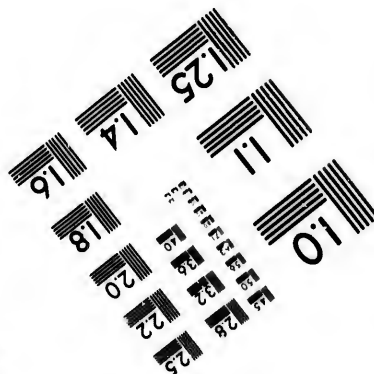
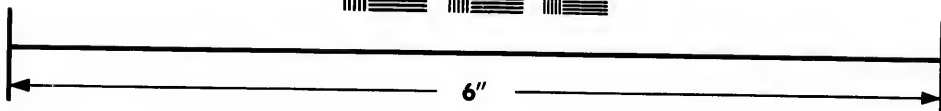
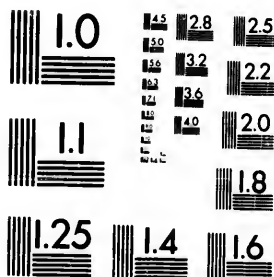


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Can



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The co
to the

The im
possibl
of the
filming

Origina
beginn
the las
sion, o
other d
first pa
sion, a
or illus

The las
shell ca
TINUED
whiche

Maps,
differen
entirely
beginn
right an
require
methoo

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

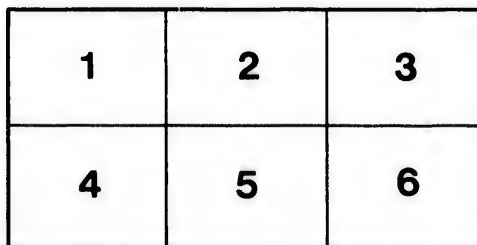
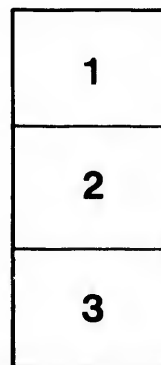
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

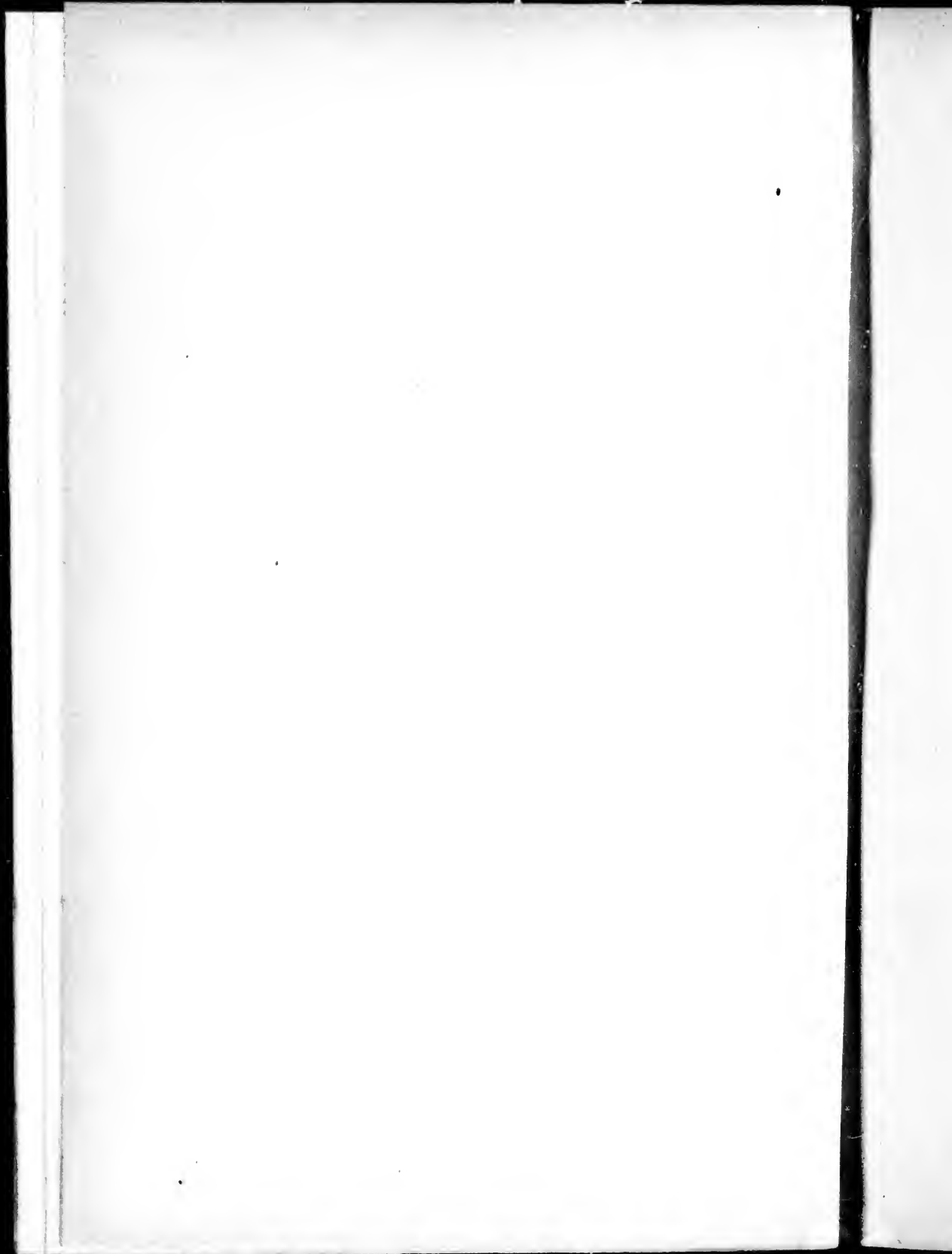
laire
s détails
ques du
t modifier
iger une
e filmage

/
uées

ire

oy errata
ed to

ent
ne pelure,
çon à



GUSTAVE

OU

UN HÉROS CANADIEN

PERMIS D'IMPRIMER:

† EDOUARD-CHS, Ev. de Montréal.

Montréal, 18 août 1882.

1411
T

GUSTAVE

OU

UN HÉROS CANADIEN

ROMAN HISTORIQUE ET POLÉMIQUE

PAR A. THOMAS

—••—
DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE
—••—

Montréal

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul 2

—
1897

Montréal.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, l'an
1897, par C. O. BEAUCHEMIN & FILS, au ministère de l'Agriculture.

PRÉFACE

Dans un pays habité par une population mixte en fait de croyances religieuses, il est bon et utile que les catholiques aient sous la main un manuel de controverse qui soit comme un arsenal où ils puissent trouver avec facilité une réponse aux arguties qui leur sont tous les jours répétées par les protestants. Mais un manuel de controverse est généralement trop sérieux et par conséquent d'une lecture peu attrayante ; il lui manque la forme dialoguée et populaire accessible à tous.

L'auteur de GUSTAVE a cru combler une lacune et rendre service à la cause catholique en présentant sous forme de roman les questions de controverse qui surgissent le plus ordinairement et qui peuvent offrir quelque danger pour la foi.

GUSTAVE est un bon et beau volume, écrit d'une manière simple et sans prétention, par un ouvrier canadien. Cet ouvrage, croyons-nous, répond au besoin et aux aspirations d'un grand nombre de personnes, et leur offre une lecture utile au point de vue de l'intérêt et de la religion.

Tous les textes tirés de l'Écriture sainte, des Pères de l'Église, etc., ont été revus par des prêtres et des professeurs de théologie ; et la nouvelle édition que nous présentons au public a été revue avec le plus grand soin.

Puisse ce livre, en se répandant de plus en plus, atteindre le but pour lequel il a été publié.

LES ÉDITEURS.

ren
Sa
à
M

do
foi

son
qu
tan
M
de
y a
ric
dig

ren

GUSTAVE

OU

UN HÉROS CANADIEN

CHAPITRE PREMIER

DÉPART DE MONTRÉAL

Sur les bords enchanteurs du fleuve Saint-Laurent, et à quelques milles plus bas que le Sault Saint-Louis, qui forme une barrière infranchissable à la navigation océanique, est située la ville de Montréal.

En arrière, s'élève le Mont-Royal, nom qui lui fut donné par Jacques Cartier lorsque, pour la première fois, ce grand navigateur vint aborder à Hochelaga.

Cette ville est la métropole du Canada et a acquis son importance autant par sa position géographique que par l'activité et l'esprit d'entreprise de ses habitants. Chaque année, dès le retour de la navigation, Montréal voit entrer dans son port, un des plus beaux de l'Amérique, des centaines de navires qui viennent y apporter les produits de l'étranger en échange des richesses multiples dont le sol du Canada est si prodigue.

Ses édifices, ses entrepôts, ses magasins sont renommés pour la beauté de leur architecture, leur

élégance et leurs vastes proportions. Ils sont comme autant de monuments qui attestent la richesse de ses négociants et l'habileté de ses ouvriers.

On admire aux environs de la ville un grand nombre de châteaux et de villas élégantes entourés de magnifiques jardins, dont la luxuriante végétation en rehausse la richesse et la beauté.

Par une belle matinée du mois d'août, un jeune homme se dirigeait vers le jardin attenant à la maison de ses grands parents. Sa stature au-dessus de la moyenne, son maintien calme et réfléchi, son front large et découvert, ses traits déjà accentués, tout en lui laissait entrevoir une intelligence d'élite et une fermeté de caractère peu commune.

Arrivé près d'une vigne, dont les branches entrelacées formaient une charmante tonnelle, il s'assit sur un banc placé au-dessous. Le soleil, déjà haut, commençait à lancer ses rayons les plus brûlants, et les petits oiseaux se réfugiaient sous l'épais feuillage des pommiers et des pruniers, dont les branches pliaient sous le poids des fruits ; une brise légère tempérait agréablement la chaleur, et chaque souffle de ce zéphir rafraîchissant était suivi du bruissement des feuilles et des chants joyeux de ces petits êtres ailés qui voulaient, sans doute, par leurs douces mélodies, reconnaître ce bienfait de leur créateur.

Plongé dans une mélancolique rêverie, ce jeune homme paraissait insensible à ce magnifique spectacle de la nature ; il ne semblait pas même faire attention au livre qu'il tenait ouvert, ses yeux qu'il laissait errer vaguement de côté et d'autre, se reposèrent enfin sur une statue de la sainte Vierge, placée sur un piédestal au milieu d'un massif de fleurs.

A cette vue, des larmes abondantes s'échappèrent de ses yeux et il s'écria avec amertume :

—L'heure du départ va sonner ! Il faut donc que je vous quitte, grands parents qui avez pris tant de soin de mon enfance ; encore quelques jours, quel-

qu
pè
le
gi
de
ma
bes
sec
L
trin
ass
éta
esp
S
vén
par
ava
A
que
sur
—
se s
cru
touj
A
bras
—
sang
—
ta m
se s
de v
dégr
mise
lui
cons
n'au
par

ques heures peut-être, et il me faudra vivre avec un père, bien cher à mon cœur, il est vrai, mais qui a eu le malheur de renier la religion de ses ancêtres, religion dans laquelle moi, son fils, j'ai juré de vivre et de mourir. Que l'avenir me paraît sombre. O Marie, ma bonne mère, maintenant, plus que jamais, j'ai besoin de votre maternelle protection, venez à mon secours et ne m'abandonnez pas.

La tête du jeune homme était penchée sur sa poitrine, et les sanglots qui oppressaient son cœur disaient assez combien grande était sa douleur, combien étaient pénibles les pensées qui dominaient son esprit.

Sa profonde préoccupation l'empêcha de voir un vénérable vieillard qui se dirigeait vers lui ; lui aussi paraissait triste et abattu : une douloureuse nouvelle avait évidemment brisé deux cœurs à la fois.

Arrivé près de Gustave, le vieillard le regarda quelques instants en silence, puis, lui mettant la main sur l'épaule, il lui dit :

— Console-toi, cher enfant, Dieu le veut et il faut se soumettre à sa volonté sainte. La séparation est cruelle pour nous, il est vrai, mais elle ne durera pas toujours.

A la vue du vieillard, Gustave se jette dans ses bras.

— Grand papa, lui dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots, il faut donc que je vous quitte !

— Hélas ! cher enfant, répond le vieillard ému, oui, ta mère vient d'arriver et t'attend. Il est pénible de se séparer quand on s'est fait une si douce habitude de vivre ensemble, mais, qui sait ? Dieu, dont les décrets sont impénétrables, veut peut-être, dans sa miséricorde infinie, se servir de toi pour ramener à lui ton malheureux père : cette pensée doit nous consoler et te soutiendra. Viens, essuie tes larmes, n'augmente pas ma douleur et celle de ta grand'mère par la vue de ta peine.

En entrant dans la maison, Gustave voit sa mère occupée aux derniers préparatifs du départ ; cette vue ravivant en lui les angoisses de la séparation, il se jette dans les bras de sa grand'mère en s'écriant :

— Ah ! bonne grand'maman, il faut donc que je m'éloigne de vous, et peut-être pour ne plus vous revoir !

— Ne parle pas ainsi, mon enfant, il est vrai que tu dois partir ; et tu sais que ce départ me cause beaucoup de peine. Je me console cependant par la pensée que tu pourras venir nous voir avant longtemps. Tu sais que ton grand-père et moi, nous avons fait tout notre possible pour te donner une bonne éducation et t'assurer un bel avenir ; nous nous sommes efforcés de faire de toi un bon chrétien et un fervent catholique. Dieu a béni nos efforts et nous sommes contents de toi. Cher enfant, c'est aujourd'hui l'anniversaire de ta naissance, tu as atteint ta quinzième année ; tous les ans, à pareille date, nous étions heureux de te témoigner notre amour par de petits cadeaux ; hier encore, nous avons acheté les objets que tu vois sur cette table. Prends-les, ils seront pour toi un souvenir de cette journée où tu fus enlevé à notre tendresse ; puissent ces souvenirs te faire conserver notre mémoire et te sauvegarder : conserve les bons principes que nous t'avons inculqués, n'oublie jamais Dieu, ta religion, ta famille et ton pays. J'avais espéré te voir grandir avec nous, mais Dieu en a décidé autrement ; cependant mon cœur me dit que tu ne nous oublieras point et que notre souvenir te rendra inébranlable dans ta foi, que tes convictions religieuses ne seront pas atteintes par les efforts que l'on pourra faire pour t'engager à renier la sainte Eglise dans le sein de laquelle nous t'avons élevé.

“ Ton père, tu le sais, a désolé notre vieillesse en reniant sa foi pour se laisser entraîner dans l'erreur. Sois notre consolation, cher enfant, en gardant précieu-

sement le don que tu as reçu ; mais si tu dois haïr l'erreur que ton père à embrassée, tu n'en dois pas moins aimer et respecter l'auteur de tes jours : reporte sur lui et sur ta mère l'amour que tu avais pour nous. Souviens-toi toujours que tu dois à ton père, quel que soit l'aveuglement de son esprit, respect et obéissance en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Enfin, bien cher enfant, sois toujours fidèle à la prière, ce qui sera ta force et ton soutien."

La noble dame, épuisée par les efforts qu'elle avait faits pour maîtriser son émotion, n'en put dire davantage, et des larmes abondantes inondaient sa figure, dont le seul aspect inspirait le respect et la vénération.

—Chère bonne maman, dit Gustave, ne vous affligez pas ainsi ; je vous promets de ne jamais oublier les bons conseils et les exemples de vertu que vous m'avez données : je ferai en sorte que vous soyez contente de moi. Si mon père et ma mère le permettent, je viendrai vous voir souvent, sinon, Dieu aidant, je reviendrai à ma vingtième année, soyez-en certaine.

Se dirigeant alors vers la table, il aperçoit un crucifix d'argent et un beau livre doré. Il prend le crucifix en disant :

—Pour vous prouver que je veux tenir ma promesse, je vais vous laisser ce livre que je reviendrai chercher dans cinq ans. Quant à ce crucifix, je l'emporte, il me portera bonheur.

Puis, prenant une plume, il ouvre le livre et écrit sur la première feuille : *Je promets, Dieu aidant, de venir le chercher le 6 août 1860.* Une larme vint tomber sur la signature comme pour sceller cette promesse.

On annonce, au même instant, l'arrivée de M. le directeur du collège.

Pris à l'improviste et pressés par le court délai qui leur avait été accordé, ni Gustave ni ses grands parents n'avaient pu avertir le bon directeur du départ de son

élève ; mais celui-ci, prévenu par des amis de notre héros, avait voulu faire ses adieux au jeune homme, qu'il avait toujours trouvé si docile à sa direction.

Après les compliments d'usage, il s'avance vers Gustave et lui dit :

—J'ai voulu, mon cher ami, venir vous dire adieu avant votre départ. Ne vous affligez pas trop de cette séparation que Dieu, dans ses desseins impénétrables, permet aujourd'hui. Nous devons nous résigner à sa sainte volonté, et si nous éprouvons des peines, il nous faut les accepter avec courage, car pour le chrétien, elles sont le prélude de plus grandes joies. Tenez, cher ami, voici un livre que je vous prie de garder en souvenir de moi : c'est un catéchisme, ou plutôt une série de discussions sur des matières de foi ; vous y verrez toutes les objections que nos frères séparés, les protestants, élèvent ordinairement contre le catholicisme ; c'est de plus, une réfutation complète des faux avancés qu'ils jettent à la face de notre sainte Église. Vous êtes jeune encore pour bien comprendre ce livre, cependant avec l'intelligence que je vous connais, vous pourrez vous en servir facilement pour défendre votre foi. Votre père, auprès duquel vous êtes désormais appelé à vivre, s'efforcera sans doute de vous faire embrasser la doctrine nouvelle qu'il enseigne lui-même et, pour cela, il essaiera de vous faire abandonner les saintes pratiques de notre culte, et détournera le sens des saintes Écritures par l'interprétation erronée qu'il en donnera. Il n'épargnera rien, en un mot, pour vous retirer du sein de l'Église, où vous avez appris à connaître, à aimer Dieu et à le servir. Étudiez bien ce livre, vous y puiserez les connaissances nécessaires pour réfuter les accusations portées contre notre Église catholique, instituée par Jésus-Christ, et qui a triomphé des sophismes, des sarcasmes et d'incessantes persécutions. Soyez bien obéissant à votre père et à votre mère, respectez-les et ne leur causez jamais de peine. Adieu.

cher enfant, je promets de penser à vous, chaque jour dans mes prières.

—Merci ! oh merci ! dit Gustave, pour votre bonté et pour l'estime que vous venez de me témoigner." Et n'en pouvant dire davantage, il se jette aux pieds du bon prêtre pour recevoir sa bénédiction.

—Il est temps de partir, dit madame Dumont, que l'émotion commençait à gagner ; je crois même qu'il est déjà tard." Et après les adieux, elle sortit en compagnie de Gustave.

Quelques minutes plus tard, ils prenaient tous deux place dans le train qui devait les conduire à Burlington. Six heures après le départ, Gustave entrait dans la maison de son père, qui le reçut à bras ouverts. Une charmante petite fille se précipita vers lui en l'appelant du doux nom de frère, et en lui prodiguant mille caresses.

Le pauvre enfant, le cœur gros encore de la cruelle séparation du matin, répondait de son mieux à ces marques d'amitié ; mais bientôt, brisé par toutes les émotions de cette journée, il demanda à ses parents la permission de se retirer dans sa chambre.

CHAPITRE II

BURLINGTON.—GUSTAVE AU COLLÈGE.—LA PRIÈRE ET
LES ÉTUDES.

Burlington, dans l'Etat du Vermont, est une jolie petite ville agréablement située sur les bords pittoresques du lac Champlain. Elle est remarquable surtout par ses belles résidences à demi cachées par le feuillage des arbres qui les entourent.

Comme dans les autres villes des Etats-Unis, on y voit de nombreux temples où l'Évangile est prêché et interprété en autant de différentes manières qu'il s'y trouve de ministres. Elle possède aussi de belles écoles et une haute université.

C'est dans cette charmante petite ville que M. Dumont avait fixé son séjour depuis plusieurs années. Il avait épousé une jeune Américaine qui, quoique douée de toutes les qualités de la femme et de l'épouse, était néanmoins indifférente en matière de religion ; elle n'avait d'aversion que pour une seule croyance, le catholicisme.

Quelques jours après la naissance de Gustave, M. Dumont, qui était encore catholique, vint à Montréal pour le faire baptiser. Cet enfant plut tellement à sa grand'mère qui, avec son époux, l'avait tenu sur les fonts baptismaux, qu'elle demanda à son fils de le lui laisser jusqu'à l'âge de vingt et un ans. M. Dumont céda, non sans regret, aux prières réitérées de sa mère.

Pendant sa première enfance, Gustave, d'un caractère doux et affable, avait fait la joie de ses vieux pa-

rents ; il se distingua à l'école primaire et plus tard au collège, et les bons vieillards se trouvèrent amplement récompensés de leurs sacrifices, par son assiduité à l'étude, la régularité de sa conduite, son respect à leur égard. C'est ce qui explique la peine qu'ils éprouvèrent lors de la récente séparation.

Le mariage de M. Dumont avait été contracté contre le vœu de ses parents, qui voyaient dans une union mixte un danger pour la foi de leur fils. Leurs craintes n'étaient, hélas ! que trop fondées. Lancé dans un milieu hostile à sa foi, harcelé sans cesse par des sectaires dressés à la controverse, et trop peu instruit de sa religion pour réfuter leurs arguments avec succès, le père de Gustave abandonna peu à peu toutes ses pratiques religieuses ; puis, par insouciance, faiblesse et respect humain, il abjura finalement le catholicisme pour embrasser la religion prétendue réformée.

Comme il arrive trop souvent aux âmes dévoyées, une fois sorti du droit chemin, il s'égara de plus en plus. De catholique négligent, puis indifférent, il devint un protestant zélé, militant et bientôt fanatique. Enfin, ayant reçu une instruction assez développée et étant doué d'une élocution facile, il suivit des cours de théologie protestante, et à l'époque où nous le rencontrons, il était devenu l'un des ministres les plus zélés de la secte presbytérienne ; déjà même son remarquable talent oratoire lui avait fait une réputation parmi ses nouveaux coreligionnaires.

Ne voulant pas que son fils continuât à être élevé dans l'Eglise romaine, il l'avait envoyé chercher, afin de réformer et de parfaire son éducation, et ainsi le forcer à renoncer aux prétendues erreurs d'une Eglise que désormais il abhorrait.

Il avait construit un édifice religieux où il se donnait pour mission de prêcher le *pur Evangile* aux Canadiens-Français de la ville et des environs. En dépit de tout son zèle, il n'avait guère réussi qu'à

réunir une vingtaine de ses compatriotes attirés à lui par des dons en vêtements et provisions de toutes sortes que les Américains lui envoyaient de New-York, de Boston et autres villes voisines, pour les leur distribuer.

De grosses caisses remplies de Bibles nouvellement révisées par les docteurs en théologie de la " Société biblique " lui étaient expédiées par les dignitaires de cette société, et les nouveaux *convertis* les répandaient dans toutes les familles de leur nationalité.

Joyeux de l'arrivée de son fils, le Rév. M. Dumont se promettait d'augmenter bientôt son église naissante d'un néophyte de plus. La suite de ce récit nous apprendra s'il réussit dans cette entreprise.

Le lendemain de son arrivée, Gustave, mû par une curiosité bien légitime, parcourut et visita sa nouvelle demeure. Tout y était splendide et luxueux, riches ameublements, gravures magnifiques, mais rien qui sentait la demeure d'un ministre de religion ; tout était profane.

Ah ! se dit-il, grand'mère avait bien raison de dire que depuis que papa est protestant, il s'occupe exclusivement des choses de la terre, et, tout en faisant ces pénibles réflexions, il descendit au salon, où la famille l'attendait.

Sa petite sœur Alice, toute joyeuse, accourut vers lui et l'embrassa. Après avoir salué son père et sa mère, il s'informa de leur santé et les félicita de l'aisance dont ils jouissaient dans leur demeure.

— Veux-tu faire la prière en commun avec nous ? lui demanda son père.

— J'ai fait ma prière aussitôt levé, répond Gustave en rougissant légèrement, veuillez m'excuser ; si vous me le permettez, j'irai faire un tour au jardin en attendant le déjeuner.

Sur un signe d'assentiment de son père, il descendit au jardin qu'il trouva charmant dans la distribution et dans la qualité des plantes rares et variées qui

en faisaient la splendeur. Des statues, placées de distance en distance représentaient, ici, le dieu de la guerre, là un général éminent, plus loin un lion au repos, enfin, au centre du jardin, où venaient aboutir toutes les allées, une déesse aux formes trop peu voilées se reposait au milieu d'un massif de fleurs.

Quelle différence, se dit notre candide jeune homme, ici, à la plus belle place du jardin, une statue indécente, à Montréal, chez mes grands parents, une statue de la sainte Vierge.

Au même instant, il voit accourir vers lui son aimable sœur qui lui présente une jolie fleur en disant :

—Tiens, cher frère, voici une fleur que j'ai cueillie pour toi. Oh ! que je suis heureuse d'avoir un frère que je vais bien aimer. Tu es content, toi aussi, n'est-ce pas ?

—Oui, bonne petite sœur, répond Gustave en souriant, et je te remercie de ta délicate attention.

—Papa m'a envoyée te chercher pour le déjeuner, dit Alice, c'est le premier repas que nous allons prendre ensemble, et ta place est à côté de moi, et prenant son frère par le bras, elle l'entraîne gaiement vers la maison.

Dès ce jour, une tendre amitié lia ces deux enfants ; dans leurs heures de loisir, ils n'avaient pas de plus grand bonheur que de se trouver l'un avec l'autre. Gustave en profita pour instruire sa sœur, qui était vraiment digne de lui par ses qualités, sa bonne mine et sa physionomie franche et ouverte. Ce fut un grand bonheur pour lui de trouver en elle une élève docile et favorablement disposée ; aussi ne tarda-t-il pas à lui apprendre les prières de notre sainte religion, et l'aimable enfant se plaisait à les répéter souvent.

Le mois de septembre arrivé, Gustave fut placé à l'université dont nous avons parlé plus haut, pour apprendre la langue anglaise. Son aptitude, son application et ses succès lui obtinrent bientôt la bien-

veillance de ses maîtres, qui le désignaient comme modèle aux autres élèves.

—Eh bien ! comment te trouves-tu au collège ? lui demanda son père quelques jours plus tard.

—Mais assez bien, mon père, répondit Gustave, on nous enseigne la littérature et les sciences humaines, mais... pas autre chose.

—Que veux-tu dire par ces autres choses ? reprit M. Dumont.

—Je veux dire, papa, qu'au collège où j'étais à Montréal, les classes ne commençaient jamais avant que maîtres et élèves eussent fait une prière à Dieu et à la sainte Vierge, afin d'attirer les bénédictions célestes sur le travail commun, et elles se terminaient de la même manière pour remercier le Dieu de toutes sciences. L'audition de la messe, tous les matins dès le lever, était même de rigueur.

—Ces exercices de religion pouvaient être en usage dans ce collège rempli de papistes ; mais... suffit pour le moment, nous reviendrons sur ce sujet plus tard. J'aime à te permettre la discussion avec moi, c'est par elle que tu reconnaîtras que ta grand'mère a profité de ta jeunesse pour faire de toi un idolâtre en t'obligeant de pratiquer les erreurs de Rome, ainsi que je l'ai fait moi-même jusqu'à ces dernières années. Mais, grâce à Dieu, j'ai les yeux ouverts et, avec son saint Evangile, je puis me guider. Si j'ai voulu t'avoir avec moi, c'est pour te retirer de l'erreur dans laquelle on t'a plongé, et te ramener à la lumière du Christ.

—J'espère, cher père, que vous n'abuserez pas de votre autorité ni de votre influence pour me retirer de cette erreur, qui d'après vous est...

—Non, non, interrompit M. Dumont piqué au vif, je... je veux que tu lises la Bible.

—Quelle Bible, s'il vous plaît, mon père ?

—La Bible, il n'y en a qu'une, c'est la parole de Dieu contenue dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

—Il n'y a qu'une vraie Bible ; cependant je lisais hier encore qu'il y en a de fausses, c'est-à-dire des bibles que l'on revise tous les ans, dont on a retranché plusieurs livres, tels que les Machabées, l'Ecclésiaste, etc. ; d'autres contenant des textes changés pour leur donner une interprétation nouvelle. Et, cher père, ce sont ces bibles que les " Sociétés bibliques " répandent par milliers. Quant à moi, je n'ai pas d'objection de lire toute Bible approuvée par les autorités de l'Eglise catholique.

—Tu trouveras une Bible de Douay dans ma bibliothèque, ainsi que plusieurs ouvrages qui serviront à t'éclairer. Je tiens que tu en fasses une lecture tous les jours.

—Je me conformerai à votre désir, mon père.

CHAPITRE III

LA CHAPELLE AU JARDIN.—LE SIGNE DE LA CROIX.

C'était par une belle soirée d'automne, le soleil, achevant sa carrière, semblait s'ensevelir dans les eaux calmes du lac Champlain, qu'il couvrait d'une nappe d'or toute resplandissante. Les nuages, bordés de teintes rougeâtres et dorées, se berçaient mollement dans les airs ; les petits oiseaux entonnaient leur hymne du soir, en gazouillant, une dernière fois, leurs chants mélodieux avant de se réfugier dans leurs nids. Bientôt le bruit du jour fut suivi d'un silence profond, interrompu seulement par le bruit sourd et mélancolique des chutes " Winooski," situées en arrière de la ville.

Gustave, quoique jeune encore, avait appris à comprendre ce langage mystérieux de la nature, cet appel éloquent au repos et à la prière.

—Quelle délicieuse soirée, dit-il à sa sœur. Si tu le veux, chère Alice, nous allons dresser une petite chapelle et nous ferons notre prière ensemble.

—Oh ! oui, répondit Alice, commençons tout de suite.

Pendant qu'Alice cueille des fleurs et en fait un bouquet, Gustave se met à croiser les branches des vignes pour en former une niche de verdure. Après l'avoir complétée, il prend le bouquet de sa sœur et le place au milieu ; puis, prenant une image de la sainte Vierge qu'il avait dans son livre, il la met au-dessus. Choissant ensuite les plus belles fleurs, il les dispose

de manière à former une couronne au-dessus de l'image et une auréole autour de la niche.

Joyeux de leur succès, les deux enfants allaient se mettre à genoux, lorsque leur mère, qui les avait épiés pendant leur travail, s'approche d'eux à leur insu. Son premier mouvement est celui de la colère, et elle s'avance pour les punir ; mais une pensée salutaire l'arrête... elle hésite ; elle ne peut s'empêcher d'admirer la petite chapelle entourée de grappes et de fleurs ; son cœur maternel est touché du plaisir qu'éprouvent ses enfants, et elle n'ose les troubler dans leur bonheur. Cependant la haine ou le dégoût pour tout ce qui est catholique s'empare d'elle, d'un bond elle se précipite au milieu d'eux, saisit Alice qu'elle tire brusquement à elle ; de sa main restée libre, elle enlève le bouquet sur lequel était placée l'image et renverse le tout sur le sable de l'allée.

—Chère maman, s'écrie Alice d'un ton suppliant, laissez-moi donc prier avec mon frère. Ah ! si vous saviez combien me sont douces les prières que je fais avec lui, et...

—Tais-toi, petite méchante, et toi, Gustave, si je te surprends encore à faire partager à ta sœur la pratique de pareilles folies, tu te souviendras de moi.

Gustave qui, en voyant tomber son image, s'était empressé de la ramasser, répondit à sa mère avec douceur :

Chère mère, cette image et cette petite chapelle sont pourtant plus belles que cette statue indécente placée au milieu du jardin ; cependant vous ne l'avez pas jeté par terre.

—Viens, Alice, dit madame Dumont confuse et tout interdite par cette observation de son fils.

Tout en s'éloignant, elle ne pouvait écarter le remords qu'elle avait subitement éprouvé en voyant tomber cette image et les fleurs inoffensives qui l'entouraient. Distraite, elle arrachait tantôt une plante, tantôt une autre et, n'osant détourner la vue de peur

de rencontrer le regard de son fils, elle prit le parti de rentrer à la maison.

Chemin faisant, l'image et les fleurs se présentaient à son imagination troublée, comme pour lui reprocher sa conduite à l'égard de ses enfants.

Qu'est-ce que cela signifie ? se dit-elle, je n'ai fait que mon devoir en empêchant ma fille de se livrer à des pratiques d'idolâtrie, et... pourtant... pourquoi ce remords que j'éprouve ? Non... ce n'est pas un remords... c'est une faiblesse de ma part. Après tout ce n'est qu'une... oui... ce n'est qu'une image de papier, c'est une superstition qui veut s'emparer de moi, et il me faut chasser ces sombres idées de mon esprit.

Dès qu'elle fut entrée à la maison, elle fit connaître à son époux ce qui venait de se passer.

M. Dumont lui fit des éloges et lui dit :

—Dieu te bénira, chère épouse, pour les efforts que tu fais afin d'empêcher nos enfants de se livrer à des superstitions et à des actes d'idolâtrie ; je te félicite et je t'approuve de tout mon cœur.

Gustave, après avoir ramassé son image et les fleurs, en fait un bouquet dans le dessein de le faire présenter à sa mère par Alice. Ces fleurs, pensait-il, témoins de l'insulte faite à l'image de Marie, pourront peut-être, dans leur langage, parler à maman mieux que moi-même.

En entrant à la maison, il voit, au regard sévère de son père, que celui-ci avait eu connaissance de toute l'affaire. Au souper, il prend sa place et, suivant sa coutume, il fait le signe de la croix, et récite à voix basse le "bénédicté."

—Arrête-toi, lui dit M. Dumont d'un ton irrité, ne fais plus cela en ma présence, je te le défends.

—Pourquoi donc, cher père ?

—Parce que c'est mal, c'est une pratique superstitieuse suivie seulement par les papistes.

—Mais, papa, il y a deux mois que je suis avec vous, et vous ne m'avez pas empêché de...

—Le fait de l'avoir toléré jusqu'à présent, dit M. Dumont en l'interrompant, ne m'oblige pas à le tolérer davantage ; je manquerais à mon devoir de père si je te laissais pratiquer un acte d'idolâtrie ; c'est un grand mal.

—Un mal, dites-vous ? pourrais-je vous demander, cher père, sur quoi ou sur quelle autorité vous vous appuyez pour prouver votre assertion ?

—Je m'appuie sur la Bible, et sur l'usage des premiers chrétiens, qui n'ont jamais pratiqué de folies semblables.

—Des folies semblables ! répète Gustave, veuillez donc me dire où est la folie dans un acte qui représente la passion de Notre-Seigneur par un signe, un acte qui par les paroles que nous répétons, nous prévient de faire toutes nos actions au nom de Dieu le Père, notre créateur, de Dieu le Fils, notre Rédempteur, de Dieu le Saint-Esprit qui nous a sanctifiés. Vous me pardonnerez si je me permets de vous dire que je suis vraiment surpris de vous entendre vous appuyer en cela sur la Bible et sur l'usage des premiers chrétiens : c'est une erreur !...

—Ce n'est pas une erreur, cet acte n'a jamais été pratiqué par les premiers chrétiens ; il n'en est pas fait mention dans la Bible, et les glorieux pères du protestantisme le condamnèrent comme étant une invention romaine, un signe d'hypocrisie en tout point semblable à ceux que les païens font pendant leurs cérémonies.

—Il me semble, intervint madame Dumont, qu'il vaudrait mieux attendre que Gustave fût assez âgé pour juger par lui-même, avant de lui interdire des actes qu'il considère comme bons. Je suis loin de les approuver, mais laisse-le grandir et étudier, et je n'ai pas le moindre doute qu'il ne dédaigne et regrette ces erreurs.

—Tu ne devrais pas intervenir, Louise, lorsque je fais défense à mon fils de se livrer à ces folies, répliqua M. Dumont surpris, car c'était la première fois que son épouse se permettait de le contrarier. N'as-tu pas fait pareille défense tout à l'heure dans le jardin ? n'as-tu pas même jeté image et fleurs aux quatre vents ? et loin de te contrarier, je t'ai félicitée de ta conduite.

C'en était trop pour madame Dumont ; non seulement l'image et les fleurs, sans cesse présentes à son esprit, lui causaient des remords, mais son époux lui-même venait à son tour l'accabler davantage. Elle fut sur le point de quitter la table ; se redressant, cependant, elle répondit avec hauteur :

—Tu peux l'avertir ou lui démontrer ses folies, mais ne serait-ce point user de cette " influence indue sur la jeunesse," que, en chaire, tu as condamnée avec tant de force et de chaleur il n'y a pas longtemps, que de lui défendre la pratique de sa religion ?

—Je ne lui ai pas défendu de faire le signe de la croix ailleurs qu'en ma présence, dit M. Dumont piqué au vif. Qu'il agisse à sa guise lorsqu'il est seul, mais devant moi, je ne le veux pas, cela m'offense.

—Je ne pensais pas, dit Gustave, vous offenser en faisant ce signe que vous avez fait vous-même pendant plus de trente ans, cher père ; un signe qui fut fait même avant Jésus-Christ.

—C'est faux, dit M. Dumont, et je défie de me prouver ce que tu viens de dire.

—Puisque vous me le permettez je vais vous fournir les preuves que vous me demandez.

Se levant de table, Gustave se rend à la bibliothèque et revient avec quatre volumes qu'il dépose devant lui. Ouvrant alors son catéchisme de controverse, il trouve la page désirée et présente à son père deux des volumes en disant :

—Tenez, papa, voici Milner, ministre protestant et écrivain distingué, qui déclare que " le signe de la

croix était d'un usage universel pendant les cinq premiers siècles de l'Eglise. Voici encore Mosheim, autre écrivain protestant, et renommé pour son exactitude comme historien. qui dit la même chose. Ensuite dans cet autre volume que voici, je vois que saint Cyprien a dit : N'ayons pas honte de confesser celui qui a été crucifié pour nous, et que le signe de la croix soit fait sur le front avec la main droite.

Un peu plus loin, je lis ces paroles du grand Tertullien : *Signons-nous du signe de la croix sur le front, lorsque nous sortons de la maison ou que nous y entrons, en nous habillant, en nous chaussant, en allant au bain, en nous mettant à table, en nous couchant et en nous levant.*

—Vous voyez bien, papa, que, dès les premiers siècles, l'on faisait le signe de la croix.

—Et même plus souvent que les catholiques ne le font aujourd'hui, dit madame Dumont en souriant.

—Ces hommes pouvaient se tromper, dit M. Dumont ; quant à moi, je ne m'en rapporte qu'à la Bible, et elle n'en fait pas mention.

—Pardon, mon père, la Bible en fait mention à plusieurs reprises. Voici la première, tenez, prenez votre Bible, mon catéchisme me renvoie au chapitre 17 de l'Exode, versets 9, 10, 12 et 13.

M. Dumont ouvre la Bible et se met à lire : *Et Moïse dit à Josué : Choisis tes guerriers, sors et combats contre Amalec ; demain, je serai au sommet de la colline, ayant la verge de Dieu dans ma main. Et le lendemain, Moïse, Aaron et Hur montèrent sur le sommet, et Moïse se tenait les deux bras élevés pendant que Josué combattait contre Amalec. Et quand Moïse élevait les mains, Israël triomphait ; quand il les abaissait, Amalec l'emportait. Or, sur le soir, les mains de Moïse s'appesantissaient, et Aaron et Hur soutenaient ses mains des deux côtés.*

—Un beau signe de la croix, n'est-ce pas ? dit Gustave.

M. Dumont, tremblant de dépit, ferme rudement sa Bible sans répondre.

—Et Jésus-Christ cloué sur la croix, continue Gustave, n'a-t-il pas fait le plus beau signe de la croix ? Il l'a fait de toute sa personne, tandis que nous ne le faisons que de la main droite.

Nos lecteurs seront étonnés, peut-être, de voir un adolescent de quinze ans défendre ses principes et sa foi avec autant d'habileté et de courage ; cependant, pour lui, la tâche était assez facile. Depuis deux ans, sa grand'mère, qui avait appris avec douleur l'apostasie de son fils, s'était donné pour mission spéciale d'instruire son petit-fils sur les dogmes de l'Eglise catholique, et sur les objections lancées contre elle par les protestants. De plus, le catéchisme que lui avait donné le directeur du collège à son départ, était une réfutation complète des arguments et des objections de nos frères séparés. Chaque dogme de foi y était discuté et défendu par des preuves claires et précises ; un tiers de chaque page était remplie de commentaires et de références aux ouvrages des plus grands auteurs. Ainsi, la preuve était facile à trouver, et les réponses étaient, pour ainsi dire, toutes préparées ; on n'avait qu'à les lire ou à les apprendre par cœur, et le plus difficile était fait.

CHAPITRE IV

UNE VISITE. — GUSTAVE AUX PRISES AVEC DES MINISTRES
PROTESTANTS.

Un soir, M. Dumont avait invité plusieurs ministres à passer la veillée avec lui. Gustave, ne voulant pas s'exposer à entendre quelque discussion religieuse, avait pris un léger repas à la dérobée et s'était retiré dans sa chambre pour étudier ses leçons.

On venait de se lever de table et, rendus au salon, on se mit à causer, puis suivit une discussion sur les doctrines de l'Eglise catholique.

Comme il arrive toujours, ces ministres, de sectes différentes, ne s'accordaient pas, l'universaliste soutenait que le catholique, croyant en Jésus-Christ, avait la foi, et que cela suffisait pour être sauvé. Le presbytérien disait tout le contraire et même essayait de prouver que Dieu avait choisi ses élus de toute éternité, le nombre en ayant été compté d'avance. Un autre cherchait à démontrer que l'Eglise de Rome était la Babylone de l'Apocalypse, que le Pape était un vil charlatan qui vendait le ciel à prix d'or et d'argent, etc.

Enfin, l'un d'eux, voyant qu'une entente serait impossible, voulut changer la conversation et, s'adressant à M. Dumont, il lui dit :

— Je n'ai pas vu votre fils, monsieur ; est-il absent ?

— Mon fils est ici, répondit M. Dumont, je le crois dans sa chambre occupé à étudier.

— Soyez donc assez bon de nous le présenter, reprit le ministre, j'aimerais à le voir. J'ai su qu'il se distin-

guait à l'université par ses talents et sa bonne conduite.

Quelques minutes plus tard, Gustave entra dans le salon, le sourire sur les lèvres, et s'inclinait avec grâce devant les messieurs auxquels il était présenté.

M. Dumont et son épouse eurent un sentiment d'orgueil de le voir aussi gentil et si bien élevé.

—Je vous félicite d'avoir un fils aussi intéressant, dit l'un des ministres en s'adressant à M. Dumont, il paraît vraiment intelligent, et je ne m'étonne pas qu'il fasse autant de progrès dans ses études.

—Il est aisé de comprendre, dit un autre, pourquoi vous n'épargnez ni soins ni peines pour le bien élever, et lui, de son côté, vous en récompense sans doute en suivant vos conseils.

—Mon fils a été élevé par ses grands parents qui demeurent à Montréal, dit M. Dumont, et je n'ai rien à lui reprocher, sinon qu'il est catholique romain. Il y a près d'un an qu'il est avec moi, et il refuse obstinément de rétracter ses erreurs.

—Fi ! fi donc ! s'écria le ministre, il est pénible de voir un jeune homme si accompli demeurer catholique ! Il faut espérer cependant qu'avant peu il renoncera à ses erreurs. Vous lui faites lire la Bible, n'est-ce pas ?

—Certes, oui ! répondit M. Dumont, de plus je m'aperçois qu'il prend non seulement plaisir à la lecture de la Bible, mais aussi à celle de plusieurs autres ouvrages qui ne serviront qu'à l'éclairer.

—Bien, bien ! reprit le ministre en se frottant les mains, c'est un bon signe : vous verrez que bientôt il rejettera cette Eglise corrompue. N'est-il pas vrai, jeune homme ? ajouta-t-il en s'adressant à Gustave.

—Veuillez me dire, monsieur, pourquoi je renoncerais à l'Eglise catholique ? demanda Gustave avec calme.

—Parce que l'Eglise de Rome est l'œuvre de Satan, répondit le ministre d'un ton solennel ; c'est la Baby-

lone de l'Apocalypse, elle nourrit dans son sein la haine, l'hypocrisie et l'impureté ; elle excite les guerres qui sont la cause de la plupart des maux qui abondent sur cette terre.

—Je n'oserais contredire ce que vous venez d'avancer, monsieur, mais me serait-il permis de vous demander quelles sont les raisons qui vous font parler de la sorte ?

—Je m'appuie sur la Bible et l'histoire, et les écrivains en général sont d'accord sur ce point ; tous condamnent et rejettent cette secte impie.

—Une secte impie, dit Gustave avec fermeté, n'enseigne pas à aimer Dieu et à le servir ; l'impie ne connaît pas Dieu.

—Vous voulez dire, je suppose, dit le ministre avec ironie, que l'Eglise romaine enseigne à aimer Dieu et à le servir ?

—Certainement, c'est ce que m'ont appris les instructions de nos pasteurs, et celles de mes bons grands parents de Montréal.

—Et moi, je répète que c'est une secte impie ; l'Eglise romaine enseigne à aimer et à servir le Pape et les prêtres, et tous les auteurs de l'histoire de l'Eglise le démontrent clairement. Pas un ne diffère sur ce point.

—Alors, dit Gustave avec un sourire moqueur, mes compagnons de classe, même les plus jeunes, sont très instruits sur la Bible et sur l'histoire de l'Eglise, car tout ce que vous venez de dire, n'est qu'une répétition de ce qu'ils me disent eux-mêmes tous les jours. Cela dépend de l'éducation qu'ils reçoivent, je suppose.

—Et ils disent ce qui est vrai, reprit le ministre d'un ton irrité. Non, l'Eglise romaine ne devrait pas exister ; sans elle le monde serait heureux ; elle devrait être anéantie, exterminée.

—Monsieur, dit Gustave d'une voix émue, souvent chez mon grand-père, des amis venaient passer la soirée ; parmi eux, il y avait parfois des protestants,

cependant je n'ai jamais entendu mon grand-père ou les catholiques de la société vilipender la religion de leurs frères séparés ; jamais ils n'ont parlé d'anéantissement ou d'extermination comme vous venez de le faire. C'est que notre religion, que vous taxez de haine et d'hypocrisie, n'enseigne et n'approuve pas ces choses ; étant toute d'amour pour Dieu et de charité envers le prochain, au lieu de calomnier et de détester, elle plaint nos frères séparés et prie Dieu pour eux. Excusez-moi, messieurs, si j'ai dit quelque chose qui puisse vous offenser.

—Tu n'as offensé personne, dit madame Dumont. Ce qui me surprend, ajouta-t-elle avec émotion, c'est d'entendre un tel langage de la bouche d'un homme qui se prétend ministre de Jésus-Christ. Ce n'est pas par l'injure et la calomnie que l'on convertira mon fils.

M. Dumont, rouge de colère, ordonna à Gustave de monter à sa chambre.

Plusieurs des ministres, vivement impressionnés de la justesse de la réplique de Gustave, étaient forcés de s'avouer à eux-mêmes que cet enfant avait raison. Cependant, lorsque, une heure plus tard, ce même ministre faisait la prière et demandait à Dieu d'éclairer ce jeune homme qui se traînait dans la fange et les égouts de Rome, ils s'écrièrent tous : Amen ! Amen !

Vous aurez beau vous exclamer, messieurs, de telles prières, entremêlées de mensonges et de calomnies, ne montent jamais plus haut que le plafond de l'appartement où elles se font, et elles se perdent avec l'écho que produit le son de si vaines paroles.

Est-ce ainsi qu'il faut pratiquer cette charité chrétienne que la Bible nous commande ? Jésus-Christ, qu'il nous faut suivre et imiter, nous a-t-il dit que le catholique n'est pas notre prochain, que nous pouvons l'injurier et le blesser dans ses opinions par des calomnies ou des menaces ?... S'il est dans l'er-

reur, ne devons-nous pas le ramener à la vérité en prenant les moyens de douceur et de persuasion que nous enseigne le divin Maître dans cette même Bible que plusieurs regardent comme unique moyen de salut ? A vous, qui affirmez de prêcher le pur Evangile, de répondre.

CHAPITRE V

“ LE GRAND-PÈRE DE MONTRÉAL. ” “ LE CULTE DES
SAINTS. ”

Quelques jours plus tard, Gustave, rentrant à la maison, fut agréablement surpris d'entendre la voix si aimée de son aïeul causant au salon avec son père et sa mère.

En apercevant son grand-père, il se jette dans ses bras et des larmes de bonheur inondent son visage. Il demande des nouvelles de sa chère grand'mère, du collègue, de ses amis, et lui fait mille questions, auxquelles le bon vieillard répond en souriant. Il prend place à table à côté de lui, et se montre plein des plus douces prévenances à son égard.

Après le souper, M. Dumont, suivant sa coutume, ouvre la Bible, choisit pour lecture le 5e chapitre du Deutéronome, versets 7, 8 et 9, et se met à lire à haute voix :

Tu n'auras pas de dieux étrangers devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de ressemblance de tout ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux sous la terre. Tu ne les adoreras pas et tu ne les serviras pas, car je suis le Seigneur ton Dieu, etc.

S'adressant alors à son père et à Gustave, il leur dit :

—Je viens de lire les trois premiers commandements de Dieu, que l'Eglise romaine a retranchés et qu'elle n'enseigne pas.

—Je nie ton avancé, répond le vieillard, et je suis

surpris de ton peu de mémoire. Dans les trois versets que tu viens de lire, tout homme intelligent ne voit qu'un seul commandement, et ce commandement, l'Eglise catholique te l'a enseigné à toi comme à ses autres enfants.

—Je suppose, reprit M. Dumont avec feu, que vous voulez justifier le culte d'adoration que votre Eglise vous fait rendre aux images et aux statues des saints qui remplissent vos églises et vos demeures ?

—Garde ton sang-froid, dit le vieillard avec calme, et tu comprendras que je ne veux en aucune manière justifier le culte d'adoration que, d'après toi, nous rendons aux saints. Au contraire, je nie complètement que nous adorions les saints ; le catholique n'adore que Dieu seul. Tu as été longtemps catholique, réponds franchement, as-tu adoré des saints ou des images ?

—Je n'ai pas adoré des images, moi, mais les catholiques ignorants ne connaissent pas la différence qu'il y a entre le culte qu'ils rendent à Dieu et celui qu'ils rendent aux images et aux statues devant lesquelles ils se prosternent.

—Tu me surprends de plus en plus, dit le vieillard avec dignité, tu parlais avec plus d'intelligence à l'âge de dix ans. Demande donc à l'enfant catholique le plus ignorant s'il adore les images, les statues ou même le crucifix ; sais-tu ce qu'il te répondra ? il rira de toi d'abord. Il te demandera ensuite si tu as appris ton catéchisme et si tu crois en Dieu. Voyons, sois franc, réponds donc clairement à ma dernière question, t'avons-nous enseigné à adorer les images ou les saints ?

—Non, j'en conviens, cependant Dieu, par ce deuxième commandement, défend même de faire des images taillées ou aucune ressemblance de qui ou quoi que ce soit ; et l'Eglise romaine l'a effacé complètement, de peur de se compromettre ou d'être condamnée par ses propres adhérents.

—Tu prétends donc que, par ce commandement, Dieu défend de faire aucune image ou ressemblance de quoi que ce soit ?

—Il nous faut l'admettre.

—Alors, pourquoi, toi qui me jettes la première pierre, transgresses-tu ce commandement ?

—Comment cela ? dit M. Dumont en pâlisant.

—Tu demandes comment ?... Mais regarde donc les gravures qui ornent ta demeure, les statues placées dans ton jardin ; toutes ces choses sont des images ou des ressemblances, et te voilà en contravention avec ce que tu viens de lire. Eh bien ! qu'as-tu à répondre ?

—Je... je... répondit M. Dumont en hésitant, je ne veux pas dire que Dieu a défendu la peinture ou la sculpture, mais il a voulu nous faire comprendre que nous ne devons pas rendre aux images un culte qui n'est dû qu'à lui seul. C'est un acte d'adoration que de s'agenouiller devant une image ; il n'y a que les païens et les idolâtres qui agissent ainsi, et, je le répète, l'Eglise romaine a supprimé ce commandement, afin de défendre et de confirmer le culte des images et des saints.

—Tu ne comprends donc pas la Bible que tu lis ? N'est-il pas aisé, pour tout homme intelligent, de comprendre que Dieu en ajoutant : *Et tu ne les adoreras pas et tu ne les serviras pas*, a voulu défendre la confection d'images et de statues *pour les adorer*. Or, le catholique n'adore que Dieu seul. Est-ce ton préjugé ou ton aveuglement qui t'empêche de voir la différence qui existe entre *l'adoration* que le catholique rend à Dieu et la *vénération*, remarque bien ce mot, qu'il rend au crucifix, aux images et aux statues des saints ? L'Anglais adore-t-il la reine, lorsqu'il s'agenouille devant elle pour lui présenter ses hommages ? L'enfant adore-t-il son père lorsque, agenouillé devant lui, il lui demande sa bénédiction ? Et toi, as-tu adoré le ministre, lorsque tu t'es age-

nouillé devant lui pendant qu'il t'imposait les mains pour te constituer ministre toi-même ?

—Attendez, dit M. Dumont ; si je me suis agenouillé devant le ministre qui m'a consacré, c'est par respect pour le pouvoir dont Dieu l'a investi pour me conférer ce ministère.

—Ne blâme donc pas le catholique qui agit précisément comme tu l'as fait, reprit le vieillard. Sache-le bien, si les catholiques s'agenouillent devant une image, c'est afin de donner une posture respectueuse au corps, et de le joindre ainsi à l'esprit dans la vénération qu'il porte à celui que cette image représente. J'affirme de plus qu'il n'y en a pas un parmi nous assez stupide pour croire qu'il y a de la divinité dans les images ou les statues. Il sait discerner le veau d'or adoré par les Israélites du serpent d'airain vénéré par ce même peuple, sur l'ordre de Dieu. C'est ce que tu sembles ne pas vouloir comprendre.

—Admettons, dit M. Dumont pâle et défait, mais conservant encore de l'espérance, que le catholique n'adore pas les images, vous ne pouvez nier qu'il prie les saints, et cela en opposition à ce que dit Jésus-Christ dans l'apôtre saint Jean : *Je suis la porte et la vie, le seul médiateur entre Dieu et les hommes ; si quelqu'un veut parvenir à mon Père qui est dans le ciel, il faut qu'il passe par moi, et tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom vous sera accordé.* Eh bien ! comment pouvez-vous accorder ces paroles avec l'enseignement de l'Eglise romaine, qui veut qu'on s'adresse aux saints ? Jésus-Christ dit : *Je suis le seul médiateur*, et elle dit : " En voici des milliers. "

—Des milliers de quoi ?

—Des milliers de médiateurs.

—Et qui t'a enseigné cela ? Ce n'est pas l'Eglise catholique assurément.

—Son propre enseignement le démontre assez clairement, dit M. Dumont d'un air triomphant.

—Si tu interprètes la Bible aussi bien que cet

enseignement, dit le vieillard en souriant, je plains ceux à qui tu sers de pasteur.

—Comment cela, s'il vous plaît ?

—Parce que celui qui ne peut voir de différence entre un médiateur et des intercesseurs, est encore moins capable de prêcher la parole de Dieu en l'interprétant fidèlement.

—Supposons, dit M. Dumont dans un état d'irritation mal contenue, que vous les preniez pour des intercesseurs, ce n'en est pas moins un mal. Lorsque Jésus-Christ a dit : *Je suis le seul médiateur*, il a voulu nous faire comprendre que nous ne devons adresser nos prières qu'à lui, et non pas à d'autres. L'eût-il voulu, les Evangélistes en auraient parlé ; mais vous aurez beau chercher, vous n'y trouverez rien de ces intercessions ou de cette communion des saints que l'Eglise romaine enseigne. Ce n'est rien autre chose qu'une innovation introduite par les prêtres, pour mieux vendre leurs médailles et leurs chapelets.

—Je vois que tu as su profiter des leçons de tes bons maîtres dans le protestantisme, dit le vieillard avec dignité : comme eux, tu n'as que des moqueries et des insultes à lancer à la face du prêtre catholique. Je t'assure cependant que de telles insultes ne lui font pas grand mal. Voici ma réponse. Tu dis que l'Evangile ne fait pas mention d'intercession ou de cette "communion des saints ;" je vais tout de suite te prouver le contraire. Voyons, Gustave, ouvre ton catéchisme.

Gustave s'empressa d'obéir, et lut :

Priez les uns pour les autres. (Ephésiens, chap. 6, verset 18.)

Les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or remplies de parfums, qui sont les prières des saints. (Apocalypse, chap. 5, verset 8.)

Et la fumée des parfums, jointe aux prières des saints, s'élevant de la main de l'ange, monta devant Dieu. (Apocalypse, chap. 8, verset 4.)

“ Et ils criaient à haute voix ” . . .

—C'est assez, Gustave, dit le vieillard, ton père doit en avoir suffisamment pour le convaincre que les anges et les saints prient pour nous ; ils ne sauraient prier pour eux-mêmes, ils n'en ont pas besoin. Et que veut dire Notre-Seigneur par ces paroles : *Gardez-vous de mépriser un de ces petits, car je vous le déclare, leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux ?* Après cela qu'as-tu à répondre ? Non seulement les prophètes et les apôtres déclarent que la “ communion des saints ” existe, Jésus-Christ même le démontre formellement.

M. Dumont, confondu, gardait le silence ; son épouse, qui avait prêté une grande attention à cette discussion, était bien persuadée dès le commencement que M. Dumont gagnerait une victoire aisée sur un catholique ; mais bientôt l'inquiétude s'empara d'elle. A chaque question ou réponse du vieillard, elle voyait que son époux perdait du terrain.

Ne le voyant pas répondre, elle crut lui venir en aide en disant :

—Ces paroles sont frappantes, il est vrai ; mais, après tout, elles ne constituent pas des ordres pour nous de prier les saints, et vu que Jésus-Christ a dit : *Je suis la porte et la vie, et le seul médiateur, je continuerai de m'adresser à lui seul, et je lui donnerai toute ma confiance.*

—Le catholique aussi, madame, dit le vieillard, met toute sa confiance en Jésus-Christ, et le regarde comme le seul médiateur entre Dieu et les hommes.

—Alors, pourquoi s'adresser aux saints, puisque Jésus-Christ nous suffit ? dit M. Dumont avec emphase.

—Parce que le catholique a plus d'humilité que le protestant, répondit le vieillard, il se reconnaît comme un misérable pécheur. Sa propre faiblesse l'effraie, et il craint que Dieu ne le repousse ; voulant à tout prix s'approcher de lui, il cherche les moyens et trou-

ve dans l'Évangile que les saints, qui jouissent de sa présence, peuvent intercéder en sa faveur. Joyeux de cette découverte, il s'empresse de leur présenter sa requête. Ah ! si vous connaissiez le bonheur que le catholique éprouve dans cette " communion des saints," communion pleine de charité entre l'Église triomphante et l'Église militante, vous ne la rejetez pas comme vous le faites !

— Depuis quand existe cette communion des saints, ou plutôt cette croyance ? demanda madame Dumont.

— Cette croyance a toujours existé, et spécialement depuis Jésus-Christ et les apôtres. Ce sont les apôtres eux-mêmes qui ont rédigé le Symbole appelé le *Symbole des apôtres*, que nous récitons tous les jours, et dans lequel il est dit : *Je crois à la communion des saints*.

— Encore une invention de Rome, dit M. Dumont avec ironie ; nous, protestants, ne reconnaissons pas ce symbole, qu'on vous fait croire avoir été rédigé par les apôtres.

— Je m'attendais à une réponse semblable ; parce que vous rejetez ce Symbole, il faut que ce soit une invention de Rome. C'est votre unique argument. Chose curieuse, vous n'êtes jamais capables de prouver vos avancés. Et moi, je te prouverai que ce Symbole existe depuis les apôtres ; l'Église d'Angleterre, protestante pourtant, n'a-t-elle pas conservé ce Symbole dans sa liturgie ? et, ajouta-t-il en souriant, un ministre comme toi doit savoir que cette Église n'a gardé que ce qui existait au temps des apôtres et des cinq premiers siècles de l'Église fondée par Jésus-Christ. Tu ne nieras pas cela, j'espère ?

C'en était trop pour M. Dumont ; se voyant battu sur tous les points, il se lève tout à coup de table et dit d'un ton impatient :

— Vous allez m'excuser, mon père, je dois me rendre au service du soir.

Ce n'était qu'un prétexte, mais au moyen de ce stratagème, il sortit de la maison, la honte et la rage dans le cœur.

Madame Dumont, intéressée à savoir ce que voulait dire cette "communion des saints," demanda au vieillard :

— Veuillez donc, monsieur, m'expliquer cette croyance.

— Pour mieux vous répondre, madame, vous me permettrez une comparaison. Un gouverneur envoyé par un roi dans une de ses colonies, est un médiateur entre ce roi et la colonie, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

— Alors, comment s'y prend celui qui veut obtenir une faveur de ce gouverneur ? Va-t-il s'adresser immédiatement à lui, s'il veut bien réussir ? Non, il tâchera de se faire présenter à une personne d'un rang moins élevé, par conséquent, plus facile à approcher, et qu'il saura jouir d'un certain crédit auprès du gouverneur. Après lui avoir communiqué sa requête, il la priera d'user de son influence et de son crédit auprès du gouverneur pour lui faire agréer sa demande. Eh bien ! madame, le catholique agit ainsi ; avant de se présenter à Jésus-Christ, la sainteté infinie, nous prions les saints d'intercéder pour nous auprès de lui. Les saints, vous ne pouvez le nier, jouissent d'un plus grand crédit auprès de lui que nous et, en conséquence, obtiennent mieux que nous les faveurs que nous demandons.

— Je conçois que leur crédit est plus grand que le nôtre auprès de Dieu ; mais Jésus-Christ est tout-puissant et miséricordieux et, à mon point de vue, cette intercession des saints, ou plutôt les prières que nous pourrions leur adresser, me paraissent injurieuses à la toute-puissance de Jésus-Christ. Quand il intercède pour nous, qu'avons-nous besoin d'autres médiateurs ?

— Alors, madame, pourquoi priez-vous vous-même ? L'acte seul de votre prière ne semble-t-il pas supposer l'insuffisance de celle de Jésus-Christ ? Une question, s'il vous plaît : n'avez-vous jamais demandé à quelques personnes de prier pour vous ?

—Oui, monsieur, surtout à ceux que je croyais être de bons chrétiens.

—Vous croyez donc que vos prières et celles de ces bons chrétiens sont plus agréables à Dieu que celles des saints consommés dans la gloire, que les prières de celle que Dieu a choisie pour sa mère, la Vierge Marie, et que le Saint-Esprit a déclarée bénie entre toutes les femmes ? Vous êtes donc persuadée que leurs prières ne sont rien en comparaison des vôtres ?

—Oh ! dit madame Dumont, c'est à mes frères que je m'adresse ; ils sont encore sur cette terre et comme moi, ils peuvent s'adresser à ce divin Maître, soit pour eux-mêmes ou pour d'autres qui se recommandent à leurs prières ; de plus, il n'y a pas de superstition à craindre.

—Alors, l'utilité ou le danger de l'intercession repose donc sur ce corps périssable, de sorte que les âmes peuvent communiquer et sympathiser entre elles tant qu'elles sont enveloppées dans la matière ; mais aussitôt qu'elles sont sorties de leur prison, qui est ce corps périssable, et rendues parfaites en jouissant du bonheur infini dans le ciel, toute sympathie, toute communication est suspendue et rejetée comme dangereuse, superstitieuse et insultante à la médiation de Jésus-Christ. Voyons, est-ce logique, dites-le-moi ? Ne vous semble-t-il pas, au contraire, que, s'il en était ainsi, les saints ne jouiraient que d'un bonheur borné et non infini, et que Dieu leur aurait enlevé les plus belles facultés de leur âme, celles de pouvoir aimer et assister leurs frères moins heureux qu'eux.

—Mais il se présente encore une objection : vous priez saint François Xavier, saint Augustin, saint Benoît, et une foule d'autres. Qui vous a dit qu'ils sont des saints ?

—L'Église, madame.

—L'Église ne peut-elle pas se tromper, monsieur ?

—L'Église catholique ne se trompe pas ; Jésus-Christ a promis d'être toujours avec elle, et nous a

donné l'assurance que le Saint-Esprit la présiderait et l'éclairerait dans toutes ses décisions ; ainsi nous ne devons pas craindre lorsqu'elle déclare que telle personne jouit du bonheur céleste. Vous seriez peut-être plus satisfaite de connaître comment l'Eglise procède à la canonisation d'un saint. Gustave, ajouta-t-il, ton catéchisme doit en dire un mot.

—Oui, mon grand-père, dit Gustave, je lisais ce passage l'autre jour. Si vous le désirez, maman, j'en ferai la lecture devant vous.

—Oui, certainement, mon enfant.

Gustave, au comble de la joie de voir sa mère prendre autant d'intérêt à cette discussion, s'empresse de trouver la page désirée et se met à lire :

“ L'Eglise, avant de procéder à la canonisation de ces pieux fidèles qui se sont signalés par leurs grandes vertus pendant leur vie, doit d'abord recevoir une requête signée par des milliers de personnes dignes de foi. Remarquez bien, ce ne sont pas les pasteurs de l'Eglise qui prennent l'initiative, mais ceux qui ont été témoins des grandes vertus et de la sainteté de la vie de ceux dont on propose la canonisation. Cette requête doit faire valoir les titres qu'ils peuvent avoir à cette grande dignité ; les vertus, les actes les plus minutieux, les bienfaits dont ils ont doté l'humanité, les miracles opérés par leur intercession, miracles attestés par de nombreux témoins. Cela n'est pas encore suffisant aux yeux de l'Eglise. De nouveaux miracles doivent être opérés, des enquêtes nouvelles sont faites, et ce n'est qu'après maintes délibérations, beaucoup de prières et de jeûnes, et après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, que la sacrée congrégation des rites se prononce, et que l'Eglise ajoute un nouveau nom à son catalogue des saints. ”

—Vous voyez bien, madame, dit le vieillard, que nous pouvons ajouter foi à la sainteté de telles personnes, lorsque l'Eglise a parlé. Qu'en pensez-vous ?

—Si c'est ainsi qu'elle procède, il lui est très difficile de se tromper.

—Elle procède toujours ainsi. Comme dernier mot, madame, je vois qu'il se fait tard, je vous dirai que le catholique aime, lui aussi, à orner sa demeure de statues et de gravures de ce monde, mais, avant tout, il veut y voir figurer des héros de Dieu. Dans nos églises, nous aimons à voir en grand nombre des tableaux représentant Notre-Seigneur, la Vierge Marie et les saints, c'est-à-dire des personnes qui se sont distinguées, non seulement par leur science et leur habileté, mais encore par leurs grandes vertus et la sainteté de leur vie ; leurs figures sont là, comme autant de flambeaux pour nous éclairer dans le sentier périlleux de notre vie mortelle, comme autant de monuments élevés à la gloire de Dieu, et enfin, comme autant de modèles à imiter.

Quelques minutes plus tard, le bon vieillard souhaita le bonsoir, et après avoir embrassé la petite Alice, il se rendit à sa chambre pour prendre son repos.

Madame Dumont, pensive, embrassa Gustave avec plus de tendresse qu'à l'ordinaire, et se retira avant le retour de son époux qui, ne voulant pas s'exposer, revint fort tard dans la soirée.

CHAPITRE VI

L'EXTREME-ONCTION ET LE PURGATOIRE

Le lendemain, au dîner, on vint annoncer à M. Dumont qu'un jeune homme voulait lui parler.

—Faites-le entrer, dit M. Dumont.

Il avait à peine fini de parler que ce jeune homme entra précipitamment et lui dit d'une voix triste :

—Venez vite, monsieur, papa vous demande à l'instant même, il est mourant.

—Qu'a-t-il donc ?

—Les fièvres typhoïdes, monsieur ; mais, je vous en prie, hâtez-vous, il n'y a pas de temps à perdre, mon pauvre père est à l'agonie.

M. Dumont avait pâli en entendant parler de fièvre typhoïde, et ne voulant pas exposer sa vie, il se hâta de répondre :

—Dites à votre père que je ne peux rien faire pour lui ; qu'il lise la Bible et mette sa confiance en Dieu.

—Qu'il lise la Bible!!! répéta le jeune homme ; mais, monsieur, l'Eglise catholique n'abandonne pas ainsi le chrétien au lit de la mort.

—Vous avez raison, jeune homme, dit le vieillard, et je vous conseillerais d'aller chercher un prêtre au plus vite.

—Oui, monsieur, mon père serait au désespoir s'il se voyait mourir sans les secours de la religion. Et le jeune homme sortit pour courir chez un des prêtres de la ville.

—Beau ministre de Jésus-Christ que celui qui

craint d'aller secourir un mourant parce qu'il est atteint d'une maladie contagieuse, reprit le vieillard, et belle religion que celle qui abandonne le fidèle à l'époque la plus solennelle et la plus périlleuse de la vie : celle où il doit paraître devant Dieu pour être jugé.

—A quoi lui eût servi ma visite ? dit M. Dumont en rougissant, qu'aurais-je pu faire pour lui être utile ?

—Comment ! toi, un ministre, me demander cela ? dit le vieillard avec chaleur. Ne sais-tu pas ce qu'il faut que tu fasses ? Si tu ne le sais pas, ou feins de ne pas le savoir, je vais te l'enseigner, écoute bien : ce que le bon guide fait lorsque le voyageur est arrivé à l'endroit le plus pénible et le plus périlleux de sa route ; ce que fait le pilote lorsque le vaisseau qu'il dirige doit s'engager parmi les écueils ; ce que fait une bonne mère qui aime tendrement son fils, lorsqu'elle le voit partir seul pour un long voyage. Voilà ce que le ministre de Jésus-Christ doit faire pour le mourant.

—Et lui donner l'extrême-onction, je suppose ? dit M. Dumont avec ironie.

—Oui, certainement, c'est le remède le plus fortifiant, et celui qui prépare le mieux le malade pour le grand voyage de l'éternité.

—Hé ! hé ! hé ! quelle superstition, s'écria en riant M. Dumont ; encore une invention de Rome, une abominable idolâtrie.

—A ton argument ridicule, n'ajoute donc pas la dérision. De plus, cesse ton unique objection ; il ne faut pas jouer ainsi avec les choses saintes. Ne méprise pas un sacrement que les Apôtres eux-mêmes ont administré, et qui a continué de l'être par leurs successeurs.

—Vous allez trop loin ; vous ne prouverez jamais votre assertion ni par la Bible, ni par les pratiques chrétiennes des cinq premiers siècles.

—Il me fait peine de te voir aussi ignorant dans la,

science de la Bible que tu prétends lire tous les jours ; il me semble que si je la lisais autant que toi, je la saurais par cœur ; mais, pour te répondre, que veut dire saint Jacques dans le 5e chapitre de son épître, versets 14 et 15 ? Ecoute bien ce qu'il dit :

Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres du Seigneur, et qu'ils prient pour lui, qu'ils l'oignent "huile sainte au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis.

—Eh bien ! est-ce assez clair ? reprit le vieillard. N'est-ce pas ce que le prêtre catholique fait aujourd'hui ? Veux-tu encore des textes de l'Évangile ou veux-tu de l'histoire pour te prouver que ce sacrement était administré dans les premiers siècles ? Voyons, Gustave, ouvre ton catéchisme, et regarde aux textes qui traitent ce sujet.

Gustave lut :

Le sacrement qu'on administre aux mourants pour les fortifier dans le passage de cette vie à un monde meilleur, tire son nom de l'huile qui en est la matière. Les catholiques l'appellent Extrême-Onction et le croient d'institution divine.

—Ce passage, dit Gustave, me réfère à Milner et à Mosheim, pour prouver que ce sacrement était administré au temps des Apôtres. Voici ce qu'ils disent :

Le précepte apostolique d'oindre les malades avec de l'huile, et de prier pour eux, était constamment observé.

—Un précepte apostolique est-il une invention de Rome ? demanda le vieillard en souriant. J'espère que tu ne nieras pas à présent que l'extrême-onction est un sacrement qui existait au temps des Apôtres ; tu viens de voir que deux protestants savants et distingués l'affirment.

—Bah ! je n'ai aucune confiance dans l'histoire. J'y ai trouvé une telle contradiction parmi les auteurs, qu'il m'a été impossible de découvrir le vrai du faux.

—Tu dois n'avoir lu que des auteurs protestants ; ils ne doivent pas s'accorder plus sur l'histoire que sur tout autre point. Mosheim, cependant, est regardé par tous, protestants comme catholiques, comme un historien très exact.

—Je l'avoue, mais à quoi donc peut servir la puissante intercession et médiation de Jésus-Christ, s'il faut de l'huile et des cérémonies pour que le chrétien puisse aller au ciel ?

—Comment un homme qui a été catholique aussi longtemps que toi, ose-t-il me faire une pareille question ? Le catholique ne croit pas que ce sacrement est absolument nécessaire pour aller au ciel, car plusieurs ne peuvent pas le recevoir, soit que la mort soit subite, ou que le mourant soit trop éloigné du ministre de Dieu ; mais il est très utile, et même nécessaire en certains cas. Ne sais-tu pas que les prières que le prêtre récite en administrant ce sacrement sont autant d'appels chaleureux à la toute-puissante médiation de Jésus-Christ, notre divin Maître, en faveur de ce malade qui doit paraître devant lui ? N'as-tu jamais lu les belles et touchantes prières que le prêtre récite en ce moment solennel, prières qui remplissent tellement de bonheur et de joie le cœur du mourant, qu'il a hâte de jouir de la vue de Dieu et de ses saints ? Ensuite, si ce sacrement n'avait pas été nécessaire ou utile, les Apôtres ne l'auraient pas administré, et ils n'auraient pas donné ordre à leurs successeurs de continuer cette pratique.

—Supposons un instant que ce sacrement n'est pas un mal, dit M. Dumont, mais quelle en est l'utilité ? Le juste qui meurt en état de grâce, n'en a pas besoin pour aller au ciel, et il ne peut servir au pécheur qui meurt sans le repentir de ses fautes ; ce sacrement ne diminuera en aucune façon la condamnation qu'il aura méritée.

—Ce sacrement ne peut que faire du bien au juste,

car il ne saurait être trop préparé pour le long voyage de l'éternité, et il est certain qu'il ne peut faire aucun mal au pécheur endurci. Je peux t'assurer que plus d'un grand pécheur s'est converti pendant qu'on lui administrait ce sacrement. Mais que ne fait-il pas pour celui qui n'aurait commis que des fautes légères, ou qui aurait à expier ses fautes passées en purgatoire ?

—Ah ! le Purgatoire, interrompit vivement M. Dumont, il n'y en a pas ! L'Évangile le démontre clairement, car il est dit : *Que l'arbre tombe au nord ou au sud, là où il tombe, il y reste.* Vous trouverez ce texte dans l'Écclésiaste. Ainsi, il n'y a que deux états après la mort, le ciel pour le juste et l'enfer pour le pécheur.

—Admettons, dit le vieillard, que l'Évangile parle ici de l'âme après la mort, qu'est-ce que cela prouve contre l'existence du purgatoire ? Nous croyons, nous aussi, que l'âme, après la mort, sera sauvée ou damnée, selon le bien qu'elle aura fait, ou le mal qu'elle aura commis ; il ne faut pas, cependant, conclure de là que l'âme du juste ne sera pas obligée d'expier quelques fautes légères, ou plutôt d'être purgée avant d'entrer dans l'état de la gloire ; car autrement, à quoi serviraient les prières pour les morts ?

—Nous ne prions pas pour les morts ; nous rejetons cette pratique, que nous regardons comme une superstition grave.

—Vous condamnez alors l'Écriture sainte, qui recommande la prière pour les morts, et les Apôtres, qui ont non seulement suivi cette pratique, mais l'ont même ordonnée. Vous blâmez aussi les premiers chrétiens, sans parler de ceux qui, dans la suite, ont suivi leur exemple.

—Comment cela ? Loin de les condamner, je fais ce qu'ils ont fait eux-mêmes, rien de plus.

—Je vais tout de suite te prouver le contraire.

Gustave, lis donc ce que Judas Machabée fit pour le soulagement des soldats qu'il avait perdus ; je crois que tu trouveras ce passage au livre deuxième, chapitre 12, versets 43 à 46 :

Gustave lut ce qui suit :

Judas, le vaillant chef, ayant fait une collecte, envoya à Jérusalem 12.000 drachmes d'argent pour qu'on offrît un sacrifice pour les morts. Ses pensées sur la résurrection étant justes et saintes ; car s'il n'eût pas espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient un jour, il aurait été vain et inutile de prier pour eux. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

—Arrêtez ! dit M. Dumont, nous rejetons le livre des Machabées.

—Qui le rejette ?

—Les glorieux réformateurs, et en cela, ils suivent l'exemple des premiers chrétiens, qui n'ont pas voulu l'admettre comme livre sacré.

—Ceci n'est pas exact ; tous les premiers Pères de l'Eglise reconnaissent les livres des Machabées comme divins et inspirés. Témoin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, saint Jérôme, saint Augustin, etc., et l'Eglise, par le troisième concile de Carthage et le saint concile de Trente, les a reconnus comme tels.

De plus, saint Clément dit aussi que saint Pierre leur a enseigné : *Que tout en faisant d'autres œuvres de miséricorde, d'enterrer les morts suivant les rites funéraires, de prier et de faire l'aumône pour eux.*

Ainsi, tu vois que nous devons prier pour les morts, puisque saint Pierre, le premier des Apôtres, l'ordonne. Tu admettras, sans doute, que les Pères que je viens de nommer, et l'Eglise, par la voix des conciles, ont autant, sinon plus d'autorité que ces prétendus réformateurs qui se sont permis de retrancher et d'effacer tout ce qui, dans l'Evangile, n'était pas de leur goût. Chose curieuse, c'est qu'en acceptant les

doctrines de ces Pères de l'Eglise, ils se contredisent en rejetant une partie de ces mêmes doctrines. Chacun prend ce qui lui convient et rejette le reste.

Je n'admets et n'accepte rien qui ne se trouve dans la Bible, peu m'importe ce que disent les Pères de l'Eglise ou autres ; le vrai chrétien a la Bible pour l'étudier et juger par lui-même, sans s'occuper de l'opinion d'un autre. Si je dis qu'il n'y a pas de purgatoire, c'est parce que l'Evangile n'en parle pas.

—Je me vois forcé de te dire encore une fois que tu te trompes, car il en est fait mention en plusieurs endroits. Voyons, Gustave, c'est encore toi qui dois prouver ce que je viens de dire. Fais-nous connaître d'abord quelle est la foi des catholiques sur ce point ; tu iras ensuite aux références.

Gustave, toujours empressé, et joyeux de pouvoir démontrer que l'Eglise catholique est la seule véritable, lut :

“ Les catholiques tiennent qu'il y a un purgatoire, c'est-à-dire un lieu où les âmes qui ont quitté cette vie après avoir obtenu la rémission de la peine éternelle due à leurs péchés, et qui doivent pourtant subir une peine temporelle, ainsi que celles qui ont à expier quelques péchés de ceux que nous appelons véniels, en sont purifiées avant d'être admises dans le ciel, où rien de souillé ne peut entrer. Ils croient aussi que les âmes retenues dans le purgatoire sont soulagées par les prières et les suffrages de leurs frères qui combattent encore sur la terre. Mais où est ce lieu ? Quelle est la nature des peines qu'on y souffre ? Combien de temps les âmes y sont-elles retenues ?

“ De quelle manière les suffrages des fidèles leur sont-ils appliqués ? Est-ce par la voie de satisfaction ou d'intercession ? Ce sont là des questions inutiles à la foi. ”

—J'ai déjà lu cet article dans un livre intitulé *la Foi des catholiques*, dit M. Dumont d'un ton de mépris ; mais qu'est-ce que cela prouve ?

— Je sais que d'après toi, la doctrine catholique ne prouve rien, répondit le vieillard ; mais voyons, encore une fois, mon Gustave, montre à ton père que les apôtres étaient aussi catholiques que nous sur ce point.

— Voici, continua Gustave, ce que dit saint Pierre au chapitre 3e de sa 1re épître, versets 18, 19, et 20 :

Jésus-Christ a souffert la mort une fois pour nos péchés ; le juste pour les injustes, afin qu'il nous offrît à Dieu, étant mort en sa chair ; mais étant ressuscité par l'Esprit-Saint, en lequel il alla prêcher aux esprits qui étaient retenus en prison, lesquels, autrefois incrédules, avaient au temps de Noé espéré en la patience de Dieu, pendant qu'il bâtissait l'arche en laquelle peu de personnes, savoir, huit seulement, furent sauvées par l'eau.

— Ah ! dit le vieillard, une prison ! il me semblait qu'il n'y avait que le ciel et l'enfer ; et pourtant saint Pierre dit qu'il y a une prison. Gustave, continue ta lecture, tu trouveras bien un purgatoire aussi.

— Saint Paul, reprit Gustave, dit au 3e chapitre de sa 1re épître aux Corinthiens, versets 13, 14 et 15 :

L'ouvrage de chacun sera manifesté, car le jour du Seigneur le fera connaître ; et il sera récélé par le feu, le feu éprouvera l'ouvrage de chacun. Celui qui aura bâti sur un fondement qui subsiste en recevra la récompense. Si l'ouvrage de quelqu'un est consumé par le feu, il en portera la peine ; il ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme par le feu.

— Tu vois, dit le vieillard, que saint Pierre et saint Paul étaient aussi catholiques que nous. Saint Pierre nous dit qu'il y a une prison, où les âmes expieront leurs fautes, malgré leur foi et leur espérance en Dieu ; il affirme donc qu'il y a un lieu intermédiaire où Jésus-Christ alla prêcher, et saint Paul nous démontre très bien que l'âme souffrira par le feu ; néanmoins, après avoir souffert, elle sera sauvée. Mais pour te convaincre encore plus, nous allons voir si les

premiers chrétiens, qui ont vu et entendu ces Apôtres, croyaient en ce lieu de purification ; et se tournant du côté de Gustave, il ajouta en souriant : Sois brave, mon fils, emploie toutes les armes à ta disposition ; lis-nous donc ce que disent les Pères de l'Eglise.

Au deuxième siècle, continua Gustave, Tertullien, le fameux champion de l'Eglise, disait :

Il n'y a pas de doute que l'âme qui n'a pas assez expié ses fautes sur la terre, doit être purgée et nettoyée dans quelque lieu, avant d'entrer en paradis. Aussi, nous faisons des prières et des oblations annuelles pour les morts.

Au troisième siècle, saint Cyprien dit :

C'est autre chose de demander grâce ou d'arriver à la gloire, autre chose d'être jeté dans une prison dont on ne sortira qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole, ou de recevoir tout d'un coup la récompense de sa foi ou de ses vertus ; autre chose d'être en punition de ses péchés, purifié par le feu de longues souffrances, ou d'avoir auparavant expié ses péchés ; autre chose enfin, au jour du jugement, d'attendre la sentence de grâce, ou de recevoir sans délai la couronne.

Au quatrième siècle, saint Augustin s'écriait :

O Dieu ! purifiez-moi pendant cette vie, rendez-moi tel que je n'aie pas besoin de ce feu purifiant préparé pour ceux qui doivent être sauvés comme par le feu.

Au même siècle, saint Ambroise dit :

Vu que saint Paul a écrit : néanmoins il sera sauvé comme par le feu, il démontre clairement que l'âme sera purgée de ses fautes par le feu, afin que par ce feu elle soit sauvée ; mais ce feu ne sera pas éternel comme celui que les infidèles auront à subir.

Et saint Jérôme a écrit :

Voici ce que veut dire saint Paul : Tu ne sortiras de cette prison que lorsque tu auras payé tout, même les fautes les plus légères.

De plus, saint Cyrille de Jérusalem, Origène, saint Grégoire de Nice, saint Jean Chrysostome, saint

Basile, et d'autres Pères, s'accordent tous sur ce point. Voici enfin ce que dit le quatrième concile de . . .

—C'est assez, Gustave, interrompit le vieillard, ton père ne croit pas aux conciles.

M. Dumont, vexé de se voir battu sur tous les points, ne savait que répondre. Il avait beau essayer de réunir ses idées, ou de rappeler à sa mémoire des textes de l'Évangile qui pussent le tirer d'embarras, il ne pouvait réussir ; plus il essayait, plus sa confusion était grande. Prenant enfin la résolution d'en sortir le mieux possible, il répondit :

—Les Apôtres et les Pères de l'Église, en écrivant ou parlant ainsi, ne parlaient qu'au figuré. Ils ont voulu nous enseigner, par ce feu et cette prison, le péché qui nous enchaîne et nous retient dans ses fers pour ainsi dire, voilà pour la prison ; et le feu n'est autre chose que le remords qui nous brûle et nous consume par les chagrins que nous éprouvons. Non ! il n'y a pas de satisfaction après cette vie ; Jésus-Christ, par sa mort, a satisfait pour tous les péchés des hommes. Il serait ridicule de croire que le chrétien doit souffrir les tourments horribles du feu pour les moindres fautes. Ce serait mépriser la bonté et la miséricorde de notre divin Maître, qui a expié tous nos péchés par ses souffrances et sa mort.

—Raisonnement très commode ! dit le vieillard en souriant, bon moyen pour se tirer d'embarras ! Soyons d'accord, j'accepte ta théorie pour un moment ; mais entendons-nous bien et ne confondons pas. Je dis que si ce lieu où les âmes sont purifiées par le feu, n'existe qu'au figuré, comme tu le prétends, il en est ainsi du ciel et de l'enfer ; car après tout, les textes et les paroles qui parlent de ces divers lieux sont les mêmes. La seule différence que j'y vois, c'est que l'un est appelé le séjour de la gloire, et l'autre, le lieu où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Par le séjour de la gloire, je vois le bonheur et le contentement qu'éprouve le juste sur la terre, par les pleurs et les

grincements de dents, le désespoir et les tourments qui ne cessent de tourmenter le pécheur toute sa vie.

—Ne méprisez pas ainsi le sens des Ecritures saintes, dit vivement M. Dumont, il ne faut point les tourner en ridicule.

—Comment ! qui de nous deux les a plus méprisées dans cette discussion ? Je n'ai accepté ta théorie que pour un moment, et toi, tu fais toujours parler les textes à ton gré ; tu leur donnes une interprétation bonne ou fausse suivant ton caprice ; s'il est raisonnable pour toi de les prendre au figuré, pourquoi n'est-il pas raisonnable pour moi d'en faire autant ? La même théorie ne doit pas être bonne pour toi et mauvaise pour moi ; si tu peux me prouver le contraire, nous serons d'accord.

—Vous, papistes, ne connaissez pas et comprenez encore moins la Bible. Habitué dès votre enfance à croire comme article de foi tout ce que les prêtres disent, vous ne pouvez saisir le véritable sens de l'Evangile ; c'est-à-dire, vous ne pouvez discerner entre la figure et la réalité.

—Je suppose que c'est parce que vous connaissez, distinguez, comprenez et discernez si bien, que vous, protestants, êtes si parfaitement d'accord entre vous ?

—Je vois qu'il est inutile de raisonner avec un papiste. Eglise infâme, qui fait croire à de telles superstitions ! Ah ! il est aisé de voir son but ; elle envoie tous ses défunts dans ce purgatoire inventé pour les faire rôtir, afin d'exciter la compassion des parents et des amis, et ainsi de faire payer des messes et des prières pour le rachat ou le repos de leurs âmes ! Infamie !

—Tu ne devrais pas insulter et calomnier les catholiques, parce qu'ils osent croire autrement que toi, dit madame Dumont ; il me semble au moins que tu devrais respecter cette *liberté de jugement* dont tu es si jaloux toi-même.

—Tous les moyens sont bons pour un homme qui se sent battu, madame, dit le vieillard avec calme ;

les pierres ou la boue pour lui sont bonnes dès qu'il peut s'en servir pour se venger de son adversaire.

—J'ose espérer, mon père, se hâta de dire M. Dumont, humilié, que mes paroles ne vous ont point offensé. C'était loin de ma pensée. J'attaque et repousse seulement cette fausse doctrine.

—Il y a un proverbe qui dit, reprit le vieillard avec douceur : il n'y a pas de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Prends garde que ce proverbe ne s'applique à toi ! Tu connais les paroles que Jésus-Christ a prononcées, lorsqu'il pleurait sur Jérusalem ; elle aussi avait refusé de voir ; tu connais les malheurs qu'elle a subis, elle et ses habitants. Comme toi, cette ville a reçu son divin Maître dans son sein ; et comme toi elle l'a repoussé. Comme toi, elle l'a acclamé et porté en triomphe, et comme toi, elle lui a craché à la figure, elle l'a insulté et calomnié. Enfin elle l'a mis à mort, comme tu voudrais le faire aujourd'hui en faisant tout ce que tu peux pour détruire son Eglise. Arrête, cher enfant, ne va pas plus loin, il est temps que tu rebrousses chemin : des précipices sans nombre t'attendent pour t'engloutir à jamais. Dieu, quoique d'une bonté et d'une miséricorde infinies, se lasse de tolérer ; il frappe en un instant ; alors il est trop tard, tout est fini pour l'éternité.

—Ces avis sont peut-être les derniers que je pourrai te donner ; dans une heure tout au plus, je dois partir pour retourner à Montréal et Dieu seul sait si je pourrai revenir. Prends bien garde à cet enfant, que nous avons élevé, et à cette charmante petite fille que Dieu t'a donnée ; n'essaie point de les pervertir par les fausses doctrines que tu as embrassées, car un jour tu en rendras compte à Dieu.

Madame Dumont était émue, Gustave et Alice pleuraient en entendant la pieuse exhortation de ce noble vieillard.

Seul, M. Dumont était impassible ; il paraissait même ne rien entendre.

Une heure après, madame Dumont, Gustave et Alice accompagnaient le vénérable vieillard à la station du chemin de fer, où, après avoir fait bien des recommandations à Gustave et ses adieux à tous, il prit place dans le train qui devait le ramener à Montréal.

ès qu'il
ire.

M. Du-
t point
e et re-

ieillard
e celui
roverbe
Jésus-
asalem ;
s mal-
Comme
on sein ;
elle l'a
elle lui
e. Enfin
aujourd-
nir son
loin, il
écipices
jamais.
de infi-
t ; alors

que je
plus, je
eu seul
e à cet
armante
t de les
embras-
u.

t Alice
de ce

raissait

CHAPITRE VII

L'IMMACULÉE CONCEPTION. DÉPART DE BURLINGTON

On était au mois de mai. Avec le retour de la belle saison, la nature semblait se réveiller d'un long sommeil. Le firmament, se dépouillant de son sombre aspect, revêtait son plus brillant azur ; le soleil, moins pâle, vivifiait de ses rayons doré, la nature engourdie ; la terre, déchirant par lambeaux son linceul de neige, se couvrait de ses vêtements les plus beaux ; les arbres se décoraient de feuilles et de fleurs aux couleurs les plus variées ; les oiseaux, joyeux de la fin de leur captivité, faisaient entendre leurs chants les plus mélodieux ; l'homme même saluait ce retour, par une humeur plus gaie et une activité plus grande ; enfin les petits enfants faisaient éclater leur joie dans les jardins et les promenades, où ils se livraient à leurs jeux innocents. Toutes les créatures semblaient s'unir pour chanter les louanges du Créateur et le remercier de ses dons.

M. Dumont et sa famille étaient au salon ; Gustave, assis auprès de sa sœur, lui apprenait à lire en français. Madame Dumont, tenant à la main le catéchisme de Gustave, paraissait réfléchir sur ce qu'elle venait de lire. M. Dumont parcourait un journal ; tout à coup un paragraphe attire son attention, il le lit et le relit ; enfin, se tournant du côté de son épouse, il lui dit :

—L'Eglise romaine vient d'inventer une nouvelle doctrine, le 24 décembre 1854 ; le Pape a déclaré que Marie, mère du Sauveur, était immaculée dans sa conception.

—Je ne puis voir sur quoi cette Eglise peut se baser pour proclamer une telle doctrine, dit madame Dumont ; cependant comme les catholiques regardent Marie comme la Mère de Dieu, c'est peut-être ce qui explique cette nouvelle doctrine.

—Pardon, maman, dit Gustave, cette doctrine n'est pas nouvelle ; il est vrai que l'Eglise, par la voix du Pape, ne s'est prononcée que dernièrement pour la déclarer dogme de foi ; mais les catholiques ont toujours cru que la Mère de Dieu a été conçue sans péché.

—Ne donne donc pas ce titre de Mère de Dieu à une femme, dit M. Dumont avec force : Dieu n'a pas de mère, étant éternel ; par ce titre turands Marie son égale ; c'est une infamie.

—Je m'étonne, cher père, dit Gustave d'un ton respectueux, que vous qui aimez tant Jésus-Christ, parliez avec si peu de respect de sa mère.

—Je lui porte le même respect qu'à toute autre personne d'un rang élevé, comme Jean-Baptiste ou les Apôtres, dit M. Dumont. Marie n'est pas, ne peut pas être la mère de Dieu, et c'est un blasphème que de lui donner ce titre glorieux.

—Veuillez donc me passer mon catéchisme, maman, dit Gustave. Après avoir trouvé la page désirée, il ajoute :

—Mais, mon père, serait-il possible que vous renouveliez l'ancienne hérésie de Nestorius, qui soutenait qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ, savoir, la personne divine et la personne humaine ?

—Nous ne prêtons aucune attention à vos distinctions métaphysiques de personnes ; nous reconnaissons Jésus-Christ comme Dieu et comme homme.

—Permettez-moi de vous dire que votre réponse est très vague. Nous, catholiques, reconnaissons deux natures en Jésus-Christ, mais une seule personne. Or, cette personne est Dieu, et ce Dieu est né d'une vierge ; donc cette vierge Marie est Mère de Dieu.

—Ce sont ces distinctions qui vous confondent, dit M. Dumont avec emphase, et vous aveuglent à un tel point, que vous ne voyez point l'injure que vous faites à Jésus-Christ en rendant à Marie un hommage qui n'est dû qu'à lui.

—Vous prétendez donc que nous adorons la sainte Vierge ?

—Non, je ne prétends pas cela.

—Alors, nous ne rendons pas à Marie ce qui n'est dû qu'à Dieu. Nous avons pour principe que celui qui honore la mère honore le fils davantage. Si le catholique vénère Marie et lui rend hommage, c'est parce qu'elle est la mère d'un Dieu, la mère de Jésus-Christ, qui a lui-même aimé et honoré sa mère plus que nous pouvons le faire nous-mêmes. Comme lui, nous aimons à l'appeler notre mère, à l'invoquer, sachant d'avance que son Fils ne saurait rien lui refuser.

—Mais, dit madame Dumont, ceci ne démontre pas que Marie a été conçue sans péché.

—Maman, que veut donc dire ces paroles que l'ange a prononcées, lorsqu'il vient annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation : *Je vous salue, pleine de grâce.*

—Qu'est-ce que cela prouve ?

—Cela prouve que Marie n'aurait pas joui de la plénitude des grâces, si elle eût été entachée du péché originel.

—Je ne comprends pas bien, reprit madame Dumont, explique-toi mieux.

—Etre pleine de grâce, maman, veut dire jouir de la plénitude de la grâce. Or, si Marie eût été entachée du péché de nos premiers parents, lors même qu'elle aurait joui de toutes les grâces, l'ange envoyé de Dieu n'aurait pu lui dire : *Je vous salue, pleine de grâce.* Mais afin de mieux m'expliquer, je vais vous lire les remarques suivantes que je trouve dans mon catéchisme ; les voici :

N
par
plus
J'en
de
aya
deu
la v
que
ses

N
Die
Die
qu'à
cun
cont
croi
carn
cile
deu
entr
Il
une
M
vers
la p
—
M

Mon
L
nue
vos t
ment
rega

Nous, catholiques, croyons que Marie est immaculée, parce que Dieu en a fait une créature toute spéciale et plus élevée que les autres. Quand il a dit au serpent : J'enverrai une femme qui l'écrasera la tête, cette seconde Eve fut créée, à l'instant même, la première. Eve ayant été la cause de la chute de l'homme, cette seconde devrait le relever. Marie est donc venue au monde par la volonté et la parole de Dieu. Si elle n'est apparue que plus tard, nous n'avons rien à y voir. Dieu avait ses desseins.

Non, Marie, comme fille de Dieu le Père, mère de Dieu le Fils, et épouse du Saint-Esprit, dignités que Dieu seul peut conférer, dignités qui n'appartiennent qu'à elle, Marie n'a pu être coupable ou souillée d'aucune tâche du péché. Cette pensée est certainement contraire à la raison et à la foi. Nos frères séparés croient pourtant à l'œuvre du Saint-Esprit dans l'incarnation de Jésus ; pourquoi leur serait-il plus difficile de croire que Marie est l'œuvre de Dieu ? Les deux œuvres sont les mêmes ; il y a parfaite liaison entre elles et on ne peut, avec raison, les séparer.

Il avait à peine fini de lire, qu'Alice vint apporter une lettre à son père.

M. Dumont, heureux de pouvoir détourner la conversation, s'empresse de l'ouvrir. Après l'avoir lue, il la présente à son épouse en disant :

—Lis donc cette lettre, Louise.

Madame Dumont la prit et lut à haute voix :

St-Louis, Missouri. . . 1856.

RÉVÉREND M. DUMONT, BURLINGTON, SALUT.

Monsieur,

La charge de pasteur de notre église étant devenue vacante, et connaissant votre grande capacité, vos talents comme orateur, votre profond attachement au bien de vos ouailles, nous avons jeté nos regards sur vous pour vous offrir cette charge. Espé-

rant que vous voudrez bien accéder à notre demande, nous avons l'honneur de nous souscrire

Vos frères en Jésus-Christ,

X et A, *Syndics.*

P. S. Nous sommes chargés de vous informer que vos honoraires seront de trois mille piastres par année.

—Eh bien ! Louise, qu'en penses-tu ? dit M. Dumont, c'est un beau traitement qui m'est offert, il est de moitié plus élevé que celui que j'ai ici.

—Agis à ta volonté, dit madame Dumont.

—Alors, je vais leur répondre immédiatement que j'accepte, et que je partirai d'ici le plus tôt possible.

Madame Dumont, voyant que son époux se préparait à écrire sa réponse, se leva et sortit pour donner libre cours aux pensées qui l'agitaient. Dans les discussions qui avaient eu lieu entre son époux, le vieillard et Gustave, elle s'était aperçue que les catholiques, qu'on lui avait représentés comme des idolâtres et des ignorants, connaissaient autant, sinon mieux, la Bible que les protestants. Pour elle, il lui était impossible de voir que le catholique avait la justice pour lui, et qu'il acceptait la parole de Dieu telle qu'écrite, sans en rien retrancher ou y rien ajouter ; cependant sa haine et son dégoût pour le catholicisme commençaient à disparaître, et cette âme plongée, depuis de longues années, dans la tiédeur et l'indifférence, commençait à s'ouvrir pour recevoir les premières lueurs de la foi. Espérons que Dieu, dans sa bonté, complétera son œuvre et qu'il se servira de notre héros pour la ramener à lui.

Quelques semaines plus tard, M. Dumont et sa famille partaient de Burlington pour se rendre à St-Louis, non que l'Évangile qu'il devait y prêcher fût plus pur, ou que les fidèles de St-Louis fussent plus en danger de perdition, mais pour jouir d'un revenu plus élevé. Comme il avait été prié de donner des conférences sur son chemin, ce voyage dura plus d'un mois.

D
une
les r
“
les p
par l
Eglis
fices
conv
patri
secte
A
spac
re ar
parti
licism
lique
Gu
était
prem
No
figur
blait
diteu
se pe
M
mens
étaie

CHAPITRE VIII

SCÈNE TRAGIQUE. HÉROÏSME DE GUSTAVE.

Dans une des villes où M. Dumont devait donner une conférence, on voyait affichés, dans les principales rues, de grands placards sur lesquels on lisait :

“ Attention !... Une conférence sur les erreurs et les pratiques du “ Catholicisme romain ” sera donnée par le Révd M. Dumont, séparé dernièrement de cette Eglise, dans la salle publique, rue...n°... Les bénéfices de cette conférence seront employés pour la conversion des pauvres Canadiens-Français, ses compatriotes, qui gémissent sous la tyrannie de cette secte. Billets, \$1.00.”

Avec un appât semblable, la salle, qui était très spacieuse, était littéralement remplie bien avant l'heure annoncée. L'auditoire était composé en grande partie de membres d'une société très hostile au catholicisme ; des protestants modérés et plusieurs catholiques y étaient venus satisfaire leur curiosité.

Gustave, pour répondre au désir de sa mère, s'y était rendu, et occupait avec elle et sa sœur un des premiers bancs.

Non loin de lui, un vieillard, remarquable par sa figure vénérable et ses manières distinguées, ne semblait pas partager les opinions de la majorité des auditeurs, par l'indignation et le mépris qui tour à tour se peignaient sur sa physionomie.

M. Dumont en était arrivé à la confession, et les mensonges qu'il débitait contre cette institution, étaient si révoltants, que ce vieillard ne put retenir

plus longtemps son indignation ; se levant tout à coup, il s'écria d'une voix tonnante :

“ C'est une honte pour un auditoire composé d'hommes qui se prétendent intelligents que de prêter l'oreille à de telles infamies, et de laisser jeter de telles injures à la face de jeunes vierges, d'épouses chéries et de dignes citoyens. Et vous, qui occupez ce fauteuil depuis plus d'une heure, tout ce que vous venez de dire, n'est qu'un tissu de mensonges et de calomnies, et je vous défie de me prouver le contraire. Honte à ceux qui en vous écoutant vous ont approuvé ! Quoi ! laisser proférer de telles paroles dans une assemblée publique et dans un pays où l'on se vante tant d'assurer la liberté de conscience et d'accorder justice égale à tous ! non, il ne faudrait pas avoir de cœur pour cela. ” Et d'un regard noble et tranquille, il se croisa les bras et se tourna fièrement vers l'auditoire.

Un coup de foudre n'eût pas jeté plus de stupeur dans l'assemblée que les quelques paroles de ce vieillard. Tout à coup une clameur épouvantable éclate en même temps de toutes les parties de la salle ; des cris se font entendre, parmi lesquels on remarque les menaces suivantes : *Ecrasez cet homme. Sortez-le. A bas le papiste*, et une centaine de bras se lèvent en même temps pour le terrasser.

Madame Dumont et plusieurs autres dames, affolées par la terreur, s'étaient réfugiées sur l'estrade, où M. Dumont, pâle comme la mort, était comme cloué et incapable de bouger. Seul, le vieillard était calme et restait à sa place.

Déjà des poings menaçants s'élèvent au-dessus de sa tête, les cris redoublent, lorsque Gustave, qui n'a pas perdu son sang-froid, se précipite entre le vieillard et ses assaillants en criant de toutes ses forces :

“ Au nom du ciel, reculez-vous ; arrêtez par amour pour Dieu, ne lui faites pas de mal. Dieu défend de faire le mal. ”

Alice s'était précipitée en même temps que son frère, en s'écriant : " Mon Dieu, sauvez mon frère. "

Le dévouement de ces deux enfants implorant Dieu, fait reculer de quelques pas les assaillants, mais ceux qui étaient en arrière, croyant à la pusillanimité de ceux qui étaient en avant, poussaient de leur côté et allaient les refouler, lorsque M. Dumont, ramené à lui-même par la vue du danger que couraient ses enfants, s'élança en avant d'eux en s'écriant : Silence ! arrêtez ! arrêtez ! . . . c'est mon fils et ma fille qui protègent cet homme, reculez-vous ! Et en parlant ainsi, M. Dumont, qui était d'une force extraordinaire, refoulait peu à peu ces furieux. Au même instant, le cri sinistre : Au feu ! au feu ! retentit dans la salle ; ce cri terrible eut son effet, les assistants s'échappèrent par toutes les issues, et une minute plus tard, il ne restait plus que M. Dumont, sa famille et le vieillard qui, pour maintenir son honneur et son droit, avait été la cause de ce tumulte.

—Monsieur, dit le vieillard en s'adressant à M. Dumont, vous êtes heureux d'avoir deux enfants aussi bons et aussi courageux. Après Dieu, je leur dois la vie, et je leur en serai toujours reconnaissant ; mais je ne veux pas rester ici plus longtemps ; ces hommes peuvent revenir, et je ne veux pas être la cause de nouveaux dangers. Puis, s'approchant de Gustave et de sa sœur, il les embrasse en ajoutant : Merci ! chers bons anges, que Dieu bénisse la sainte et héroïque action que vous venez de faire, et de grosses larmes inondèrent cette figure vénérable qui, tout à l'heure, n'avait pas craint d'affronter ses ennemis.

Il voulut descendre par le passage principal ; mais le gardien, craignant pour lui, le fit passer par un escalier dérobé.

Dès le lendemain, M. Dumont prit le parti de s'éloigner de cette ville où il avait été la cause de tant de désordre ; s'adressant à son épouse, il lui dit :

—Louise, préparons-nous pour le départ, nous

allons prendre le train de cette après-midi pour Cincinnati ; et sur les quatre heures, ils se rendirent à la gare.

Ils se disposaient à entrer dans les compartiments, lorsqu'ils virent le vieillard de la veille venir à leur rencontre.

Après avoir salué, le vieillard tendit la main à Gustave et à Alice en leur disant :

—J'ai voulu assister à votre départ, et vous témoigner ma reconnaissance pour la noble action que vous avez accomplie hier soir. Veuillez accepter ces petits souvenirs, et soyez assurés que je ne vous oublierai jamais. Adieu, chers enfants, bon voyage et que Dieu vous bénisse.

En disant ces mots d'une voix émue, il leur présentait deux petites boîtes soigneusement enveloppées, et, s'inclinant devant M. et madame Dumont, et après avoir embrassé Gustave et Alice, il sortit de la gare.

—C'est un homme d'une éducation parfaite que ce vieillard, dit M. Dumont ; il est pénible de penser qu'il soit catholique.

—Assez de cela, répliqua madame Dumont d'un ton indigné, je n'en veux plus entendre ; je commence à m'apercevoir que les catholiques sont autant que nous sous tous rapports, et j'espère qu'à l'avenir tu t'abstiendras de parler ainsi en ma présence. S'ils sont dans l'erreur, essaie de les convertir en prenant les moyens que l'Évangile te donne, mais ne les insulte pas par tes moqueries.

Gustave et Alice, anxieux de savoir ce que contenaient leurs boîtes, les remirent à leur mère pour les ouvrir. Elle ouvrit celle d'Alice la première, et la charmante enfant poussa un cri de joie en apercevant une belle chaîne d'or, au bout de laquelle était attachée une superbe croix de même métal.

—Ce souvenir est magnifique, dit madame Dumont en le mettant au cou de sa fille. Voyons maintenant pour Gustave.

Elle ouvre la boîte et aperçoit une belle montre suspendue à une chaîne longue et très belle, le tout de l'or le plus pur.

—Voici, dit-elle à Gustave, un souvenir d'un grand prix ; ce monsieur a été très généreux. Tiens, prends-le, mon enfant.

On venait d'arriver à Cincinnati, où M. Dumont, d'après son itinéraire, devait séjourner trois jours et donner une conférence semblable à celle qu'il avait déjà donnée.

Le lendemain de leur arrivée, Gustave entra dans la chambre de son père et lui dit :

—Je viens vous apprendre une nouvelle, mon père.

—Quelle est cette nouvelle ?

—Les catholiques de cette ville, répondit Gustave, font signer une requête demandant au maire de ne pas vous permettre de donner une conférence ce soir.

—Ah ! les infâmes catholiques ! s'écria M. Dumont rouge de colère ; bientôt nous serons à leur merci ! Voudraient-ils par hasard déjà se rendre maîtres dans ce pays, comme ils l'ont été en Europe et le sont encore au Canada ? Non, j'espère que les autorités de cette ville ne les écouteront pas et se moqueront de leur requête. Ce soir, je me promets bien de faire comprendre à mon auditoire que si les bons citoyens veulent jouir longtemps encore de cette glorieuse liberté que leur donne le protestantisme, ils doivent se méfier des catholiques en prenant des moyens pour arrêter les progrès de cette secte m...

—Assez, je t'en prie, dit madame Dumont. Te convient-il à toi, un ministre de l'Évangile, de prononcer de telles paroles ? Tu dois savoir que Jésus-Christ a dit à ses Apôtres : *Soyez doux comme des agneaux, et pratiquez la charité en toutes choses. Pratiques-tu la charité en ce moment ?*

—Vas-tu prendre la défense des catholiques, toi aussi ? Tu es assez intelligente pour comprendre que ce sont les robes noires qui les poussent à faire cette

requête ; donne-leur un pied quelconque, ils ne tarderont pas à te le mettre sur la gorge. De plus, ne vois-tu pas qu'ils craignent que leurs erreurs ne soient mises au grand jour ?

—J'admets qu'ils soient dans l'erreur, reprit madame Dumont ; mais alors tu dois prendre des moyens pour les convertir ; celui que tu adoptes en faisant ces conférences ne me paraît pas bon : les injures et les moqueries ne serviront qu'à les irriter davantage.

—Quels moyens veux-tu que je prenne ?

—Ceux que l'Évangile te donne ; suis l'exemple du divin Sauveur. Comme lui, sois doux, rends un bienfait pour une injure ; prêche surtout par ton exemple et des paroles de paix, et prie pour leur conversion.

Au même instant, un coup frappé à la porte attire leur attention.

—Entrez, dit M. Dumont.

Un monsieur bien mis se présente en disant :

—Ai-je l'honneur de parler au Rév. M. Dumont ?

—C'est moi-même, monsieur, répondit M. Dumont, veuillez vous asseoir.

—Merci, dit le monsieur. Ne voulant pas abuser de votre temps, je vous dirai tout de suite que je suis délégué auprès de vous pour vous prier de revenir sur votre décision de donner ce soir une conférence sur le catholicisme romain.

—Qui représentez-vous ? dit M. Dumont avec un sourire amer.

—Je n'ai pas besoin de vous dire que ce sont les catholiques qui m'ont envoyé ici, répondit le délégué.

—Et quels sont les titres, reprit M. Dumont avec ironie, qui puissent accréditer une pareille demande ?

—Nos titres, monsieur, sont ceux que possède tout honnête citoyen qui veut vivre en paix avec son voisin ; nous, catholiques, ne voulons point que vous insultiez notre religion, nos épouses et nos filles, comme vous l'avez fait dans votre dernière conférence. Si vous aimez un peu la justice, vous devez voir que notre demande est raisonnable.

av
ide
vo
à r
fèr
ser
pa
par
vou
pou
nou
bon
épa
de
qué
nor
que
cha
dan
tre
tant
fair
M
cou
légu
—
rend
soir
—
de j
sion
—
men
—
dit l
tienc

—Vous appelez cela de la justice, dit M. Dumont avec colère : vouloir empêcher que vos erreurs, vos idolâtries soient mises au jour ! Ah ! j'en connais ; vous voudriez être les maîtres dans ce pays, et gare à nous si vous réussissez à nous fermer la bouche.

—Je ne suis pas venu ici pour assister à une conférence, dit le délégué sans s'émouvoir, je connais vos sentiments à notre égard ; cependant, il ne vous est pas permis d'injurier qui que ce soit, uniquement parce qu'il n'est pas de votre croyance. De plus, je vous dirai que nous employons un moyen bien légitime pour réclamer justice. Si nous vous laissons faire, nous ne mériterions pas d'être considérés comme de bons citoyens. D'ailleurs, je suis venu ici pour vous épargner la honte d'une défense faite par les autorités de la ville, qui auraient certainement accordé la requête que voici et qui porte la signature d'un grand nombre de citoyens les plus influents, tant protestants que catholique. Si vous refusez ma demande, je suis chargé d'aller tout de suite chez M. le maire, et dans une heure tout au plus, il vous aura fait connaître sa décision. Tenez, ajouta-t-il, en lui présentant sa requête, voyez et décidez ce que vous allez faire.

M. Dumont prend la requête et voit qu'elle est couverte de nombreuses signatures. Il la remet au délégué en disant d'un ton irrité :

—Je vois qu'avec une pareille requête, il me faut renoncer à la conférence que je voulais donner ce soir ; sachez cependant que je ne cède qu'à la force.

—J'aurais mieux aimé vous voir céder par esprit de justice ; veuillez cependant me donner votre décision par écrit.

—Je n'y vois point de nécessité, répondit sèchement M. Dumont.

—Alors il ne me reste plus qu'à aller chez le maire, dit le délégué en se levant, car qui m'assure que vous tiendrez votre promesse ?

—Me prenez-vous pour un menteur ? dit M. Dumont avec colère.

—Soyez calme, je vous prie, monsieur ; ne comparez-vous pas que ma position de délégué exige de moi la possession d'une preuve par écrit ?

—Je vais vous en donner une, puisqu'il le faut.

Puis, prenant une plume, il écrit sa promesse et la remet au délégué en lui disant :

—Je me vengerai bien de cette défaite : aussitôt arrivé à Saint-Louis, je reprendrai au centuple ce que vous m'ôtez aujourd'hui.

—Il faut espérer, monsieur, dit le délégué en souriant, que les protestants et les catholiques de Saint-Louis, qui savent vivre en aussi bon accord que ceux de cette ville, ne vous permettront pas d'insulter qui que ce soit. Tout en vous remerciant de votre décision, je désire que si nous nous rencontrons plus tard, nous soyons meilleurs amis. Au revoir, monsieur, et, après avoir salué, il sortit.

Deux heures plus tard, M. Dumont et sa famille prenaient passage à bord d'un bateau à vapeur en destination de Saint-Louis, but de leur voyage.

de
par
Mi
qua
où
lère
tinu
san
l'on
U
sieu
me
vap
tarc
et l
—
On
fess
—
pon
ce
ce
ens
—
gne
fess
l'Ég

CHAPITRE XI

LA CONFESSION.

La distance par eau de Cincinnati à Saint-Louis est de six cent quatre-vingts milles, dont cinq cents par la rivière Ohio et cent quatre-vingts sur le Mississipi. Le trajet se fait ordinairement en trois ou quatre jours ; mais l'eau étant très basse au moment où s'accomplissait notre histoire, onze jours s'écoulèrent pour faire le voyage ; le vapeur ne pouvait continuer sa route pendant deux heures consécutives, sans s'échouer sur une des nombreuses battures que l'on rencontre sur l'une ou l'autre de ces rivières.

Un jour que le vapeur était échoué depuis plusieurs heures, les matelots, épuisés de fatigue, se permettaient de jurer et de blasphémer, parce que le vapeur n'avancait pas. M. Dumont, vexé de ces retards trop souvent répétés, crut devoir railler son fils et lui dit :

— Entends-tu ces catholiques jurer et blasphémer ? On dirait vraiment, à les entendre, qu'ils se sont confessés ce matin. Qu'en dis-tu ?

— Je ne puis partager votre opinion, mon père, répondit Gustave ; car si ces hommes s'étaient confessés ce matin, ils ne blasphémeraient pas ainsi. D'ailleurs, ce n'est pas la religion qu'ils professent qui leur enseigne ou leur permet ces choses.

— Je veux bien croire que la religion ne leur enseigne pas de jurer. Tu dois voir cependant que la confession auriculaire ou secrète, telle que pratiquée dans l'Eglise romaine, ne produit aucun effet salutaire.

—Comment cela, s'il vous plait ?

—Parce que ces hommes qui doivent se confesser souvent n'en continuent pas moins de jurer et blasphémer, et cela à un tel point, qu'ils font dresser les cheveux sur la tête.

—Qui vous a dit, mon père, que ces hommes vont souvent se confesser ? d'après moi, je ne pense pas que le confessional les voit une fois par année ; mais, cet Américain qui, pourtant, doit être protestant, ajouta-t-il en désignant leur contre-maître, doit aller à confesse tous les jours suivant votre théorie, car il ne peut proférer une seule parole sans jurer et blasphémer.

—Je m'attends bien que tu vas dire que votre confession est bonne, reprit M. Dumont piqué de la réponse de son fils ; tout ce qui est romain et papiste est bon pour toi. Un bon remède que votre confession ; aussitôt sorti de votre confessional, vous vous remettez à pécher de nouveau, même plus qu'auparavant.

—Cela défend beaucoup de la manière dont est appliqué ce remède, on peut en abuser en s'en servant trop rarement ou en s'en servant mal ; alors le meilleur remède ne peut produire aucun bon effet.

—Applique-le comme tu voudras, dit M. Dumont avec dérision, tu n'en tireras rien de bon ; n'ayant aucune vertu, il restera toujours inefficace.

—J'espère, papa, que vous nierez pas que la confession a produit les effets les plus salutaires ; autrement expliquez-moi ce mystère : Comment se fait-il que parmi les catholiques, si l'on voit un caissier de banque qui est honnête, un commis qui ne dérobe point, un ouvrier remplissant consciencieusement sa journée de travail, un serviteur fidèle et dévoué aux intérêts de son maître, une servante respectueuse et respectable, un époux fidèle à son épouse, une mère vertueuse et élevant ses enfants dans la crainte de Dieu, un jeune homme servant de modèle à ses com-

pag
ses
noc
nou
qui
Pén
fona
est
tats
—
avez
G
aper
nobl
çait
relig
M
adve
—
l'Egl
de p
et de
leurs
tier a
entre
pour
Pe
passa
occas
taient
—
dit M
nous
basez
catho
—J
mont
—C

pagnons, une jeune fille remarquable par l'éclat de ses vertus et conservant toujours la fraîcheur et l'innocence de son âge ; comment se fait-il, dis-je, que nous trouvions cette classe de personnes parmi ceux qui fréquentent le plus souvent, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ? Si votre objection était fondée, le contraire n'arriverait-il pas ? La confession est donc bonne, puisqu'elle produit de si bons résultats.

—Bravo ! Bravo ! s'écria un des passagers, vous avez dit la vérité jeune homme, et je vous félicite.

Gustave se tourne du côté d'où venait la voix, et aperçoit un monsieur remarquable par son extérieur noble et agréable, et par sa physionomie qui annonçait une haute intelligence et une grande conviction religieuse.

M. Dumont, croyant avoir beau jeu de ce nouvel adversaire, reprit avec ironie :

—La confession secrète, telle que pratiquée par l'Eglise romaine, n'est autre chose qu'une invention de prêtres, désireux de connaître le fond des cœurs, et de trouver un moyen plus facile de réussir dans leurs desseins perfides ; par ce moyen ils savent s'initier aux secrets des familles, connaître les différends entre le mari et sa femme, et en profitent habilement pour semer la haine et la discorde.

Pendant que M. Dumont parlait ainsi, plusieurs passagers, attirés par la curiosité et trouvant là une occasion de chasser l'ennui qu'ils éprouvaient, s'étaient groupés autour de lui.

—Me serait-il permis de demander qui vous êtes ? dit M. Fairman (c'était le nom du monsieur que nous avons vu parler plus haut), et sur quoi vous basez la bonne opinion que vous avez des prêtres catholiques ?

—Je suis ministre de l'Évangile, répondit M. Dumont ; et mon opinion est fondée sur les faits.

—Que vous ne pourrez jamais prouver, reprit vive-

ment M. Fairman ; de plus, je vous dirai que de tels avancés ne devraient pas sortir de la bouche d'un ministre de l'Évangile, parce qu'ils sont faux. Je veux bien croire, cependant, que la haine ou le préjugé vous a fait prononcer plus de faussetés que vous n'auriez voulu, et je passerai outre ; mais, monsieur, vous croyez donc les prêtres de l'Église catholique tout à fait dépourvus de raison ou d'intelligence ?

—Au contraire, répondit M. Dumont, la plupart sont très intelligents, c'est ce qui augmente leur culpabilité.

—Votre propre théorie vous confond : si la plupart des prêtres ont l'esprit et l'intelligence que vous leur supposez, ne pourraient-ils pas trouver d'autres moyens que de s'enfermer dans une espèce de cachot, qu'on appelle confessionnal, et là, se priver de leur liberté pendant des heures entières de jour et de nuit : y souffrir des postures incommodes et fatigantes ; y respirer toutes sortes d'haleines qui parfois sont propres à faire bondir le cœur ; et tout cela pour le simple plaisir de connaître les faiblesses de celui-ci ou de celui-là : ne serait-ce pas le comble de la folie ou de l'ignorance ? Quoi ! la position qu'ils occupent et l'influence qu'ils exercent ne leur permettraient-elles pas de se glisser dans les meilleurs salons, ou ailleurs, et là, jouir des plaisirs criminels que vous leur imputez, au milieu du luxe et des richesses, comme font les libertins ? Ces moyens, ils les ont à leur disposition, et si la confession n'était pas à leurs yeux une institution divine et sacrée, ils ne s'imposeraient point de pareils sacrifices. Vous savez que la sensualité hait tout ce qui la gêne.

—Vous ne nierez pas, j'espère, qu'il y a eu de très grands abus dans la confession secrète ?

—J'avoue qu'il y a eu et qu'il peut encore y avoir de mauvais prêtres qui, comme de nouveaux Judas, ont trahi leur divin Maître et avili leur vocation ; mais, grâce à Dieu, ils ne sont pas en grand nombre,

et so
notre
dictio

—
avec
coupe
assez
reur,

—
mède
ment.
se con

—
Dieu,
si nou
à-dire
avons
temps
et con
d'hui.

—N
à Die
répare
procha
n'aimo
claran
péchés
surtou

—L
uns les
impéra
raison

—O
Citez-r

—Sa
chrétie
leur ex
—Il

et sont promptement découverts, et les chefs de notre Eglise savent bientôt les punir, soit par l'interdiction, ou la pénitence si le cas n'est pas trop grave.

—Admettons pour un moment, dit M. Dumont avec embarras, que quelques hommes seuls fussent coupables en matière de confession, ne serait-ce pas assez pour la condamner et la faire rejeter avec horreur, afin d'empêcher la répétition des abus ?

—Vaut autant dire que si quelqu'un abuse d'un remède le plus excellent, l'on devra le rejeter entièrement. Vous admettez pourtant qu'il est nécessaire de se confesser.

—Oui, certainement, nous devons nous confesser à Dieu, iorsque nous l'avons offensé, à notre prochain, si nous lui avons fait du tort, et publiquement, c'est-à-dire aux membres de notre église, si nous leur avons porté scandale ; tel que cela se pratiquait au temps des Apôtres et des premiers siècles de l'Eglise, et comme nous, protestants, le faisons encore aujourd'hui.

—Nous aussi, catholiques, confessons nos péchés à Dieu, par l'entremise du prêtre, et nous devons réparer le tort que nous aurions pu causer à notre prochain, avant d'en obtenir le pardon ; mais nous n'aimons pas à ajouter de nouveaux scandales, en déclarant devant toute une assemblée de fidèles, des péchés qui ne devraient jamais être connus d'elle, surtout des jeunes gens qui en font partie.

—L'Evangile nous ordonne de nous confesser les uns les autres et cela publiquement, dit M. Dumont impérativement ; ainsi vos objections n'ont pas leur raison d'être.

—Où trouvez-vous cet ordre dans l'Evangile ? Citez-moi un seul texte.

—Sans recourir aux textes, c'était la pratique des chrétiens du temps des Apôtres, et nous devons suivre leur exemple.

—Il est vrai que nous voyons les premiers chré-

tiens se confesser publiquement, mais ceci ne prouve pas que, dans certains cas, ces mêmes chrétiens ne se confessaient pas privément aux prêtres d'alors.

—S'il en avait été ainsi, l'Évangile en aurait parlé ; mais, non, il ne dit pas un mot qui nous laisse entrevoir que la confession secrète fût en usage, encore moins la confession aux prêtres ; elle est donc contraire aux desseins de Dieu.

—Et moi, j'affirme qu'elle est conforme aux desseins de Dieu ; j'ajouterai qu'elle est conforme à la raison. Pour le prouver, je me promettrai de vous adresser les questions suivantes : A quoi vous servirait de savoir si tel marchand ne conduit pas ses affaires aussi honnêtement qu'il le pourrait ; que tels jeunes gens, considérés extérieurement comme bons et vertueux, ne sont au fond que des scélérats ? Ces aveux vous rendront-ils meilleur ? Seront-ils propres à vous édifier ? Non, n'est-ce pas ? Ils seraient plutôt un sujet de scandale pour vous, et vous porteraient à détester ou à mépriser ceux qui s'avoueraient ainsi coupables. Non, je le répète, cette méthode ne saurait atteindre le but que Jésus-Christ s'est proposé en instituant le sacrement de Pénitence, car peu de chrétiens se seraient empressés de déclarer leurs péchés au public. Jésus-Christ a voulu que son Église agisse comme une bonne mère qui, tout en corrigeant ses enfants, ne divulgue pas au dehors leurs défauts. C'est en agissant de la sorte qu'elle conserve leur bonne réputation et les fait aimer des autres autant qu'elle les aime elle-même.

—Toute chose a son bon côté, et la confession secrète, quoique mauvaise, peut avoir le sien ; mais, je le répète, elle n'est pas celle que les Apôtres ont enseignée et ordonnée, pas plus celle que les premiers chrétiens ont pratiquée. Elle est donc tout simplement une innovation ou plutôt une invention papiste, un commandement des hommes et non de Dieu.

—Alors soyez assez bon de me dire qui, le premier,

a fait
veui
emp
tre a
de d
eux.

ment
autre

avoir
donn
d'opp

mont
ces s
faite
que l
époq
je vo
croire

quest
puisq
jamai
déter
la tra
sieur,
sur de
je vo
prêtre
comm

—M
repar
sait a

—H
de no
—H

a fait ce commandement ; et si vous le connaissez, veuillez m'apprendre le moyen extraordinaire qu'il a employé pour décider tant de chrétiens à se soumettre à un joug aussi lourd et aussi pénible que celui de déclarer ses péchés à un prêtre, pécheur comme eux.

—Oh ! cette méthode a été introduite graduellement durant les âges obscurs, les siècles de barbarie autrement dits.

—Mais un pape, un évêque ou un prêtre doit avoir commencé ; veuillez donc, je vous prie, me donner son nom et me dire s'il n'a pas rencontré d'opposition ?

—Je ne pourrais vous le nommer, répondit M. Dumont avec embarras ; l'histoire, interrompue pendant ces siècles de barbarie, ne peut nous éclaircir parfaitement sur ce point. Ce dont je suis certain, c'est que la confession secrète n'existait pas avant cette époque. Quant aux moyens pris pour l'introduire, je vous dirai qu'il n'était pas difficile de tout faire croire alors aux masses superstitieuses et ignorantes.

—Je vois que vous ne pouvez pas répondre à mes questions ; cependant je crois devoir vous apprendre, puisque vous paraissez l'ignorer, que l'histoire n'a jamais été interrompue, grâce à cette Eglise que vous détestez ; c'est elle qui l'a conservée et continuée pour la transmettre à vous comme à moi. Ensuite, monsieur, une discussion, pour être loyale, doit être basée sur des faits et des preuves ; prouvez-moi, ou plutôt je vous défie de me prouver que la confession au prêtre n'existait pas avant ces siècles de barbarie, comme vous les désignez.

—Mais pourquoi vous confessez-vous aux prêtres ? repartit un monsieur à figure vénérable et qui paraissait appartenir à la haute société.

—Pour recevoir ou plutôt pour obtenir le pardon de nos péchés, répondit M. Fairman.

—Honte ! sacrilège ! s'écrièrent ensemble plusieurs

passagers qui écoutaient cette discussion ; jamais nous n'aurions cru les catholiques aussi ignorants.

—Il n'y a que Dieu qui puisse pardonner le péché, disait un autre.

—Je ne vois pas comment les prêtres peuvent s'arroger ce droit, dit le monsieur que nous avons vu intervenir, et qui se nommait Lewis.

—Ils blasphèment en parlant ainsi, et commettent un sacrilège en faisant croire une telle doctrine, ajoute M. Dumont triomphant.

—Que Dieu seul puisse pardonner le péché, c'est là la vérité, dit M. Fairman, et c'est ce que croit et enseigne notre Eglise.

—Alors, pourquoi se confesser aux prêtres ? dit M. Dumont.

—Parce que Dieu l'a voulu ; de plus, s'il est vrai que Dieu seul a le pouvoir de pardonner le péché, il est également vrai que Dieu dans sa sagesse, sa miséricorde et sa justice, peut prescrire ce qu'il juge convenable pour obtenir ce pardon, et peut exercer ce pouvoir suprême par le moyen de ses ministres. Le représentant d'un roi peut être investi par son souverain du droit de pardonner, comme du droit de vie et de mort.

—Dieu n'a pas pu donner ce pouvoir suprême à l'homme pécheur comme nous, dit M. Dumont ; et il n'a jamais permis d'exercer un pouvoir qui n'appartient qu'à Lui ; je nie tout avancé contraire.

—Pourquoi le niez-vous ? N'appelez pas " un avancé " ce qui est réel ; Jésus-Christ a opéré un miracle pour prouver que ses ministres, quoiqu'ils soient hommes, ont le pouvoir de remettre les péchés.

—Comment cela ? je n'ai rien vu dans l'Evangile qui prouve ce que vous dites.

—Vous n'avez donc pas lu le 9e chapitre de l'Evangile selon saint Mathieu, du 2e au 9e verset ? reprit M. Fairman ; voici ce qu'il dit :

Et voilà que des hommes lui présentent (à Jésus) un

*para
au po
sont
en eu*

*Jés
le ma
vos pe
march
me a
levez-
et alle
dans s
craint
telle p*

—J

les scr
coup a
ils dis

—N

plusie

—C

Fairma
ce sont

—Je

le pou
exercé
Dieu e
ce pou
homme

—N

ici-bas,
16e ch
quez bi

Et je

tout ce

Il donn

chapitre

En ve

paralytique couché sur un lit. Jésus voyant leur foi dit au paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Et quelques-uns d'entre les scribes dirent en eux-mêmes: celui-ci blasphème.

Jésus ayant vu leur pensée, dit: Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs. Quel est le plus facile de dire vos péchés vous sont remis, ou de dire, levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, levez-vous, dit-il alors au paralytique, prenez votre lit et allez dans votre maison. Et il se leva aussitôt et alla dans sa maison. A cette vue la multitude fut saisie de crainte et rendit gloire à Dieu, qui avait donné une telle puissance aux hommes.

—J'ai cru remarquer, dit Gustave en souriant, que les scribes, en cette circonstance, ressemblaient beaucoup aux protestants de nos jours; car, comme eux, ils disent: "c'est un blasphème."

—Ne soyez pas si sévère, jeune homme, s'écrièrent plusieurs voix avec indignation.

—Ce jeune homme n'est pas trop sévère, reprit M. Fairman; sa remarque est juste et bien appropriée; ce sont les paroles mêmes que vous avez prononcées.

—Je sais, dit M. Dumont, que Jésus-Christ avait le pouvoir de pardonner le péché, et qu'il a même exercé ce pouvoir durant son séjour ici-bas; il était Dieu et sa puissance est infinie, mais il n'a pas donné ce pouvoir à qui que ce soit, ni aux anges, ni aux hommes.

—Non seulement Jésus-Christ a exercé ce pouvoir ici-bas, mais il l'a donné d'abord à saint Pierre. Au 16^e chapitre de saint Mathieu, verset 19^e, remarquez bien ce qu'il dit:

Et je te donnerai les chefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans les cieux. Il donne ensuite ce pouvoir à tous les Apôtres, au 18^e chapitre du même Evangile, verset 18^e:

En vérité je vous le dis, tout ce que vous aurez lié

sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel.

—Je connais ces textes tout aussi bien que vous, dit M. Dumont ; mais pour tout homme intelligent, ces paroles “lier et délier” signifient qu’on doit pardonner les injures, et non que les Apôtres ont reçu le pouvoir de remettre ou retenir les péchés.

—C’est cela, dirent plusieurs passagers.

—Vous voulez plaisanter, messieurs, n’est-ce pas ? dit M. Fairman.

—Non, non, répondirent-ils, nous sommes sérieux.

—Alors je vous demanderai si nous sommes toujours obligés de pardonner les injures.

—Sans doute, dirent-ils, il faut pardonner à celui ou ceux qui nous offensent ou nous causent du tort.

—Et même aimer nos ennemis, ajouta M. Dumont.

—Très bien ; cependant Jésus-Christ a-t-il pu se contredire ? Après avoir fait un commandement de toujours pardonner les injures, a-t-il pu, dis-je, nous donner la permission de pardonner ou de ne pas pardonner ?

—Vous savez bien que cela n’est pas possible, répondit M. Dumont ; pourquoi faire ces questions ?

—Je vous fais ces questions, afin de vous prouver que le sens que vous donnez à ces paroles de Notre-Seigneur, *tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel*, n’est pas acceptable.

—Comment ?

—Parce que Notre-Seigneur ne pouvait pas enseigner le pardon des injures seulement, lorsqu’il a dit : “ Tout ce que vous lierez ou délierez sera lié ou délié dans le ciel, ” sans se contredire. Vous conviendrez avec moi, n’est-ce pas ? que *déliér* et *lier* donne deux pouvoirs bien différents et bien distincts, le premier de pardonner les injures, le second de ne pas les pardonner. Ceux que vous, moi ou toute autre personne auraient déliés, Dieu s’engageait à les délier, c’est-à-dire leur pardonner ; et ceux qu’on aurait liés, ou à

qui
les a
de c
rema
l’âge
délié
sans
que
pard

crète
donn
“ tou
5e ch
vous
autre
qu’il
autre

—J
pas p
15e v
à voi
prêtre
duran
le dé
d’abor
lier ou
vaincr
l’Evan
cité. V

Com
après
leur di
trez les
les reti

Eh
claires
“ Com

qui nous aurions refusé un généreux pardon, il ne les aurait pas pardonnés. Voyons, est-il raisonnable de croire que Notre-Seigneur nous a ainsi mis tous, remarquez bien, tous sans exception, quelque soit l'âge ou la position, entièrement libres de lier ou de délier ceux qui nous auraient fait du mal, et tout cela, sans prendre la peine de nous indiquer les injures que nous devons pardonner et celles qu'il ne faut pas pardonner ? Est-ce logique ?

—Tout cela n'a rien à faire avec la confession secrète aux prêtres, dit M. Dumont. Saint Jacques ne donne-t-il pas le même sens que nous à ces paroles, " tout ce que vous lierez ou délierez," lorsqu'il dit, au 5e chapitre de son épître, verset 16e : " Confessez-vous les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés ?" Vous voyez bien qu'il ne dit pas un mot de se confesser à un prêtre ou autre ministre de la religion.

—Pardon, monsieur ; mais pourquoi ne lisez-vous pas plus loin ? Continuez donc, s'il vous plaît, jusqu'au 15e verset. Ah ! je comprends : vous n'aimeriez pas à voir que ce même Apôtre ordonne d'appeler les prêtres de l'Eglise ; cela ne vous conviendrait pas, durant cette discussion surtout. Comme je viens de le démontrer, Jésus-Christ a donné à saint Pierre d'abord, et à tous les Apôtres ensuite, le pouvoir de lier ou de délier ; cependant, pour mieux vous convaincre, je vous citerai le 20e chapitre, verset 21e de l'Evangile selon saint Jean, qui est encore plus explicite. Voici ce que dit Jésus-Christ :

Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Et après qu'il eut dit ces paroles, il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.

Eh bien ! messieurs, ces paroles sont-elles assez claires ? Jésus-Christ commence par leur dire : " Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ;"

vous savez ou devez savoir comment et pourquoi ce divin Sauveur a été envoyé ; n'est-ce pas pour prêcher, convertir et pardonner les péchés ? Les Apôtres sont donc envoyés pour prêcher, convertir et pardonner les péchés, comme leur divin Maître, puisque ce Dieu dit : " Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie." Ensuite il le confirme dans la suite de ce verset : " Les péchés que vous remettrez seront remis, et ceux que vous retiendrez seront retenus. " Jésus-Christ, je le répète, leur donne donc le même pouvoir qu'il avait lui-même ; il les établit donc juges des consciences. Il me semble que rien n'est plus aisé à comprendre pour celui qui le veut ; rien n'est plus clair pour celui qui soumet sa volonté à celle du divin Maître.

Ainsi, on était obligé de confesser ses péchés aux Apôtres afin qu'ils pussent connaître lesquels ils devaient ou ne devaient pas pardonner ; autrement, comment voulez-vous qu'ils les connussent ? Comment auraient-ils pu les lier ou les délier, s'ils ne les eussent pas connus ?

— Admettons pour un instant, répondit M. Dumont avec embarras, que les Apôtres aient reçu ce pouvoir, cela ne veut pas dire que les prêtres l'ont aujourd'hui.

— Je suis vraiment surpris de cette réflexion. Jésus-Christ ne dit-il pas : *Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ?* (Saint Mathieu, chapitre 28e, verset 20e.) Ces paroles ne prouvent-elles pas que les Apôtres, qui mourraient bientôt, devaient transmettre ces mêmes pouvoirs à leurs successeurs, jusqu'à la consommation des siècles ? Pensez-vous donc que l'Eglise, établie par Jésus-Christ et continuée par les Apôtres, que les pouvoirs reçus par ces derniers, ainsi que les doctrines qu'ils ont enseignées et pratiquées, que tout cela, dis-je, est mort avec eux ? J'ose espérer que non.

— L'Eglise n'est pas morte avec eux, je le sais, mais si les Apôtres avaient enseigné cette doctrine, les

preu
aux
la B
tren
men

—
preu
suite
en fo
qui,
se pr
miers
cette
péché
ment,
fut ap
roles :

" Q
qu'il a
désira
de pré
rait le
tion.
tion, n
de ses
fessé e
" J'épr
bienfai

Eh b
par un
pour ét
confess

— M
pas ce
Eglise,
tranché

— Qu
manda

premiers chrétiens se seraient certainement confessés aux prêtres d'alors ; c'est ce qu'ils n'ont pas fait, car la Bible et l'histoire n'en parlent pas ; elles démontrent, au contraire, qu'ils se confessaient publiquement, et toujours les uns aux autres.

—Il me fait peine de vous dire que vous faites preuve d'ignorance en parlant ainsi. Je vais tout de suite vous prouver le contraire : la Bible et l'histoire en font tellement mention, que l'Eglise d'Angleterre qui, au temps de la réforme, a conservé tout ce qui se pratiquait du temps des Apôtres et des cinq premiers siècles de l'Eglise, a retenu dans sa liturgie cette doctrine de la confession et de l'absolution des péchés par les prêtres. Je vous citerai un fait seulement, raconté par un dignitaire de cette Eglise, qui fut appelé au lit de mort de Leuthal. Voici ses paroles :

“ Quand j'arrivai auprès de lui (Leuthal), il me dit qu'il avait une œuvre importante à remplir, et qu'il désirait que je l'aidasse à l'accomplir ; car il s'agissait de préparer son âme pour le ciel, et que ce qu'il désirait le plus, c'était les prières de l'Eglise et l'absolution. Je lui dis que j'étais prêt à prononcer l'absolution, mais qu'auparavant, il devait faire la confession de ses péchés et s'en repentir. Après qu'il se fut confessé et que j'eus prononcé l'absolution, il me dit : “ J'éprouve bien maintenant la joie du plus grand bienfait que Dieu ait laissé à son Eglise. ”

Eh bien ! messieurs, ajouta-t-il, cette preuve fournie par une église protestante, n'est-elle pas suffisante pour établir que les chrétiens des premiers siècles se confessaient privément aux prêtres d'alors ?

—Mais Leuthal et ce dignitaire ne connaissaient pas ce changement apporté à la liturgie de leur Eglise, répliqua M. Lewis : cette doctrine a été retranchée même avant la mort de cet homme.

—Quelle est la doctrine qui a été retranchée ? demanda M. Fairman.

—Celle qui nous occupe en ce moment, la confession aux ministres et l'absolution.

—Pardon, monsieur ; quoique les différentes sectes protestantes se soient permis de retrancher, tailler et abolir tout ce qui, dans l'Évangile, n'était pas de leur goût ; et bien qu'elles se permettront encore de retrancher, de tailler et d'abolir jusqu'à ce que le tout soit effacé, l'Église d'Angleterre, tout en ne mettant pas en pratique cette doctrine, n'a pas cru ou plutôt n'a pas osé l'effacer et la supprimer ; car, voyez-vous, il lui faudrait faire comme les autres, nier, effacer, afin de faire disparaître toute autorité spirituelle. De tels procédés, messieurs, loin d'être en votre faveur, devraient vous faire voir que vous êtes dans l'erreur. Dieu ne permet pas qu'on agisse ainsi, que l'on se permette de retrancher ou d'abolir ce qu'il a ordonné. Luther, le père du protestantisme, pensait ainsi, car il n'a pas aboli la confession. Voici comment il s'exprimait sur ce sacrement dans son catéchisme protestant :

Nous devons déclarer au confesseur les péchés que nous connaissons. Quels sont ces péchés ? Examinez votre conscience.

Plus tard, il répond à ceux qui lui demandaient d'abolir ce sacrement :

J'aimerais mieux me remettre sous le joug tyrannique du Pape, que d'abolir l'institution divine de la confession au ministre du Seigneur.

Voici ce que dit le grand historien Gibbon, dans son histoire de la décadence de l'empire romain :

L'homme instruit ne peut pas résister au point de l'évidence historique, qui établit que la confession a été un des principaux points de la croyance de l'Église, dans toute la période des quatre premiers siècles.

L'illustre Leibnitz, dans son ouvrage sur la théologie, parle en ces termes de la confession :

La rémission accordée dans le baptême ou la confession est également gratuite, également fondée sur la foi dans

le C
la p
conf
s'acc
conn
part
sceau
de to
pour
A
Etes-
gran
la con
tiqué
—
l'histo
erreu
—
discu
ces ho
Alc
gers, r
mence
prouve
fession
recour
veut q
satisf
avons
que les
péchés
les rete
ment p
connai
tion et
bien, p
Apôtre
grands

le Christ. Quoique les chrétiens, lorsque la ferveur dans la piété était plus grande, fissent usage autrefois de la confession et de la pénitence publiques, cependant, pour s'accommoder à notre faiblesse, il a plu à Dieu de faire connaître aux fidèles, par son Eglise, que la confession particulière faite à un prêtre suffisait, y ajoutant le sceau du secret, afin que la confession fût plus à l'abri de tout respect humain. La confession n'en est pas moins pour cela de droit divin.

A présent, messieurs, qu'avez-vous à répondre ? Etes-vous satisfaits des témoignages de ces trois grands protestants ? Vous voyez qu'ils affirment que la confession secrète aux prêtres de l'Eglise, a été pratiquée dès les premiers siècles.

— Ces hommes pouvaient se tromper, monsieur, l'histoire qu'ils étudiaient aurait pu les induire en erreur.

— Et vous, messieurs, qui avez pris part à cette discussion, vous ne vous trompez pas, je suppose ; ces hommes étaient pourtant de grands génies.

Alors M. Fairman, se tournant du côté des passagers, résuma la discussion en ces termes : Au commencement de cette discussion, nous vous avons prouvé que la raison seule pouvait justifier la confession secrète aux prêtres de l'Eglise, sans pour cela recourir à l'Evangile, qui démontre que Jésus-Christ veut que l'on confesse ses péchés. Vous n'étiez pas satisfaits de cela, et pour répondre à vos désirs, nous avons ouvert ce même Evangile, et nous avons prouvé que les Apôtres ont reçu le pouvoir de remettre les péchés, non seulement de les remettre, mais aussi de les retenir ; il s'est alors présenté une question : Comment peuvent-ils les pardonner ou les retenir sans les connaître ? Vous n'avez pu répondre à cette question et il m'a fallu y répondre, non pas, remarquez bien, par moi même, mais par les témoignages des Apôtres, de l'Eglise d'Angleterre, et enfin, de vos plus grands génies protestants. Je parle de ceux qui furent

assez honnêtes pour écrire l'histoire avec exactitude, et qui démontrent que l'on doit se confesser à ceux qui ont reçu ce pouvoir. De plus, je pourrais vous citer beaucoup de Pères de la primitive Eglise, les grands théologiens catholiques ; mais il me semble que vous devez être satisfaits, je dirai même convaincus que la confession secrète existait et a été mise en pratique depuis les Apôtres, qui l'ont enseignée et pratiquée eux-mêmes.

—Oui, et c'est une vieille invention que celle-là, ajouta Gustave en souriant.

Un "hourrah" poussé par les matelots, qui venaient de dégager le vapeur, tira M. Dumont et les autres passagers de leur embarras, et tous profitèrent de cette excuse pour s'éloigner.

Seul, M. Lewis s'était approché de Gustave et lui dit avec bonté :

—Je suis vraiment surpris, jeune homme, de voir les catholiques aussi instruits sur la Bible et l'histoire ; j'ai toujours été porté à croire qu'ils étaient ignorants et superstitieux, d'après les rapports qu'on m'en a faits.

—Permettez-moi de vous dire, monsieur, dit Gustave, qu'on vous a grandement trompé.

—Je m'en aperçois, reprit M. Lewis, car tout ce qui vient d'être dit mérite considération ; j'y penserai.

—Que Dieu le veuille, dit Gustave en s'éloignant pour rejoindre sa sœur qui l'attendait.

LA
Le
chou
qu'ils
group
domi
politi
messi
M.
—N
un m
une c
main,
de le
—E
sieurs
—C
veiller
rapide
j'ai ap
des va
Louis
pour f
—E
quelq
neur
vous v
J
sance,

CHAPITRE X

LA SAINT-BARTHÉLEMY. L'INQUISITION D'ESPAGNE.

Le lendemain sur les neuf heures, le vapeur s'échouait de nouveau. Les passagers découragés virent qu'ils n'avaient de mieux à faire qu'à se former par groupes, les uns pour faire la partie de cartes ou de dominos, d'autres pour parler de nouvelles ou de politique. Un cercle d'amis, composé de dames et de messieurs, s'amusait au salon.

M. Lewis, qui était avec ces derniers, se mit à dire :

— Nous voilà arrivés dans un temps bien critique ; un ministre distingué du nom de Dumont donnait une conférence publique sur le "Catholicisme romain," lorsqu'un des auditeurs catholiques se permit de le démentir hautement devant tout l'auditoire.

— Honte ! honte ! quelle audace ! s'écrièrent plusieurs.

— Oui, reprend M. Lewis, nous avons besoin de veiller et de combattre cette secte qui s'implante trop rapidement parmi nous ; mais, changement de propos, j'ai appris que ce M. Dumont s'était embarqué sur un des vapeurs de cette ligne pour se rendre à Saint-Louis : j'aurais été heureux d'être sur le même vapeur pour faire sa connaissance.

— Et moi, dit vivement M. Dumont, qui n'était qu'à quelques pas, je serai flatté de savoir à qui j'ai l'honneur de m'adresser ; je suis ce missionnaire dont vous venez de parler.

Je suis vraiment heureux de faire votre connaissance, dit M. Lewis en lui donnant une chaleureuse

poignée de mains, mon nom est Lewis. Veuillez me permettre de vous présenter à ces dames et messieurs.

Après avoir salué, M. Lewis reprend :

—Connaissez-vous ce jeune homme qui discutait avec vous hier ? il m'a paru plein de connaissances en fait de religion.

—Ce jeune homme est mon fils, répond M. Dumont.

—Ah ! votre fils est donc catholique ?

—Oui, monsieur, je regrette d'être obligé de l'avouer, mais il n'y a pas de ma faute, il a été élevé par mes parents de Montréal qui sont catholiques ; il n'y a que deux ans qu'il est avec moi.

—Je comprends, il est jeune encore ; à présent qu'il est avec vous, il renoncera à ses erreurs avant longtemps.

—Je vous assure que je fais tout en mon pouvoir pour le convertir.

—Je n'en doute pas, Dieu bénira vos efforts ; mais veuillez donc nous le présenter.

M. Dumont ayant fait venir Gustave, le présenta aux personnes réunies.

—Veuillez donc nous raconter ce qui s'est passé lors de la conférence donnée par votre digne père dernièrement, dit M. Lewis, en s'adressant à Gustave ; nous étions justement à parler de cette affaire avant d'avoir eu le plaisir de faire votre connaissance.

—J'aimerais bien vous satisfaire, dit Gustave, mais, comme elle me rappelle un souvenir où j'ai pris une part que vous n'approuvez pas peut-être, vous voudrez bien m'excuser.

—Au contraire, dit M. Lewis, vous avez, en compagnie de votre aimable sœur, fait une belle et noble action en protégeant un vieillard menacé ; j'ajouterai que je suis loin d'approuver une société dont le but est hostile envers qui que ce soit ; cependant la conduite des catholiques, et surtout de ce vieillard dans cette affaire, est tout à fait contraire à la dignité d'un bon citoyen et d'un bon chrétien.

tave
sulte
que
leur
pas ?
vous-
leur
cher
faites
tenir
sieur,
licism
un de
interle
supéri
la plu
tieux.
—E
tants
coup
l'emp
aussi,
degré
la fra
se diri
N'est-
encore
à Rom
sculpt
Qui a
inimita

—Permettez-moi une question, monsieur, dit Gustave ; que feriez vous si un prêtre se permettait d'insulter votre épouse et vos filles dans une salle publique ?

—J'avoue que je protesterais afin de maintenir leur honneur et le mien.

—Et en cela, vous useriez de votre droit, n'est-ce pas ?

—Oui, oui, s'écrièrent plusieurs.

—On serait porté à croire que vous êtes catholique vous-même, par la chaleur que vous mettez à prendre leur défense, dit un des passagers, qui venait d'approcher ; cependant, l'intelligence et l'éducation dont vous faites preuve nous disent que vous ne pouvez appartenir à cette secte.

—Si j'ai de l'intelligence et de l'éducation, monsieur, dit Gustave avec fermeté, c'est dans le catholicisme que je les ai puisées, et je me glorifie d'être un de ses membres.

—Vous ne niez pas toutefois, reprit le même interlocuteur, que les protestants sont de beaucoup supérieurs aux catholiques, et vous conviendrez que la plupart des catholiques sont ignorants et superstitieux.

—Et en quoi consiste cette supériorité des protestants sur les catholiques ? Est-ce parce qu'il y a beaucoup de pauvres parmi eux ? L'ouvrier protestant l'emporte-t-il sur l'ouvrier catholique ? Dites-moi aussi, quelle est la nation qui a atteint le plus haut degré dans les sciences et les lettres ? N'est-ce pas la France catholique ? N'est-ce pas vers ce pays que se dirige celui qui veut parachever son éducation ? N'est-ce pas la France qui a toujours tenu et tient encore le haut de l'échelle intellectuelle ? N'est-ce pas à Rome, siège de la catholicité, que l'artiste peintre ou sculpteur va étudier afin d'immortaliser son nom ? Qui a fait les beaux monuments et les modèles inimitables d'architecture ancienne et moderne ? Ne

sont-ce pas des catholiques ? De plus, je vous dirai que ce n'est pas la première fois que cette remarque m'a été faite, et cette opinion sur les catholiques paraît être générale parmi vous.

Ce qui m'étonne le plus chez vous, Américains, chez un peuple aussi remarquable par la régularité de sa vie, son hospitalité, son caractère doux et affable, ses manières distinguées et son amour pour la religion, un peuple, dis-je, qui donne les mêmes avantages au pauvre qu'au plus aisé, et qui est si jaloux de sa "liberté de jugement" en ce qui regarde le spirituel ; c'est de voir chez ce même peuple cette haine chez les uns et cette antipathie chez les autres, pour tout ce qui est catholique. Pour lui, le catholicisme est une horreur, une infamie qui ne devrait pas exister.

—N'a-t-on pas raison de désirer qu'il en soit ainsi ? dit M. Lewis ; n'est-ce pas ce que le papisme mérite ?

—Pourquoi donc ? reprit Gustave, que trouvez-vous de si horrible dans le catholicisme ?

—Vous m'étonnez, dit M. Lewis ; comprenez-moi bien, je ne veux pas parler du catholique, mais de l'Eglise papiste. N'avez-vous pas lu assez pour connaître toutes les atrocités commises par cette Eglise, la terreur qu'elle a répandue parmi les peuples qu'elle a gouvernés ? Ne voyez-vous point dans les récits que nous ont laissés nos pères, que cette Eglise est la fille de Satan, que le Pape est cet antéchrist annoncé par saint Paul ? N'est-ce pas elle qui a provoqué le massacre de la Saint-Barthélemy, les dragonnades des Cévennes et l'inquisition d'Espagne ? Ces faits seuls suffisent pour nous faire rejeter cette Eglise avec horreur et désirer son anéantissement complet.

—Pour mieux vous répondre, dit Gustave, j'aurai recours à un exemple, et je vous choisirai pour les principaux acteurs, si vous voulez me le permettre.

—Certainement, parlez, dirent plusieurs personnes désireuses de savoir ce qu'il pouvait répondre à ces graves accusations.

dev
ble
jug
jusc
moi
en c
C
reçu
car t
oubl
but.
juge
moq
la pe
et n
d'agi
Appr
—
pas j
—
venez
faire
pas t
crime
son a
—
tion ;
juges
les hi
moi, c
passés
des na
—C
toute
à Gus
que v
la lect

—Messieurs, dit Gustave, je vois ici un tribunal devant lequel je comparais comme un grand coupable ; vous, messieurs qui m'avez interrogé, êtes le juge, et vous tous qui m'entourez, êtes les témoins ; jusqu'à présent tous les témoins ont déposé contre moi, en m'accusant de tous les crimes possibles, et en ont jeté sur moi tout l'odieux et la responsabilité.

Ceux qui pourraient prouver mon innocence, ont reçu la défense de parler et même de se présenter, car témoins et juge ont juré ma perte ; rien n'a été oublié et tout a été mis en œuvre pour parvenir à ce but. J'ai beau protester, en appeler à la loyauté du juge, tout est inutile, je n'obtiens que la risée et la moquerie. Enfin la sentence est prononcée, je subis la peine réservée aux criminels. Eh bien ! mesdames et messieurs, je vous le demande, cette manière d'agir est-elle en conformité avec vos principes ? Approuveriez-vous un pareil procédé ?

—Non, non, répondirent plusieurs : ce ne serait pas juste.

—Cependant, dit Gustave, n'est-ce pas ce que vous venez de faire vous-mêmes ? Ne venez-vous pas de faire le procès de l'Eglise catholique ? N'avez-vous pas tous déposé contre elle en l'accusant de tous les crimes ? Ne l'avez-vous pas condamnée en désirant son anéantissement ?

—Arrêtez, jeune homme, dit M. Lewis avec émotion ; nous ne sommes pas les accusateurs ou les juges dans ce procès, nous répétons seulement ce que les historiens, qui devaient savoir mieux que vous ou moi, ont écrit en exposant les faits tels qu'ils se sont passés lorsque cette Eglise dominait sur la plupart des nations.

—Ce que ce jeune homme vient de dire est de toute vérité, dit M. Fairman, qui jusque-là avait laissé à Gustave la tâche de se défendre ; je sais très bien que vos pères vous ont nourris, dès votre enfance, de la lecture d'écrits faits par de certains historiens ou

écrivains hostiles et interressés à la perte du catholicisme. Voilà ce qui explique la bonne opinion que vous avez des catholiques et de leur Eglise.

—Notre opinion se base sur des faits, dit M. Lewis : il nous a suffi d'étudier les grands auteurs qui ont mis cette Eglise sous son vrai jour ; Joseph Milner, Jewel, Luther, Calvin, etc., s'accordent tous et nous démontrent que cette Eglise est tombée dans les erreurs les plus graves.

—Permettez-moi de vous dire, répondit M. Fairman, que les plus grands historiens, même protestants, tels que Gibbon, Leibnitz, Cobbett, Mosheim, Coleridge et autres, qui ont écrit l'histoire avec exactitude et sans trop de préjugés, nous démontrent clairement que des hommes hostiles à une Eglise qu'ils avaient abandonnée, parce qu'ils n'avaient pu obtenir les places et les honneurs qu'ils convoitaient, ont voulu se venger d'elle, en lui attribuant tous les vices dont ils étaient esclaves eux-mêmes, et en jetant sur elle la responsabilité de tous les actes sanglants et malheureux commis par des rois et des princes cruels, uniquement parce que ces derniers étaient catholiques. Je ne vous demande pas de me croire, mais pour bien juger, il faut entendre les deux côtés ; vous en connaissez un, il vous faut connaître l'autre ; étudiez ces grands auteurs protestants, et quelques catholiques non moins renommés, et vous pourrez alors juger avec connaissance de cause, et surtout vous pourrez rendre justice.

—Mais à quoi nous servirait de lire ou d'étudier ces auteurs ? dit M. Lewis, le massacre de la Saint-Barthélemy, les dragonnades des Cévennes et l'inquisition d'Espagne sont autant de faits véridiques qui n'ont jamais été réfutés. Ne prouvent-ils pas que cette Eglise n'est pas de Dieu, qui n'approuve pas de telles atrocités ? De plus, vous ne pourrez jamais justifier sa conduite.

—N'aggravez donc pas votre position, en renouve-

lant
catho
les g
lemy
elle p
Le
Chan
Méde
par l
de f
bout,
proft
Fran
La
cause
n'app
—
votre
Pape
ailleu
—
que s
parce
seule
à un
les dr
que d
pas q
viol
de ce
de leu
cédé
d'églis
et br
tres e
avez l
du ro
surtou

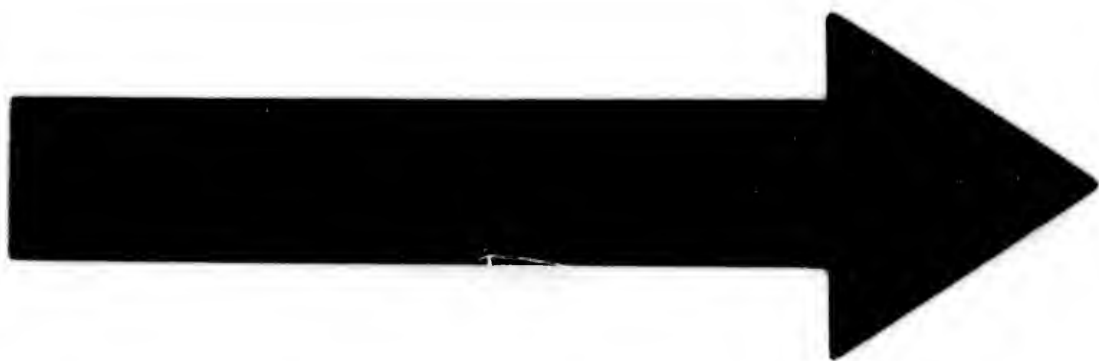
lant des accusations fausses portées contre l'Eglise catholique. N'est-il pas reconnu aujourd'hui par tous les gens instruits, que le massacre de la Saint-Barthélemy fut un fait politique ? l'histoire ne le démontre-t-elle pas comme tel ? Voici ce qu'elle raconte :

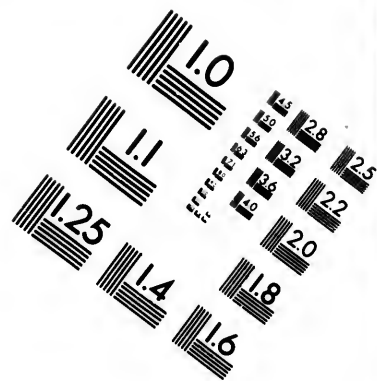
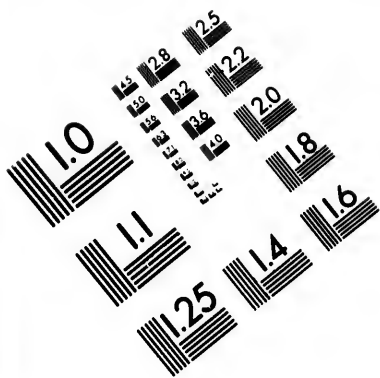
Les protestants se rebellaient contre l'autorité royale ; Charles IX et sa mère (l'orgueilleuse Catherine de Médécis) étaient menacés dans leur vie et leur liberté par la conspiration d'Amboise ; ils se voyaient obligés de fuir devant la conjuration de Meaux. Poussée à bout, la reine voulut se débarrasser des rebelles ; elle profita de l'exaltation religieuse qui régnait alors en France, pour ordonner ce massacre.

La religion fut donc un prétexte, mais non pas la cause de ce fait regrettable, que pas un catholique n'approuve.

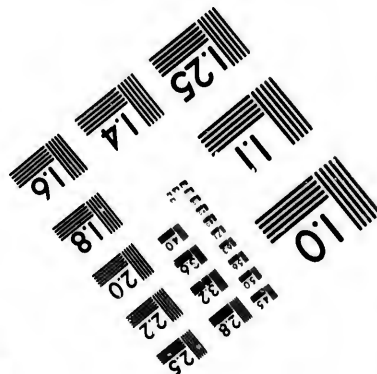
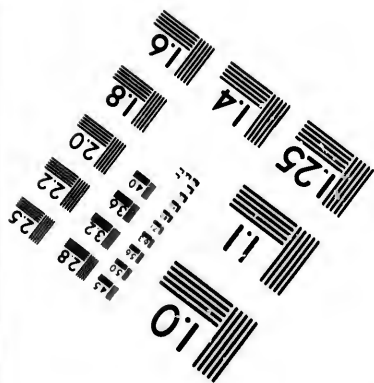
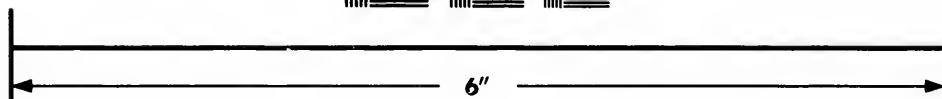
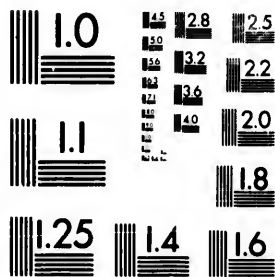
—Attendez, dit M. Lewis en l'interrompant, si votre Eglise n'avait pas approuvé ce massacre, le Pape n'aurait pas chanté lui-même, et fait chanter ailleurs, un " Te Deum " en actions de grâces.

—N'est-il pas également reconnu, dit M. Fairman, que si le Pape a fait chanter un " Te Deum, " c'est parce qu'il a été trompé ? Ne lui avait-on pas dit seulement que le roi et sa mère venaient d'échapper à un grand danger ? N'est-il pas aussi reconnu que les dragonnades des Cévennes furent un fait politique de Louis XIV ? Tout homme instruit ne sait-il pas que l'Eglise catholique était loin d'approuver les violences et les cruautés commises par les dragons de ce roi, qui outrepassèrent de beaucoup les ordres de leur maître ? Certes, les huguenots n'en ont pas cédé à leurs adversaires. Combien de couvents, d'églises et de villages n'ont-ils pas dévastés, pillés et brûlés, lorsqu'ils le pouvaient ? Combien de prêtres et de religieuses n'ont-ils pas massacrés ? Si vous avez lu l'histoire, vous devez savoir que les dragons du roi ont usé souvent de représailles ; vous devez surtout savoir que le clergé catholique de France et





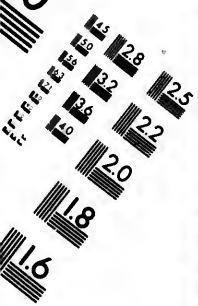
**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0



1



d'ailleurs, s'opposait à ces violences et à ces cruautés, quoique les huguenots entretinssent des relations continuelles avec l'Angleterre, l'ennemie déclarée de la France.

—Il fallait bien que les protestants de ce temps se révoltassent, dit M. Lewis, car les catholiques ne leur laissaient aucun repos ; on en voulait à leur vie et à leurs biens.

—Vous ne prouvez jamais que l'Eglise catholique, par la voix du Pape ou de ses pasteurs, ait ordonné de persécuter qui que ce soit, uniquement parce qu'il était protestant.

—Mais, l'inquisition d'Espagne n'était-elle pas dirigée par des prêtres et des moines de l'Eglise romaine ? et vous ne niez pas, j'espère, les atrocités qui se sont commises pendant qu'elle était en vigueur.

—Cette inquisition d'Espagne n'était pas une institution catholique, et pour le prouver, je vous citerai encore des historiens protestants. Voici ce que disent le protestant Rancke et le très protestant Guizot :

L'inquisition espagnole a été, avant tout, une institution politique. Les rois d'Espagne, voyant dans l'hérésie le plus dangereux ennemi de la paix du royaume, la déclarèrent, à ce titre, crime de lèse-majesté ; ne pouvant juger eux-mêmes, ces rois établirent un tribunal ecclésiastique, pour s'enquérir de la foi du prévenu ; après l'avoir interrogé, ce tribunal le renvoyait aux autorités civiles, qui en faisaient ce que bon leur semblait.

Il est vrai que l'on peut blâmer les atrocités commises par cette institution, mais l'histoire prouve que les papes ne les ont jamais approuvées, qu'ils ont toujours essayé de modérer la rigueur et la férocité du caractère espagnol, et que s'ils n'ont pu abolir l'inquisition, c'est qu'elle ne relevait pas de leur pouvoir, étant une institution politique d'un royaume sur lequel ils n'avaient pas de juridiction temporelle.

Donc
deux

—
pas on
d'évêq

—I
ses op
l'autor
que le

—C
cathol
un dog
de per
brasser

—V
sition
l'Eglise
ventées
toujour
vidu, e
l'a touj
giens c
verrez

—Ma
commis
pas du
cher, de
à la doc

—Cor
et les é
tions m
avaient
pourqu
se voyai
l'autorit
pour ren
remplacé

—Vou

Donc, l'Eglise n'a pas plus approuvé ce fait, que les deux autres que vous lui imputez.

—Attendez ! le martyr de Jean Huss ne fut-il pas ordonné par le concile de Constance, composé d'évêques de l'Eglise romaine ?

—Le concile de Constance ne prononça que sur ses opinions hérétiques ; mais sa mort fut l'œuvre de l'autorité civile ; l'histoire le prouve et nous dit même que les catholiques de ce temps ont déploré sa mort.

—Ces faits n'en ont pas moins été commis par des catholiques ; et tout nous porte à croire que c'était un dogme de l'Eglise à laquelle ils appartenaient, que de persécuter ceux qui se détachaient d'elle pour embrasser le protestantisme.

—Vous me surprenez, monsieur, car cette proposition ne se trouve pas plus dans les doctrines de l'Eglise catholique que les nombreuses calomnies inventées contre elle ; l'autorité ecclésiastique s'est toujours prononcée sur la doctrine et non sur l'individu, et loin de réclamer le droit de persécution, elle l'a toujours repoussé. Voyez les ouvrages des théologiens catholiques, étudiez leurs doctrines, et vous verrez que je dis la vérité.

—Mais pourquoi ces persécutions, ces atrocités commises par les membres de cette Eglise ? N'était-il pas du devoir du pape ou des évêques de les empêcher, de les faire cesser, puisqu'elles étaient contraires à la doctrine de l'Eglise qu'ils représentaient ?

—Combien de fois faut-il que je le répète ? les papes et les évêques étaient impuissants, leurs protestations multipliées inutiles ; les rois et les gouvernants avaient déclaré l'hérésie crime de lèse-majesté, et pourquoi ? C'est parce que les protestants, dès qu'ils se voyaient un peu nombreux, se révoltaient contre l'autorité royale, et faisaient tout en leur pouvoir pour renverser un souverain catholique, afin de le remplacer par un des leurs.

—Vous ne pouvez pas prouver ce que vous dites,

dit M. Lewis, le protestantisme est plus humain et plus éclairé que cela, il n'a jamais persécuté ou commis des atrocités comme les catholiques.

—Vous n'êtes pas sérieux, monsieur.

—Oui, je le suis.

—Il me fait peine de voir que vous faites preuve d'autant d'ignorance ; de plus, je vous dirai, que quand je me permets de discuter sur des questions aussi graves, je n'avance que ce que je peux prouver. Puisque vous voulez des preuves, je vais vous en donner plus que vous n'en désirez, et ce sera à vous de réfuter ce que je vais dire ; écoutez bien. C'est un fait notoire que les huguenots se révoltaient sans cesse contre leur roi légitime, et qu'ils entretenaient des relations continuelles avec les ennemis de la France catholique ; que Cramner, Ridley, Latimer et autres protestants marquants ont tenu une conduite coupable envers la reine Marie Stuart, uniquement parce qu'elle était catholique ; que Knox, père des réformistes écossais, enseignait publiquement au parti protestant en Ecosse, que *ni promesse, ni serment ne peuvent obliger à obéir à un tyran, ou à le soutenir contre l'Eglise de Dieu*, et son collègue Goodman ajoutait : *Si les chefs s'éloignent de Dieu, qu'ils aillent à l'échafaud*. Le célèbre Buchanan soutenait la même doctrine lorsqu'il disait : *Les peuples peuvent déposer leurs princes, s'ils persécutent la vérité*. C'est encore un fait notoire qu'en vertu des lois pénales qu'on fit exécuter avec tant de rigueur en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, on vit se dresser dans ces pays des bûchers et des échafauds. Voici ce que dit à ce sujet le célèbre historien protestant Cobbett :

Des actes officiels du parlement constatent que par suite des bûchers et des échafauds dressés pour les catholiques, la population d'Angleterre fut décimée en moins de six ans.

Un autre fait notoire, c'est que vous-mêmes, Américains, ne voulez point un catholique pour pré-

sider
voul
soi-d
révol
croys
la ca
et qu
ou à
—C
Lewis
sion q
qu'ils
—C
les fer
Cett
sur ce
il faut
autant
Oui,
lant, si
férence
paraître
qu'il re
vos bell

sident de cette république. Je n'en finirais plus, si je voulais vous citer tous les faits qui prouvent que les soi-disant réformateurs se sont, dès le commencement, révoltés contre toute autorité en dehors de leur croyance ; que ces mêmes réformateurs furent en partie la cause des atrocités que vous avez mentionnées, et que vous ne pouvez attribuer à l'Église catholique ou à ses pasteurs.

—Grâces à Dieu, ces temps sont passés, dit M. Lewis en se levant pour ne pas continuer une discussion qui lui avait été si peu favorable, et j'espère qu'ils ne reviendront plus.

—Ce ne sera certainement pas le catholicisme qui les fera revivre, dit M. Fairman en s'éloignant.

Cette discussion avait fait une profonde impression sur ceux qui l'avaient entendue. Chacun se disait : il faut avouer que ces catholiques en connaissent autant, sinon plus que nous sur l'histoire.

Oui, peuple américain, si hospitalier et si bienveillant, si bon d'ailleurs, votre antipathie ou votre indifférence envers le catholicisme ne tardera pas à disparaître, lorsque vous aurez connu la noble mission qu'il remplit ici-bas, et qu'il remplit même au sein de vos belles et libres institutions.

CHAPITRE XI

LES SŒURS DE CHARITÉ. TABLEAU D'UNE DE LEURS
MAISONS.

Enfin ! nous voilà arrivés à Saint-Louis, disaient tour à tour les passagers joyeux, à mesure qu'ils s'emparaient de leur bagage pour débarquer du vapeur.

Avant de partir, M. Lewis, qui demeurait dans cette ville, avait laissé son adresse à M. Dumont, en le priant de lui rendre visite au plus tôt avec sa famille. M. Fairman était parti en serrant la main de notre héros et en lui disant :

—Soyez toujours ferme dans vos convictions, brave jeune homme, et, tôt ou tard, Dieu vous bénira.

Une députation, composée de membres de l'église que M. Dumont devait diriger, était venue à bord du vapeur pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau pasteur, et le conduire à la jolie demeure qu'on lui avait préparée.

Située près de l'église, dans un des plus beaux quartiers de la ville, cette habitation ne le cédait guère aux résidences des alentours pour la beauté et la richesse de son ameublement. M. et madame Dumont marquèrent leur approbation par leurs sourires et leurs remerciements. Le tout fut, terminé par un discours très approprié que fit M. Dumont à ses nouveaux fidèles réunis dans l'église pour le recevoir.

Saint-Louis est une des villes les plus considérables de l'ouest des Etats-Unis. Son site fut choisi, le 15 février 1764, par Laclède, qui lui donna ce nom en

l'ho
for
ave
le p
buf
éch
des
L
espa
la r
l'Eta
l'act
C
popu
Ses
(185
rues
la lev
On
dix é
liques
cathé
de Sa
de ma
taux t
de Sa
l'évêq
Sa
elle es
bateau
Illinois
sissippi
jusqu'à
près de
De n
de tous
était le
çaient d

l'honneur de Louis XV, roi de France. Il fit bâtir un fort et y établit un entrepôt pour faire le commerce avec les sauvages, qui venaient de très loin apporter le produit de leurs chasses, consistant en peaux de buffles, de chevreuils, de loups, de castors, etc., qu'ils échangeaient pour quelques provisions, du coton et des couvertures de laine.

Le 11 août 1768, Rioux, avec une petite troupe espagnole, en prit possession au nom de Sa Majesté la reine d'Espagne, et le garda jusqu'au moment où l'Etat du Missouri fut transféré aux Etats-Unis par l'acte du 28 mai 1804.

Comme ville, elle ne date que de l'année 1822 ; sa population, alors, était de moins de cinq mille âmes. Ses progrès furent si rapides, que trente ans après (1852), elle comptait plus de cent mille habitants. Ses rues sont larges et régulières ; la rue Front, qui longe la levée, a cent pieds de largeur.

On y comptait, à cette époque, plus de soixante-dix églises, dont plusieurs appartenaient aux catholiques. Parmi les plus importantes, on distingue la cathédrale et celle attenant à l'hôpital des religieuses de Saint-Joseph ; on y voit aussi un grand nombre de maisons d'éducation et de couvents, deux hôpitaux tenus par les sœurs de la charité et l'université de Saint-Louis, fondée en 1832, sous le patronage de l'évêque catholique.

Sa levée a plus de trois milles de longueur, et elle est toujours bordée par un grand nombre de bateaux à vapeur, venant des rivières Missouri, Illinois, Ohio, Wabash, Mississipi en amont et Mississipi en aval, c'est-à-dire depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Saint-Paul, Minnesota, villes distantes de près de deux mille milles.

De nombreux chemins de fer viennent y aboutir de tous les côtés, et jusqu'à l'année 1852, Saint-Louis était le point de départ des aventuriers, qui commençaient de là leurs rudes voyages à travers les forêts.

et les prairies sauvages pour se rendre au delà des montagnes Rocheuses.

Quelques jours après leur arrivée, M. Dumont et Gustave firent une visite à M. Lewis, qui les reçut fort cordialement. Après avoir parlé des nouvelles du jour et du long voyage qu'ils venaient de faire, M. Lewis prit la parole :

— Depuis que nous nous sommes quittés sur le vapeur, dit-il, j'ai souvent pensé à votre fils, qui fait preuve de beaucoup d'intelligence et de grands talents, et j'en suis venu à la conclusion qu'il serait bon de s'occuper de lui. Voici ce que je propose de faire si vous y consentez : j'offre de me charger de son éducation en le plaçant dans un de nos meilleurs collèges ; je l'enverrai même aux universités d'Europe, afin qu'il puisse parvenir aux plus hauts degrés de la science. A tout cela, je ne mettrai qu'une condition, c'est qu'il cesse de pratiquer les exercices de sa religion qui ne sont pas conformes à l'Évangile, et que plus tard il ne manquera pas de considérer comme des folies. Voyons, qu'en dites-vous, jeune homme ?

— Monsieur, dit Gustave d'un ton respectueux, votre offre généreuse est certainement une preuve d'amitié que je n'ai nullement méritée, et je vous en suis très reconnaissant ; il me fait peine cependant de ne pouvoir l'accepter, car il me faudrait, ou manquer à l'honneur en ne remplissant pas la condition que vous y mettez, ou me rendre coupable d'apostasie, en abandonnant une Eglise qui est pour moi, après Dieu, ce qu'il y a de plus sacré. Comme je ne voudrais pas me rendre coupable ni de l'une ni de l'autre de ces fautes, il m'est impossible d'accéder à vos désirs ; j'espère toutefois que vous ne verrez dans ce refus autre chose que la conséquence de mes principes, l'honneur et le devoir. Veuillez accepter mes sincères remerciements, et soyez persuadé que jamais je n'oublierai votre bonté pour moi.

— Tu me feras toujours honte, dit M. Dumont avec

colère
si be
ton a
—
vous
inter
—
la ca
je se
Gu
rendr
qui s
Qu
Dum
—
—
—
—
Dum
—
de cha
mand
—
le mér
—
trop le
frappé
figure
deur e
pauvre
dix pia
—
me dis
ces cou
tant de
Il all
vint an
madam
lui.

colère. Ne vois-tu pas que tu as offensé ce monsieur, si bon, si généreux et qui prend tant d'intérêt pour ton avenir ?

—Si je vous ai offensé, monsieur, dit Gustave, je vous prie de me pardonner, car c'était loin de mon intention.

—Tu ne m'as pas offensé, dit M. Lewis, qui aimait la candeur de notre héros ; cependant réfléchis bien, je serai toujours prêt à remplir ma promesse.

Gustave, de retour à la maison, ne tarda pas à se rendre auprès de sa mère, pour lui faire connaître ce qui s'était passé.

Quelques jours après, pendant le souper, madame Dumont, s'adressant à son époux, lui dit :

—Tu ne peux deviner qui est venu ici aujourd'hui.

—M. Lewis, je suppose ? répondit M. Dumont.

—Ah ! tu en es loin.

—Quelques membres de notre église ? continua M. Dumont.

—Je vois que tu ne peux deviner ; c'est une sœur de charité, française, je crois, qui est venue me demander de souscrire à leur œuvre.

—J'espère que tu l'as mise à la porte, comme elle le méritait ?

—Non, dit vivement madame Dumont, je connais trop le savoir-vivre pour cela ; j'ai été au contraire frappée en la voyant : ses manières distinguées, sa figure noble sur laquelle étaient empreintes la candeur et la chasteté, son appel chaleureux pour les pauvres, m'ont tellement impressionnée, que j'ai pris dix piastres et les lui ai données avec plaisir.

—Comment ! s'écria M. Dumont avec colère, tu me dis que tu as souscrit dix piastres pour soutenir ces couvents dans l'enceinte desquels il se commet tant de crimes ? là où . . .

Il allait continuer sur ce ton, lorsque la servante vint annoncer que M. Lewis était au salon. M. et madame Dumont s'empressèrent d'aller au-devant de lui.

—J'aime à croire, dit M. Lewis, après les salutations d'usage, que vous vous plaisez dans votre nouvelle demeure, et que vous aimez notre ville.

—Nous trouvons notre demeure magnifique, répondaient ensemble M. et madame Dumont, et cette ville est très belle.

—J'en suis bien aise, et j'espère que vous jouirez toujours du bien-être que méritent vos talents. Mais je ne me suis pas informé de vos enfants : comment sont-ils ?

—En bonne santé, merci, dit M. Dumont, je vous demande pardon de ne pas les avoir fait venir ; mais faites-nous donc l'honneur de prendre le thé avec nous.

—Très volontiers, car j'ai une faim de bûcheron ; j'ai été très occupé toute la journée et je n'ai pas eu le temps de m'occuper de mon estomac, qui commence à se révolter ; je remercie la bonne étoile qui m'a conduit ici pour apaiser sa colère.

On se rendit à la salle à dîner ; mais Gustave n'y était pas. Alice, occupée à regarder par la fenêtre, paraissait triste ; en entendant ouvrir, elle se retourna et rougit en apercevant M. Lewis.

—Qu'avez-vous donc, gentille enfant ? lui dit ce dernier.

—Rien, rien, répondit Alice en baissant la vue.

—Ce sont des caprices d'enfant, dit M. Dumont en jetant un regard sévère sur sa fille ; j'ai voulu tout à l'heure dire ce que je pensais sur certaines pratiques de l'Église romaine, lorsque son frère s'est mis à pleurer ; elle ne peut le voir attristé sans qu'aussitôt elle ne l'imite ; on dirait vraiment, à les voir, qu'un même cœur et une même âme habitent les deux corps.

—Ah ! s'il en était ainsi dans toutes les familles, dit M. Lewis, le monde serait heureux ; on ne verrait pas autant de dissensions qui déshonorent même les familles les plus haut placées. Ne réprimandez pas vos chers enfants pour cela ; cherchez plutôt à leur faire

cons
j'ai r
ajou

—
Pe
dès s
sence
trouv

—
émot
qui n
voir,

—
Po
sa mè
la sall
quand

—J
M. Le
de la p
veut q

—J
pour c
sur les
dant q

ses co
faudra

—J
M. Le

sera de
est la c
dit pou

—P
mon ép

mendia
vont de
nom de
force de
lance d

conservé la tendre amitié et l'amour fraternel que j'ai remarqués en eux. Mais où est donc votre frère ? ajouta-t-il, en s'adressant à Alice.

—Je le crois dans sa chambre, monsieur.

Pendant que cela se passait, madame Dumont qui, dès son entrée dans la salle, s'était aperçue de l'absence de son fils, monta à sa chambre, où elle le trouva agenouillé et priant avec ferveur.

—Il ne faut point t'attrister ainsi, lui dit-elle avec émotion. Viens, cher enfant, M. Lewis est en bas qui nous attend ; comme il a témoigné le désir de te voir, je suis venue te chercher, vite, descendons.

Pour toute réponse, Gustave embrassa tendrement sa mère et, lui donnant le bras, il descendit avec elle à la salle à dîner. On eût dit que rien ne s'était passé quand, en saluant M. Lewis, il prit sa place à table.

—Je suis bien aise de vous voir aussi gai, lui dit M. Lewis avec bienveillance ; il ne faut pas prendre de la peine lorsque votre digne père vous parle ; il ne veut que votre bien.

—Je fais tout en mon pouvoir, dit M. Dumont, pour donner à mon fils l'instruction qu'il doit avoir sur les vérités de l'Eglise romaine. Je crains cependant qu'il ne reste longtemps rebelle à mes conseils ; ses convictions sont tellement enracinées en lui, qu'il faudra presque un miracle pour le convertir à Dieu.

—J'ai plus de confiance que cela en votre fils, dit M. Lewis, et j'ai l'espérance qu'avant longtemps il sera des nôtres. Mais je suis curieux de savoir quelle est la cause de son chagrin, et ce que vous lui avez dit pour lui causer une si pénible impression.

—Pour mieux vous répondre, je dois vous dire que mon épouse a reçu aujourd'hui la visite d'une de ces mendiante qui se nomment sœurs de charité, et qui vont de porte en porte quêter pour les pauvres, au nom de Dieu. Imaginez-vous que cette mendiante, à force d'hypocrisie et de mensonges, a trompé la vigilance de mon épouse à un tel point, que celle-ci lui a

donné dix piastres sous forme de souscription. Naturellement indigné, j'ai voulu la mettre sur ses gardes en lui faisant connaître les infamies de ces religieuses ; c'est alors que mon fils s'est levé de table en pleurant.

—Ce n'était pas bien de votre part, dit M. Lewis en s'adressant à Gustave. Votre père a voulu vous prémunir contre les dangers qui vous menacent. Vous commencez à être d'âge à tomber dans l'abîme que vous dressent ces personnes à l'extérieur religieux. Vous devez avoir lu la narration faite sur les Sœurs de l'Hotel-Dieu à Montréal, et cette autre affaire de Charleston ; dans les deux cas, les crimes les plus révoltants ont été mis au jour. Voyons, raisonnez un peu, et vous verrez que votre père aurait tort de ne pas vous instruire de pareils forfaits.

Puis, voulant savoir ce que Gustave aurait à dire, il ajouta :

—Qu'avez-vous à répondre ? Parlez sans crainte.

—Je n'ose, monsieur, dit Gustave, surtout après les graves accusations que vous venez de porter vous-même ; je craindrais de vous offenser et de contrarier mon père.

—Non, non, vous ne m'offenserez pas, et votre père ne sera pas contrarié, j'en suis certain ; ainsi, parlez.

—Monsieur, dit Gustave, mais non... je ne puis... et il s'arrêta tout court.

—Fais donc plaisir à ce bon monsieur, dit madame Dumont.

—Je vais répondre, puisque vous le désirez, ma mère ; et prenant un ton persuadé, il ajouta en s'adressant à M. Lewis : Me serait-il permis de vous poser une question ?

—Parlez, j'écoute avec plaisir.

—Alors, je vous demanderai pourquoi, vous qui êtes un des citoyens les plus influents de cette ville, vous qui, par votre haute position, commandez le respect et l'estime de ses habitants, et qui avec quel-

ques
les l
grand
d'apr
des l
devo
ritent
—C
Lewis
j'espè
aise, r
à notr
questi
—N
questi
plus, l
que je
pour p
de ces
avant c
de fair
à quoi
qu'elles
qu'elles
leurs r
serez e
l'enquê
—So
Lewis c
—Pa
résoluti
les rapp
vrais, il
ait pas
que not
Pour
pour lui
nous re

ques autres citoyens de votre rang faites exécuter les lois ; pourquoi, dis-je, laissez-vous ici, dans cette grande ville, croître et exister des institutions qui, d'après vos propres paroles, font un si grand mépris des lois et de la morale ? Ne serait-ce point votre devoir de leur faire subir les châtimens qu'elles méritent, et ainsi les anéantir pour toujours ?

—Ce serait en effet notre devoir, répondit M. Lewis, nous les avons tolérées trop longtems, et j'espère que bientôt nous y verrons. Je suis bien aise, mon cher enfant, que vous nous ayez fait penser à notre devoir ; mais ce n'est pas une réponse à ma question ; je pense que vous cherchez à l'éluder.

—Non, monsieur, je ne veux point éluder votre question ou refuser d'y répondre : je n'avais pas, non plus, l'intention de vous donner un conseil. Tout ce que je crains, c'est de ne pas être à la hauteur voulue pour prendre, d'une manière satisfaisante, la défense de ces communautés. Je vous demanderai seulement, avant de commencer l'enquête que vous vous proposez de faire, de me permettre de vous faire entrevoir ce à quoi ces communautés s'occupent, les bonnes œuvres qu'elles pratiquent, les privations et les désagrémens qu'elles subissent. Pour cela, allons visiter une de leurs maisons, et, après avoir vu et entendu, vous serez en état de juger par vous-même et cela facilitera l'enquête que vous vous proposez de faire.

—Soit, je vous accompagne avec plaisir, dit M. Lewis en souriant.

—Partons donc, reprit Gustave, mais avec la ferme résolution de tout voir ; notre but étant de savoir si les rapports qu'on nous a faits de ces maisons sont vrais, il faudra que rien ne nous échappe, qu'il n'y ait pas un coin que nous n'ayons inspecté, et surtout que notre courage ne nous abandonne point.

Pour mieux réussir, nous arrêtons chez l'évêque pour lui demander une lettre d'introduction. L'évêque nous reçoit avec plaisir et nous remet la missive dé-

sirée. Après l'avoir remercié, nous reprenons notre route et nous arrivons. On frappe à la porte ; l'empressement que l'on met à nous ouvrir nous étonne ; ce n'est pas la coutume des maisons douteuses. Nous entrons . . . la portière est une jeune sœur qui, le sourire sur les lèvres, demande avec grâce et modestie ce qu'elle peut faire pour nous servir.

Malgré la répugnance que nous avons toujours éprouvée pour ces maisons, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer et la jeune sœur et la propreté qui règne et embellit tous ces grands corridors qui viennent aboutir à la salle d'entrée ; notre regard erre de côté et d'autre, et nous oublions la bonne religieuse qui attend notre réponse. Revenus à nous-mêmes, nous remettons avec nos excuses notre lettre à la jeune sœur qui, après nous avoir offert des sièges, s'empresse de la porter à la supérieure.

Cette dernière, après en avoir pris connaissance, vient nous souhaiter la bienvenue ; elle s'informe du lieu de notre résidence, de notre famille, de nos enfants ; sa conversation nous plaît, nous enchante et nous édifie. Monseigneur, ajoute-t-elle, me donne l'instruction de vous faire voir toutes les dispositions et les différentes parties de notre communauté.

Elle sonne et commande à la sœur qui répond à son appel, de nous montrer tout, sans excepter la cour, et, après nous avoir salués, elle retourne à son devoir.

La religieuse chargée de nous conduire s'approche de nous et nous dit en souriant : Nous avons un long voyage à faire, je crains que vous n'éprouviez quelque fatigue ; par où voulez-vous commencer ?

Nous la remercions de sa sollicitude et nous lui répondons que nous aimerions à commencer par les caves et les souterrains. C'est, pensons-nous, dans les souterrains que doit être tout le mal.

Nous descendons . . . notre guide nous procure des lumières et nous entrons dans les souterrains ; la vue

de ce
terri
mont
mesu
nous
notre
le dev

A l
dans
ange
craint
et soli
des fra
guons
semble
avance
entour
notre
dans u

A pe
visite r
miner l
dons le
attire r
main to
des por
couvrir
celui où

Notre
curiosit
tout voi
ici.

En re
plus d'u
mêmes r
notre a
bonne se
tre tout

de ces lieux mornes et silencieux nous effraie... les terribles histoires que l'on a faites sur ces maisons montent à notre cerveau et y portent l'épouvante ; à mesure que nous avançons, l'obscurité augmente, nous hésitons... mais notre guide, qui ne voit dans notre hésitation autre chose que de la timidité, prend le devant et de sa voix angélique nous rassure.

A la faible clarté que nous donnent nos lampes dans ces lieux obscurs, elle nous paraît comme un ange libérateur... nous nous apercevons qu'elle ne craint pas d'être seule avec nous dans ces lieux noirs et solitaires, que nous sommes pour elle des amis, des frères qui ne lui veulent aucun mal ; nous distinguons la croix qu'elle porte sur sa poitrine ; il nous semble que cette croix grandit à mesure qu'elle avance, qu'elle grandit... grandit jusqu'à ce qu'elle entoure toute sa personne ; ravis, nous la suivons, notre crainte s'évanouit et nous entrons plus rassurés dans une grande enceinte remplie de tombes.

A peine sommes-nous entrés, que le but de notre visite revient à notre esprit ; tout en feignant d'examiner la tombe de telle ou telle religieuse, nous sondons les murs et les fondations ; la moindre fissure attire notre attention, et nous espérons que notre main touchera quelque ressort secret qui fera ouvrir des portes cachées, ou que notre pied nous fera découvrir l'existence de quelque caveau au-dessous de celui où nous sommes.

Notre guide ne se fatigue point ; elle aime notre curiosité et n'y voit autre chose que notre désir de tout voir. L'ordre qui régnait en haut, est le même ici.

En revenant des souterrains, où nous avons passé plus d'une heure, nous fouillons les autres caves ; mêmes recherches inutiles, rien qui puisse éveiller notre attention ou confirmer nos soupçons. La bonne sœur, toujours riante et agréable, nous montre tout et nous explique les moindres détails. Nous

continuons ainsi notre visite jusqu'à la cuisine, remarquable par son étendue.

Quel ordre, quelle propreté, pensons-nous, et nous ne pouvons nous empêcher d'en faire un compliment à notre guide. Mais, dit l'un de nous, veuillez donc nous dire, madame, quelles sont ces charmantes sœurs là, près du feu. Elle nous répond d'une voix pleine de douceur : L'une est la fille d'un comte français, l'autre est la fille unique d'un seigneur anglais.

—Comment ! disons-nous tous les deux, avons-nous bien entendu ; vous dites qu'elles sont les filles de seigneurs puissants ?

—Oui, messieurs, elles ont quitté les plaisirs, les richesses, des partis avantageux, en un mot tout ce que le monde pouvait leur offrir d'agréable, pour venir ici laver les chaudrons.

Frappés d'étonnement, nous nous sentons attirés à elles, et nous demandons à notre guide de nous présenter. Toujours empressée à satisfaire nos moindres désirs, elle nous présente, et nous entamons la conversation.

Leurs réponses témoignent de leur haute éducation ; leurs regards, chastes et purs, rencontrent notre vue, que nous sommes obligés de baisser malgré nous ; ravis de leur jeunesse et de leur beauté, rehaussées encore par une coiffure plus blanche que la neige, nous hésitons à passer outre, mais notre guide nous presse, et nous montons à l'étage principal, où sont les bureaux et les classes.

Avant de les visiter, nous entrons dans la chapelle et nous sommes frappés du parfum de sainteté qui règne en ce lieu. Agenouillées au pied des autels, trois ou quatre religieuses nous paraissent comme en contemplation ; leurs figures, sur lesquelles sont empreintes les plus belles vertus, sont rayonnantes de bonheur. C'est avec peine que nous sortons de cette chapelle, qui nous a fait penser au paradis ; nous sommes vivement impressionnés et nous sentons qu'il

se pa
conn
Da
soit à
à em
naire
malac
ses ;
enfant
état ;
saluer
même
la clas
fréque
mais t
stricte
les ou
par ce
notre
humble
vues à
nous, d
sités, e
de figur
Nous
salle in
peinte s
nous re
leurs lit
une sceu
d'eux, le
lui-mêm
l'asseoir
De l'
très dég
cependa
tions, on
soins plu

se passe en nous quelque chose de nouveau et d'inconnu jusqu'ici.

Dans chacun des bureaux, des sœurs sont occupées soit à la tenue des livres, soit à la correspondance ou à emballer des marchandises pour les missionnaires ; d'autres confectionnent des vêtements pour les malades et les orphelins. Nous entrons dans les classes ; dans la première que nous visitons sont des petits enfants, tous proprement habillés et dans le meilleur état ; en nous voyant entrer, ils se lèvent et nous saluent. Nous passons de classe en classe ; partout même ordre et même propreté, et nous arrivons dans la classe la plus élevée, que les demoiselles de la ville fréquentent ; nous remarquons leurs riches toilettes, mais toutes en conformité avec les règles de la plus stricte modestie. Après avoir admiré les broderies, les ouvrages en cire et les peintures confectionnés par ces demoiselles sous l'œil de leurs maîtresses, notre vue se porte sur ces dernières : même habit humble que les autres religieuses que nous avons vues à la cuisine et ailleurs. Mais ces dames, pensons-nous, devraient être à la tête des plus hautes universités, et là, obtenir des honoraires pour leur permettre de figurer dans la haute société.

Nous montons plus haut ; ici, d'un côté est une salle immense où demeurent les vieillards ; la joie peinte sur leur figure nous dit assez leur bonheur ; nous remarquons la propreté de leurs habits et de leurs lits ; parmi ces vieillards, il y en a de très âgés ; une sœur prodigue les soins les plus tendres à l'un d'eux, le fait boire et manger, car il ne peut se servir lui-même ; deux sœurs en soulèvent un autre pour l'asseoir dans un fauteuil.

De l'autre côté sont les malades, quelques-uns très dégoûtants et dont la vue seule nous répugne ; cependant les sœurs leur portent les mêmes attentions, on dirait même qu'elles entourent ceux-là de soins plus délicats.

Nous montons encore ; à droite est une grande salle remplie de jeunes orphelins, dont plusieurs sont encore au berceau ; nous sommes émus de l'attention délicate que des jeunes sœurs portent à ces petits êtres ; elles les portent dans leurs bras et les caressent comme si elles étaient leurs propres mères. A gauche sont les aveugles, et les sourds-muets, à qui l'on apprend à lire et à écrire.

Mais je me hâte, il serait trop long de tout énumérer ; notre œil a tout vu, tout examiné et nous descendons satisfaits d'avoir trouvé exactement le contraire de ce que nous pensions y rencontrer. Nous prenons le dernier escalier, juste au moment où les sœurs s'assemblent pour prier ; elles ont toutes le même regard chaste et humble, et un pieux sourire, qui dénote la paix intérieure de l'âme, effleure leurs lèvres ; nous aimerions à les suivre pour prier avec elles, mais cela est impossible, la nuit approche et, pour nous, le temps de partir est arrivé.

La supérieure est au bas de l'escalier et nous attend ; d'une voix douce et aimable, elle s'informe de notre fatigue, s'excuse de ne pas avoir prévu notre visite.

—Madame, répondons-nous, soyez assurée que nous sommes enchantés, et que nous venons de goûter un plaisir jusqu'ici inconnu pour nous.

Nous lui demandons quelle était la position de toutes ces bonnes sœurs avant d'être entrées ici.

Elle nous répond que la plupart d'entre elles étaient des filles bien élevées, dont les parents sont riches ou occupent de bonnes positions dans la société ; que la plupart ont tout quitté, parents, amis, honneurs, richesses, etc., pour venir s'enfermer dans cette maison, où elles travaillent toute la journée, et même la nuit, auprès des malades, des infirmes et des orphelins.

—Madame, lui disons-nous, comment cela peut-il se faire ? laisser le monde, le bonheur et les richesses

pour v
aussi t

—A

de le c
chain e
ce que
en quit

plemen
nous a
en sou
petits c

Ému
nous ti
bonne s
que nou
notre g
que nou

Nous
retourne
un dern

La po
d'elles e
les chau
là, elles
pauvre e

la pensée
suivons c
elles s'en
détourna
la croix c
nous sais
protège,
courageus
de quelqu
lager. "

Pensifs
meures en
opéré en r

pour venir ici souffrir toute leur vie, et cela à un âge aussi tendre ?

—Ah ! messieurs, pour le mondain, il est difficile de le comprendre ; c'est l'amour de Dieu et du prochain qui nous a inspiré de faire le sacrifice de tout ce que le monde pouvait nous offrir d'agréable ; mais, en quittant ces biens périssables, nous avons été amplement récompensées par les délices ineffables que nous avons goûtées et que nous goûtons tous les jours en soulageant nos vieillards, nos malades et nos chers petits orphelins.

Émus, nous voulons participer à ces bonnes œuvres ; nous tirons notre bourse et nous demandons à la bonne sœur, comme une faveur, d'accepter l'offrande que nous lui faisons. Après avoir salué et remercié notre guide, nous faisons nos adieux à cette maison que nous quittons à regret.

Nous sortons ; arrivés à l'entrée du parterre, nous retournons la tête d'un commun accord, pour jeter un dernier coup d'œil sur cet asile de la charité.

La porte s'ouvre et deux sœurs en sortent ; l'une d'elles est la fille du seigneur anglais qui tantôt lavait les chaudrons ; elles se dirigent vers la rue. Arrivées là, elles prennent la direction du quartier le plus pauvre et le plus abandonné de la ville ; effrayés par la pensée qu'il pourrait leur arriver malheur, nous les suivons des yeux en admirant leur courage. Enfin, elles s'engagent dans une rue noire et suspecte ; en détournant l'angle de cette rue, nous avons remarqué la croix qu'elles portent sur leur poitrine. Une pensée nous saisit : " C'est cette croix, disons-nous, qui les protège, " et notre cœur répond : " Ces saintes et courageuses vierges s'en vont passer la nuit auprès de quelque pauvre malade pour le soigner et le soulager. "

Pensifs, nous reprenons le chemin de nos demeures en réfléchissant sur le changement qui s'est opéré en nous. Honteux d'avoir été dupes de faux

rapports, nous gardons le silence, et une résolution de réparer le tort que nous aurions pu leur faire s'empare de nous : c'est de souscrire largement pour l'entretien d'institutions si nobles et si dignes, et d'y envoyer nos filles pour leur éducation, certains d'avance qu'elles n'y trouveront autre chose que des exemples de vertu.

—Assez de cela, dit M. Dumont en l'interrompant, l'homme intelligent et qui connaît les faits ne se laisse pas influencer par l'ordre et la propreté qui règnent dans ces maisons. Je sais que tu es allé souvent dans ces communautés, et dans l'ardeur de ta jeunesse, il n'a pas été difficile de te faire voir dans ces maisons propres et bien tenues des paradis sur la terre ; tu n'as vu que l'extérieur sans pouvoir juger si l'intérieur est méchant et pervers.

—Pardon, mon père, l'exposé que je viens de faire n'est pas le produit de mon imagination ou de l'impression que m'ont faite ces maisons. Il suffit de les visiter pour juger que je viens de dire la vérité ; vous devez vous rappeler les actes d'héroïsme accomplis par les sœurs Grises et les sœurs de l'Hôtel-Dieu, sur les quais, dans les rues et dans les hôpitaux de Montréal, lors de ce typhus impitoyable qui fit de si grands ravages parmi les émigrés irlandais arrivant en cette ville, actes qu'elles renouvellent chaque fois qu'il se déclare une épidémie. Ces actes sont connus de toutes les nations civilisées ; et ce que des religieuses ont fait au Canada, d'autres l'ont fait en Europe et ailleurs. A la vue de ces exemples, nous ne pouvons avec raison leur attribuer d'autre but que leur grand amour pour Dieu et le prochain ; la religion seule peut inspirer un tel héroïsme.

—En effet, dit madame Dumont, heureuse d'appuyer son fils, il est raisonnable de croire que ces dames n'ont pas besoin de s'imposer de si grands sacrifices, de braver ainsi les dangers et la mort, de s'enfermer dans une maison toute leur vie, sujettes à

une c
au po
jouir
but, e
les m
tout a
—J
dit M
gieux
jeune
venez
vous a
l'encou
votre a
si cela
sous p

une discipline sévère, et porter une toilette simple et, au point de vue de la mode, souvent ridicule, pour jouir à l'aise de plaisirs criminels. Si tel était leur but, elles pourraient prendre les moyens qu'adoptent les mondaines, moyens qu'elles ont à leur disposition tout aussi bien que ces dernières.

—Je commence à penser comme vous, madame, dit M. Lewis, qui avait écouté Gustave avec un religieux silence ; et permettez-moi de vous féliciter, jeune homme, pour le magnifique exposé que vous venez de faire. Si ces religieuses font tout ce que vous avez dit, elles méritent certainement l'appui et l'encouragement de tout bon citoyen. Je vais suivre votre avis : mon épouse et moi visiterons dès demain, si cela se peut, les établissements de cette ville, et, sous peu, vous aurez de mes nouvelles.

CHAPITRE XII

DÉPART DE SAINT-LOUIS. UN NAUFRAGE.

Trois jours après, Gustave reçoit une lettre de M. Lewis, l'invitant à passer chez lui dans le cours de l'après-midi. Il s'y rend, et est reçu d'une manière plus affable qu'à l'ordinaire.

—Je vous ai fait venir, mon cher ami, lui dit M. Lewis avec bonté, pour vous dire que madame Lewis et moi sommes allés hier visiter quelques établissements des sœurs de charité de cette ville ; et je suis heureux de vous avouer que vous avez dit la vérité ; nous avons été réellement enchantés.

—Oui, dit madame Lewis, j'ai éprouvé tellement de plaisir que, depuis lors, je ne puis m'en taire. Quelle supériorité dans leur enseignement et dans l'éducation que ces bonnes religieuses savent donner à la jeunesse !

—Et dites donc aussi, chère épouse, reprend M. Lewis, avec quel courage et quelle patience ces jeunes vierges portent les plus tendres soins aux malades, aux vieillards et aux orphelins.

—Je n'oublierai jamais, dit madame Lewis, l'émotion que j'ai éprouvée à la vue d'une sœur, jeune et belle comme un ange, qui berçait dans ses bras un tout petit enfant avec toute la tendresse d'une mère. Elle le couche tendrement dans un berceau, et à peine a-t-elle fini de le couvrir, qu'un autre enfant s'éveille en pleurant ; aussitôt elle vole à son appel et recommence à prodiguer ses soins. Je ne pouvais retenir mes larmes, et je lui demandai comment, elle,

si je
des e
dit a
à l'E
cois a
que L

—J

épous
regist
visité
nous r

—J

tave, c
religie
Par vo
état de
pourrai

—Ou

faire à

—Et

notre fi
cances f
tion les

—Vo

souriant
l'offre qu
mettrai a

—Mo

vous rem
égard, et
naissance

—Ains

vous entr
pourrez c

Quelqu

dans son
tion contr
sa congrég

si jeune, pouvait ainsi témoigner autant d'amitié à des enfants qui lui étaient étrangers : elle me répondit avec le plus aimable sourire : *Je n'ai qu'à penser à l'Enfant Jésus pauvre et nu dans la crèche, et je le vois dans ces pauvres petits abandonnés.* Oui, il n'y a que Dieu qui inspire un pareil héroïsme.

—Je ne veux pas me glorifier, dit M. Lewis ; mon épouse et moi avons fait inscrire nos noms sur le registre de chacune des institutions que nous avons visitées, en y ajoutant une souscription annuelle, car nous ne pouvons contribuer à de plus belles œuvres.

—Je suis heureux, monsieur et madame, dit Gustave, que le peu que j'ai pu dire en faveur de ces religieuses vous ait portés à faire leur connaissance. Par votre influence et votre position, vous êtes en état de pouvoir réfuter toutes les accusations qui pourraient être portées contre elles.

—Oui, certainement, c'est ce que je me propose de faire à l'avenir.

—Et tu consentiras, dit madame Lewis, à placer notre fille dans une de ces maisons aussitôt les vacances finies ; elle y trouvera avec une bonne éducation les plus beaux exemples de vertus.

—Voilà votre ouvrage, Gustave, dit M. Lewis en souriant, et pendant que vous êtes ici, je renouvelle l'offre que je vous ai déjà faite ; mais cette fois je n'y mettrai aucune condition.

—Monsieur, répondit Gustave, je ne saurais assez vous remercier pour vos délicates attentions à mon égard, et de l'intérêt que vous me portez ; la reconnaissance est la seule chose que je pourrai vous offrir.

—Ainsi, c'est marché conclu, après les vacances vous entrerez dans un collège de votre choix et vous pourrez compter sur moi, digne jeune homme.

Quelques semaines plus tard, M. Dumont avait, dans son sermon, donné sur un texte une interprétation contraire aux vues de la plupart des membres de sa congrégation, et avait fait quelques remarques un

pen sévères sur la conduite de son troupeau spirituel. Dès le lendemain, les syndics lui envoyèrent une lettre, le priant de se rétracter ou de se démettre de sa charge. Il fit part de cette communication à son épouse et son père, disant qu'il était bien décidé à maintenir son opinion.

—Que pensez-vous de cette manière de faire, maman ? dit Gustave après que son père fut sorti : on a bien raison de dire que le protestantisme a été fait pour les protestants et qu'il est commode comme religion. Parce que papa, en sa qualité de ministre de Jésus-Christ, a voulu leur reprocher leur conduite, en leur enseignant ce qu'ils devaient éviter, on lui signifie de donner sa démission. Ce n'est pas sa doctrine qu'ils veulent, mais bien la leur ; ce sont eux-mêmes qui prétendent enseigner ce que papa doit prêcher ; on dirait vraiment qu'ils ne gardent un ministre que comme un objet de luxe. Trouvez-vous cela en rapport avec la dernière recommandation de Notre-Seigneur au 28^e chapitre de saint Mathieu ? Voici ce qui y est dit :

Allez et enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise, me méprise.

—Arrête, Gustave, dit madame Dumont, d'après ce que tu viens de dire, tu voudrais me faire croire que Jésus-Christ a ordonné d'obéir en tout aux Apôtres qu'il a laissés sur la terre, ainsi qu'à ceux qui prétendent être leurs successeurs, et cela sans s'occuper de la Bible qui nous a été donnée pour notre guide.

—Oui, maman, nous devons obéir en tout aux doctrines enseignées par les Apôtres et leurs successeurs ; car ils ne peuvent errer dans leur enseignement.

—Alors, pourquoi saint Paul ordonne-t-il à tous de lire les saintes Écritures, ajoutant que c'est en elles que nous trouverons la vérité et la vie ? Il n'aurait pas donné cet ordre, s'il avait voulu une sou-

miss
past
occu
—
saint
phéti
mess
ment
mand
celles
jours
d'aille
étaient
tres d
tures
ne peu
a prom
—M
gences
ligions
confian
—Ce
dans ce
dans la
gage lit
pasteur
tiquée
qu'ils l'
peuvent
—Con
catholiqu
—En
discerne
—Et
me rapp
—Sain
Nous son
écoute, ce

mission complète de notre part à l'interprétation des pasteurs de l'Eglise, sans que nous ayons à nous occuper des erreurs qu'ils pourraient enseigner.

—En recommandant de lire les saintes Ecritures, saint Paul demandait à ses fidèles de lire les prophéties de l'Ancien Testament concernant la promesse du Messie et sa divinité ; car le Nouveau Testament n'était pas encore écrit. Il a pu aussi recommander de lire ce qu'il enseignait par ses lettres et celles des apôtres, parce qu'ils ne pouvaient pas toujours parler aux fidèles de vive voix. Saint Paul, d'ailleurs, savait que les neuf dixièmes de la population étaient incapables de lire, et que les évêques et les prêtres de ce temps seraient obligés d'interpréter les Ecritures aux ignorants. De plus, les pasteurs de l'Eglise ne peuvent pas enseigner l'erreur, car Jésus-Christ a promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles.

—Mais, où sont ces pasteurs ? il y a tant de divergences d'opinions entre les ministres des diverses religions, que nous ne pouvons accorder une entière confiance à aucun d'eux.

—Ces pasteurs sont ceux de l'Eglise catholique ; dans cette Eglise il y a unité dans la doctrine, unité dans la pratique, unité en tout jusque dans son langage liturgique. Comme successeurs des Apôtres, ces pasteurs ont reçu la doctrine que Jésus-Christ a pratiquée et enseignée, et ils nous la transmettent telle qu'ils l'ont reçue, certains que nous sommes qu'ils ne peuvent errer, vu la promesse de notre divin Maître.

—Comment pouvons-nous savoir que c'est à l'Eglise catholique que cette promesse a été faite ?

—En suivant les conseils de saint Jean, afin de discerner entre l'erreur et la vérité.

—Et quels sont ces conseils ou directions ? je ne me rappelle pas les avoir lus dans l'Evangile.

—Saint Jean dit dans son 4e chapitre, verset 16e : *Nous sommes de Dieu ; celui qui connaît Dieu nous écoute, celui qui ne connaît pas Dieu ne nous écoute pas.*

Il ne dit pas : celui qui, lisant la Bible, en fait la base de sa foi, est de Dieu. Or, chère mère, depuis saint Jean, le catholique a écouté, écoute encore et croit en l'Eglise, c'est-à-dire qu'il croit aux enseignements des successeurs de ces apôtres à qui Jésus-Christ a commandé d'enseigner toutes les nations.

—C'est vrai, mais enfin ! je ne puis refuser de croire que la Bible est la seule source de vérité, et que nous devons fonder notre foi sur elle.

—Mais, ma mère, si la Bible est la seule source de vérité, comment se fait-il que ceux qui la lisent en tirent tant de doctrines différentes, comme le prouvent les milliers de sectes protestantes, qui se contredisent même sur les principaux articles de foi ? Voyez donc, mon père, depuis qu'il s'est permis d'interpréter la Bible à sa guise, a changé deux fois de religion, d'abord presbytérien, il est aujourd'hui baptiste ; qui sait si demain il ne sera pas autre chose ? Ah ! ma mère, Dieu n'a pas laissé sa doctrine pour être ainsi interprétée à la guise de chacun. Il veut que nous obéissions à l'autorité qu'il a laissée sur la terre.

—Tu prétends donc que l'Eglise catholique est la seule dans le sein de laquelle nous puissions être sauvés ?

—C'est la vérité. Toutefois ceux qui croient en Jésus-Christ, au baptême, à la grâce, et mènent une vie régulière, font partie, en quelque sorte, de l'âme de l'Eglise, et comme tels, elle ne saurait les condamner au feu éternel ; elle laisse à Dieu de les juger, mais, ajouta-t-il en ouvrant un livre, prenez et lisez ceci attentivement, vous verrez tout ce que je viens de vous dire et beaucoup d'autres vérités, qui serviront peut-être, ce que je souhaite de toute mon âme, à vous faire connaître la vérité. Puis, la saluant, il sortit pour la laisser à ses réflexions.

Madame Dumont prit le livre et lut ce qui suit :
 « Jésus-Christ nous a révélé les doctrines qu'il faut croire, et il ajoute : *Celui qui ne croira pas sera*

condam-
 ment
 Eglise
 pasteu
 Ferr
 même
 depuis
 senti la
 dans le
 n'y trou
 d'esprit
 eu lieu
 avec as
 gement
 que je r
 qui me
 jours il
 faire ? p
 barras e
 abîme q
 catholiqu
 mettant
 reconna
 raison d'
 l'ordre q
 pas part
 Dans le
 soumis c
 voit une
 doit obéi
 ger... Si
 pourquoi
 Il me sem
 élevé, exi
 vernemen
 noblesse d
 nable d'ob
 porel, po

condamné. Comme l'Eglise catholique tient fermement à sa doctrine, et prouve qu'elle est la seule Eglise de Jésus-Christ, il faut donc croire ce que ses pasteurs enseignent."

Fermant subitement le livre, elle se dit en elle-même : C'en est trop... cependant, je dois l'avouer, depuis que Gustave est avec nous, j'ai souvent senti la nécessité d'avoir un guide pour m'éclairer dans le sentier de la vie. J'ai beau lire la Bible, je n'y trouve rien qui puisse me tirer de la perplexité d'esprit que j'éprouve depuis les discussions qui ont eu lieu... La Bible est le livre par excellence, je la lis avec assiduité, et, pourtant, je n'obtiens aucun soulagement... cela dépend de moi peut être, il faut croire que je ne comprends pas le sens des textes... Mais qui me les expliquera ? mon époux... non... tous les jours il en donne une interprétation nouvelle... Que faire ? plus je lis et plus je raisonne, plus mon embarras est grand ; je ne vois plus devant moi qu'un abîme qui se creuse de jour en jour... Oh ! que ces catholiques sont heureux et tranquilles en se soumettant avec confiance à leurs pasteurs, en qui ils reconnaissent une autorité infaillible... N'ont-ils pas raison d'agir ainsi ? N'est-ce pas en conformité avec l'ordre que l'on admire dans la création ? Ne voit-on pas partout une autorité à laquelle tout se soumet ?.. Dans le monde matériel, c'est au soleil que tout est soumis comme à un roi... dans le monde social, on voit une autorité constituée à laquelle tout homme doit obéir ; la famille aussi a ses chefs pour la diriger... Si tel est le plan de Dieu dans l'ordre naturel, pourquoi serait-il autre dans l'ordre surnaturel ?... Il me semble, au contraire, que ce dernier, étant plus élevé, exige une organisation plus parfaite, un gouvernement plus en rapport avec la grandeur et la noblesse de la fin à obtenir... De plus, s'il est raisonnable d'obéir à un représentant d'un pouvoir temporel, pourquoi ne serait-il pas aussi raisonnable

d'obéir à un représentant d'un pouvoir spirituel ?... Mais... assez de ces pensées, et se levant tout à coup, elle sortit pour se distraire.

Deux jours plus tard, M. Dumont, voulant maintenir son opinion, envoya sa démission comme pasteur de cette église qui l'avait si bien reçu quelques mois auparavant.

Quelques membres d'une secte à Saint-Joseph, s'étant séparés d'elle pour fonder ce qu'ils appelaient "l'Eglise Evangélique du Christ," eurent connaissance de ce qui était arrivé à M. Dumont. Croyant avoir trouvé en lui un modèle des premiers Apôtres, ils s'empressèrent d'envoyer deux délégués auprès de lui pour le prier de venir jeter les fondements de la nouvelle secte. Le traitement offert fut jugé suffisant par M. Dumont, qui s'empressa de l'accepter.

Force lui fut donc de replier son bagage qui n'avait eu que quelques semaines de repos.

Avant de partir, il alla faire ses adieux à M. Lewis, qui fut fort surpris de son départ. Ce monsieur, à force d'instances, obtint la promesse que aussitôt le mois de septembre arrivé, Gustave et Alice reviendraient chez lui, l'un pour entrer au collège, et l'autre pour être la compagne de sa fille au couvent où il devait les placer.

Voilà notre famille en route encore une fois. Le trajet par eau entre Saint-Louis et Saint-Joseph est de quatre cent quatre-vingt-seize milles, dont vingt milles sur le fleuve Mississipi, et le reste de la distance sur la rivière Missouri, qui débouche dans la première à cette distance de Saint-Louis.

Le vapeur y était engagé depuis plus d'une heure ; Gustave et Alice se tenaient à l'avant, et prenaient un soin particulier à examiner la rapidité du courant, l'eau sale et boueuse, les troncs d'arbres échoués sur des battures, et formant des écueils dangereux que le pilote devait éviter en faisant de nombreux détours.

On
tave
blanch
—J
sure q
—S
Gustav
—C
On a
de dou
rieure
voient
ils ente
des app
—A
qui vien
Gust
l'alarme
notre v
l'ordre
malheur
l'eau, et
qui étai
Sur le
femmes
les uns
d'autres
sort. U
appelle s
père se j
bre de s
leur père
ver ; tou
peur.
Plusier
larmes.
En arr
taine com

On venait de faire un grand détour, lorsque Gustave attire l'attention de sa sœur vers une tache blanche au milieu de la rivière à une certaine distance.

—Je la vois, dit Alice, et elle paraît grandir à mesure que nous avançons.

—Serait-ce un vapeur qui serait échoué là ? dit Gustave un peu plus tard.

—C'est justement ce que j'allais demander.

On attendit encore quelques minutes ; alors plus de doute : ils distinguent la moitié de la cabine supérieure du bateau, les tuyaux qui fument encore ; ils voient la foule qui se bouscule sur le dernier pont ; ils entendent des lamentations, des cris de détresse, des appels au secours.

—Ah ! mon Dieu, s'écria Alice ; c'est un vapeur qui vient de sombrer, et ses passagers vont périr.

Gustave se précipite vers le grand salon, et donne l'alarme ; aussitôt grand émoi parmi les passagers de notre vapeur ; le capitaine s'empresse de donner l'ordre de pousser à toute vapeur pour secourir ces malheureux naufragés ; les chaloupes sont mises à l'eau, et des hommes s'y précipitent pour saisir ceux qui étaient entraînés par le courant.

Sur le pont du vapeur naufragé, les hommes, les femmes et les enfants se heurtent et se bousculent ; les uns, à genoux, implorent Dieu avec ferveur, d'autres se livrent au désespoir et maudissent leur sort. Une mère, affolée par la terreur, cherche et appelle sa fille, en poussant des cris lamentables ; un père se jette à l'eau pour arracher des flots un membre de sa famille ; des enfants demandent en pleurant leur père ou leur mère qu'ils ne peuvent point trouver ; tous tendent des bras suppliants vers notre vapeur.

Plusieurs de nos passagers ne peuvent retenir leurs larmes.

En arrivant près du lieu du naufrage, notre capitaine commande la plus grande précaution. Serrez-

vous autant que possible sur le milieu du pont, leur dit-il, et que deux d'entre vous seulement embarquent à la fois sur mon vapeur ; puis il place des hommes pour faire exécuter ses ordres.

Depuis que les chaloupes avaient été mises à l'eau, ceux qui les montaient avaient réussi à retirer de l'eau plusieurs personnes ; parmi ces dernières se trouvait un prêtre. Gustave le conduisit à sa cabine et le fit coucher dans son lit. Le prêtre voulut le remercier, mais il s'était empressé de sortir pour assister au sauvetage.

Après s'être assuré qu'il ne restait plus personne à bord du vapeur naufragé, le capitaine fait reprendre sa route. C'est alors qu'on s'empresse de connaître le nombre des victimes. Pour décrire la pénible scène qui s'ensuivit, il suffit de dire que ceux qui en furent témoins ne l'oublieront jamais.

Avec ce surcroît de passagers, notre vapeur menaçait de sombrer ; aussi notre capitaine fit-il relâcher au premier village pour y laisser ceux qui avaient le moins souffert.

UN
Le p
précéd
quelqu
Une
n'avait
après
fait rev
de mor
bienve
du salo
tous les
Se ve
pria le
commu
face de
Les p
et la m
ques-un
Dumont
air sarc
pas d'êtr
Les ci
ment av
larmes c
il donna
solennel,
la figure
tous les

CHAPITRE XIII

UNE MORT ÉDIFIANTE. LA SAINTE EUCHARISTIE.

Le prêtre dont il a été fait mention dans le chapitre précédent, se rendait à une mission lointaine avec quelques Canadiens qui le suivaient pour s'y établir.

Une des dames qu'on avait retirées de l'eau, n'avait pas encore repris connaissance, et lorsque, après beaucoup d'efforts, le médecin du bord l'eut fait revenir à elle, il reconnut qu'elle était en danger de mort prochaine. Le capitaine, homme affable et bienveillant, lui avait fait faire un bon lit au milieu du salon, et les dames s'empresaient de lui prodiguer tous les soins possibles.

Se voyant affaiblir, cette dame, qui était catholique, pria le prêtre de la confesser et de lui donner la sainte communion ; celui-ci y consentit avec joie, et là, en face de tous, elle fit sa confession.

Les passagers regardaient tour à tour et le prêtre et la mourante ; la curiosité était le mobile de quelques-uns ; d'autres, parmi lesquels on distinguait M. Dumont, haussaient les épaules ou souriaient d'un air sarcastique ; la plupart cependant ne laissaient pas d'être édifiés.

Les circonstances, le lieu et la cause de cet événement avaient attendri le confesseur et de grosses larmes coulaient de ses yeux quand, levant la main, il donna l'absolution à la mourante. A ce moment solennel, tous s'aperçoivent qu'une grande joie illumine la figure de la malade ; alors les sourires cessent, et tous les regards se fixent sur cette scène que la plu-

part d'entre eux voyaient pour la première fois.

La confession finie, le prêtre exhorte la pauvre malade et lui dit : Préparez-vous dignement, chère sœur, à recevoir la sainte communion, que je vous donnerai demain matin. Vous allez recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ, et c'est peut-être la dernière fois que vous aurez ce bonheur ; si vous le recevez avec confiance et amour, soyez certaine que votre âme le suivra au paradis ; là, vous reverrez les chers petits êtres que vous venez de perdre. Oui, ayez confiance, réjouissez-vous, votre âme, cruellement éprouvée, va recevoir bientôt sa récompense, qui sera éternelle.

La malade lui répond par un sourire de bonheur.

Gustave éprouve aussi le désir de communier en une circonstance aussi solennelle ; il va trouver le prêtre dans sa cabine et lui communique son désir en français.

—Vous me surprenez, dit le prêtre ; j'étais bien loin de penser que vous étiez Canadien et catholique, car j'ai cru m'apercevoir que votre père était un de ceux qui, par leurs sourires moqueurs, tournaient en dérision la confession de la dame mourante.

—Mon père... mais veuillez me confesser, je suis catholique, moi, et, avec la grâce de Dieu, je le serai toujours.

—Faites votre confession, brave jeune homme, dit le prêtre avec émotion, et que l'exemple que vous allez donner demain matin, vous porte bonheur.

Le lendemain, dès quatre heures du matin, le prêtre dresse une table près du lit de la malade, et la couvre d'une toile blanche comme la neige ; deux cierges allumés sont placés dans des chandeliers d'argent de chaque côté d'un crucifix du même métal ; une dame américaine vient y déposer un magnifique bouquet aux fleurs éclatantes de fraîcheur et de beauté.

Le prêtre avait choisi cette heure afin de ne pas être dérangé par la curiosité ou les indiscretions des

passa
debo
daïen

Re
célèb
bratic

Le
vance
il jett
figure
comm
et un

Le
laisse
traits
inouïs
dirait,
la ram

Elle
voix
Jésus-
peut ad
soupir.

Cepe
sur sa
sur sa
dépôt d
les rég
bonheur

Le p
yeux b
fondent

—Je
autant

Une
quelle n

—Ma
gion qu

passagers ; mais, malgré sa vigi-
ance, ils étaient debout, y compris M. et madame Dumont, et attendaient avec impatience que la cérémonie commençât.

Revêtu de ses ornements sacerdotaux, le prêtre célèbre la sainte messe. Gustave l'assiste dans la célébration du saint sacrifice.

Le moment de la communion arrivé, le prêtre s'avance vers notre héros et lui présente l'hostie ; alors il jette la vue au ciel, de douces larmes inondent sa figure sur laquelle on lit la joie et le bonheur... il communique, sa bouche se ferme... sa tête s'incline... et un murmure sourd parcourt le salon.

Le prêtre se tourne alors du côté de la malade, qui laisse entrevoir ses ardents désirs jusque dans ses traits ; elle se soulève sur sa couche et fait des efforts inouïs pour prendre une posture respectueuse ; on dirait, à la voir, qu'elle va recevoir le remède qui doit la ramener à la vie.

Elle a communiqué... elle se retourne et dit d'une voix pleine d'onction : Merci, merci, mon Dieu. Jésus-Christ, mon Sauveur, faites... mais elle ne peut achever, et, sans aucun effort, elle rend le dernier soupir.

Cependant le sourire et la joie restent imprimés sur sa figure ; ses bras, en retombant, restent croisés sur sa poitrine, comme pour conserver le précieux dépôt qui vient de lui être confié ; sa vue, fixée vers les régions célestes, indique que déjà elle jouit du bonheur des élus.

Le prêtre la contemple en souriant ; Gustave, les yeux baissés, prie avec ferveur ; toutes les dames fondent en larmes ; l'une d'elles s'écrie :

— Je n'ai jamais vu une personne mourir avec autant de bonheur.

Une autre ajoute : Oui, cette dame est heureuse ! quelle mort édifiante !

— Madame Dumont s'écrie à son tour : Une religion qui prépare aussi bien le fidèle à son lit de mort

doit être bonne, et une communion qui procure autant de bonheur ne saurait être autre celle que Jésus-Christ a établie.

Un monsieur à figure vénérable disait à ceux qui l'entouraient : J'ai toujours regardé la communion des catholiques comme un acte d'idolâtrie ; mais je suis confondu.

—C'est vraiment beau, disait un autre.

—Tout ce que je demande, c'est de mourir comme cette dame, ajoutait un troisième.

Le prêtre et Gustave, après avoir récité le *De profundis*, et quelques autres prières auprès du lit de la défunte, s'éloignèrent, l'âme ravie de bonheur.

Sur le soir, notre vapeur accoste à Jefferson-City, et le capitaine fait débarquer le corps de la défunte, suivi de parents et d'amis, avec les marques du plus grand respect.

Nous reprenons notre route, mais comme la nuit menaçait d'être très sombre, et que la rivière était dangereuse en plusieurs endroits, le capitaine fait accoster le vapeur au premier débarcadère.

Les passagers, voyant que rien ne peut plus attirer leur attention au dehors, entrent au salon pour causer.

Un groupe assez nombreux, composé de dames et messieurs paraissant appartenir à la classe riche et influente, s'était placé dans le salon des dames. La conversation roulait sur la cérémonie et la communion du matin. Les uns n'y voyaient pas de mal, c'était simplement matière de forme ; d'autres soutenaient que ce n'était pas conforme aux préceptes de l'Évangile.

Quelques-uns cependant condamnaient ces actes qu'ils taxaient d'idolâtrie. M. Dumont se rangeait avec ces derniers ; sa voix dominait toutes les autres, et la chaleur qu'il mettait dans ses paroles attira plusieurs personnes des autres groupes, qui s'approchèrent pour mieux entendre.

Il avait pendant près d'une demie-heure dénoncé

ce qu'il
qu'il s

—E

enseig

le voi

au feu

il pers

déchir

rance

je sois

il perm

cette m

Un m

Johnso

prêtait

—N'

de dire,

—J'a

et je vo

j'entend

à m'y ha

—Vo

M. John

la discu

vos con

défense

—Mo

père ou

défendre

—Ne

nation, c

mais aux

adoptés

nobles e

retirer de

Gustav

—Allo

pondez, c

ce qui était, selon lui, une infamie, un sacrilège, lorsqu'il s'écria en se tournant du côté de Gustave :

—Et dire que mon fils est esclave de cette Eglise qui enseigne de pareilles doctrines ; que je suis réduit à le voir suivre le chemin qui conduit à la perdition et au feu éternel ; que, malgré mes avis et mes conseils, il persiste dans son obstination. Ah ! cette pensée me déchire le cœur. Mais je conserve toujours l'espérance que si Dieu, dans sa bonté, ne permet pas que je sois l'instrument de la conversion de mon enfant, il permettra qu'un autre me remplace et accomplisse cette mission divine.

Un monsieur à figure vénérable, et qui se nommait Johnson, était tout près de Gustave. Voyant qu'il ne prêtait aucune attention à la discussion, il lui dit :

—N'avez-vous pas entendu ce que votre père vient de dire, jeune homme ?

—J'ai bien entendu, monsieur, répondit Gustave, et je vous assure que ce n'est pas la première fois que j'entends vilipender l'Eglise catholique ; je commence à m'y habituer.

—Votre conduite n'en est que plus étrange, reprit M. Johnson, qui voulait le forcer de prendre part à la discussion ; il me semble que si vous agissiez d'après vos convictions, vous devriez au moins prendre la défense de votre croyance.

—Mon âge ne me permet pas de discuter avec mon père ou avec vous. D'ailleurs, à quoi servirait de me défendre après avoir reçu une telle condamnation ?

—Ne pensez-vous pas avoir mérité cette condamnation, qui ne s'applique pas à vous directement, mais aux principes et aux croyances que vous avez adoptés et auxquels vous tenez encore, malgré les nobles efforts que fait votre digne père pour vous retirer de l'erreur et vous convertir à Dieu ?

Gustave ne répondit point.

—Allons, jeune homme, reprit M. Johnson, répondez, ou sinon nous prendrons votre silence pour

une admission de votre part, que votre père a dit la vérité.

Même silence.

—Il va donc me falloir vous forcer de parler, continua M. Johnston ; répondez ici, devant cette honorable société ; croyez-vous réellement que l'hostie que le prêtre vous a donnée ce matin, contenait le corps et le sang de Jésus-Christ ?

—Oui, répondit Gustave avec fermeté, et pourquoi ne le croirais-je pas ?

—Dites donc plutôt pourquoi vous le croyez, dirent plusieurs assistants.

—La tâche que vous m'imposez est difficile, répondit Gustave, je suis encore trop jeune pour vous donner l'explication des textes de l'Évangile qui prouvent la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il me suffit de considérer le grand amour que nous porte Notre-Seigneur, lui qui ne s'est pas contenté de donner son corps et son sang pour le rachat de nos âmes, mais qui veut encore perpétuer ce sacrifice, quoique d'une manière mystique et non sanglante, jusqu'à la fin des temps, afin de ne pas se séparer de nous. A la vue d'une telle bonté et d'un si grand amour, on ne devrait pas se permettre de douter ou de discuter, mais se jeter à genoux et adorer Notre-Seigneur dans ce grand mystère.

—Ceci n'est pas une réponse à la question qui vous a été adressée, dit M. Johnson. Nous aussi, protestants, adorons Jésus-Christ, mais non pas le pain et le vin, comme vous le faites. L'hostie que vous avez mangée ce matin a été faite par la main des hommes ; ainsi elle ne peut être le Dieu que nous devons adorer. Vous faites donc un acte d'idolâtrie en l'adorant.

—Nous n'adorons pas l'hostie parce que c'est une hostie, nous adorons Jésus-Christ, qui y est enfermé réellement en corps et en âme.

—Ne blasphémez pas ainsi. Comment pouvez-vous

parle
et de
—S
de l'ig
pouvo
même
—N
perver
Jésus-
un sou
son sa
l'être.
—C
mémoi
a fait l
croix,
comme
et que
corps e
—No
cause d
mais po
gile ave
il doit n
Il fait a
leur bai
Pourqu
quoi tan
retourne
connait l
fait com
veille, qu
être les t
lure. Les
démarche
de notre
nous mor
la souillu

parler de la sorte et faire preuve d'autant d'ignorance et de superstition ?

—Si adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie est de l'ignorance et de la superstition, dit Gustave, nous pouvons en faire le reproche à Notre-Seigneur lui-même, qui l'a voulu ainsi.

—Ne parle pas ainsi contre Notre-Seigneur, et ne pervertis pas le sens de ses paroles, dit M. Dumont. Jésus-Christ a voulu, dans ce sacrement, nous laisser un souvenir de sa passion, et non pas son corps et son sang, qui, une fois sacrifiés, ne pouvaient plus l'être.

—C'est cela, dit M. Johnson ; nous communions en mémoire de celui qui a été sacrifié pour nous, et qui a fait le sacrifice de son corps et de son sang sur la croix, une fois pour toutes. Je ne puis concevoir comment vous, catholiques, ne compreniez pas cela, et que vous puissiez voir dans le pain et le vin le corps et le sang d'un Dieu.

—Nous y voyons le corps et le sang d'un Dieu, à cause des paroles mêmes de notre divin Sauveur ; mais pour mieux m'expliquer, veuillez ouvrir l'Evangile avec moi et suivre Notre-Seigneur au Cénacle où il doit manger la Pâque avec ses Apôtres. Que fait-il ? Il fait asseoir ses Apôtres, leur lave les pieds et les leur baise. Pourquoi, pensez-vous, en agit-il ainsi ? Pourquoi, lui, un Dieu, s'abaisser de la sorte ? Pourquoi tant de cérémonies pour un simple repas ? Il se retourne vers nous, qui le voyons faire, il est Dieu et connaît le fond de nos cœurs ; de son regard il nous fait comprendre qu'il va s'opérer une grande merveille, que les Apôtres, qui doivent y participer et en être les témoins, doivent être exempts de toute souillure. Les pieds étant l'emblème de nos pas et de nos démarches, et comme les récipients des souillures de notre corps, il les choisit pour les laver, afin de nous montrer par là que notre âme, qui aussi reçoit la souillure de nos péchés, doit être lavée et nettoyée

avant de participer à ce souper. Le baiser qu'il leur applique après les avoir lavés, nous fait voir qu'il s'est réconcilié avec eux, et nous fait comprendre qu'après que notre âme a été lavée par le sacrement de Pénitence, il lui accorde le pardon et la réconcilie avec lui. Il les fait asseoir ensuite à la même table et partage avec eux le pain de l'amitié ; c'est encore parce que Jésus-Christ veut nous montrer qu'une fois notre âme réconciliée avec lui, il partage avec elle sa demeure, ses joies et ses délices ; enfin . . .

—Arrêtez, jeune homme, dit M. Johnson en l'interrompant ; vous laissez monter votre imagination trop haut. Jésus-Christ, en mangeant la Pâque avec ses Apôtres, ne faisait qu'imiter la coutume des Juifs ; vous savez que ces derniers mangeaient la Pâque tous les ans.

—En mémoire de quoi ? demande Gustave.

—En mémoire de la délivrance du joug de Pharaon, et du passage à la terre promise.

—Que devait faire le peuple juif pour célébrer cet événement ?

—Il devait immoler un agneau, faire des pains sans levain et les manger le jour indiqué par leur législateur Moïse.

—Et qui a commandé cela ?

—Dieu lui-même, par la voix de Moïse, répond M. Johnson, inquiet de savoir où ce jeune homme voulait en venir.

—Eh bien ! n'est-il pas aisé de voir, pour celui qui veut réfléchir et comprendre, que cette délivrance du peuple de Dieu, que l'agneau ou la victime qu'il devait manger, et son passage dans la terre promise, composent une des nombreuses figures que l'on trouve dans l'Ancien Testament de ce qui devait arriver plus tard, lorsque le Messie, cet *agneau sans tache*, prédit de toute éternité, est descendu sur la terre pour délivrer tous les hommes de la damnation qu'Adam avait méritée par le péché, et qui nous excluait tous

de la
aisé,
à la t
par c
et du
mang
pour p
passag
difficil
les chr
à la d
obtenu
sage d
une vic
en avai
crifiée
Le c
depuis
procha
sourian
—Tre
perpétu
nous do
son sang
célébron
messe, c
vent, pa
corps et
donnons
parés po
—Oh
une inver
pas sa ra
n'est d'au
que le sa
—Je le
férance en
sacrifice n

de la présence de Dieu pour toujours ? N'est-il pas aisé, dis-je, de voir dans cette délivrance et le passage à la terre promise, le passage de l'état du péché, et par conséquent, de la damnation à l'état de la grâce et du salut ? De plus, si Dieu a exigé que son peuple mangeât une victime, un *agneau*, remarquez-le bien, pour perpétuer la mémoire d'une délivrance et d'un passage purement matériels, pourquoi vous est-il si difficile de croire que ce même Dieu ait voulu que les chrétiens mangeassent une victime correspondant à la dignité de celui qui, en mourant pour nous, a obtenu la délivrance de tous les hommes et leur passage du péché à l'état de la grâce ? Or, où trouver une victime digne de perpétuer sa mémoire ? Il n'y en avait pas, si ce n'est celle-là même qui s'est sacrifiée pour nous.

Le digne prêtre s'était tenu un peu en arrière depuis le commencement de cette discussion ; il s'approcha pour venir en aide à notre héros et lui dit en souriant :

—Très bien, jeune homme, Jésus-Christ a voulu perpétuer son sacrifice et son amour pour nous, en nous donnant l'Eucharistie, son corps à manger et son sang à boire. C'est pour cela que nous, prêtres, célébrons tous les jours cette mémoire en disant la messe, car le pain et le vin que nous tenons se trouvent, par les paroles de la consécration, changés au corps et au sang de notre divin Sauveur, et nous le donnons ensuite aux fidèles qui sont dignement préparés pour le recevoir.

—Oh ! la messe, dit M. Dumont avec ironie, encore une invention de Rome, un soi-disant sacrifice qui n'a pas sa raison d'être ; étant sans effusion de sang, il n'est d'aucune utilité. Vous devez savoir qu'il n'y a que le sang d'un Dieu qui puisse laver le péché.

—Je le sais, répond le prêtre, mais il y a une différence entre un sacrifice sans effusion de sang et un sacrifice non sanglant ; or, je dis que dans le sacrifice

de la messe, le sang de Jésus-Christ est versé réellement quoique d'une manière non sanglante, c'est-à-dire non de la manière sanglante qu'il a été versé sur la croix.

—Je ne puis comprendre la différence entre les mots "sans effusion de sang" et "non sanglant."

—Peut-être bien, je vais m'expliquer. Vous savez que saint Paul dit au chap. XIe de sa 1re Epître aux Corinthiens, verset 26 : *Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.* Eh bien ! nous faisons ainsi dans le saint sacrifice de la messe par la consécration séparée du corps et du sang de Jésus Christ sous deux espèces différentes, car en vertu des paroles de cette consécration, le pain est changé en son corps et le vin en son sang. Mais comme notre Sauveur ne doit plus mourir, son corps et son sang ne sont pas séparés réellement, et Jésus-Christ est entier sous chaque espèce ; cependant par cette séparation mystique du corps et du sang, la mort de Notre-Seigneur, qui consistait en la séparation réelle des deux, c'est-à-dire, du corps et du sang, nous est représentée d'une manière frappante et presque visible.

—Comment pouvez-vous affirmer une telle erreur ? dit M. Johnson. Saint Paul ne dit-il pas, dans le texte même que vous venez de citer, *que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe ?* Il ne parle pas du corps ou du sang de Jésus-Christ comme vous le faites. Vous vous êtes placé dans une position critique en citant un texte qui ne peut que vous confondre.

—N'allez pas si vite, dit le prêtre en souriant, lisons le verset suivant du même chapitre, le voici : *Or, quiconque mangera ce pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du crime contre le corps et le sang du Seigneur.* A présent, dites-moi, comment manger du pain et boire du vin indignement,

peut
aussi

—
sacri

—
fane

choses

sang

—N

cepen

Christ

fois qu

cause,

plusieu

pas plu

—V

nouvel

capable

assez b

—Je

dans l'

distribu

ainsi il

Ceci est

souffert

vous par

—Alc

spirituel

Jésus-C

adorable

M. Du

—Pou

prêtre, c

spirituel

Dieu est

là aussi es

catholiqu

Christ, c

peut-il rendre coupable d'un crime, d'un sacrilège aussi horrible ?

—Cela est bien aisé à voir, répond M. Dumont ; le sacrilège existe dans la profanation d'une chose sacrée.

—Certainement, mais supposons qu'un homme profane la parole de Dieu, le baptême ou toute autre chose sacrée, se rendra-t-il coupable du corps et du sang de Jésus-Christ ?

—Non...dit M. Dumont avec embarras : tout cela cependant ne prouve pas la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. De plus, je dis que chaque fois que l'Eglise romaine est obligée de défendre cette cause, elle ne peut s'expliquer, et c'est pour cela que plusieurs de ses prêtres et de ses fidèles ne croient pas plus à la présence réelle que nous, protestants.

—Vous me surprenez vraiment ; cette assertion est nouvelle pour moi ; cependant, puisque vous êtes si capable de vous expliquer vous-même, vous serez assez bon, n'est-ce pas ? de me dire ce que vous croyez.

—Je crois en la présence spirituelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, répond M. Dumont. Quand il a distribué le pain à ses apôtres, ce pain était séparé, ainsi il ne pouvait parler qu'au figuré lorsqu'il a dit : *Ceci est mon corps*, car son corps n'avait pas encore souffert et en conséquence la séparation réelle dont vous parlez n'avait pas encore eu lieu.

—Alors, pourquoi n'adorez-vous pas la présence spirituelle de Jésus-Christ lorsque vous communiez ? Jésus-Christ est Dieu et vous savez que Dieu est adorable dans ses attributs comme dans sa personne.

M. Dumont n'osait répondre.

—Pourquoi ne me répondez-vous pas ? continue le prêtre, craindriez-vous qu'en adorant sa présence spirituelle, vous en veniez à adorer sa présence réelle ? Dieu est inséparable : là où est sa présence spirituelle, là aussi est sa personne. De plus, je dis que nous tous, catholiques, croyons en la présence réelle de Jésus-Christ, c'est-à-dire, à la présence réelle de son corps,

de son sang et de sa divinité dans l'Eucharistie, sous les apparences extérieures du pain et du vin.

—Vous êtes dans l'erreur, dit M. Johnson, en prenant ou adoptant ces paroles dans leur sens littéral. Vous savez que Jésus-Christ a parlé souvent dans un sens figuré ; par exemple, ne se désigne-t-il pas comme l'agneau sacrifié dès le commencement du monde ?

—Je le sais, mais il n'y a pas un dogme de foi qui sait révélé plus clairement et plus distinctement dans le Nouveau Testament que celui de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

—Ah ! pour cela, par exemple, s'écrie M. Dumont avec emphase, trouvez-moi un seul texte pour appuyer votre croyance.

—Il faudrait pour cela que vous, prêtres de l'Eglise romaine, eussiez le pouvoir de changer le pain au corps d'un Dieu et le vin en son sang, dit M. Johnson, et comme cela n'est pas possible, vous commettez un sacrilège en adorant et en faisant adorer une vile matière pour un Dieu. Je vous plains, réellement.

—Et moi, je vous affirme que nous, prêtres catholiques, avons reçu ce pouvoir de Jésus-Christ lui-même.

—Quelle abominable superstition ! s'écrie M. Dumont. Quelle absurdité que de croire qu'un homme puisse faire un Dieu avec un morceau de pain.

—Vous ne prouverez jamais ce que vous dites, continue M. Johnson.

—Ne chantez pas victoire si vite, car elle pourrait bien tourner en défaite. Il y a quelques instants, je vous disais qu'en vertu des paroles de la consécration que nous prononçons, le pain et le vin que nous tenons se trouvent changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Or, lorsque le prêtre va consacrer, il cesse de parler en homme ; revêtu de la puissance de Jésus-Christ, il emprunte ses propres paroles, c'est Jésus-Christ qui parle par sa bouche. Pour vous prouver

cette
ce gr
pour
selon
pas e
par c
ristie
ce qu
J'aim
instan
—J
—L
prêtre,
nous d
mence
Gust
miracle
Jésus-C
—A
sur plu
charisti
tants, n
vait do
chrétien
Conti
Gusta
ferme su
le prêtre
être exe
qu'il le v
—Cor
Trava
pour cell
de l'hom
—Ah
promet u
command
nourritur
Lisez e

cette doctrine, je vous ai cité saint Paul ; mais puisque ce grand Apôtre n'est pas une assez grande autorité pour vous, nous prendrons le 6e chapitre de l'Évangile selon saint Jean, et si ce chapitre ne vous satisfait pas encore, je vous en citerai d'autres. Je commence par ce chapitre où Notre-Seigneur parle de l'Eucharistie pour la première fois ; il nous restera à savoir ce qu'il a dit lorsque ce sacrement a été institué. J'aimerais à avoir une bible ; veuillez m'attendre un instant, je vais aller en chercher une.

—J'ai ce chapitre ici, dit Gustave, tenez, le voici.

—Lisez-le vous-même, bon jeune homme, dit le prêtre, vous pourrez suspendre la lecture si l'un de nous désire parler sur quelqu'un des versets ; commencez au cinquième.

Gustave, joyeux, commença à lire l'histoire du miracle de la multiplication des pains avec lesquels Jésus-Christ nourrit 5,000 personnes.

—Arrêtez un instant, dit le prêtre ; ce miracle est, sur plusieurs points, une admirable figure de l'Eucharistie, et met à néant l'objection que vous, protestants, maintenez en disant que Jésus-Christ ne pouvait donner son corps à manger à des millions de chrétiens en même temps.

Continuez au verset 16e.

Gustave lut le miracle de Jésus marchant d'un pied ferme sur la mer agitée par la tempête ; miracle d'où le prêtre conclut que le corps de Jésus-Christ pouvait être exempt des lois universelles de la nature, lorsqu'il le voulait.

—Continuez, jeune homme.

Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure dans la vie éternelle et que le fils de l'homme vous donnera.

—Ah ! voici, interrompit le prêtre, que Jésus-Christ promet une nourriture qui donnera la vie éternelle, commandant en même temps de travailler pour cette nourriture.

Lisez encore.

Nos pères ont mangé la manne du désert, ainsi qu'il est écrit ; il leur a donné à manger le pain du ciel. Jésus, donc, leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais mon Père vous donne le pain du ciel. Car le pain de Dieu, c'est celui qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain. Et Jésus leur dit : Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura pas faim, et celui qui croit en moi, n'aura jamais soif.

—Bon ! s'écria M. Dumont avec triomphe, c'est le texte que j'attendais, et si je n'en ai pas encore parlé, c'était pour frapper plus fort. Que dites-vous de ceci, monsieur ? Ne voyez-vous pas que Jésus-Christ parle de ce pain de vie dans un sens figuré et spirituel ? Ne dit-il pas : *Celui qui croit en moi n'aura jamais soif ?* C'est donc par la foi et l'obéissance à sa doctrine que nous nous nourrissons de ce pain, et non par la chair et le sang de Jésus-Christ.

—C'est clair, dit M. Johnson joyeux ; ces paroles démontrent que notre Sauveur parle de la foi que nous devons avoir pour participer à ce pain de vie qu'il a promis de donner à ceux qui croient en lui.

—Attendez, messieurs, Jésus-Christ lui-même, qui vient de nous promettre un pain nouveau qui donnera la vie éternelle, va nous dire ce que c'est que ce pain. Remarquez bien, il y a déjà cinq ou six fois, dans ce chapitre, que ce divin Sauveur parle de ce pain. Voyons, jeune homme, dites-nous donc quel est ce pain ; lisez le verset 52e.

—Le voici, dit Gustave :

Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair.

—Ah ! ce pain est la chair de Jésus-Christ, dit le prêtre. Ce n'est donc pas la foi et l'obéissance en lui ; que dites-vous de cela ?

M. Dumont, embarrassé, ne savait que répondre ;

M.
essa
ma
pain
ce d

—
de c
enco
et en
dire :
chair

—
que J
le m
dites,
nos
mann
comm
Seign

Gus
Les
Comm
mange

—A
questi
grande

—O
avait d

M. J

—N

de Jésus
n'avons
que sot

—A

Christ
bon Sa
qu'ils o
au moim

M. Johnson n'était guère plus à son aise ; après avoir essayé longtemps de tourner cette expression, "c'est ma chair," pour lui donner cette signification, "le pain que je donnerai, c'est le symbole de ma chair," ce dernier crut devoir répondre :

—Jésus-Christ, dit-il, a, depuis le commencement de ce chapitre, parlé dans un sens figuré ; il parle encore dans le même sens en employant le mot "chair," et en désignant la foi par le mot "pain." Il a voulu dire : "Le pain que je donnerai est la foi en ma chair, c'est-à-dire en mon incarnation."

—Ainsi, dit le prêtre, c'est la foi en son incarnation que Jésus-Christ a donnée sur la croix pour sauver le monde, et non sa chair, et, d'après ce que vous dites, c'est cette foi que nous devons manger avec nos bouches, comme les Israélites ont mangé la manne. Mais continuez la lecture, nous allons voir comment les Juifs ont compris les paroles de Notre-Seigneur.

Gustave continua :

Les Juifs disputaient donc entre eux et disaient : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?

—Ah ! combien de fois ai-je entendu faire la même question, dit madame Dumont, qui prêtait la plus grande attention à cette discussion.

—Oui, ma mère, dit Gustave, vous voyez qu'il y avait de bons protestants parmi les Juifs.

M. Johnson, piqué au vif, s'écria :

—Nous savons que les Juifs comprirent les paroles de Jésus-Christ dans leur sens littéral ; certes, nous n'avons pas besoin d'imiter une nation aussi sensuelle que sotte et ignorante.

—Admettons, dit le prêtre, que ceux à qui Jésus-Christ s'adressait étaient des ignorants ; mais ce bon Sauveur va corriger leur erreur et les avertir qu'ils ont mal compris, sinon par amour pour eux, au moins par amour pour les millions de croyants

qui, dans l'avenir, prendraient ses paroles dans leur sens clair et littéral. Lui qui venait sauver le monde, va-t-il laisser dans le doute ceux-là mêmes qu'il veut éclairer et racheter par sa mort ? Lui qui, à chaque fois qu'il s'est servi de paraboles ou du sens figuré, en a toujours donné l'explication ? Si ce n'est pas réellement sa chair qu'il veut donner à manger, il va certainement les avertir de ne pas commettre d'idolâtrie en adorant simplement un symbole ou une figure. Voyons, vous conviendrez avec moi que cela était son devoir ; mais continuons notre lecture, nous allons voir ce qu'il a fait.

Gustave reprend sa lecture :

Or, Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

—Remarquez bien, messieurs, dit le prêtre, avec quelle solennité Jésus prononce ces paroles : *J'en vérité, en vérité, je vous le dis, etc.*, pour exprimer la vérité de ce qu'il doit dire. Eh bien ! a-t-il modifié ses paroles ? Dit-il que ceux qui l'écoutaient se sont trompés dans l'interprétation ou le sens de ce qu'il vient d'affirmer ? Leur dit-il qu'en employant le mot "chair," il n'a pas voulu parler de son corps et de son sang, mais seulement de la foi en lui ou en son incarnation ? Les prévient-il de ne pas prendre ses paroles dans leur sens littéral, car ils commettraient des actes d'idolâtrie, de superstition ou d'absurdité ? Pourquoi emploie-t-il le mot "chair" au lieu du mot "foi" ou "obéissance" ? Certes, que signifieraient ces paroles, *si vous ne mangez ma chair ou ne buvez mon sang*, s'il avait voulu seulement nous faire comprendre que nous lui devons la foi et l'obéissance ? Ces deux devoirs ne se mangent pas, ne se boivent pas, ils se pratiquent ; et je suis surpris que vous essayiez de détourner le sens de paroles aussi nettes et aussi précises. Non, Jésus-Christ, loin de modifier ses paroles,

loin
tron
a bi
sa c
qu'il
de f
leur
savo
l'usa
hum

—
"man
mont
tout
et le
symp
donn

—
chapi
fois, j
vous,

Si
ne bu
vie en
qui bo
ressus
chair,
sang,
pain, n
demeu

—N
M. Du

—Si
nation
votre i
point a
votre i

—M

loin de faire comprendre à cette multitude qu'elle s'est trompée dans son interprétation, lui démontre qu'elle a bien compris ; il répète avec plus de force que c'est sa chair qu'il donnera à manger, et il ajoute de plus, qu'il donnera aussi son sang à boire. Ainsi, au lieu de faire disparaître cette objection, il la confirme en leur commandant de boire son sang. Vous devez savoir que la loi de Moïse était très sévère contre l'usage du sang d'aucun animal, encore plus du sang humain.

—Nous pouvons peut-être prendre les mots "manger et boire" dans leur sens littéral, dit M. Dumont ; mais, je le répète, Jésus parle au figuré dans tout ce chapitre, lorsqu'il désigne sa chair et son sang, et le pain et le vin que nous recevons en sont les symboles ; car, après tout, ce divin Sauveur ne pouvait donner deux sens à ses paroles dans le même chapitre.

—Je vais continuer, dit le prêtre, la lecture de ce chapitre ; cependant, que Dieu me pardonne si, cette fois, je me permets d'interpréter son Evangile comme vous, messieurs, et il commença à lire :

Si vous ne mangez le pain, non ma chair, et si vous ne buvez le vin, non mon sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange le pain, non ma chair, et qui boit le vin, non mon sang, a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. Car le pain, non ma chair, est vraiment une nourriture, et le vin, non mon sang, est vraiment un breuvage. Celui qui mange le pain, non ma chair, et qui boit le vin, non mon sang, demeure en moi et moi en lui.

—Ne profanez pas ainsi les saintes Ecritures, dit M. Dumont d'un ton indigné ; c'est une impiété.

—Si lire ainsi les saintes Ecritures est une profanation et une impiété, dit le prêtre, que doit être votre interprétation ? Ma lecture correspond en tout point avec elle et n'a pas influencé ma foi, comme votre interprétation dirige la vôtre.

—Mais lisez donc ce que Jésus-Christ ajoute au 64e

verset de ce même chapitre, dit M. Dumont vexé : *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, les paroles que je vous dis sont esprit et vérité.* Ces paroles ne sont-elles pas assez claires, ne disent-elles pas évidemment que Jésus voulait signifier que son discours devait être pris au figuré et non à la lettre, puis que la chair ne sert de rien et que les paroles qu'il dit sont esprit.

—Une question, s'il vous plaît, Jésus parle-t-il ici de sa chair, ou de la chair en général ?

M. Dumont ne s'était pas préparé ou plutôt ne s'attendait pas à une question semblable ; après avoir réfléchi quelques instants, il répondit avec hésitation :

—Il parle de sa propre chair ; mais qu'est-ce que cela fait ?

—Beaucoup ; si sa chair ne sert à rien, à quoi a servi la mort de celui qui possédait un corps composé de cette chair et du sang d'un Dieu ?

—Que veut donc dire Jésus-Christ par ses paroles ? dit M. Johnson ; il faut convenir que sa chair nous a été d'une grande utilité, vu que par sa mort nous avons été rachetés ; il y a ici contradiction, d'après moi, et il m'est difficile de comprendre comment une chair qui ne sert à rien puisse être utile en certains cas.

—Je pense comme vous : ou elle est utile, ou elle ne l'est pas ; je vous dirai cependant que vous voyez une contradiction où il n'en existe pas, car Jésus-Christ parle ici de la chair en général. Aussi nous comprenons que quand le mot chair est opposé au mot esprit dans le Nouveau Testament, le premier signifie le sens orgueilleux de l'homme, et le second la lumière du Saint-Esprit.

—Des preuves, s'il vous plaît, dit M. Dumont.

—Autant que vous en voudrez, reprit le prêtre. Quand Notre-Seigneur dit à saint Pierre : *Vous êtes heureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la*

cha
qui
ce
de
mê
ceu
sens
gé
sain
pou
la ch
sant
sens
les J
paro
rien,
Ils c
réelle
boire
ils a
verse
ste
plus d
vous
mang
en ref
réelle
—J
tants
tave e
l'Evan
—N
Johnso
Sauve
croyon
le bien
—Jé
dit M.

chair ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux ; n'est-ce pas comme s'il disait : ce ne sont pas vos propres lumières, mais les lumières de mon Père qui vous ont révélé ceci ? Et quand le même Apôtre dit : La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, etc., que veut-il signifier, sinon que le sens corrompu de l'homme est opposé aux inspirations généreuses qui nous viennent d'en haut. Enfin, quand saint Paul assure qu'il n'y a pas de condamnation pour ceux qui sont en Jésus et qui ne marchent pas selon la chair, qu'enseigne-t-il, sinon que ceux qui, obéissant à ce même Jésus, n'écoutant pas la loi de leurs sens dépravés, ne seront point condamnés ? D'ailleurs les Juifs et les disciples incrédules comprirent que ces paroles : C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, confirmaient ce que Notre-Seigneur avait dit. Ils comprirent que Jésus-Christ promettait de donner réellement un jour sa chair à manger et son sang à boire ; et comme ils ne croyaient pas cela possible, ils abandonnèrent Jésus, selon qu'il est dit au 64^e verset de ce même chapitre. Dès ce moment-là, plusieurs de ses disciples l'abandonnèrent et ne marchèrent plus avec lui. Eh bien ! messieurs, ne dites-vous pas vous aussi : "comment peut-il nous donner sa chair à manger ?" Ne vous éloignez-vous pas de Jésus-Christ, en refusant de croire que dans l'Eucharistie, il donne réellement son corps à manger et son sang à boire ?

—Je ne croyais pas de rencontrer de bons protestants parini les disciples de Notre-Seigneur, dit Gustave en souriant : il y en a même qui protestent dans l'Évangile.

—Ne soyez pas si sévère, jeune homme, dit M. Johnson avec chaleur, ces gens ont abandonné notre Sauveur, mais nous ne l'abandonnons pas ; nous croyons en lui et faisons tout en notre pouvoir pour le bien servir.

—Jésus-Christ n'a jamais promis quelque chose, dit M. Dumont, sans remplir sa promesse. Or, vous

ne trouverez nulle part dans l'Évangile que ce divin Sauveur ait, à proprement parler, donné son corps à manger et son sang à boire.

—Vous ne pouvez pas être sérieux en parlant ainsi, dit le prêtre, ou vous ignorez complètement ce qui s'est passé le soir de la cène. Jésus célèbre la Pâque avec ses disciples ; pour la dernière fois avant sa mort, il se trouve au milieu de tous ses Apôtres ; il leur parle avec amour et leur fait ses dernières recommandations. Le moment est venu où il va remplir sa promesse ; il se souvient qu'il a promis de leur donner à eux et à tous les chrétiens, son corps à manger et son sang à boire. Pour cela il prend du pain, le bénit, le partage et le donne à ses Apôtres en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous.* Prenant ensuite son calice rempli de vin, il le leur donne et ajoute : *Prenez et buvez tous de ceci, car ceci est mon sang. Faites ceci en mémoire de moi.*

—Bien ! là je vous tiens, dit M. Dumont joyeux. Ne voyez-vous pas dans ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, que Jésus-Christ a voulu établir une mémoire perpétuelle de lui-même ?

—Oui, une mémoire seulement et non une réalité, ajoute M. Johnson.

—Allons donc ! au commencement de cette discussion vous y voyiez une présence spirituelle, à présent, ce n'est qu'une mémoire ; alors je vous dirai, *adorez donc sa mémoire* ; cependant vous vous hâtez trop d'arriver aux conclusions, car il y a une grande différence entre une présence quelconque, fût-elle même spirituelle, et une simple mémoire. Terminons d'abord la question préalable ; Jésus-Christ a dit : "Faites ceci." Que devons-nous faire ?

—Rien n'est plus clair, répondit M. Dumont avec emphase ; nous devons faire ce que Jésus-Christ a fait, c'est de prendre du pain et du vin, le manger et le boire en mémoire de lui.

—
Chris
Jésus
Apôtr
le pré
ainsi
que v
nière
M.
de gro
Ils ess
confus
main
cette c
et ils r
Les
à tour
iustifie
eux-mé
solution
—Ce
voulu d
boire, n
lement,
de l'Ég
n'ont ja
prenions
ou que
changés
jamais v
moire ou
espèces
—Où
devez pa
vous dés
—J'ai
ils pourr
—J'en

—Nous devons certainement faire ce que Jésus-Christ a fait, mais je vous demanderai : Qu'est-ce que Jésus-Christ a fait ? A-t-il simplement donné à ses Apôtres du pain et du vin, comme vous, protestants, le prétendez, ou leur a-t-il donné sa chair et son sang, ainsi que ses paroles nous le font comprendre ? Lorsque vous aurez répondu à cette question d'une manière satisfaisante, il sera aisé de s'entendre ensuite.

M. Johnson, embarrassé, ne savait que répondre ; de grosses sueurs inondaient la figure de M. Dumont. Ils essayaient tous deux de rassembler leurs idées confuses, et pour mieux réussir, il se portaient la main au front ; mais leurs efforts étaient inutiles, cette question ne leur avait pas encore été adressée, et ils ne trouvaient aucune réponse plausible.

Les autres passagers, anxieux, les regardaient tour à tour avec l'espérance que l'un ou l'autre pourrait justifier la croyance à laquelle ils étaient attachés eux-mêmes. Enfin M. Dumont crut avoir trouvé la solution désirée et répondit :

—Ce qui nous prouve que Jésus-Christ n'a pas voulu donner son corps et son sang à manger et à boire, mais nous a laissé une mémoire au figuré seulement, c'est que les Apôtres, et avec eux les chrétiens de l'Eglise primitive ou des cinq premiers siècles, n'ont jamais cru ou enseigné qu'en communiant, nous prenions le corps et le sang de Jésus-Christ en réalité, ou que le pain et le vin, une fois consacrés, étaient changés au corps et au sang d'un Dieu. Ils n'ont jamais vu, dans ce sacrement, autre chose qu'une mémoire ou un symbole ; et ils n'ont jamais adoré les espèces du pain et du vin comme vous le faites.

—Où avez-vous pris vos renseignements ? vous ne devez pas avoir étudié l'histoire pour parler ainsi ; si vous désirez des témoignages, je vais vous en donner.

—J'ai ces témoignages dans ce livre, dit Gustave, ils pourront peut-être aider votre mémoire.

—J'en suis bien aise, dit le prêtre, encore cette fois

je vous prierai d'en faire la lecture vous-même. Mais avant, ajouta-t-il en s'adressant aux passagers, je vous demanderai, messieurs, si vous accepterez les témoignages des Pères de l'Eglise des cinq premiers siècles ?

—Oui, certainement, répondirent quelques-uns.

—Pourvu qu'ils correspondent avec ceux des Apôtres, dit M. Dumont ; je crains cependant qu'il y ait confusion et différence d'opinion entre eux.

—C'est ce que nous allons voir, dit le prêtre. Commencez votre lecture, mon enfant.

Voici leurs témoignages, dit Gustave, qui lut :

Saint Thomas d'Aquin, 13^e siècle :

Or, afin que le souvenir d'un si grand bienfait demeure éternellement gravé dans notre mémoire, Jésus-Christ a laissé aux fidèles, sous les espèces du pain et du vin, son corps pour leur servir de viande, et son sang pour leur servir de breuvage. . .

—Mais ce Thomas est du treizième siècle, interrompit M. Dumont, je ne m'étonne pas qu'il ait écrit cela ; il voulait faire valoir sa nouvelle doctrine, l'adoration dans l'Eucharistie, qui fut une des principales causes de la grande réformation qui eut lieu deux cents ans après.

—Prenez donc patience, dit le prêtre, nous allons voir que cette idolâtrie, comme vous l'avez appelée, existait bien longtemps avant lui ; je crains même que vous ne traitiez les Apôtres d'idolâtres tout à l'heure ; continuez votre lecture.

Gustave, reprenant sa lecture, continua :

Extrait d'un sermon de saint Cyrille, 4^e siècle :

La doctrine du bienheureux Paul suffit, elle seule, pour vous rendre des témoignages certains de la vérité des divins mystères, et l'Eglise vous ayant jugés dignes d'y participer, vous a, par ce moyen, unis à Jésus-Christ si étroitement que vous n'êtes plus avec lui, pour le dire ainsi, qu'un même corps et qu'un même sang. Car ce grand Apôtre disait, dans la lecture qu'on vient

de f
fut
grâc
disci
corp
pain
en do
assur
en po
ce soi
—
riant.
lui or
—C
pas le
mitive
contin
—S
unanin
vous f
—N
—V
sa lect
Pères
puis vo
mière c
—Q
rouge c
Gust
continu
Saint
Notre
propres
pour br
Saint
Moïse
seul le d
notre ah
lui-même

de faire, que Notre-Seigneur dans cette même nuit où il fut livré à ses ennemis, ayant pris du pain et rendu grâces à Dieu son Père, il le rompit et le donna à ses disciples en leur disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps, ceci est mon sang. Puisque donc en parlant du pain, il a déclaré que c'est son corps, qui osera révoquer en doute cette vérité ? Et puisqu'en parlant du vin il a assuré si positivement que c'était son sang, qui jamais en pourrait douter et osera dire qu'il n'est pas vrai que ce soit son sang ?

—Un grand idolâtre, celui-là, dit Gustave en souriant. Il allait continuer sa lecture, mais M. Dumont lui ordonna d'arrêter et ajouta :

—Ce Cyrille est une autorité isolée et ne prouve pas le sentiment des Pères et des docteurs de la primitive Eglise ; de plus, je ne vois pas la nécessité de continuer cette lecture.

—Serait-ce la crainte d'entendre le témoignage unanime de tous les Pères et docteurs de l'Eglise qui vous fait parler ainsi ? demanda le prêtre.

—Non, non, répondit M. Dumont d'un ton irrité.

—Vous feriez mieux de laisser votre fils continuer sa lecture, dit M. Johnson ; je suis certain que ces Pères vont se contredire ou différer d'opinion, et je puis vous assurer que je tiendrai compte de la première contradiction.

—Que mon fils continue s'il le veut, dit M. Dumont, rouge de dépit.

Gustave, qui avait fermé son livre, le rouvrit et continua.

Saint Jacques de Nisibe au concile de Nicée en 325 :
Notre-Seigneur avant d'être crucifié donna de ses propres mains son corps pour nourriture et son sang pour breuvage.

Saint Jérôme :

Moïse n'a pas donné le vrai pain, mais, Jésus-Christ seul le donne. Il nous invite au festin, et il est lui-même notre aliment, il mange avec nous et nous le mangeons lui-même.

Saint Jean Chrysostome :

Ainsi, dans les mystères de l'Eucharistie, ne regardons pas seulement les choses qui sont devant nous, mais attachons-nous à sa parole, car sa parole ne peut tromper, tandis que nos sens sont sujets à l'erreur. Puis donc que sa parole dit : ceci est mon corps, soumettons-nous et voyons-le des yeux de l'intelligence.

Saint Cyrilien, 3e siècle :

Comment apprendraient-ils (les martyrs) à répandre leur sang pour Jésus-Christ, si avant de les laisser aller au combat, nous ne leur donnions pas son sang ?

Saint Justin, 2e siècle, dans son apologie :

Cette nourriture s'appelle chez nous l'Eucharistie ; nous ne recevons pas ce pain comme du pain ordinaire, ni ce breuvage comme un breuvage ordinaire ; mais de même que par la parole de Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ a été fait chair, a pris notre chair et notre sang pour notre salut, ainsi par la vertu de la prière prononcée avec sa parole, cette nourriture bénite est la chair et le sang de ce Jésus fait chair.

Saint Ignace, 1er siècle, épître aux Ephésiens :

Ils s'abstiennent de l'Eucharistie, parce qu'ils ne reconnaissent pas avec nous que l'Eucharistie est la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ, cette chair qui a souffert pour nos péchés, et que le Père a ressuscitée dans sa miséricorde.

M. Dumont n'en pouvait plus ; la vue de tous ces témoignages unanimes le plongeait dans un embarras dont il ne savait comment sortir ; aussi il crachait et toussait sans interruption afin de moins entendre. Ce qui le peinait le plus, c'était de voir qu'il allait lui-même subir la punition qu'il voulait infliger à son fils. Conservant encore un peu d'espérance, il interrompit la lecture en disant :

—Tous ces témoignages de saint celui-ci ou de saint celui-là ne prouvent rien ; ces hommes pouvaient errer dans leur croyance.

—Vous voulez dire, je suppose, dit le prêtre, que

tous
étaie
vous
la mé
—
avec
—
faites
en ma
les Ap
prescr
sacrem
preuve
saint
prière
ment d
Ayez
envoyez
cipe de
est desc
Seigneu
sous la
fasse de
salut, le
et aux co
Jésus, p
de ceux
rous offr
sanglant
Ah ! d
Jacques
appelle t
ce que
discussion
faire rem
dant notr
autres Ap
la prière
d'Alexand

tous ces grands docteurs et Pères de l'Eglise primitive étaient moins infaillibles que vous ; mais attendez, vous allez rejeter l'autorité des Apôtres, qui avaient la même croyance.

—Vous ne prouverez jamais cela, dit M. Dumont avec ironie.

—La preuve, comme toutes les autres que j'ai déjà faites, ne sera pas difficile à trouver, dit le prêtre ; j'ai ici en main les liturgies des premiers églises fondées par les Apôtres, c'est-à-dire les prières et les cérémonies prescrites par eux-mêmes dans l'administration des sacrements ; elles doivent être, il me semble, des preuves irrécusables. Prenons d'abord celle de l'Apôtre saint Jacques pour l'église de Jérusalem. Voici la prière qu'il a consacrée pour la célébration du sacrement de nos autels. Veuillez prêter votre attention.

Ayez pitié de nous, ô Dieu le Père tout-puissant, et envoyez votre Esprit-Saint, souverain Seigneur et principe de vie, égal en puissance à vous et à votre Fils, qui est descendu, sous la figure d'une colombe, sur Notre-Seigneur Jésus-Christ ; qui est descendu sur les Apôtres sous la forme de langues de feu : afin qu'en revenant, il fasse de ce pain le corps qui donne la vie, le corps du salut, le corps céleste, le corps qui rend la santé aux âmes et aux corps, le corps de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus, pour la rémission des péchés et la vie éternelle de ceux qui le recevront. Amen... C'est pourquoi nous vous offrons à vous, Seigneur, ce terrible sacrifice non sanglant, etc.

Ah ! dit le prêtre en interrompant sa lecture, saint Jacques offrait le saint sacrifice de la messe, qu'il appelle *terrible sacrifice non sanglant* ; voilà justement ce que vous nommiez, au commencement de cette discussion, une invention de Rome. J'aimais à vous faire remarquer cela en passant. Continuons cependant notre lecture, sinon vous pourriez dire que les autres Apôtres différaient d'opinion avec lui. Voici la prière prescrite par saint Marc pour son église d'Alexandrie :

Envoyez vers nous, et sur ce pain, et sur ce calice, votre Esprit-Saint, afin qu'il les sanctifie et les consacre comme Dieu tout-puissant, et qu'il fasse du pain le corps et du calice le sang du nouveau testament de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur, de notre Roi souverain, Jésus-Christ, etc.

—Voyons, continue le prêtre, comment saint Pierre, le premier des apôtres, faisait prier la liturgie romaine :

Nous vous supplions, ô Dieu ! de rendre cette oblation sans réserve ; bénie, consacrée, offerte, raisonnable et digne d'être reçue, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de votre cher Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Eh bien ! messieurs, si vous êtes logiques, vous allez regarder les apôtres comme des idolâtres, car, comme nous, ils ont cru et enseigné que dans l'Eucharistie, nous recevions le corps et le sang de Jésus-Christ en réalité. Allez-vous me dire qu'ils étaient dans l'erreur, eux qui avaient reçu le Saint-Esprit et leur mission divine de Jésus-Christ même ? Lorsque j'ai vous ai demandé, il y a un instant : "Qu'est-ce que Jésus-Christ a fait ?" quelle fut votre réponse ? Vous n'en aviez aucune à me donner ; et pourquoi ? C'est parce que vous n'avez pas la foi, ce don précieux donné par le Saint-Esprit, ce même Esprit qui est descendu sur les Apôtres, afin qu'ils crussent et enseignassent la vérité. Or, ces mêmes Apôtres ont cru et enseigné la présence réelle de Jésus-Christ en corps et en âme dans l'Eucharistie ; voilà pourquoi les Pères, les docteurs et les chrétiens des premiers siècles les ont écoutés et imités, et que nous, catholiques comme eux, suivons leur exemple. D'ailleurs, comment pourrions-nous croire autrement ? les paroles de Notre-Seigneur sont claires et précises sur ce point. Il a dit au 6e chapitre de saint Jean : *Et le pain que je donnerai, c'est ma chair ; le soir de la cène, il dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps ; prenez*

et b
ceci
doit
vous
est m
Il pa
en m
apôtr
que c
et son
Maître
corps
du pa
eux-m
à prés
qui pr
sens s
unique
—C
M. Jo
sembla
Christ
pain à
—C
—V
parce q
est illus
sont rid
je vous
a quelq
Christ, c
sa divin
surnatur
voudra ?
—Nor
mais je c
et le san
vin, qui

et buvez, ceci est mon sang ; non pas, remarquez-le bien, ceci est la figure ou la commémoration du corps qui doit être immolé et du sang qui doit être versé pour vous. Non, notre Sauveur a été très explicite : ceci est mon corps, mangez-le ; ceci est mon sang, buvez-le. Il parle de mémoire, il est vrai, en disant : Faites ceci en mémoire de moi ; mais que venait-il de faire ? Les apôtres nous en ont donné la réponse, nous ont prouvé que ce divin Sauveur donne véritablement son corps et son sang dans l'Eucharistie ; car, comme leur divin Maître, ils ont béni, consacré et donné quoi ? le corps et le sang de Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont eux-mêmes, je viens de vous le prouver. Dites-moi, à présent, qui dois-je écouter, eux ou vous, messieurs, qui protestez toujours lorsque votre raison ou vos sens sont portés à repousser telle ou telle doctrine, uniquement parce que le catholique y croit ?

— Ces témoignages sont frappants, il est vrai, dit M. Johnson, mais la raison repousse une doctrine semblable. Il m'est impossible de croire que Jésus-Christ a pu donner son corps dans un morceau de pain à peine visible.

— C'est ridicule, ajouta M. Dumont.

— Vous corroborez ce que j'ai dit tout à l'heure ; parce que votre raison repousse cette doctrine, elle est illusoire, fausse et ridicule, donc tous les mystères sont ridicules. Cependant, en réponse à vos objections, je vous demanderai : Croyez-vous réellement qu'il y a quelque chose d'impossible à Dieu ? Que Jésus-Christ, qui a pu unir par le mystère de l'Incarnation sa divinité à un corps humain, et cela par des moyens surnaturels, ne peut pas mettre ce corps là où il le voudra ?

— Non... non... répondit M. Johnson confus ; mais je dis qu'il y a absurdité à croire que le corps et le sang de Jésus-Christ sont dans du pain et du vin, qui finissent par se corrompre, soit en vieillissant,

soit dans nos corps après que nous les avons pris.

—Vous me surprenez, monsieur ; vous parlez du corps immortel et glorifié de Notre-Seigneur, comme si ce corps était sujet à la corruption. Ne savez-vous pas qu'un des privilèges d'un corps immortel et glorifié est l'impassibilité ?

—Je l'admets, dit M. Damont, cependant tous ces témoignages des Pères de l'Eglise et les liturgies que vous venez de lire, sont tous tirés de vos propres théologiens. Qu'est-ce que cela prouve ? nous ne pourrions avoir d'eux un jugement impartial, car ils ont eu le soin de ne pas se contredire.

—Je m'attendais à une objection semblable ; vous aviez promis, pourtant, d'accepter les témoignages des Pères de l'Eglise, s'il ne s'y trouvait pas de contradiction. Remplissez-vous votre promesse ? Je vous ai démontré que tous les Pères de l'Eglise étaient unanimes sur leur croyance à cette doctrine ; je vous ai prouvé que les Apôtres l'avaient enseignée ; et malgré tout cela, vous n'êtes pas encore satisfaits, quoique vous n'avez pas encore prouvé le contraire. Eh bien ! puisque tous ces témoignages et toutes ces preuves ne suffisent pas, je ne dirai pas, pour vous convaincre, car vous ne me paraissez pas le vouloir, mais pour prouver que la foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie a toujours existé, je vais vous citer des autorités protestantes. Commençons d'abord par Luther : voici ce qu'il a dit :

J'ai tout essayé afin de rejeter la foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, mais je ne puis réussir, les textes de l'Evangile sont si clairs sur ce point, qu'il n'y a pas à se tromper, et le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement dans le pain et le vin sans qu'ils changent de substance.

Calvin dit :

Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie au moment où l'on reçoit l'hostie.

Mélancton :

J
du
P
Gro
histo
—
riant
prot
teurs
Il me
Que
seule
l'Egli
croien
protes
n'y a
leur
l'Evan
Si nou
répon
raison
de cro
que vo
des Pè
histori
de vou
donnez
crains
ou fond
de prot
pas ain
ment si
Mais
ayant e
je vous
messieu
cussion
—M.

J'aimerais mieux mourir que d'affirmer que le corps du Christ ne peut être que dans une place.

Puis il termina en leur citant les opinions de Grotius, lord Fitz-Gerald, Leibnitz et autres illustres historiens et génies du protestantisme.

—En est-ce assez, messieurs ? dit le prêtre en souriant ? sinon je vais vous en citer encore. Ce sont des protestants qui viennent de parler, même les fondateurs du protestantisme. Les croirez-vous ceux-là ? Il me semble que non, le doute se lit sur vos figures. Que vous faut-il donc pour vous convaincre ? Non seulement les Apôtres, les Pères, les docteurs de l'Eglise et les catholiques de tout temps ont cru et croient en la présence réelle, mais les plus illustres protestants viennent y ajouter leurs témoignages. Il n'y a donc que ceux qui ne veulent pas soumettre leur volonté ou leur interprétation à l'autorité de l'Evangile et de l'Eglise, qui rejettent cette croyance. Si nous leur en demandons la cause, ils ne savent que répondre, ou s'ils répondent, ils nous disent que la raison repousse une telle absurdité, qu'il est ridicule de croire une pareille doctrine. Vous prétendez donc que votre raison est supérieure à celle des apôtres, des Pères, des docteurs de l'Eglise, à celle des grands historiens et des génies même protestants que je viens de vous citer ? Alors faites valoir votre prétention, donnez-moi des preuves de votre supériorité ; mais je crains que le tout se borne à des objections futiles ou fondées sur le préjugé, lancés pour le seul plaisir de *protester*. Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas ainsi qu'il faut agir, surtout à l'égard d'un sacrement si saint et que tout honnête homme respecte.

Mais je termine, ajouta-t-il, il se fait tard, et, ayant encore une partie de mon bréviaire à réciter, je vous prie de m'excuser. Bonsoir, mesdames et messieurs, mon plus grand désir est que cette discussion vous porte bonheur.

—M. le curé, dit M. Johnson en se levant, je dois

vous dire que mon opinion est grandement changée à l'égard de ce sacrement que j'ai toujours considéré comme un acte d'idolâtrie. Quoique je ne sois pas encore convaincu de la présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement, je reconnais à présent que le catholique, en communiant, n'a d'autre but que celui d'adorer Dieu dans la personne de notre divin Sauveur.

—J'en suis très heureux, monsieur. J'espère que Dieu vous en bénira.

Le
tinua
se pro
et d'e
boueu
au voy
par la
de s'éc
les gra
détour
dont n
proche
les pas
va poin
Tout
les cha
elles-m
—La
Alors
le cour
grande,
premièr
Alice !
Au m
notre je
deux co
craquen
vapeur

CHAPITRE XIV

LA TRADITION. LES RELIQUES. LA JUSTIFICATION.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le vapeur continua sa route. Gustave, s'étant levé de grand matin, se promenait sur le pont tout en prenant soin de voir et d'examiner. La rivière Missouri, malgré son eau boueuse et la tortuosité de son cours, offre de l'intérêt au voyageur ; ses rives escarpées et à demi-rongées par la rapidité et la force de son courant, menacent de s'écrouler à chaque instant et d'entraîner avec elles les grands arbres qui les couronnent ; les nombreux détours que le pilote doit faire pour éviter les écueils dont nous avons déjà parlé, obligent ce dernier d'approcher quelquefois de la rive à un tel point, que les passagers effrayés se demandent si le vapeur ne va point s'y briser.

Tout à coup la cloche sonne, les roues s'arrêtent et les chaînes du gouvernail semblent se replier sur elles-mêmes.

—La chaîne est brisée, s'écria le pilote.

Alors le vapeur, laissé à lui-même et emporté par le courant, se met à tourner avec une évolution si grande, que Gustave, étourdi, tombe sur le pont. Sa première pensée est pour sa sœur, et il s'écrie : Alice, Alice !

Au même instant, le vapeur se heurte deux fois ; notre jeune homme entend ce qui lui paraît comme deux coups de canon partis d'un souterrain, suivis de craquements et de secousses tellement fortes que le vapeur vient sur le point de chavirer.

Gustave parvient à se cramponner à un pilier et se relève en appelant sa sœur de toutes ses forces ; mais sa voix se perd dans le tumulte causé par les cris des passagers qui, pâles d'effroi, s'étaient jetés pêle-mêle dans le salon.

Tous, hommes, femmes et enfants, étaient là se heurtant les uns les autres et s'écriant avec épouvante : Nous sommes perdus !. . . Où sont nos enfants ? Papa, maman, où êtes vous ?

Cette panique dura plusieurs minutes, et aurait pu être la cause d'accidents graves, si le capitaine, entrant au salon, ne leur eût crié d'une voix forte :

—Ce n'est rien, calmez-vous, le vapeur n'a reçu aucune avarie pour le mettre en danger, il vient de reprendre sa route.

C'en fut assez, chacun s'empressa de rentrer dans sa cabine et le calme était revenu à bord.

Le soir arrivé, les groupes se formèrent de nouveau. M. Dumont, voulant se venger de la défaite du soir précédent, fit asseoir Gustave à côté de lui. Le prêtre, voyant que son jeune ami allait être en butte à de nouvelles attaques, s'approcha pour lui prêter main-forte au besoin.

—Je suis bien aise de vous voir, lui dit M. Dumont en lui offrant un siège ; veuillez vous asseoir, et si vous n'avez pas d'objection, nous parlerons ce soir de cette tradition dont parle tant l'Eglise de Rome ; vous n'ignorez pas, sans doute, que nous, protestants, rejetons toute tradition comme contraire aux préceptes de l'Evangile.

—Pourquoi donc, s'il vous plaît ?

—La tradition est contraire à l'Evangile, premièrement, parce que Jésus-Christ a dit : *Lisez les Ecritures, c'est en elles que vous trouverez la vérité et la vie.* Or, quelles sont ces Ecritures, sinon la Bible ? Secondement, parce que tout ce que ce divin Sauveur a fait, et tout ce que ses Apôtres ont enseigné, se trouve dans cette même Bible. Ainsi, qu'avons-nous besoin de tradition ?

jectio
que
fit ce

que
dire :
moi,
fois.

Sai
M. J

—J
pondr
Ecritu
plutôt
prenez
Paul ?

—E
mont,
jourd'

—P
istait p

que plu
comma

voulait
quez-le
sa venu

trer qu'
daient.

veur ; il
occasion

objection
que Jés
ont ense

—Vo
—Je
que les
messe et

—Je vais d'abord répondre à votre première objection. Veuillez me dire quelles sont les Ecritures que Jésus commandait de lire, et à quelle occasion il fit ce commandement.

—Il me semble que je n'ai pas besoin de vous dire que Jésus-Christ, en parlant des Ecritures, voulait dire : "Lisez la Bible." De plus, vous savez comme moi, que ce commandement a été répété plusieurs fois.

Saint Paul a aussi fait cette recommandation, dit M. Johnson.

—Je le sais, dit le prêtre, mais veuillez donc répondre à ma question ; je la répète : Quelles sont les Ecritures que notre Sauveur commandait de lire, ou plutôt qu'était-ce que la Bible (ce mot vous le comprenez mieux) du temps de Jésus-Christ et de saint Paul ?

—En voilà une question ! dit ironiquement M. Dumont, la Bible n'a pas changé, c'était la même qu'aujourd'hui.

—Pardon, monsieur, le Nouveau Testament n'existait pas du temps de Jésus-Christ, il n'a été écrit que plus tard. De plus, je dis que Jésus-Christ, en commandant aux Juifs de lire les saintes Ecritures, voulait parler non pas de l'Ancien Testament, remarquez-le bien, mais seulement des prophéties annonçant sa venue et prouvant sa divinité, afin de leur démontrer qu'il était véritablement le Messie qu'ils attendaient. Voilà le but que se proposait le divin Sauveur ; il en fut de même pour saint Paul dans une occasion analogue. Mais venons-en à votre seconde objection ; je dis, et je vous prouverai que tout ce que Jésus-Christ a fait, et tout ce que les Apôtres ont enseigné ne se trouve pas dans la Bible.

—Vous ne prouverez jamais cela, dit M. Dumont.

—Je l'ai déjà prouvé ; hier soir, je vous ai démontré que les Apôtres avaient offert le saint sacrifice de la messe et donné la sainte communion ; vous ne trou-

verez pas cela dans la Bible. Il en est ainsi pour toutes les autres cérémonies qu'ils ont pu faire et ordonner, telles que les prières d'usage, le jeûne, l'administration des divers sacrements, etc. L'Évangile nous dit clairement qu'il ne renferme pas tout ce que Jésus-Christ a fait ; et les Apôtres eux-mêmes nous disent dans leurs épîtres, que tout ce qu'ils ont enseigné n'est pas renfermé dans leurs écrits.

—Je n'ai rien vu dans l'Évangile pour confirmer ce que vous venez de dire, dit M. Johnson.

—Vous ne l'avez pas assez lu peut-être, dit le prêtre en souriant. Saint Jean ne dit-il pas au chap. 21^e de son évangile, verset 25^e : *Jésus a fait encore beaucoup de choses. Et plus loin dans ses épîtres : Quoique j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire sur du papier et avec de l'encre, espérant aller vous voir et vous entretenir de vive voix.* Et que dit saint Paul dans son épître aux Thessaloniens, chap. 2^e. verset 14^e ? Le voici, écoutez bien : *Gardez les traditions que vous avez recueillies soit de mes discours, soit de mes lettres.* Que dit-il encore à Timothée, au 2^e chapitre de sa 2^e épître : *Ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.* Eh bien ! est-ce assez clair ? Ce dépôt est la tradition. nous devons donc le garder comme une chose sacrée, puisque saint Jean et saint Paul le commandent ; j'aimerais cependant à savoir ce que vous comprenez par tradition.

—Je n'entends rien par tradition, répond M. Dumont, nous la rejetons complètement.

—Et moi, je vous dis que vous ne rejetez pas la tradition. Ne conservez-vous pas, dans toutes les sectes protestantes, avec plus ou moins d'exactitude, les traditions que vous ont laissées vos pères dans le protestantisme, telles que le préjugé, la haine et le dégoût pour tout ce qui est catholique romain ? N'avez-vous pas aboli, retranché des prières d'usage,

des
et ne
ment
par l
conse
pères
voie
se tra
pas q
rejeté
qui v
d'autr
devan
—E
ironie
pratiq
Jésus-
—E
sonnez
le sav
mandé
comm
devaie
le répè
par ce
les pro
existan
et main
donné
prêcher
utile de
de leur
quables
l'Évang
mêmes,
Voilà la
—Et
vous tro

des cérémonies pratiquées par les premiers chrétiens, et ne continuez-vous pas la même besogne, uniquement pour imiter et suivre une coutume inaugurée par les réformateurs ? Dites-le-moi, n'est-ce pas pour conserver et continuer une tradition laissée par vos pères ? Que veut dire le mot tradition, sinon une voie par laquelle une doctrine, un usage ou des faits se transmettent d'âge en âge ? Ainsi, ne dites donc pas que vous rejetez toute tradition. Vous en avez rejeté une, il est vrai, malheureusement c'est celle qui vous aurait porté bonheur, pour en accepter d'autres qui, d'après moi, ne vous relèveront pas devant Dieu.

—Et vous gardez la vôtre, dit M. Dumont avec ironie, pour faire croire à vos fidèles que les actes pratiqués par l'Eglise romaine ont été autorisés par Jésus-Christ et ses Apôtres dans cette tradition.

—Encore le préjugé qui vous fait parler ainsi ; raisonnez donc, monsieur. Notre divin Sauveur, vous le savez comme moi, n'a rien écrit, il n'a pas commandé à ses Apôtres d'écrire ; il n'a laissé aucun commandement pour indiquer aux chrétiens qu'ils devaient lire ce qu'écrivaient les apôtres ; ce n'est, je le répète, que lorsque sa divinité était mise en doute par ceux qui l'écoutaient, qu'il a commandé de lire les prophéties de l'Ancien Testament, seules Ecritures existant alors. Qu'a fait Jésus-Christ pour propager et maintenir la religion qu'il venait établir ? Il a ordonné à ses apôtres et à leurs successeurs de la prêcher ; tout est là. De leur côté, les apôtres ont jugé utile de rassembler et mettre en écrit quelques-uns de leurs enseignements et les traits les plus remarquables de la vie du divin Maître ; c'est ce qui forme l'Evangile. Le reste, d'après ce qu'ils disent eux-mêmes, ils ont continué à l'enseigner de vive voix. *Voilà la tradition.*

—Et c'est dans cette tradition, je suppose, que vous trouvez cette autorité divine et infaillible que

vous vous arroyez comme pasteurs de l'Eglise romaine?

—Le pasteur de l'Eglise catholique ne s'arroge point d'autorité ; celle qu'il réclame lui a été donnée par Jésus-Christ même. L'Evangile le prouve clairement, et cette tradition, rejetée par vous, démontre que les apôtres ont usé de cette même autorité divine et infaillible qu'ils avaient reçue de leur divin Maître. Ainsi, dans la primitive Eglise, on priait, on jeûnait, on recevait le baptême, la sainte communion, on pratiquait la religion toute entière, en un mot, on obtenait le salut, sans pour cela lire l'Evangile, qui n'était pas encore écrit. Pourquoi agissait-on ainsi ? Voici notre réponse ; écoutez bien ce que je vais dire, il vous restera la tâche de me prouver le contraire. C'est parce que les premiers chrétiens, reconnaissant dans les apôtres une autorité divine, obéissaient à leur voix et acceptaient leur doctrine. Quoique tous ces actes n'aient pas été publiés dans l'Evangile, l'Eglise ne les en a pas moins conservés comme nécessaires et utiles. Encore une fois, je le répète : *Voilà la tradition.*

—Je dis qu'elle n'est pas nécessaire.

—Alors, pourquoi en gardez-vous une partie vous-mêmes ? Ne prêchez-vous pas ? Ne donnez-vous pas la bénédiction ? N'avez-vous pas, dans plusieurs sectes protestantes, des prières pour certaines cérémonies ? Tout cela, c'est de la tradition ; vous ne trouverez pas ces choses dans l'Evangile. D'après votre théorie, tous les sermons et écrits sont dans la Bible, il ne vous reste qu'à les lire, sans avoir recours à aucun ministre, et je me demande quelle est son utilité.

—C'est afin d'expliquer les différents textes de l'Evangile, car tous ne les comprennent pas bien.

—Vous voulez dire, je suppose, que le ministre doit donner sa propre interprétation de ces textes aux fidèles qui l'écoutent, afin qu'ils ne puissent errer. Qui vous a donné cette autorité ?

—Jésus-Christ, en disant : *Allez et enseignez toutes les nations*, a voulu que nous prêchions l'Evangile,

mais
est tou

—V

“ Lise

c'est e

point d

d'inter

à votr

vous e

prêche

prétez-

—Ou

—Pe

jamais

d'un gr

M. D

pelait s

savait e

temps la

cependa

avec cha

—Qu

—Que

protesta

rappeler

—Si l

ments de

et cela s

leur prop

ne verrio

qui ne so

autres.

—Pre

dit M. J

rendre co

au jour d

confier so

employer

mais l'Évangile seulement ; quant à l'autorité, elle est toute dans la Bible.

—Votre propre théorie vous confond. Vous dites : "Lisez la Bible pour y trouver la vérité et la vie, c'est elle qui possède toute autorité, n'en reconnaissez point d'autre ;" et cependant vous réclamez le droit d'interpréter vous-mêmes cette autorité en la prêchant à votre manière pour faire prévaloir l'opinion que vous en avez. Êtes-vous logiques en agissant ainsi ? prêchez-vous toujours le texte de la Bible ? l'interprétez-vous toujours correctement ?

—Oui, toujours au meilleur de notre connaissance.

—Permettez-moi de vous demander si vous n'avez jamais donné une interprétation contraire à l'opinion d'un grand nombre de ceux qui vous écoutaient.

M. Dumont, frappé de cette question qui lui rappelait sa congrégation de Saint-Louis, rougit et ne savait que répondre. Son épouse, jetant en même temps la vue sur lui, ajouta à sa confusion. Voulant cependant rompre un silence qui le trahissait, il dit avec chaleur :

—Que voulez-vous dire, monsieur ?

—Que ce qui arrive tous les jours parmi les sectes protestantes. Soyez assuré que je ne voulais vous rappeler aucun souvenir fâcheux.

—Si les chrétiens se soumettaient aux enseignements des pasteurs de l'Église, dit madame Dumont, et cela sans s'occuper de discuter ou de s'arrêter à leur propre volonté, ils seraient plus heureux ; nous ne verrions pas autant de disputes et de dissensions, qui ne sont propres qu'à nous éloigner les uns des autres.

—Prenez garde, madame, il ne faut pas parler ainsi, dit M. Johnson ; toute personne raisonnable doit rendre compte de ses actes et répondre de son âme au jour du jugement ; donc, cette personne ne peut confier son âme à un pécheur comme elle, elle doit employer son intelligence à connaître la volonté de

Dieu révélée dans la Bible, que notre divin Sauveur nous a laissée pour guide.

—Pardon, madame, si je réponds pour vous, dit le prêtre; le catholique agit raisonnablement et avec sûreté en se laissant guider par ceux qui en ont reçu l'autorité de Dieu. Il écoute l'Eglise parce que Jésus-Christ le lui a commandé, ainsi. . .

—L'Eglise romaine n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ, dit M. Dumont en l'interrompant; elle a perdu toute autorité par les erreurs et les changements qu'elle a accueillis dans son sein.

—Vous voudrez bien me dire, j'espère, quels sont ces erreurs et ces changements?

—Etes-vous assez aveugle pour ne pas les apercevoir? le culte des images, les reliques, le culte rendu à la Vierge Marie et une foule d'autres choses, sont autant d'erreurs et de changements qui n'existaient pas du temps des Apôtres et des cinq premiers siècles.

—Vous n'avez pas étudié l'histoire pour parler ainsi.

—L'histoire nous prouve que ces erreurs et ces changements ont été adoptés par les différents conciles; le concile de Trente surtout en a introduit plus que tous les autres.

—Où avez-vous donc pris cette histoire? Les conciles n'ont jamais introduit de changements; ils se sont prononcés quelquefois sur des doctrines mises en doute, ou ont établi comme dogmes de foi des vérités reconnues jusqu'alors; ils ont approuvé des pratiques de piété suivies du temps des apôtres et depuis; c'est-à-dire, qu'ils ont voulu garder intacte une sainte tradition que de soi-disant réformateurs voulaient rejeter; mais des changements et des doctrines contraires à l'enseignement de Jésus-Christ ou à son Evangile, jamais.

—Je le répète, le culte des images, des reliques, etc., n'existait pas du temps des apôtres; pas un historien ne le démontre, tous s'accordent à dire. . .

Ave
ou c
recu
foi,
cave
mièr
histo
chrét
manç
mart
et la
pas a
avec
ces re
et leu
l'illust
méda
sang c
reliqu
meille
perséc
Rome
barbar
gardés
—Il
liques
ces sain
les pre
—En
le prêt
devez a
Consta
le divin
firent sé
les firen
châssées
précious

—Que ces images et ces reliques existaient alors. Avez-vous trouvé un seul historien exact, protestant ou catholique, qui ait nié que les premiers chrétiens recueillaient le corps et le sang des martyrs de la foi, pour les déposer dans les catacombes ou les cavernes, et pour faire brûler des lampes ou autres lumières sur leurs tombes ? Avez-vous trouvé un seul historien honnête, qui ne rapporte que ces mêmes chrétiens s'agenouillaient devant ces tombes pour demander à Dieu, par leur intercession, soit la grâce du martyre, soit la cessation des persécutions, ou la force et la persévérance dont ils avaient besoin ? N'est-il pas avéré encore par tous ceux qui ont écrit l'histoire avec exactitude, que ces mêmes chrétiens regardaient ces restes des martyrs comme des reliques précieuses, et leur portaient la plus grande vénération ? Pancrace, l'illustre martyr, ne portait-il pas sur sa poitrine un médaillon dans lequel sa bonne mère avait déposé du sang de son époux martyr, et n'avait-il pas pour cette relique la plus grande vénération ? D'ailleurs, la meilleure preuve de cette vérité, c'est que, malgré les persécutions des empereurs, malgré les ravages que Rome a subis, malgré les fréquentes invasions des barbares, ces restes, ces reliques ont été conservés et gardés avec le plus grand soin jusqu'à nos jours.

—Il serait à désirer, dit Gustave, que les catholiques de ce jour eussent la même vénération pour ces saintes reliques conservées avec tant de zèle par les premiers chrétiens.

—En bravant tous les dangers, la mort même, dit le prêtre ; vous avez lu l'histoire, monsieur ; vous devez avoir vu que l'impératrice Hélène, épouse de Constantin, après avoir trouvé la croix sur laquelle le divin Sauveur est mort, convoqua les évêques, qui firent séparer cette croix en toutes petites parties, et les firent distribuer dans tout l'univers chrétien, enchâssées dans des cadres brillants d'or et de pierres précieuses. Tout cela se passait bien avant le

concile de Trente, n'est-ce pas ? Si l'Eglise ne s'est prononcée que plus tard, les reliques et les images n'en avaient pas moins existé depuis les apôtres, et même avant eux ; si elle a, par la voix de ses conciles, décidé que telle ou telle pratique était bonne, c'est parce que des chrétiens rebelles voulaient rejeter une sainte et ancienne coutume, c'est-à-dire la tradition.

—Et moi, j'affirme, dit M. Dumont, que ces reliques, ces images et ces chapelets ont été inventés par les prêtres pour leur permettre de devenir riches avec le produit de la vente de ces objets ridicules et abominables devant Dieu.

—Raisonnez donc, et n'aggravez pas votre cause par de faux avancés qui ne sont certainement pas basés sur la raison. Vous me permettrez bien, avant de vous croire, de vous demander quand et par qui ces nouveautés ont été inventées et introduites ?

—Les historiens ne nous donnent pas de dates précises ; plusieurs furent introduites dans les âges obscurs, d'autres plus tard, soit par un moine se disant inspiré de Dieu, soit par une religieuse, ou en fin par les conciles de temps à autre.

—Et c'est par l'introduction de ces nouveautés, dit M. Johnson, que l'Eglise romaine est tombée dans les erreurs les plus graves.

—Répondez donc à ma question d'une manière claire et précise, messieurs ; pourquoi ces suppositions de votre part ? Vous dites que c'est un moine ou une religieuse qui a introduit ces pratiques dans l'Eglise catholique. A vous de les nommer, ou au moins de me dire où vous avez puisé vos renseignements.

—Nous n'avons pas besoin d'aller aux renseignements, dit M. Dumont avec embarras, le culte de la Vierge, les indulgences, le chapelet, etc., sont tous de dates récentes ; vous ne niez pas cela, absolument. Qu'y a-t-il de plus contraire à l'Evangile que ce culte rendu à Marie ? N'avez-vous pas fait d'elle une médiatrice entre Dieu et les hommes, tandis que Jésus-Christ

a di
indu
pour
que
péch
conq
com
—
votre
à la
l'un
quand
dirai
ni de
sainte
depuis
aux p
premi
Gabrie
l'Incar
de gr
entre
mère d
sainte,
béné. O
Maria,
femme,
et j'ajo
introdu
—Ma
Pour la
saluati
une priè
—Je
mainten
vous le
Eglise, p
Dieu le

a dit : *Je suis le seul médiateur*. Venons ensuite aux indulgences ; ne les vendez-vous pas à prix d'argent pour le pardon des péchés ? N'est-ce pas un crime que de faire croire que l'on achète le pardon de ses péchés, comme l'on achète une marchandise quelconque ? puis, le chapelet, avec lequel on fait un commerce considérable, n'est...

—Assez, assez, dit le prêtre en l'interrompant ; votre ardeur vous entraîne trop loin. Une seule chose à la fois, s'il vous plaît, puisque vous n'avez pu, ni l'un ni l'autre, me dire, encore moins me prouver quand et par qui ces choses ont été inventées ; je vous dirai que vous ne pourrez jamais donner ni de noms, ni de dates. Les catholiques ont toujours prié la sainte Vierge, et les indulgences ont toujours existé depuis les apôtres. D'abord, faisons la preuve quant aux prières à la Vierge Marie. Qui a composé la première partie de *l'Ave Maria* ? N'est-ce pas l'ange Gabriel en venant annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation ? Et qu'a-t-il dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes*. Plus tard, sainte Elisabeth, mère de Jean-Baptiste et cousine de cette Vierge sainte, ajoute ; *Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni*. Or, l'Eglise en répétant cette partie de *l'Ave Maria*, ne fait qu'imiter cet archange et cette sainte femme, mère du grand précurseur de Jésus-Christ, et j'ajouterai, elle suit une coutume, une *tradition* introduite par un envoyé de Dieu.

—Mais, qu'allez-vous faire de la dernière partie ? Pour la première, passe ; on ne peut y voir qu'une salutation ; il n'en est pas ainsi de la dernière ; c'est une prière.

—Je le sais, la voici : *Priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort*. Eh bien ! je vous le demande, pouvez-vous condamner notre Eglise, parce qu'elle aime, vénère et prie celle que Dieu le Père a choisie pour sa fille, qui a été acceptée

et traitée comme mère par Dieu le fils, choisie pour épouse par Dieu le Saint-Esprit ; celle enfin qui a eu le bonheur de porter un Dieu dans son sein, de l'allaiter de son propre sein, de le porter dans ses bras et de lui prodiguer toute la tendresse d'une mère ? Dites-le-moi, jamais honneur et dignité aussi grands ont-ils été conférés aux hommes et aux anges ? Non, rien même qui en approche. De plus, n'est-il pas raisonnable de croire que cette mère, tant aimée et respectée sur la terre par Dieu le fils, peut obtenir plus que nous ? Ce fils pourrait-il lui refuser quelque chose ? Ecoutez bien, nous, catholiques, nous prions la sainte Vierge, non pas comme une médiatrice entre Dieu et les hommes, mais parce qu'elle peut *intercéder* efficacement auprès de Jésus-Christ qui l'aime et la regarde toujours comme sa mère. Et, en cela, nous ne suivons qu'une sainte et pieuse tradition qui remonte aux premiers siècles de l'Eglise.

—Et les indulgences, dit M. Johnson, elles ne datent pas de bien loin, celles-là.

—Pardon, monsieur, elles sont encore plus vieilles. On accuse notre Eglise de les vendre à prix d'argent, et à ses fidèles de les acheter pour obtenir le pardon de leurs péchés. Pour qui nous prenez-vous donc ? Pourquoi porter de telles accusations contre notre Eglise, qui enseigne que vendre ou acheter les trésors spirituels, c'est commettre un sacrilège ? Je ne vous accuserai point, vous protestants, d'autoriser la simonie, quoique nous voyions faire et proposer tant en secret que publiquement des transactions de cette nature, pour obtenir des bénéfices auxquels le salut des âmes est attaché. Je vous dirai tout simplement : tout ce que vous venez de dire, au sujet des indulgences, est une calomnie ; l'indulgence n'a pas de rapport avec la rémission du péché ou avec son châtement *éternel* ; elle n'exempte point du repentir ou de la pénitence.

—Alors, qu'entendez-vous par indulgences ? dit M. Johnson :

une
l'Eg
rém
dues
deve
acco
leur
et, p
la ser
miers
celle
par le
David
de la
moins
vanité
à faire
lui par
en lui
et la
Ninivi
tant à
Jonas
nitence
posée à
qui a d
ment co
—Vo
ces ind
péché ?
—C'e
partie ;
tempore
apprend
étaient
publique

—Et à quoi sont-elles bonnes ? ajouta M. Dumont.

—Elles sont très bonnes ; non seulement elles sont une diminution des peines canoniques imposées par l'Eglise, mais nous croyons qu'elles obtiennent la rémission entière et partielle des peines temporelles dues au péché. Vous qui connaissez la Bible, vous devez vous rappeler plusieurs exemples du pardon accordé par le Seigneur à de grands pécheurs ; il leur remettait le châtiment *éternel* dû à leurs péchés, et, pourtant, il leur en imposait un *temporel*. Ainsi, la sentence d'une mort éternelle fut remise à nos premiers parents en faveur de leur repentir, mais non celle de la mort corporelle et autres peines subies par le genre humain. Le prophète Nathan dit au roi David : *Le Seigneur a effacé votre péché* ; cela s'entend de la peine éternelle seulement, car il ajoute ; *Néanmoins l'enfant qui est de vous mourra*. Plus tard, la vanité s'empara du cœur de ce même roi, et le conduisit à faire le dénombrement de son peuple ; le Seigneur lui pardonne, mais il lui impose un châtiment *temporel*, en lui ordonnant de choisir entre la peste, la guerre et la famine. Ne voyons-nous pas encore que les Ninivites ont apaisé la colère de Dieu, en se soumettant à la pénitence qu'il avait imposée par la voix de Jonas ? Souvenez-vous que, non seulement cette pénitence fut acceptée, mais encore qu'elle a été proposée à notre imitation par Jésus-Christ lui-même, qui a dit : *Au dernier jour, ce peuple s'élèvera en jugement contre vous, si vous ne l'imites pas*.

—Votre Eglise enseigne donc, dit M. Johnson, que ces indulgences remettent la peine temporelle due au péché ?

—C'est cela, sinon dans sa totalité, du moins en partie ; elles remplacent les pénitences et châtiments temporels de la primitive Eglise. L'histoire nous apprend que ces pénitences, souvent très sévères, étaient par suite de la foi vive de ces temps, subies publiquement, ou du moins on ne cherchait pas à les

? dit M.

tenir secrètes. Dans les temps actuels, où une orgueilleuse sensibilité et la différence des croyances rendraient impossible la pénitence publique, l'Eglise, qui a toujours voulu conserver la pieuse *tradition*, ne change pas, remarquez bien, mais permet un mode plus secret de pénitence et autorise ses enfants à substituer des œuvres de miséricorde ou de piété aux anciens canons pénitentiels.

—Mais, dit M. Dumont avec dérision, qu'allez-vous faire de l'indulgence plénière ? Il n'y a pas de limite à celle-là.

—Ne parlez donc pas ainsi, monsieur ; vous devez connaître les conditions exigées par l'Eglise pour obtenir l'indulgence plénière ; cependant, puisque vous me paraissez les ignorer, ou plutôt les avoir *oubliées*, laissez-moi vous dire que vous ne devriez pas vous railler des indulgences, vu que le ministre protestant les accorde sans condition ; combien de fois n'a-t-il pas dit qu'il suffisait de demander à Dieu le pardon de ses péchés pour être lavé et nettoyé de toute souillure ? Qu'est-ce que cela, sinon une indulgence plénière ? L'Eglise catholique est plus exigeante que cela, il lui faut plus qu'un aveu ou une simple demande ; elle veut une profonde humilité devant Dieu, la confession de nos péchés, accompagnée d'un grand repentir et d'une ferme résolution de ne plus pécher, pour en obtenir le pardon ; c'est-à-dire qu'elle exige une vraie conversion, et déjà il est aisé d'entrevoir que le péché trouve dans l'indulgence plénière son plus mortel ennemi ; elle veut encore que nous recevions dignement la sainte communion. La confession et la sainte communion reçues dignement remettent la peine *éternelle*. Le tout doit être suivi de l'aumône, si nous le pouvons, de la prière pour l'Eglise toute entière, pour ceux qui l'ont abandonnée, pour la paix et la bénédiction du ciel pour tous, et enfin de toutes autres bonnes œuvres que l'on est en état d'accomplir, telles que le jeûne, la mortification,

etc. ;
la pe
nière
cuser
ou de
de te
pour
—
qu'il
mes
dans
sont
—I
des cé
des A
ques
gile ;
monur
leurs
honore
aime à
aime à
impéria
—P
tiques
de tem
—Ce
—Il
confrèr
ses mer
semaine
nos aut
veur, il
injures
le prie
oseut se
ses grâc
sa famil

etc.; ces dernières conditions bien remplies remettent la peine *temporelle*. Voilà comment l'indulgence plénière est accordée. Eh bien ! n'est-il pas vrai qu'accuser notre Eglise de donner la permission de pécher ou de vendre le ciel à prix d'argent, quand elle exige de telles conditions, est une absurdité trop grande pour être admise par aucun homme raisonnable ?

—Vous ne niez pas, cependant, dit M. Johnson, qu'il existe aujourd'hui dans votre Eglise des coutumes et des cérémonies qui n'étaient pas en usage dans les premiers siècles, et que plusieurs d'entre elles sont contraires à l'Evangile ?

—L'Eglise catholique approuve des pratiques et des cérémonies qui n'étaient pas en usage du temps des Apôtres, il est vrai ; mais pas une de ces pratiques ou de ces cérémonies n'est contraire à l'Evangile ; au contraire, elles sont comme autant de monuments et d'ornements posés par les apôtres ou leurs successeurs à l'édifice de l'Eglise pour en honorer le divin architecte. De même qu'une famille aime à orner sa demeure, de même le catholique aime à orner son Eglise, en y plaçant des monuments impérissables.

—Permettez-moi de vous donner une idée des pratiques et des cérémonies adoptées par notre Eglise de temps à autre depuis les Apôtres, dit Gustave.

—Certainement, dirent plusieurs voix.

—Il existe dans notre Eglise, reprit Gustave, une confrérie appelée *Adoration perpétuelle* ; chacun de ses membres doit passer une heure, par jour ou par semaine suivant le nombre, devant le sacrement de nos autels ; et là, prosterné devant notre divin Sauveur, il doit lui demander pardon des affronts et des injures qu'il reçoit des pécheurs qui le méprisent ; il le prie d'oublier les ingratitude des hommes qui osent se révolter contre lui ; il l'implore de répandre ses grâces et sa miséricorde sur le monde entier, sur sa famille, ses parents, ses amis et ses ennemis. Re-

marquez bien, chaque membre a son heure particulière le jour ou la nuit, de sorte que pas une heure, pas une minute ne se passe sans que les uns ou les autres de ces membres soient occupés à prier et à tenir compagnie à Jésus dans l'Eucharistie.

—Dites-moi, ajouta le prêtre, cette pratique est-elle contraire à l'Évangile ? Ne prouve-t-elle pas, au contraire, le grand amour dont ces âmes pieuses brûlent pour Jésus-Christ, qu'elles ne veulent pas quitter un seul instant ? Peut-on taxer d'erreur une Église qui approuve une aussi pieuse pratique ?

—Je suis forcé d'avouer que cette pratique me paraît logique, dit M. Johnson.

—Et très bonne, et il en est ainsi de toutes les autres pratiques et cérémonies approuvées par l'Église catholique ; elles ont toutes pour motif l'honneur et l'amour de Dieu et de ses saints.

—Et c'est pendant ces pratiques et ces cérémonies que les catholiques marmottent des "Ave Maria" sur leurs chapelets, dit M. Dumont avec ironie.

—Si les catholiques marmottent en répétant des "Ave Maria" sur leurs chapelets, les chérubins, qui ne cessent de répéter, *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées*, doivent en faire autant.

—Les chérubins ne sont pas des protestants, dit Gustave.

—Ils ne sont pas plus des catholiques, dit M. Dumont.

—Dites donc plutôt, dit le prêtre, que les catholiques ne sont pas tous des chérubins ; cependant ils en approchent plus que vous, protestants ; au moins ils cherchent à les imiter.

—Mais pourquoi ces pénitences, ces cérémonies, ces jeûnes et ces mortifications ? dit M. Dumont ; toutes ces choses ne constituent pas la religion toute de cœur que Dieu demande de nous. Ces jeûnes à temps fixe, ces prières répétées trop souvent, ces pénitences et ces disciplines sont contraires à l'esprit

des s
qu'el

rejet

N'a-t

humi

Avait

choses

d'agir

c'était

sont r

son ex

les bo

Pierre

Mai

servitu

ne soi

aux C

N'al

instru

devenu

vos ...

même,

cez-tou

votre v

car en

Pierre,

—Je

toutes

vanité

ils croie

au jour

pas qu'

sance d

nous ;

Rédemp

—C'e

pour no

des saintes Ecritures, et doivent être rejetées parce qu'elles ne sont pas nécessaires.

—Je suis vraiment édifié de vous voir critiquer et rejeter des œuvres que Jésus-Christ a faites lui-même. N'a-t-il pas jeûné, mortifié son corps, subi toutes les humiliations, souffert toute sa vie ? Et pourquoi ? Avait-il besoin, lui un Dieu, de faire toutes ces choses ? Allez-vous lui dire qu'il n'était pas nécessaire d'agir ainsi ? Vous devez convenir que, s'il a agi ainsi, c'était pour nous faire comprendre combien ces œuvres sont nécessaires au salut et que nous devons suivre son exemple. C'est ce qu'ont fait les Apôtres et tous les bons chrétiens depuis. Ecoutez ce que disent saint Pierre et saint Paul dans leurs épîtres :

Mais je châtie mon corps rudement, et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois reprouvé moi-même. (Saint Paul, 1re Epître aux Corinthiens, chap. 9, verset 27e.)

N'abandonnez pas vos membres au péché comme des instruments d'iniquité, mais donnez-vous à Dieu, comme devenus vivants, de morts que vous étiez, et offrez-lui vos ...mbres pour servir d'instruments de justice. (Le même, Epître aux Romains, chap. 6, vers. 13e.) *Efforcez-vous donc de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres, car en agissant ainsi, vous ne pécherez jamais.* (Saint Pierre, 2e Epître, chap. 1er, verset 10e.)

—Je le répète, dit M. Dumont avec emphase, toutes ces pénitences, ces jeûnes, etc., ne sont que vanité de la part de ceux qui les mettent en pratique ; ils croient en cela mériter ou obtenir leur justification au jour du jugement. Pauvres aveugles, ils ne savent pas qu'en agissant ainsi, ils méprisent la toute-puissance de la passion de ce Sauveur qui a tout fait pour nous ; c'est amoindrir les mérites infinis de la Rédemption.

—C'est-à-dire que Jésus-Christ ayant tout fait pour nous, il ne nous reste rien à faire pour nous-

mêmes. S'il en est ainsi, n'êtes-vous pas coupables de tenir les peuples dans l'ignorance ? Pourquoi ne leur prêchez-vous pas un sermon final en leur disant ouvertement : Frères bien-aimés, nous venons vous annoncer une grande nouvelle qui va remplir vos cœurs d'une joie des plus vives ; une nouvelle ne datant pas d'hier, mais du jour où Notre-Seigneur est mort sur la croix pour nous. Le Christ, en mourant, a acquitté toutes nos dettes spirituelles ; il nous a lavés et purifiés complètement de tous nos péchés passés, présents et à venir. N'essayez pas d'amoindrir ou d'insulter aux mérites infinis de la Rédemption et à sa toute-puissance, en faisant quelque chose pour vous-mêmes ; fermez vos églises, brûlez vos bibles, vous n'en avez pas besoin ; la foi seule suffit pour être sauvé ; toute bonne œuvre est inutile ; le jour de la grande liberté est arrivé : plus de prêches, plus de mortifications et, ce qui vaut encore mieux, plus de péchés à expier. Gloire à Dieu, gloire à Jésus-Christ qui nous a tracé un chemin si facile pour opérer notre salut. Oui, réjouissez-vous dans . . .

—Vous allez trop loin, dit M. Johnson en l'interrompant, le ridicule n'est pas un argument.

—Non, mais il tire les choses au clair quelquefois ; et ce sermon que je me suis permis de faire *en plaisantant*, est tout à fait en rapport avec vos avancés. Vous dites que le catholique croit devenir son propre sauveur en pratiquant les bonnes œuvres que son Eglise demande de lui. Je le nie complètement dans le sens que vous prétendez. Le catholique sait aussi bien, sinon mieux que le protestant, que Jésus-Christ est le seul Sauveur ; que le salut de son âme dépend des mérites infinis de sa passion et de sa mort. Mais il sait aussi qu'il y a un étroit sentier tracé par ce divin Sauveur pour atteindre et obtenir ce salut ; cette croyance est basée sur sa foi, et cette foi il la regarde comme un don *gratuit* de Dieu qu'il veut mettre à profit. Il cherche donc ce que ce divin Sauveur a

ensei
l'ayan
si je
la de
coop
ma ju

—
pouvo
moins
pourr
tifier
peut j
toutes
que su
pouvo

—E
toutes
entrep
comme
respect

—La
de Die
dons a
la grac
Jésus-C
pour lu
savez c
Eve, de
plier, qu
plus tan
refusère
avaient
dirent p
tout dre
Dieu, ni
donner
faute or
péché l'

enseigné, c'est-à-dire *cet étroit sentier qu'il a tracé* ; l'ayant trouvé, il se dit en lui-même : *Je ne puis rien si je ne suis aidé de la grâce de Dieu* ; il me faut donc la demander avec ferveur, si je veux que mon âme coopère à cette grâce, *autre don de Dieu*, afin d'obtenir ma justification.

—Attendez, monsieur, dit M. Dumont ; nous ne pouvons mériter la grâce de nous-mêmes, encore moins notre justification. Tous les efforts que nous pourrions faire, ne sauraient être efficaces pour justifier nos âmes devant Dieu. Seule, la justice parfaite peut justifier ; la nôtre est toujours imparfaite, malgré toutes les bonnes œuvres de notre part ; ainsi ce n'est que sur la parfaite justice de Jésus-Christ que nous pouvons espérer la justification.

—Et essayer d'y joindre nos œuvres imparfaites, toutes bonnes qu'elles soient, dit M. Johnson, et entreprendre de nous aider nous-mêmes c'est agir comme des insensés qui ne savent pas honorer et respecter le grand œuvre de notre divin Rédempteur.

—La grâce, je le répète, dit le prêtre, est un don de Dieu, qui la donne *gratuitement* si nous la demandons avec ferveur. Quoique l'homme ne puisse mériter la grâce de la justification par ses bonnes œuvres, Jésus-Christ, par sa passion et sa mort, l'a méritée pour lui ; autrement à quoi serviraient-elles ? Vous savez comme moi que nos premiers parents, Adam et Eve, dès qu'ils furent créés, *eurent des devoirs à remplir, quoiqu'ils fussent en état d'innocence et de sainteté* ; plus tard, ils désobéirent à leur créateur, c'est-à-dire, refusèrent d'accomplir les bonnes œuvres qui leur avaient été imposées ; la conséquence fut qu'ils perdirent pour toujours, et avec eux leurs descendants, tout droit à l'entrée du paradis. Ni son retour à Dieu, ni ses pleurs, ni ses bonnes œuvres ne pouvaient donner l'espérance du salut à l'homme déchu par la faute originelle ; il était perdu sans ressource, et ce péché l'excluait à jamais de la présence de Dieu.

Mais ce Dieu miséricordieux eut pitié de lui, et il envoya son divin Fils pour le racheter, lui rendre l'innocence et les droits qu'il avait perdus par son péché. *Par la Rédemption, ce divin Sauveur lui a donné le moyen de travailler à son salut, et les portes du ciel furent ouvertes de nouveau pour lui, à condition qu'il se rendit digne d'y entrer.* Écoutons saint Paul au 3e chap. de son épître aux Romains, versets 23 et 24 : *Tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu ; ils sont justifiés gratuitement par sa grâce, par la Rédemption qui vient de Jésus-Christ.* Ainsi Dieu donne, par les mérites de Jésus-Christ, à l'homme qui la désire et la demande avec ferveur, une grâce suffisante pour l'amener à la connaissance de la vérité et à la justification par la foi et le baptême. Une fois que cette homme est justifié, c'est-à-dire dans un état de *grâce habituelle*, il a encore besoin d'une affluence de *grâces actuelles*, pour l'exciter et l'aider dans l'accomplissement des bonnes œuvres qui, faites dans cet état de *grâce continuelle*, deviennent méritoires, non par elles-mêmes, mais comme procédant de la *grâce fructifiante* et des mérites infinis de Jésus-Christ, et il mérite ainsi un *surcrott de grâces* en ce monde et la couronne de gloire dans l'autre. Tout vient donc au nom et par les mérites du divin Sauveur qui, comme je l'ai déjà dit, nous a mérité la grâce de pouvoir travailler à notre salut. Voilà ce que le catholique croit, mesdames et messieurs.

Pendant que le digne prêtre parlait ainsi, on pouvait entendre un murmure d'admiration parmi ceux qui l'écoutaient. Quelle sublime doctrine ! disait l'un des plus âgés.

—Oui, répondit son voisin, une si belle doctrine ne saurait être entachée d'erreur.

—Le catholique est certainement meilleur que nous le pensions, disait un autre.

—C'est pour obtenir cette foi vive, cette grâce de la justification, reprit le prêtre, que nous voyons tant

d'ar
tou
nou
de v
plai
tuel
d'hé
voye
de l
pour
mes
désir
Mais
rema
salué
leurs

d'âmes pieuses coopérer avec elles en accomplissant toutes les bonnes œuvres que cette foi et cette grâce nous inspirent ; c'est pour elles que nous voyons tant de vierges sacrifier et abandonner les richesses et les plaisirs de ce monde, pour acquérir des trésors spirituels dans ces maisons où se pratiquent tant d'actes d'héroïsme et de charité ; c'est pour elles que nous voyons tant de zélés missionnaires pénétrer, au risque de leur vie, jusque dans les pays les plus barbares, pour y prêcher Jésus-Christ. Si je vous ai dit cela, mesdames et messieurs, c'est que mon plus grand désir est de vous faire connaître l'Eglise catholique. Mais je dois me retirer, ajouta-t-il, j'espère que mes remarques ne vous ont point offensés. Et, après avoir salué, il se retira, laissant ses auditeurs absorbés dans leurs réflexions.

CHAPITRE XV

RENCONTRE DE M. DUMONT AVEC DEUX PASTEURS
MORMONS.

Deux jours plus tard, le vapeur accostait à St-Joseph. Avant de débarquer, M. Johnson vint serrer la main à Gustave, en l'invitant à venir le voir. Notre digne prêtre lui avait dit : Dieu vous bénira, brave jeune homme, pour la défense que vous prenez de sa sainte Eglise. Qui sait, Dieu vous a peut-être choisi pour être l'instrument de la conversion de vos parents, si bons d'ailleurs. Adieu, ajouta-t-il avec émotion, soyez certain que jamais je ne vous oublierai.

Comme à Saint-Louis, une délégation vint au-devant de M. Dumont pour le conduire, lui et sa famille, dans la confortable demeure qu'on lui avait préparée.

Le mois de septembre arrivé, Gustave et Alicé se rendirent à Saint-Louis, comme il avait été convenu. M. Lewis les reçut à bras ouverts, et le jour de l'ouverture des classes, l'un fut placé au collège, l'autre entra au couvent avec Clara, fille unique de ce monsieur.

M. Dumont revenait d'un voyage entrepris dans l'intérêt de son église naissante, lorsqu'il fit connaissance avec deux ministres mormons, qui lui firent une peinture si brillante de leur secte, des avantages temporels et spirituels qu'il pouvait y rencontrer, des services incessants que son talent pouvait rendre à leur cause, que la Bible à la main, ils l'endoctrinèrent et l'attirèrent dans leur parti.

V
naltr
ce qu
temp
je la
Ve
rant
table
chez
de M
jura q
ce liv
saints
en ajo
propa
éloque
pour f
d'un m
du fle
pour
Nouve
Là,
de dou
spiritu
qu'il en
et accre
Voye
un tem
mit sur
baptisa
bla bie
Leur
tinuelle
les aver
de l'Eta
à leurs
voir ain
parer de

Vous aimeriez peut-être, aimable lecteur, à connaître quelques détails sur cette nouvelle secte. Voici ce que l'histoire raconte par la voie des journaux du temps et autres sources. Je vous la donne telle que je la connais.

Vers l'année 1840, un nommé Joseph Smith, demeurant dans l'Etat de New-York, trouva dans les tablettes d'un libraire de son village, d'autres disent chez une veuve âgée, un vieux livre intitulé "Livre de Mormon." Dès lors, il se proclama prophète, et jura que Dieu lui avait révélé dans un songe où était ce livre, qui contenait toutes les doctrines que les saints du dernier jour devaient croire et pratiquer, en ajoutant qu'il avait reçu la mission de le faire propager dans le monde entier. Doué d'une grande éloquence, il put en imposer à un assez grand nombre pour fonder une église. Après avoir rassemblé au delà d'un millier d'adhérents, il les fit émigrer sur les bords du fleuve Mississipi, au-dessus de Saint-Louis, pour fonder une ville qu'il nomma "Nauvoo" (la Nouvelle).

Là, après s'être formé un gouvernement, composé de douze apôtres et de lui-même comme chef tant au spirituel qu'au temporel, il consacra plusieurs diacres qu'il envoya en Europe pour évangéliser les nations et accroître le nombre de ses fidèles.

Voyant que tout allait selon ses désirs, il fit bâtir un temple, remarquable par sa beauté et ses richesses, mit sur pied une armée de six mille hommes qu'il baptisa du nom "d'Anges destructeurs" et rassembla bientôt une population de plus de quinze mille.

Leurs voisins, las et fatigués des déprédations continuelles dont on accusait plusieurs de ces sectaires, les avertirent de cesser, sinon qu'ils les chasseraient de l'Etat. Voyant qu'on ne prêtait aucune attention à leurs avis, les habitants de l'Etat, furieux de se voir ainsi mépriser, forcèrent les autorités à s'emparer de la personne de ce prophète avec quelques

uns de ses complices ; au mois de juin 1844, le maréchal de l'Etat les fit enfermer dans la prison du comté, située à Carthage, à quelques milles de Nauvoo.

Deux jours après, une troupe composée de plusieurs centaines de personnes, voulant chasser les Mormons complètement, entrèrent dans Nauvoo pendant la nuit, et mirent cette ville à feu et à sang. Après avoir commis ce forfait, ils se tournèrent du côté de Carthage, forcèrent les portes de la prison et mirent Joseph Smith à mort ainsi que quelques-uns de ceux qui étaient avec lui.

Les Mormons, découragés, traversèrent la rivière et s'arrêtèrent dans l'Etat du Missouri ; mais les Missouriens les firent déguerpir sans leur donner le temps de prendre haleine. Alors, l'un des apôtres, nommé Brigham Young, se disant inspiré de Dieu, se mit à leur tête et prit la route du lac Salé, où ils arrivèrent après avoir essuyé les plus grandes privations, en l'année 1847, et ils fondèrent la ville du Lac-Salé, qui existe encore. Quant à leurs doctrines, ce livre vous en fera connaître quelques-unes ; vous pourrez en juger vous-même.

M. Dumont, qui avait décidé de se rendre à la ville sainte (c'est ainsi que les Mormons appellent la ville du Lac-Salé), siège de leur secte, ne savait pas comment s'y prendre pour avoir ses deux enfants. Après avoir beaucoup réfléchi, il se dit à lui-même : Il vaut mieux faire venir Gustave seul pour le moment, mon épouse ira chercher Alice plus tard.

Il télégraphia à Gustave, lui ordonnant de se rendre immédiatement à Saint-Joseph.

Gustave, surpris et inquiet, se rendit à la demeure de M. Lewis et lui fit part de la dépêche qu'il venait de recevoir.

—Allez, mon jeune ami, lui dit ce monsieur ; mais revenez aussitôt que possible ; une absence trop prolongée pourrait vous faire du tort dans vos études.

Gustave le promit, et le lendemain il prenait la

rou
ap
ma
pas
sac
par
du
not
C
qui
fére
—
tave
—
secte
—
m'a c
sais p
la no
pour
—
brous
—C
de me
—A
Gusta
le vra
Dieu.
Puis
Dieu,
cathol
Pardon
vez-le a
l'offre t
tion p
jours d

route de Saint-Joseph, où il arriva quelques jours après.

—Que je suis heureuse de te voir, cher enfant, dit madame Dumont en l'apercevant ; j'espère que tu n'es pas malade pour avoir ainsi quitté le collège ?

—Je vais répondre pour lui, dit M. Dumont ; sachez que je suis Mormon et j'ai fait venir Gustave parce que nous devons partir sous peu pour la ville du Lac-Salé ; tu devras aller toi-même retrouver notre fille à Saint-Louis.

Ce fut un coup de foudre pour madame Dumont, qui se laissa tomber sur une chaise sans pouvoir proférer une parole.

—Comment ! vous, papa !... un Mormon, dit Gustave pâle et défait.

—Dis-moi donc ce qui a pu te faire embrasser cette secte ? dit madame Dumont.

—Oui, je suis un des saints du dernier jour ; Dieu m'a ouvert les yeux, j'étais aveugle et je ne connaissais pas encore le pur Evangile. Oui, je m'en vais à la nouvelle Jérusalem, la cité sainte établie par Dieu pour être la demeure de ses élus.

—Ah ! papa, je vous en prie, dit Gustave, rebroussez chemin avant qu'il soit trop tard.

—Quoi ! toi, un papiste, un idolâtre, vas-tu essayer de me montrer ce que j'ai à faire ?

—Assez ! s'écria madame Dumont en se levant ; Gustave est meilleur que toi et moi ; lui seul est dans le vrai chemin, lui seul est dans la vraie Eglise de Dieu.

Puis, se jetant à genoux, elle ajouta : Oui, mon Dieu, je reconnais à présent que la sainte Eglise catholique est celle que votre divin Fils a établie. Pardonnez à mon cœur trop longtemps rebelle ; recevez-le avec bonté, traitez-le avec miséricorde ; je vous l'offre tout entier, gardez-le sous votre sainte protection pendant toute ma vie, et surtout durant ces jours d'épreuves qu'il vous plaît de me faire subir. Je

vous promets, aussitôt qu'il me sera possible, de me jeter dans les bras de cette sainte Eglise, où je pourrai trouver la vérité, la paix de l'âme et épancher mon cœur éprouvé dans le sein de votre divin Fils.

Elle se lève et, se tournant du côté de Gustave, lui dit :

—Prie pour ta mère, cher enfant, que je puisse avoir ce bonheur. Et vous, monsieur, en s'adressant à son époux, si votre décision est de vous rendre au lac Salé, je vous préviens que vous irez seul, moi je resterai ici, advienne que pourra.

—C'est ta nouvelle religion qui te fait refuser de me suivre ?

—Ne parle pas ainsi, dis donc plutôt que c'est la tienne qui est nouvelle, comptant à peine quinze années d'existence ; c'est cette nouveauté, je suppose, qui te fait croire que mon devoir d'épouse m'oblige de te suivre partout où bon te semblera. Tu as perdu ton âme en t'associant à une secte qui ne respecte ni les lois, ni les mœurs du pays. Il me reste une consolation, mes enfants ne te suivront pas.

—Et moi, je dis qu'ils me suivront de gré ou de force, dit M. Dumont en frappant sur la table. Je suis décidé à suivre les saints de Dieu ; ainsi prépare-toi pour le voyage, sinon, agis à ta guise.

—Je suis toute décidée ; je ne te suivrai pas, et j'espère que Dieu ne m'abandonnera pas.

—Mais, que vas-tu faire seule ici ?

—Ne t'inquiète pas de moi ; laisse-moi ce qui m'appartient ; mon père vit encore, avec lui et mes enfants je me tirerai bien d'affaires. Gustave m'aidera.

—Ne me parle pas des enfants ; je te dis encore une fois qu'ils vont me suivre.

—Papa, dit Gustave d'une voix émue, je vous dois l'obéissance et le respect ; mais ce que je vous dois, je le dois aussi à ma mère ; je vous dirai tout de suite que je ne la quitterai pas pour ajouter à son malheur.

—Ah ! toi aussi tu te rebelles ; nous allons voir si la loi ne vous fera pas agir.

—Belle religion que tu as là, dit madame Dumont. As-tu trouvé dans la Bible que tu pouvais laisser ton épouse et lui ôter ses enfants ? Si telle est ta décision, la loi qui te protège nous protégera aussi.

—Et tant que je serai vivant, ma sœur ne fera pas ce voyage, dit Gustave. Puisque loin de l'écartier du péril, vous vous-même l'y jeter, moi je l'empêcherai, et, Dieu aidant, je réussirai.

—Comment ! toi, mon fils, me parler ainsi ! dit M. Dumont avec colère ; nous allons voir qui gagnera dans cette affaire.

Prenant son chapeau, il se rendit chez un avocat, remarquable comme solliciteur de divorce.

Gustave, en voyant sortir son père, se jeta dans les bras de sa mère et se mit à pleurer.

—Ne pleure pas ainsi, cher enfant, dit madame Dumont en l'embrassant ; prions Dieu afin que ton père revienne à de meilleurs sentiments.

—Oui, maman, la prière est toujours une consolation pour l'âme affligée. Et tous deux, se mettant à genoux, prièrent avec ferveur.

“ Mon Dieu, disait Gustave, que vos desseins sont impénétrables ! vous permettez qu'au même moment où papa s'éloigne de plus en plus de vous, ma mère s'en rapproche. Je vous remercie pour ce grand bienfait, je vous conjure de me faire la grâce de voir bientôt mon père suivre son exemple. Veuillez prendre soin de nous dans ce temps d'épreuve, ne nous abandonnez pas.”

—Que va-t-il arriver, maman, demanda Gustave en se levant, dans le cas où papa se servirait de la loi contre nous ?

—Je ne sais ; je crains cependant que tu doives le suivre mais ta sœur restera avec moi.

—Mais, chère mère, comment ferai-je pour vous quitter, vous si bonne pour moi, et de nouvelles larmes inondent sa figure.

—S'il faut que tu me quittes, dit madame Dumont

en essayant de retenir ses larmes, je me résignerai à la sainte volonté de Dieu. Je ressens déjà la peine que va me causer ton départ ; cependant j'ai la certitude, qui pour moi est une grande consolation, que tu ne m'oublieras pas et que tu reviendras bientôt. Oui, mon cœur me le dit, Dieu se servira de toi, cher enfant, pour être l'instrument de la conversion de ton père. Va, suis ton père, c'est toi qui nous réuniras un jour. Console-toi, tu seras bientôt en âge, et ce voyage ne peut durer au delà d'une année, aller et retour.

—Mais, maman, il m'est impossible de vous quitter, vous que j'aime tant, et ma sœur...

—J'aurai bien soin de ta sœur ; j'irai résider à Saint-Louis pour être auprès d'elle. Tu sais que M. Lewis ne la laissera manquer de rien. Quant à moi, j'ai encore de l'argent, et s'il venait à m'en manquer, je n'aurais qu'à écrire à mon père. Ainsi, ne crains rien pour nous. Puis, tu dis que tu m'aimes, alors suis ton père par amour pour moi ; accepte ce sacrifice de nous quitter pour quelque temps, par amour pour Dieu, qui t'en récompensera. Va partout où ton père ira, sois toujours bon pour lui, égale-le autant qu'il te sera possible et fais tout pour lui procurer du bonheur. Ensuite, tu sais que je suis son épouse ; j'aime ton père et, s'il partait seul, je craindrais ne plus le revoir. Voyons, cher enfant, ajouta-t-elle en le voyant pleurer davantage, promets-moi de suivre ton père pour le ramener ; écoute-moi et ne te chagrine plus.

—Oui, ma mère, par amour pour vous je suivrai papa, dit Gustave prenant une résolution subite. Je le suivrai comme je vous ai suivie de Montréal à Burlington ; j'ai aujourd'hui le bonheur de vous voir décidée à embrasser la religion catholique ; en suivant mon père, Dieu m'accordera peut-être la même grâce pour lui.

—Que Dieu te soit en aide, cher enfant, dit madame

Dumont en l'embrassant. Oui, tu m'as suivie et j'en bénis Dieu ; espérons que ton père aura le bonheur que j'éprouve en ce moment. Dieu nous envoie parfois des peines passagères pour nous procurer des joies durables plus tard. C'est alors que nous reconnaissons son infinie bonté et apprécions la grandeur de sa miséricorde.

—Je vais vous quitter, chère mère ; mais je vous promets de suivre mon père et de vous le ramener.

Au même instant, M. Dumont, qui, grâce aux lois favorables des Etats-Unis, venait d'obtenir un acte par lequel il serait libre, si son épouse ne revenait pas au domicile conjugal, entra dans la maison, bien décidé de faire connaître à son épouse et à son fils ce qu'il venait de faire. Cependant lorsqu'il apprit la décision de Gustave, il parut content et ne fit rien savoir.

Aussitôt commencèrent les préparatifs du voyage.

Enfin, après plusieurs jours passés à tout mettre en ordre, le moment de la séparation arriva. Gustave conduisit sa mère au vapeur en destination de Saint-Louis.

M. Dumont les suivait à une petite distance en arrière ; troublé, il détournait la tête pour ne pas voir son épouse qu'il avait toujours aimée et respectée ; il pensait à sa fille, ange de douceur et de beauté, qu'il allait quitter.

Il eut un moment de repentir, et nul ne sait ce qui serait arrivé, si le dernier coup de cloche du vapeur ne l'eût tiré de ses réflexions ; les câbles se détachent . . . le passerelle se retire, et Gustave est encore dans les bras de sa mère.

D'un bond, il saisit son fils, qu'il enlève dans ses bras comme un tout petit enfant, et saute sur le quai.

Le vapeur tourne sur lui-même et prend la direction de Saint-Louis. Gustave ne le perd pas de vue, il le voit s'engager dans un détour et disparaître. Ah ! mon Dieu, s'écrie-t-il, où est ma mère ? Mais que

vosre volonté se fasse, faites que je la revoie bientôt.

Une semaine plus tard, M. Dumont et son fils étaient à Omaha, où se concentraient les Mormons pour former leurs caravanes. L'une d'elles devait partir dans deux jours, et être conduite par un apôtre qui, en apercevant M. Dumont, fait éclater sa joie de le revoir en le nommant capitaine des gardes.

Cette caravane comptait soixante et dix *wagons* attelés de six paires de bœufs chacun, au delà de cent hommes en état de porter les armes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants, formant en tout près de cinq cents personnes.

On y voyait des Anglais, des Norvégiens, des Prussiens et des Hollandais, deux ou trois Américains, mais pas un seul Français ou Irlandais.

Il paraît, se dit Gustave en souriant, que ces apôtres ont de la difficulté à créer des saints avec les catholiques. Mais, hélas ! ajouta-t-il tristement, il y a un Canadien, et ce Canadien est mon père.

Non loin des wagons, paissaient une grande quantité de bœufs et une trentaine de chevaux de selle, appartenant aux plus riches.

Un coup de cloche tira Gustave de ses réflexions, et il vit tout ce monde se diriger vers le milieu du camp ; la curiosité le fit suivre les autres.

Au centre du cercle formé par les wagons, l'apôtre qui s'était constitué capitaine général de la caravane, était occupé à dépaqueter des revolvers, des carabines, des cartouches, des poignards et plusieurs brassées de câbles.

Triste besogne pour des saints, pensa Gustave.

Après avoir terminé, l'apôtre commanda le silence et d'une voix forte, il dit :

— Mes frères, ces armes ont été achetées avec le produit de vosre souscription ; chacun de ceux qui sont en état de les porter, viendra à son tour et je les distribuerai. Deux cents rondes de cartouches, un revolver et une carabine seront la part de chacun ;

ainsi
prés
frère
voya
nous
Morm
leur
contr
notre
vers
nous,
l'exer
devro
ceux
arrivé
rons
pour
—A
tout l
—M
j'ai hé
—J
plus
devoir
règle
comm
tion o
Pui
—V
teur d
jeter a
lui l'on
Evang
des ga
que vo
vos no
carabin
Dans l

ainsi, aussitôt que j'aurai fini de parler, vous vous présenterez pour les recevoir. Vous savez, chers frères en Jésus-Christ, que nous avons un grand voyage à faire ; nous aurons besoin de ces armes pour nous protéger contre les gentils (c'est ainsi que les Mormons appellent les chrétiens qui ne sont pas de leur croyance) et les sauvages que nous allons rencontrer sur notre route. Demain, nous commencerons notre grand pèlerinage vers la nouvelle Jérusalem, vers la cité sainte où couleront le lait et le miel pour nous, les élus de Dieu, les saints du dernier jour. A l'exemple de Moïse conduisant les Israélites, nous devons marcher en avant sans crainte, et renverser ceux qui oseront nous porter obstacle, jusqu'à notre arrivée dans la terre promise ; rendus là, nous aiderons tous à bâtir le royaume que Dieu veut établir pour ses enfants.

—Amen ! Amen ! Alleluia ! Gloire à Dieu, s'écria tout le monde.

—Mahomet n'aurait pas fait mieux, se dit Gustave, j'ai hâte cependant de voir le lait et le miel.

—Je dois vous avertir, continua l'apôtre, que la plus grande discipline devra être observée ; mon devoir comme capitaine est de faire observer les règlements que nous avons établis pour notre bien commun, et de punir avec rigueur la moindre infraction ou insubordination.

Puis, faisant venir M. Dumont près de lui, il ajouta :

—Voyez devant vous un illustre converti, un orateur des plus distingués, un nouvel apôtre qui va se jeter aux pieds du prophète de Dieu, pour recevoir de lui l'onction sainte et la mission d'aller implanter le pur Evangile au Canada, sa patrie. Je l'ai nommé capitaine des gardes ; il vous dictera le jour, la nuit et l'heure que vous devrez être de garde ; vous lui donnerez vos noms, ceux de vos fils en état de manier une carabine, afin qu'il puisse assigner son rôle à chacun. Dans le cours de cette journée, nous passerons à vos

tentes pour examiner si vous avez tous assez de provisions ou s'il vous manque quelque chose d'indispensable pour le voyage. A présent, chers frères et sœurs, faites vos derniers préparatifs, car nous partirons à quatre heures précises demain matin.

Laissons-les se préparer, et revenons à madame Dumont, que nous avons quittée sur le vapeur, en route pour Saint-Louis.

Aussitôt arrivée dans cette ville, elle se rendit à la demeure de M. Lewis. Ce monsieur et sa dame, la voyant pâle et triste, s'empressèrent de lui demander s'il était arrivé un malheur.

Madame Dumont leur raconte en pleurant tout ce qui s'était passé.

—Je suis vraiment désolée pour vous, dit madame Lewis.

—Et je ne peux comprendre comment un homme aussi intelligent, un ministre aussi distingué, a pu adopter cette croyance, dit M. Lewis.

—Il faut espérer, ajouta madame Lewis, que cette séparation ne sera pas de longue durée.

—Et je suis vraiment peiné pour Gustave, reprit M. Lewis ; cette suspension dans ses études va lui causer un grand tort ; il était très estimé au collège, et ses maîtres, qui m'en parlaient encore hier, ont hâte de le revoir. Votre fils est un digne jeune homme, madame ; il remplira sa promesse, et vous ramènera votre époux, soyez-en certaine.

—C'est cette confiance qui me console, dit madame Dumont ; j'ai l'espérance que Dieu me rendra mon époux et mon fils. Mais veuillez me dire comment est ma fille.

—Votre Alice est un ange de bonté, répondit madame Lewis, nous la voyons deux ou trois fois par semaine, et nous avons appris à la considérer comme notre propre enfant. Clara la regarde comme une sœur dont elle ne saurait se séparer, et elles ne se quittent jamais.

Lew
resp
Gus

dit
tant
pour

pour
voya
pour

Lew

voir

lui fa

To

s'ape

sur la

—

ne pu

—C

au . .

Ma

et elle

—C

pâle.

Vo

larmes

—F

malhe

sible c

—C

s'écrie

pas ;

madan

—Et chaque fois que nous la voyons, reprit M. Lewis, elle nous témoigne toujours le plus grand respect, s'informe de notre santé, de la vôtre, et de Gustave qu'elle croit encore au collège.

—Cette nouvelle va lui causer beaucoup de peine, dit madame Lewis, elle au cœur si tendre et qui aime tant son frère ; je ne sais réellement comment faire pour la lui annoncer sans trop la surprendre.

—Il serait mieux que tu ailles seule au couvent pour l'amener ici, dit M. Lewis. Elle sera joyeuse en voyant sa mère, qui saura mieux comment s'y prendre pour lui faire connaître ce qui est arrivé.

—C'est ce qu'il y a de mieux à faire, dit madame Lewis, en sortant pour ordonner la voiture.

—Une demi-heure plus tard, Alice, surprise de voir sa mère, sautait toute joyeuse dans ses bras et lui faisait mille questions.

Toute entière à la joie qu'elle éprouve, elle ne s'aperçoit pas de la pâleur et de la tristesse imprimées sur la figure de sa mère, et lui demande :

—Vous êtes allée voir Gustave, sans doute ?

—Non, pas encore, répondit madame Dumont, qui ne put retenir ses larmes davantage.

—Que je suis heureuse, s'écria Alice, nous irons au...

Mais tout à coup elle aperçoit que sa mère pleure, et elle s'écrie :

—Qu'avez-vous donc, maman ? Comme vous êtes pâle... pourquoi pleurez-vous ?...

Voyant que sa mère ne répond pas, elle fond en larmes, et ajoute d'une voix étouffée :

—Parlez, maman... vite... il est arrivé quelque malheur à Gustave... Ah ! mon Dieu, serait-il possible que mon frère fût mort...

—Calme-toi, pour l'amour de Dieu, chère enfant, s'écrie madame Dumont. Mais Alice ne l'entendit pas ; elle était tombée évanouie dans les bras de madame Lewis.

On s'empresse de la porter sur un lit et de lui donner les soins nécessaires.

Revenue à elle, Alice aperçoit sa mère à ses côtés et un nouveau torrent de larmes inonde son oreiller. Au bout de quelques minutes, elle prend la main de sa mère et lui dit :

—Je viens de faire un beau rêve, maman ; j'ai vu Gustave entrer tout joyeux dans le parterre en avant de cette maison. Papa, qui le suivait, vous fut présenté par lui, et il m'a semblé qu'il pleurait lorsqu'il vous a aperçue. Vous étiez toute joyeuse de le revoir. Je vous ai demandé la cause de votre joie, et vous m'avez répondu : "Si je suis joyeuse, c'est parce que ton frère me ramène mon époux et ton père." J'allais justement me jeter dans les bras de Gustave, lorsque je me suis réveillée. Ah ! maman, je vous en prie, dites-moi donc ce qui est arrivé pour vous avoir causé tant de peine.

—Tu viens de me le dire toi-même, chère enfant ; dans ton rêve, tu as vu la réalité. Tu viens de remplir mon cœur d'espérance. Elle lui raconte ensuite ce qui s'était passé, et ajoute :

—Console-toi, ma fille, je vais rester auprès de toi, auprès de mon Alice, jusqu'au retour de ton père et de notre Gustave.

—Vous allez rester auprès de moi, chère mère ?

—Oui ; mais comme je ne voudrais pas être à charge aux aimables personnes qui t'ont prodigué tant de bontés, je me placerai près de ton couvent. Plus tard, si cela devient nécessaire, nous partirons pour l'Etat du Vermont, où réside mon vieux père, qui aura soin de nous.

—Non pas, dit madame Lewis qui entrait en ce moment. M. Lewis et moi, venons de décider que vous resteriez avec nous en attendant le retour de votre époux ; c'est-à-dire, si vous n'y avez pas d'objection.

—Mais... madame, dit madame Dumont, je...

—Ne nous refusez pas ce plaisir. Que ferait notre

Clara
elle
charg
mais

—
rester
quéri
que v
le mo
longu
ne pa
mettre
son a
toujou
père.

—E
Lewis

pas qu

Alic

—V
à la ca

—O
y respi

—Q
rapidem

saient

que for

Quel

pleurs

rendre

Lewis.

—Ou
nous c

petites

Alice
attendit

Clara si elle se voyait séparée de votre fille à laquelle elle est si attachée? Et ne craignez pas d'être à charge ou de nous fatiguer en restant dans cette maison.

—J'espère, madame, que vous ne refuserez pas de rester avec nous, dit M. Lewis, qui entra pour s'enquérir de l'état d'Alice. D'ailleurs, n'est-il pas mieux que votre père ignore le malheur qui vous arrive pour le moment? Cette séparation ne peut pas être de longue durée; votre époux est trop intelligent pour ne pas s'apercevoir de l'erreur qu'il vient de commettre, et Gustave hâtera le dénouement. Si toutefois son absence se prolongeait trop longtemps, il sera toujours assez tôt pour causer cette peine à votre père.

—Et, n'est-ce pas, ma chère enfant, dit madame Lewis en s'adressant à Alice, que tu ne voudrais pas quitter notre Clara?

Alice, reconnaissante, embrassa sa bienfaitrice.

—Voyons, dit M. Lewis ému, je propose un tour à la campagne.

—Oui, dit madame Lewis, l'air pur et frais qu'on y respire ne peut que nous faire du bien.

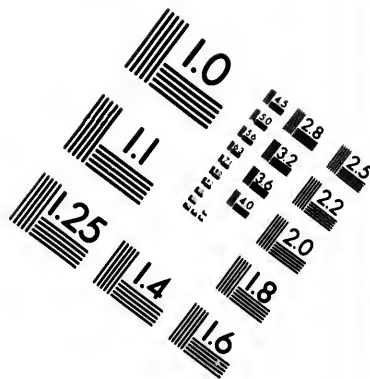
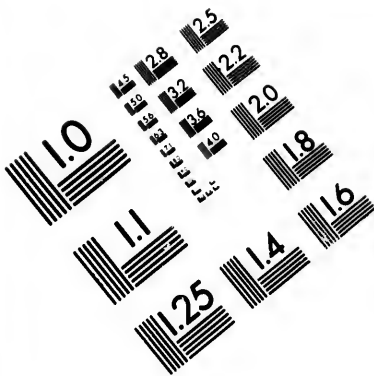
—Quelques minutes plus tard, une voiture, traînée rapidement par deux superbes courriers, les conduisaient tous quatre hors de la ville, qu'ils ne revirent que fort tard dans la soirée.

Quelques jours après, la résignation succéda aux pleurs et à la peine. Madame Dumont, voulant se rendre utile, avait demandé de l'ouvrage à madame Lewis.

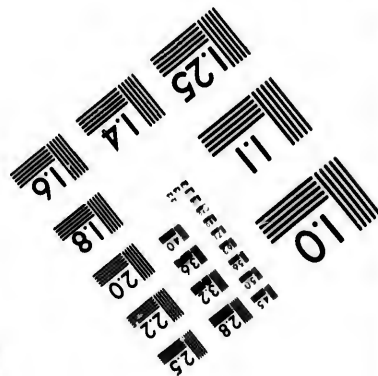
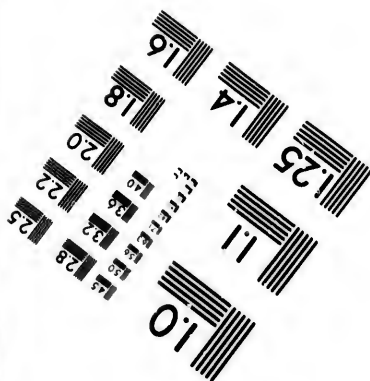
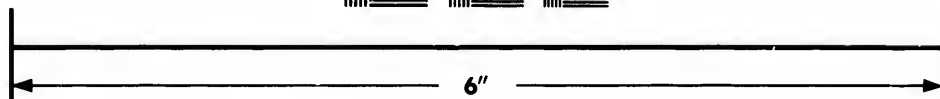
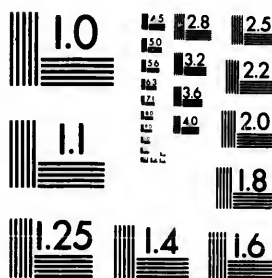
—Oui, madame, lui dit cette dernière, toutes deux nous confectionnerons des habits pour les chères petites orphelines des sœurs de la charité.

Alice, plus joyeuse, retourna au couvent, et l'on attendit avec espérance.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 272-4503

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

CHAPITRE XVI

UNE MONTAGNE DE SABLE. ENTRETIEN DE GUSTAVE AVEC
SON PÈRE.

Nous avons laissé notre caravane sur le point de partir ; et le lendemain, dès l'aurore, elle se mit en marche. Gustave, bien décidé de ne pas tenir compagnie à ces Mormons, monta à cheval et galopa en avant pour être seul autant que possible.

Deux jeunes gens, fils d'un riche fermier anglais nouvellement *converti* au mormonisme, ne l'eurent pas plus tôt aperçu, qu'ils piquèrent leurs chevaux pour le rejoindre.

Ils étaient frères et se nommaient George et Arthur Williams.

Rendus auprès de Gustave, George le salua en disant :

—Auriez-vous objection de nous laisser chevaucher avec vous ?

—Aucune, répond Gustave ; cependant je vous avertis que je ne suis pas un saint, moi.

—Un Mormon, vous voulez dire ? dit Arthur en riant ; un beau nom que celui-là.

—Mais, n'êtes-vous pas des Mormons ? demande Gustave, déjà attiré vers ces deux jeunes garçons par leur bonne mine et l'éducation dont ils faisaient preuve.

—Ah ! non, répondirent-ils ensemble, nous ne sommes pas Mormons, et ne voulons pas l'être.

—J'en suis bien aise, car je pensais ne pas voir de visages amis pendant tout le cours de ce voyage.

Mais
ami
—
moi
—
Et
On p
qui,
—
cotea
prés
pour
—
ses ce
ondul
rent ;
—
du de
prairi
nos te
que n
un si
—
Arthu
—P
—M
bien c
c'est u
—
dans c
aujour
prairie
allons
pents.
à parti
—N
voix de
Tous

Mais, je parle comme si vous m'aviez accepté comme ami ou compagnon.

—C'est pour cela, dit George, que mon frère et moi sommes venus vous rejoindre.

—Merci.

Et tout en galopant, tous trois se mirent à causer. On parla de collègue, d'études, de ces temps joyeux qui, hélas ! n'étaient plus.

—Ils étaient arrivés sur le sommet d'un grand coteau. Frappés du magnifique coup d'œil qui se présentait à leurs regards, ils arrêtent leurs chevaux pour le contempler.

—Quel beau spectacle ! et que Dieu est grand dans ses œuvres, dit Gustave. Voyez ces immenses prairies ondulantes, et cette ceinture d'arbres qui les entourent ; ne dirait-on pas un beau et gigantesque jardin ?

—Oui, répondit George ; cette vue me fait souvenir du domaine de papa ; ces arbres qui bordent les prairies me représentent les plantes qui entouraient nos terres, et dont la verdure ne le cédait pas à celle que nous voyons devant nous. Et dire qu'il a laissé un si beau domaine pour se rendre dans un désert.

—C'est sa nouvelle religion qui en est la cause, dit Arthur.

—Peste de nouvelles religions ! reprit George.

—Mais, mes amis, dit Gustave en souriant, il faut bien quitter quelque chose pour devenir saint. Et c'est un beau pays que nous avons devant nous.

—Oui, un beau pays, dit Arthur, mais attendez ; dans quelques jours, tout ne sera pas rose comme aujourd'hui. Bientôt, nous allons quitter ces belles prairies pour nous engager dans un désert, où nous allons rencontrer des sauvages, des loups, des serpents. et que sais-je ? avec lesquels nous aurons maille à partir.

—N'essaie donc pas de nous faire peur, dit une voix douce en arrière d'eux.

Tous trois se retournent pour voir qui parlait ainsi.

—Ah ! c'est toi, chère sœur, dit George. Viens, je vais te présenter à notre nouvel ami ; et, s'adressant à Gustave, il ajouta : Notre sœur Emily, et une bonne sœur pour nous, je vous assure.

Gustave s'avance et salue respectueusement cette demoiselle qui lui paraît âgée d'une vingtaine d'années.

Frappé de sa beauté et de ses manières distinguées, il se dit à lui-même : Quelle pitié qu'une personne aussi accomplie soit obligée de se mêler avec ces Mormons qui, d'après moi, ne l'édifieront pas par leur morale, suite de leurs doctrines. Je vous remercie, ô mon Dieu, d'avoir permis que ma sœur ne soit pas de ce voyage.

La pensée de sa sœur le rendit triste et, voulant donner libre cours à ses pensées, il piqua son cheval pour s'éloigner.

—Où allez-vous donc, monsieur ? dit Emily ; je ne suis pas venue ici pour vous éloigner de mes frères. Ainsi, je vous prierai de nous tenir compagnie.

—Pardon, mademoiselle, si j'ai manqué de politesse, dit Gustave ; mais j'ai pensé que moi, étranger, je pourrais vous déranger dans votre conversation.

—Ne vous considérez pas comme étranger avec nous, dit George.

—Et j'aime toujours être avec mes frères, dit Emily, car je n'aime pas la compagnie de ces Mormons.

—Notre sœur ne nous quitte jamais, depuis que nous sommes partis d'Angleterre, ajouta George. Ainsi, veuillez rester avec nous.

—Je ne sais, dit Arthur, mais il me semble que Emily a confiance en nous, et que en notre compagnie toute crainte disparaît.

—Oui, chers frères, dit Emily, je ne crains pas ces Mormons lorsque je suis près de vous ; et elle ajouta en essuyant une larme : J'espère que vous ne m'abandonnerez pas.

et A
taire
voir
—
Gust
sœur
qu'el
mois
aurai
—
—
reme
de té
nous
—
côté
chass
traire
de no
arrive
—
vaux,
fut re
coursi
Ces
prend
propo
ce jou
ces jeu
mutue
Deu
établi
fallait
paraît
toute
hémicy
venir

—Ne parle pas ainsi, s'écrièrent ensemble George et Arthur ; tu nous attristes. Qu'un seul de ces sectaires ose seulement te regarder, et nous lui ferons voir ce qui serait mieux pour lui.

—Et vous pouvez compter sur moi au besoin, dit Gustave avec émotion ; j'ai, moi aussi, une bonne sœur comme la vôtre. Heureusement, Dieu a permis qu'elle ne soit pas de ce voyage ; mais vous, mademoiselle, la remplacerez dans la protection que je lui aurais donnée si elle était avec nous.

—Merci, dit Emily d'une voix tremblante.

—Et nous, dirent George et Arthur, nous vous remercions de la bonté et de l'égard que vous venez de témoigner à notre sœur ; et de ce jour, veuillez nous regarder comme vos frères.

—Oui, chers amis, dit Gustave ; mais laissons de côté la tristesse qui commence à s'emparer de nous, chassons toute pensée lugubre. Il vaut mieux se distraire et s'amuser. Voyez-vous ce petit arbre en avant de nous ? Je propose une course pour voir qui va arriver le premier. En êtes-vous ?

—Oui, oui, répondirent-ils, et, piquant leurs chevaux, ils les lancèrent au galop ; la victoire, cette fois, fut remportée par Emily, qui maniait un superbe coursier avec plus d'adresse que ses compagnons.

Ces derniers, piqués de leur défaite, voulurent prendre leur revanche, et de nouvelles courses furent proposées. On se fit un plaisir d'accepter, et à partir de ce jour, la plus franche gaieté ne cessa de régner entre ces jeunes gens qui s'étaient juré amitié et secours mutuel au besoin.

Deux jours après le départ, notre caravane avait établi son camp au bord d'une petite rivière qu'il fallait traverser le lendemain. Un seul coteau la séparait de la grande prairie qu'elle devait suivre dans toute sa longueur. Les voitures étaient placées en hémicycle, ainsi que cela se faisait toujours, pour prévenir toute attaque, les hommes pouvant, de l'in-

térieur de ce cercle, s'abriter derrière les wagons, voir ce qui se passe au dehors, et tirer sur leurs ennemis, les sauvages, sans s'exposer à leurs flèches meurtrières.

On était occupé à préparer le souper, lorsque Gustave aperçoit une soixantaine d'hommes à cheval accourant rapidement vers le camp. Il en avertit le capitaine qui s'empresse de commander à ses gens de préparer leurs armes. Inquiets, hommes, femmes et enfants se demandaient quelle pouvait être l'intention de ces hommes, et quelle mission ils venaient remplir.

—Je ne sais que penser de ces hommes, dit le capitaine.

—Leur allure n'est pas tout à fait rassurante, répondit Gustave ; ils ne viennent pas en mission de paix, d'après moi.

—C'est ce que je crains, dit le capitaine ; restez à l'entrée du camp, jeune homme, je vais donner l'ordre aux femmes et aux enfants d'entrer dans les wagons, et je viendrai vous rejoindre avec du renfort.

Gustave se rend à son poste tout en examinant ses pistolets.

Sans ralentir leur course, ces hommes arrivent au camp ; l'un d'eux, paraissant être leur chef, s'approche de Gustave et lui dit ;

—Qui êtes-vous ? Où allez-vous ?

—Cela ne vous regarde pas, répond Gustave sans bouger ; passez votre chemin.

—Ho ! ho ! vous pensez que nous ignorons qui vous êtes ; vous êtes des Mormons en route pour le lac Salé, et nous sommes venus pour vous donner une bonne sérénade.

Se tournant alors du côté de la troupe, il ajoute :

—Mes amis, préparez vos instruments et jouons à l'honneur de ces Mormons, afin qu'ils puissent arriver sains et saufs à la nouvelle Jérusalem.

Aussitôt dit, aussitôt fait : les clarinettes, les violons et des tambourines de toutes sortes sortirent comme

par
les
rup
L
qu'il
des
veau
de p
jeun
A
et se
en e
pour
Le
pour
l'ent
viol
Su
pour
revol
—
—
suyan
vas m
—J
bandi
et il l'
—L
percev
mieux
bride
rejoin
M.
penda
sa fra
Gustav
sa tent
avait n

par enchantement de dessous les selles ; et les valse, les cotillons et les galops se succédèrent sans interruption pendant plus d'une demi-heure.

La musique finie, le chef commence un discours qu'il termine en disant : Vous voyez devant vous des saints du dernier jour, des serviteurs de ce nouveau prophète ; il serait bon de leur donner le baiser de paix avant de les quitter ; surtout n'oubliez pas les jeunes filles. Allons, mes amis, faites comme moi.

Alors cette horde s'élança dans l'intérieur du camp et se dirige vers les femmes et les jeunes filles qui, en entendant la musique, étaient sorties des wagons pour mieux écouter.

Le chef, ayant remarqué Emily, s'avance vers elle pour l'embrasser ; déjà son bras est sur le point de l'entourer, et l'affront va se commettre, lorsqu'un violent coup de fouet, bien appliqué, lui fend le visage.

Surpris de cette attaque imprévue, il se retourne pour voir son agresseur, et aperçoit Gustave, un revolver d'une main et le fouet de l'autre, qui lui dit :

—Arrière, misérable, ou tu meurs.

—Ah ! c'est toi, jeune homme, dit le chef en essuyant le sang qui coulait sur sa figure ; cette fois tu vas me dire qui tu es.

—Je te dirai encore que cela ne te regarde pas, bandit ; va-t'en, te dis-je, ou une balle fera ton affaire, et il l'ajuste en pleine poitrine.

—Le chef, voyant la partie trop mauvaise et s'apercevant que ses compagrons, qui n'avaient pas été mieux reçus que lui, s'enfuyaient au plus vite, tourna bride en jurant vengeance, et piqua son cheval pour rejoindre ses hommes.

M. Dumont, craignant leur retour, doubla la garde pendant plusieurs nuits de suite. Emily, revenue de sa frayeur, voulut témoigner sa reconnaissance à Gustave, mais celui-ci s'était empressé d'entrer dans sa tente pour échapper aux éloges que sa conduite avait mérités.

Le lendemain, on se remet en marche. Gustave et ses amis, ayant hâte de voir cette grande prairie, prennent le devant ; arrivés au sommet du coteau, ils s'arrêtent en poussant un cri d'admiration.

—Regarde donc, chère Emily, dit George, n'est-ce pas grandiose ? La rivière Platte ressemble à un gigantesque serpent déroulant ses anneaux à travers cette prairie qui nous paraît sans limites ; ces hautes herbes, par leur verdure et leurs ondulations gracieuses, nous font souvenir de l'Océan, que nous venons de traverser. Et tout en causant, ils descendaient le coteau.

—Oui, répond Emily, c'est un beau et magnifique spectacle ; mais n'êtes-vous pas comme saisis d'effroi en descendant ce versant ? Ne vous semble-t-il pas que l'on s'engage dans une des régions inférieures du globe ?

—Oui, mademoiselle, répond Gustave ; on dirait qu'ici la terre s'est effondrée jadis, et que nous quittons la terre pour une autre planète. Quoi qu'il en soit, allons faire connaissance avec cette rivière, et, ajouta-t-il en souriant, je promets d'être le premier à boire de son eau.

—Non, non, s'écrièrent Emily et ses frères en piquant leurs chevaux.

—Ils s'élancent au galop, mais Gustave garde toujours le devant, suivi de près par Emily ; en arrivant au rivage, il saute à bas de son cheval et remplit sa coupe avant l'arrivée d'Emily.

Celle-ci saute à terre à son tour ; alors Gustave lui présente sa coupe et lui dit en souriant :

—Ce n'est pas toujours à vous de gagner les courses ; tenez, je boirai après vous.

Emily accepte la politesse, boit et lui remet la coupe en disant d'un air malin :

—Si je n'ai pas gagné la course, j'ai cependant bu la première ; ce n'est pas ce que vous aviez promis.

George et Arthur arrivent au même instant, et descendent pour boire à leur tour.

dit
—
dit
—
cett
en r
L
cour
pren
près
N
rem
Mor
—
Emil
quell
—
qui r
pauv
—
dépar
Ils
nouve
traîné
famill
tire l
enfant
en av
courir
—Q
Et ces
ne peu
—O
quelq
vers le
"charr
les plu
le voya

—Comme vous avez brouillé l'eau de cette rivière, dit George, elle est toute sablonneuse.

—Voilà ce qu'on attrape en arrivant les derniers, dit Emily.

—Ces messieurs doivent être contents, dit Gustave, cette eau va leur servir de nourriture et de breuvage en même temps.

L'eau de cette rivière est très sablonneuse, et son courant est très rapide en certains endroits. On y prend une assez grande quantité de poissons, surtout près des montagnes Rocheuses.

Nos amis, après avoir laissé boire leurs chevaux, remontent en selle, et arrivent bientôt à un camp de Mormons qui s'apprétaient à partir.

—Quel est donc leur mode de transport ? demande Emily ; je ne vois point de bœufs ou de chevaux, et quelles petites voitures ils ont.

—Ce sont des charrettes à bras, répond Gustave, qui me paraissent chargées de provisions et de leur pauvre ménage.

—Leur capitaine vient de donner le signal du départ, dit Arthur : nous allons voir ce qui en est.

Ils s'arrêtent pour voir partir cette caravane d'un nouveau genre ; alors ils peuvent voir chaque charrette trainée par le père, ou le plus âgé des garçons de la famille, qui, une bandoulière de cuir sur les épaules, tire le véhicule pendant que la mère et les autres enfants poussent par derrière. Parmi ces derniers, il y en avait de très petits qui s'amusaient à jouer et à courir.

—Que ces pauvres gens sont à plaindre ! dit Emily. Et ces chers petits enfants, que vont-ils devenir ? Ils ne peuvent se rendre ainsi au lac Salé.

—Oui, mademoiselle, dit Gustave, je lisais, il y a quelques jours, dans le livre intitulé "Guide à travers les prairies de l'Ouest," que ces caravanes à "charrettes à bras" traversent les rivières, gravissent les plus hautes montagnes et parviennent ainsi à faire le voyage à pied.

—Ils doivent être épuisés de fatigue à la fin de chaque journée d'un tel travail, dit George.

—Quels sacrifices, quelles privations et quelles fatigues ! dit Emily. Ils doivent être bien convaincus de la vérité de leur croyance pour s'en imposer autant.

—Il y en a qui s'imposent de tels sacrifices par conviction, dit Gustave, et il faut espérer que Dieu leur en tiendra compte ; mais, je crois qu'il y en a beaucoup d'entre eux qui agissent ainsi plutôt sous l'empire que leurs passions exercent sur eux. Ils ont en perspective la terre promise où, comme l'a dit l'apôtre l'autre jour, le lait et le miel couleraient en abondance, et que tout leur viendrait sans travail et sans peine ; que les gentils seraient bientôt leurs serviteurs, et beaucoup d'autres choses encore.

—Vous avez raison, dit George ; cette secte n'est autre chose qu'une flatterie des passions, et je plains...

—Arrête-toi donc, dit Arthur en l'interrompant ; ne sais-tu pas que ce sont ces saints du dernier jour qui doivent ?...

—Régénérer le monde ; reprit George ; c'est cela que tu voulais dire, n'est-ce pas ?

Quelques semaines plus tard, notre caravane s'arrêtait au pied d'une montagne de sable qu'elle devait gravir le lendemain.

Jusqu'ici, il ne s'était passé rien d'extraordinaire, et personne n'avait éprouvé le moindre accident.

On venait de terminer la prière du soir ; je dois dire ici que les prières du matin et du soir se faisaient toujours en commun ; elles étaient précédées de quelques avis de l'apôtre, puis suivies de cantiques en l'honneur de Dieu, qui produisaient le plus bel effet, par suite du grand nombre de chanteurs et de chanteuses, au milieu de cette immense prairie.

—Couchez-vous de bonne heure, dit le capitaine. la caravane devra se mettre en marche à trois heures demain matin.

A l'heure indiquée, notre caravane commence la

ruu
mon
on
bœu
coup
anim
lequ
A
déta
le de
les a
Le
pour
prépa
penda
pour
enfou
Un
pouce
sortaie
avec
employ
carava
partie
Apr
avis qu
—Il
tions à
consta
vent q
d'une g
et en fa
sauvent
obstacle
de se tr
Gusta
pendant
à ses an

rue tâche de gravir cette montagne. On ne pouvait monter que dix wagons à la fois ; à chaque voiture on avait attelé de cinquante à soixante paires de bœufs, et ce n'était qu'à force de jurons et de grands coups de fouet que l'on parvenait à faire avancer ces animaux, qui pouvaient à peine se tirer du sable dans lequel ils enfonçaient jusqu'au ventre.

Aussitôt qu'un wagon était rendu au sommet, on détachait les bœufs, n'en laissant qu'une paire pour le descendre de l'autre côté, et on revenait chercher les autres tour à tour.

Les femmes et les enfants durent prendre le devant pour se rendre de l'autre côté de la montagne, afin de préparer le dîner pour les hommes. A chaque instant, pendant la montée, elles étaient obligées de s'arrêter pour prendre haleine, ou retrouver leurs chaussures enfoncées dans le sable.

Une foule de petits reptiles, longs de quatre à cinq pouces, et ressemblant à des crocodiles en miniature, sortaient à tout instant de ce sable, et s'enfuyaient avec la rapidité de l'éclair. Toute la journée fut employée à gravir cette montagne, et le soir, notre caravane campa à deux milles du lieu d'où elle était partie le matin.

Après la prière d'usage, le pâtre capitaine donna avis que l'on venait d'entrer dans le pays des buffles.

— Il va falloir, dit-il, prendre beaucoup de précautions à l'avenir, surtout pour nos animaux ; soyons constamment sur nos gardes, car il arrive assez souvent que chevaux et bœufs sont subitement saisis d'une grande panique ; alors, ils partent tous ensemble et en faisant entendre des hurlements sinistres ; ils se sauvent dans toutes les directions sans s'occuper des obstacles à franchir. Il est extrêmement dangereux de se trouver dans les voitures ou sur leur passage.

Gustave, plein de tristesse et de sombres pensées pendant plusieurs jours, ne s'était presque pas montré à ses amis, quoique ces derniers fissent tout en leur

pouvoir pour l'attirer vers eux et l'égayer. Ce soir-là, plus triste encore qu'à l'ordinaire, il prend le parti de s'adresser à son père et lui dit en pleurant :

—Que font maman et Alice ce soir ? elles sont malades peut-être, et qui sait si la peine ne les fait pas mourir ?

—Ne me parle pas de ta mère, dit M. Dumont d'un ton vexé, elle pouvait me suivre ; c'était même son devoir, mais elle ne l'a pas voulu. J'en suis peiné ; cependant Jésus-Christ a dit qu'il fallait tout quitter pour le suivre ; c'est ce que j'ai fait.

—Vous me dites que c'est pour suivre Jésus-Christ que vous avez tout quitté, n'est-ce pas plutôt pour ?..

—Je ne veux point de tes remarques, dit M. Dumont en l'interrompant ; je te le répète, ta mère devait me suivre. D'ailleurs je suis libre, j'ai obtenu un acte de divorce avant de partir de Saint-Joseph ; en vertu de cet acte, je te garde, et ta sœur reste avec sa mère. Ainsi, ne m'en parle plus.

—Comment ! s'écrie Gustave, vous me dites que vous avez obtenu un acte de divorce ? Il est donc bien facile de briser les liens sacrés du mariage dans ce pays ! Ce qui m'étonne le plus, c'est de vous entendre parler de divorce comme d'une affaire de commerce ou d'une transaction quelconque. Quoi ! on sépare un époux de son épouse et on distribue les enfants comme si l'on avait affaire à de vils animaux ! Qu'y a-t-il de plus grave, de plus navrant et de plus pénible que cela ?

—Tous les gouvernements, monarchiques et républicains, accordent le divorce, dit M. Dumont avec embarras.

—Je le sais ; cependant, cher père, en regardant le côté de la morale seulement, les liens de la famille ne doivent-ils pas rester inviolables et sacrés ? autrement que deviendra-t-elle si on peut ainsi la dissoudre ? que deviendront les mères et les enfants si on peut ainsi les jeter sur le pavé ? Y aura-t-il possi-

bilité
vous
la pro
lorsq
elle ?

—
dit M

—
préte

timer

donne

contra

cher p

man, p

même

le scan

surcro

parent

—M

nées p

trop q

fil. N

de Dic

liberté

mère, n

voulu

—A

ainsi ?

aimé e

encore
par res
que la
devez s
peuple
L'homme
aux Ph
si un h
d'adult

bilité de maintenir l'ordre social ? De plus, n'avez-vous pas promis à ma mère, avec serment, que vous la protégerez et l'aimerez tout le temps de votre vie, lorsqu'au jour de votre mariage, Dieu vous a uni à elle ?

—Mais, c'est ta mère qui n'a pas voulu me suivre, dit M. Dumont troublé.

—Ne parlez pas de maman, et ne donnez pas pour prétexte qu'elle n'a pas voulu vous suivre, pour légitimer votre acte de divorce ; l'interprétation que vous donnez à la Bible vous pousse-t-elle à briser un lien contracté par un serment fait à Dieu lui-même ? Ah ! cher père, pensez-y donc bien, par amour pour maman, pour nous, vos enfants ; par amour pour vous-même, pour votre honneur, pour votre âme. Evitez le scandale que vous causeriez à notre famille et le surcroît de peines que vous infligeriez à vos bons parents de Montréal, à maman et à ma sœur.

—Mais les lois du pays ne sont-elles pas sanctionnées par Dieu, répliqua M. Dumont, qui ne savait trop que répondre aux pleurs et à la prière de son fils. N'est-il pas dit : “La voix du peuple est la voix de Dieu ?” Eh bien ! la loi du pays m'a donné ma liberté et j'en profiterai. Je n'aurais jamais quitté ta mère, mais elle n'a pas voulu me suivre ; elle a donc voulu cette séparation elle-même.

—Ah ! je vous en prie, pourquoi continuez-vous ainsi ? Vous savez bien que maman vous a toujours aimé et respecté, qu'elle vous aime et vous respecte encore ; vous savez bien qu'elle ne vous a pas suivi par respect pour elle-même et ma sœur. Vous dites que la voix du peuple est la voix de Dieu, mais vous devez savoir que Dieu se sert souvent de la voix d'un peuple pour le punir. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : *L'homme ne peut séparer ce que Dieu a uni*, en réponse aux Pharisiens qui, voulant le tenter, lui demandaient si un homme pouvait répudier sa femme pour cause d'adultère ? Comment pouvez-vous justifier votre

conduite si contraire aux devoirs que Dieu impose ? Ah ! cher père, l'Évangile est un livre sacré ou il ne l'est pas ; il est inspiré de Dieu ou il est l'ouvrage des hommes ; pas d'alternative, il est tout l'un ou tout l'autre. Les gouvernements qui s'arrogent le droit d'accorder le divorce et séparer ainsi la famille, et ceux qui, après avoir obtenu cette licence, se permettent de contracter d'autres alliances, regardent la Bible et la traitent comme tout autre livre humain ; les uns et les autres s'occupent fort peu de ce livre sacré que, pourtant, ils proclament leur guide de salut. L'Église catholique n'accorde pas de divorce, et pourquoi ? Elle respecte trop la parole de Dieu et aime trop à obéir à ses commandements qui, en termes formels, défendent une telle infamie.

—Je n'ai jamais été marié, dit M. Dumont, notre Église seule a le droit d'unir l'époux à l'épouse ; les saints du dernier jour seuls ont le droit de marier ; j'ai vécu en concubinage jusqu'à présent, j'espère cependant en obtenir le pardon de Dieu, vu que je ne connaissais pas mieux, et que je croyais mon mariage légitime.

—Vous prétendez donc n'avoir jamais été marié ?

—Oui, et si ta mère m'avait suivi, j'aurais fait légitimer notre alliance, ou plutôt j'aurais contracté réellement mariage en arrivant à la ville sainte.

—Encore une fois, cher père, dit Gustave d'un ton indigné mais respectueux, je vous conjure de ne plus parler ainsi. Je sais que je vous dois l'obéissance et le respect, et qu'il ne m'est pas permis de répliquer ou de discuter avec vous. Cependant dans une circonstance comme celle-ci, je ne puis m'empêcher de vous dire que votre nouvelle secte à grandement changé votre opinion, et cela à un tel point que vous avez perdu tout respect pour votre épouse, ma mère, pour nous, vos enfants, et j'ajouterai, tout respect pour vous-même. Nous sommes donc illégitimes ? D'après votre théorie, tous les peuples, protestants comme

cath
binag
cher
de di
Ah !
de v
tout
—
oses
As-tu
—
si m
pense
—
être c
—
et là,
vous.
C'e
vite q
remar
Mon
cher e

catholiques, excepté les Mormons, vivent en concubinage, et tous leurs enfants sont illégitimes. Non, cher père, vous ne pouvez croire ce que vous venez de dire ; Dieu n'a pas dû vous punir aussi cruellement. Ah ! veuillez y bien penser, et vous ne tarderez pas de voir l'absurdité d'une telle doctrine, rejetée par tout homme honnête et intelligent.

—Que veux-tu dire ? Comment ! toi, mon fils, tu oses insinuer que je ne suis ni honnête, ni intelligent ? As-tu oublié que je suis ton père ?

—Non, cher père, et je vous demande bien pardon si mes paroles vous ont offensé ; cependant que penser de vos paroles de tout à l'heure ?

—Tais-toi, et va te reposer. Tu sais que tu dois être de garde à minuit et tu as besoin de dormir.

—Je serai à mon poste à l'heure indiquée, papa, et là, dans le silence de la nuit, je pourrai prier pour vous.

C'en était trop pour M. Dumont, qui s'éloigna aussi vite que possible. Qui l'eût vu en ce moment aurait remarqué des larmes couler le long de ses joues. Mon Dieu, se dit-il, qu'il m'est pénible de voir ce cher enfant ainsi attristé !

CHAPITRE XVII

UNE TEMPÊTE DANS LA PRAIRIE. TERRIBLE ACCIDENT.
UNE CHASSE AU BUFFLE. LES LOUPS.

Gustave se retire l'âme pleine de tristesse à la suite de cet entretien ; le sommeil, qui aurait pu chasser les pensées amères dont son cerveau était rempli, fuyait ses paupières inondées de larmes. Son père, sa mère et sa sœur lui apparaissent tour à tour ; il voit ces dernières tristes et abandonnées.

Les incidents qui s'étaient passés depuis le commencement de ce voyage viennent assiéger son esprit déjà trop surchargé ; il se souvient que, plusieurs fois, son père ne l'avait pas regardé d'un bon œil lorsqu'il le voyait en compagnie d'Emily ; il comprend alors l'attention que portait ce dernier à cette demoiselle si jeune.

Son cœur pur n'avait rien vu ou voulu voir jusqu'à présent, mais les paroles prononcées par son père durant ce dernier entretien, avaient déchiré le voile et mis au jour des choses capables de lui causer de nouveaux chagrins.

Ah ! mon Dieu, se dit-il, veuillez éloigner de moi ces pensées, et je vous conjure de ne pas permettre que mon père s'oublie ainsi.

Minuit sonne, et Gustave n'a pas fermé l'œil ; il se lève et se hâte d'ajuster sa ceinture où pendaient ses pistolets ; puis, jetant sa carabine sur son épaule, il sort.

Son père, qui l'attendait, lui dit d'une voix émue :

— Nous sommes menacés d'un violent orage, couvre-toi en conséquence.

N
ca
assi
il n
—
vais
—
pro
je n
fran
M
cam
s'ab
sûre
G
tout
T
tonn
tène
—
atta
cœur
dre.
appr
Le
oreil
toujo
—
dern
mère
si
votre
En
qui v
Le
seule
tion.
Gusta

Notre jeune homme se revêt de son costume en caoutchouc et se dirige vers le poste qui lui avait été assigné. Ce poste était le plus éloigné du camp, mais il ne fit pas de remarques.

—Si tu crains de rester seul, dit M. Dumont, je vais avertir l'autre garde de rester près de toi.

—Ce n'est pas nécessaire, mon père : Dieu saura me protéger contre les dangers, comme il a fait jusqu'ici ; je ne crains pas la mort, et je suis habitué à la souffrance. Ne vous inquiétez pas de moi.

M. Dumont se retourne et prend la direction du camp ; mais rendu à une petite distance, il arrête, s'abrite derrière un petit coteau, pour veiller à la sûreté de son fils.

Gustave commence la ronde qu'il avait à faire et, tout en marchant, il prie avec ferveur.

Tout à coup un bruit semblable au roulement du tonnerre, se fait entendre. Il cherche à percer les ténèbres pour voir, mais il ne peut rien distinguer.

—Sont-ce des sauvages qui viennent pour nous attaquer ? se dit-il. Il arrête...prête l'oreille...son cœur bat avec force ; il se penche pour mieux entendre... et le bruit, qui va toujours en augmentant, approche de plus en plus.

Les chevaux et les bœufs se lèvent, dressent les oreilles et tremblent de peur...et le bruit approche toujours.

—Mon Dieu, dit-il, serait-il possible que notre dernière heure soit arrivée, que je ne verrai plus ma mère et ma sœur ?

Si telle est votre volonté, veuillez les prendre sous votre protection.

Enfin, il est temps d'agir et, cédant à une pensée qui vient de le saisir, il épaule sa carabine et fait feu.

Le bruit arrête aussitôt, mais pour une seconde seulement, pour reprendre toutefois une autre direction. Un éclair brillant passe au même instant, et Gustave peut voir un troupeau innombrable de buffles,

fuyant avec une grande rapidité à quelques centaines de pieds de lui seulement.

Ce premier danger passé, une rafale de vent le renverse par terre ; il s'empresse de se relever et, jetant la vue au ciel, il voit le spectacle le plus grandiose et le plus terrible à la fois.

La tempête s'approche, les éléments paraissent se livrer une bataille de géants ; le firmament est tout en feu ; aussi loin que sa vue peut s'étendre dans cette immense prairie, il ne voit que de gros nuages ressemblant à des spectres monstrueux et horribles, qui avancent avec une rapidité effrayante ; dans leur course effrénée, ils se croisent, se roulent et se bousculent les uns les autres ; les plus petits, forcés de livrer passage, s'élèvent ou s'abaissent pour se réunir à d'autres, et se lancent de nouveau pour recommencer la bataille.

Les éclairs qui ne cessent de traverser les airs en serpentant et en frappant la prairie dans toutes les directions, paraissent comme autant de projectiles dont se servent les ennemis pour s'anéantir mutuellement.

La grande voix du tonnerre se fait entendre de plus en plus menaçante ; alors le vent s'agite avec un surcroît de fureur, les nuages, comme effrayés, redoublent de vitesse. Irritée, cette voix résonne plus forte comme pour leur dire : " Vous ne faites pas ce que je veux " ; les nuages obéissent, ils se crèvent et l'eau tombe par torrents, mais le vent, toujours déchainé, s'enfuit pour renouveler ses dégâts plus loin.

Appuyé sur sa carabine, Gustave ne peut détacher la vue de ce spectacle.

— Mon Dieu, dit-il, que vos œuvres sont admirables et grandioses ; quelle majesté et quelle puissance vous déployez dans ces éléments qui vous obéissent.

Absorbé dans ses réflexions, il n'avait pas entendu les cris de peur lancés par les gens de notre caravane,

de
ve
pl

tru
en
pa
tor
fus
te

-
car
un

-
le c
dan
seu
per
par
dire
Lais
une
cha
fatig
pren

-
train
tain
l'ave

-
que
L
deva
amis
servi
de le

-
quez
com

dont la plupart étaient ensevelis sous les tentes que le vent avait jetées à bas, ni aperçu son père qui, depuis plusieurs minutes, était tout près de lui.

—Tu viens, cher enfant, de nous sauver d'une destruction complète, dit M. Dumont avec émotion et en l'entourant de ses bras ; ces buffles qui, dans leur panique, tenaient la direction du camp, nous auraient tous écrasés si tu ne les avais effrayés par le coup de fusil que tu as tiré. Tout le monde de cette caravane te doit une éternelle reconnaissance.

—Toute reconnaissance revient à Dieu, dit Gustave, car je ne pouvais présumer l'effet que devait produire un coup de feu sur ces animaux.

—Vous n'en fûtes pas moins son instrument, dit le capitaine qui arrivait au même instant. Ces buffles, dans toutes leurs courses, sont toujours guidés par un seul des leurs, et le suivent partout où il va. Dieu a permis que vous fussiez sur son passage pour l'effrayer par votre coup de feu ; tout de suite il a changé de direction et fut imité par les autres qui le suivaient. Laissez-moi vous dire aussi que nous vous devons une éternelle reconnaissance ; et, lui donnant une chaude poignée de main, il ajoute : Vous devez être fatigué, et l'émotion a dû épuiser vos forces, venez prendre du repos.

—Oui, viens, cher enfant, dit M. Dumont en l'entraînant de son côté ; et avec votre permission, capitaine, nous ne lui imposerons plus d'être de garde à l'avenir.

—Certainement, répond le capitaine, c'est le moins que nous pouvons faire pour le moment.

Le lendemain étant un dimanche, et la prière devant être plus longue qu'à l'ordinaire, nos trois amis s'offrirent pour garder les animaux pendant le service. Arrivé près des animaux, Gustave, frappé de leur tranquillité, se mit à dire :

—Comme nos animaux sont tranquilles, et remarquez donc comme ils se tiennent le nez contre terre, comme s'ils flairaient quelque chose à distance.

—Ce n'est pas leur coutume, surtout le matin, ajoute Arthur.

—C'est peut-être l'effet de la fatigue qu'ils ont éprouvée hier en traversant cette montagne de sable, dit George.

—Je ne pense pas cela, dit Gustave ; si ces animaux étaient fatigués, ils chercheraient plutôt à se coucher qu'à rester ainsi debout en dressant les oreilles comme ils le font ; leurs allures ne me paraissent pas de bon augure.

Deux heures plus tard, le son de la cloche les avertit de ramener les bœufs au camp pour les atteler ; ces animaux s'y en allèrent d'eux-mêmes, ce qui étonna encore plus nos amis.

On va donner le signal du départ ; Gustave, à cheval, attend ses deux amis.

Tout à coup, un mugissement sourd et sauvage se fait entendre, des cris perçants fendent les airs, et bœufs, chevaux et voitures partent comme un coup de foudre.

Gustave se sent soulevé et emporté comme par le vent ; gardant toujours son sang-froid, il parvient à maîtriser son cheval épouvanté et le fait revenir à l'endroit d'où il était parti.

Il s'aperçoit alors de ce qui s'est passé ; un seul wagon est resté au camp, c'est celui de son père ; tous les autres sont emportés dans toutes les directions par les bœufs avec la rapidité de chevaux de course.

—Grand Dieu ! s'écrie-t-il, quel malheur !

Tout le monde est comme stupéfait et ne bouge pas.

Il crie plus fort :

—Ne voyez-vous pas ce qui vient d'arriver ? Nos wagons, nos animaux, nos provisions sont tous disparus.

Ce cri ramène les hommes à eux-mêmes, et ils s'empressent de courir ou de monter sur les quelques chevaux qui n'avaient pu partir, pour donner la chasse aux bœufs qui s'éloignaient toujours.

Le
et de
G
proie
—
—
nous
rivière
sée, s
—
votre
vite,
Ge
vaux
avec s
çait lu
De
—I
tave à
empor
—M
en se
—R
Gusta
mais, l
Les
étaient
avec a
inutile
ne vien
lonnem
qui, pâ
Le c
se cont
revenir
leur pla
tomber
—Ne

Les cris des blessés attirent l'attention du capitaine et de M. Dumont.

Gustave se dirige vers ses deux amis qui étaient en proie à la plus vive inquiétude.

—Où est donc Emily ? dit-il.

—Nous ne la voyons pas, répondirent-ils ensemble, nous la cherchons. Gustave regarde du côté de la rivière et aperçoit le cheval d'Emily sur la rive opposée, s'enfuyant à travers la prairie.

—Grand Dieu ! s'écrie-t-il, serait-il possible que votre digne sœur soit tombée à l'eau ? Vite, George, vite, Arthur, venez ; Emily se noie.

George et Arthur, épouvantés, piquent leurs chevaux pour rejoindre Gustave qui s'était jeté à l'eau avec sa monture sans s'occuper du péril qui le menaçait lui-même.

Deux ou trois autres cavaliers les suivent de près.

—Piquez vos chevaux et suivez la rive, crie Gustave à ces derniers ; mademoiselle Emily doit être emportée par le courant.

—Mon Dieu ! que faire ? dirent George et Arthur en se jetant à l'eau.

—Rendons-nous vers le milieu de la rivière, dit Gustave ; là, nous nous laisserons aller à la dérive ; mais, hélas ! je crains qu'il ne soit trop tard.

Les femmes et les enfants de notre caravane étaient tous accourus sur le rivage et attendaient avec anxiété le résultat de cette recherche. Peines inutiles, une heure . . . deux heures se passent et rien ne vient troubler la face de ce courant, sauf les bouillonnements causés par les chevaux de nos trois amis qui, pâles et défaits, fouillent partout.

Le capitaine, voyant que les recherches ne peuvent se continuer sans danger pour eux, leur ordonne de revenir sur le rivage. D'autres cavaliers prennent leur place. George et Arthur, découragés, se laissent tomber sur l'herbe et pleurent amèrement.

—Ne vous affligez pas ainsi, mes bons amis, dit

Gustave ; il faut savoir se résigner à la sainte volonté de Dieu.

Deux heures s'écoulaient encore. Les deux rives sont fouillées à une grande distance, mais tout est inutile. Alors le capitaine fait remettre la recherche à plus tard.

— Il faut s'occuper, dit-il, de notre salut commun ; mademoiselle Emily est noyée, il n'y pas à en douter ; nous nous remettons à la recherche de son corps aussitôt que nous aurons ramené nos wagons et nos bœufs dispersés. Allons, chers frères, que chacun de nous fasse tout en son pouvoir ; il y va de notre vie.

On s'empresse d'obéir. M. Dumont ne perd pas un seul instant et, aidé de quelques cavaliers courageux, on réussit à retrouver les voitures les plus éloignées ; plusieurs étaient brisées, beaucoup de hardes et de provisions furent ramassées un peu partout, et au bout de quelques heures, tout était ramené au camp, à l'exception d'une quarantaine de bœufs que l'on ne put retrouver.

Dans une des voitures renversées, on trouva une femme tenant un tout petit enfant sur son sein ; ils étaient morts tous les deux. Un peu plus loin, deux enfants, enlacés dans les bras l'un de l'autre, rendaient le dernier soupir en demandant leur mère, morte avant eux.

M. Dumont sort des draps de son bagage et couvre leurs corps, pendant que l'on se remet à la recherche d'Emily.

La recherche continua le reste de la journée, et pendant deux autres jours, sans aucun résultat. Mais si notre caravane eût connu les secrets de cette prairie, elle aurait vu, pendant que Gustave et ses deux amis fouillaient la rivière, un homme au teint basané s'enfuir à travers les hautes herbes, avec toute la rapidité dont son coursier était capable.

En regardant de plus près, elle aurait vu en ce cavalier un jeune guerrier indien au port noble, au

reg
jeun
en c
Q
A
cerc
une
funé
dése
des p
table
Le
traire
satio
joie
s'amu
Ge
la per
proch
Gu
tesse
autan
de les
Deu
dans l
leur ha
De
terre s
et des
fonds
second
été éle
l'existe
aperçoi
lave ; l
nous fo
nous ap
ravins c

regard fier et intelligent, tenant dans ses bras une jeune fille inanimée, celle dont on déplorait la perte en ce moment.

Qu'était-elle devenue ? A plus tard la réponse.

Avec les débris des voitures brisées, on fit des cercueils, et sur le soir, on enterra les morts dans une grande fosse creusée à cette fin. Et quelles tristes funérailles, loin de toute habitation et dans un grand désert ; que de pleurs et de gémissements de la part des parents et des amis. Mais jetons le voile sur ce tableau et revenons à notre récit.

Le lendemain, on se remet en marche ; mais, contrairement à l'habitude, on n'entendait plus les conversations habituelles, les chants joyeux ou les cris de joie des enfants courant à travers la prairie pour s'amuser.

George et Arthur surtout étaient inconsolables de la perte de leur sœur chérie, et avaient fait des reproches amers à leur père d'avoir entrepris ce voyage.

Gustave, voyant qu'ils se laissaient aller à la tristesse et au découragement, résolut de les égayer autant que possible, et cherchait tous les moyens de les distraire.

Deux semaines plus tard, notre caravane s'engageait dans les Côtes-Noires (Black Hills), remarquables par leur hauteur et leur déclivité.

De ce point, la nature change ; la surface de la terre semblerait avoir été bouleversée par des secousses et des tremblements de terre ; des ravins très profonds nous paraissent avoir été creusés en une seconde ; des pics de toutes les formes semblent avoir été élevés par une force magique. On croit distinguer l'existence de volcans éteints, au pied desquels on aperçoit des précipices qui ont dû être formés par la lave ; les pierres calcinées et rougies qui les bordent, nous font voir que le feu doit les avoir rongées. Plus nous approchons des montagnes Rocheuses, plus ces ravins et ces précipices sont profonds et fréquents.

Par une belle matinée, Gustave et ses deux amis aperçoivent au loin un petit troupeau de buffles occupés à brouter l'herbe.

—Allons en tuer un, dit George, il nous procurera de la viande fraîche.

—Oui, al . . . dit Arthur. En êtes-vous, Gustave ?

—Je le veux bien, répond ce dernier, mais il nous faudra agir avec beaucoup de précaution : ces animaux sont très difficiles à approcher. Imitons ceux qui ont donné la chasse aux buffles avant-hier, et qui doivent s'y connaître. Je propose donc que vous marchiez directement sur eux, pendant que je passerai à droite. Si vous arrivez les premiers, visez le plus petit, la viande est plus tendre. Soyez prudents et ne tirez pas avant de les bien mettre en joue, car, une fois blessés, ces animaux sont très dangereux.

—Ne craignez rien, dit George ; mais pourquoi se séparer ainsi ?

—Pour avoir plus de chance d'en abattre un ; ces animaux ont l'odorat très fin et nous flaireront à une assez grande distance ; s'ils me voient le premier, il est probable qu'ils se rapprocheront de vous, et ainsi vous donneront plus de facilité de tirer sur eux ; au cas contraire, à moi la chance.

—Compris, dirent George et Arthur.

Gustave passe à droite et descend dans un ravin qui lui permettra d'approcher plus près de ces animaux. Rendu où il pensait être à bonne distance, il monte le coteau et aperçoit George s'appêtant à tirer. Il arrête son cheval et voit le coup partir ; soudain un des plus gros buffles pousse un gémissement sourd, se retourne du côté de George, et s'élançe sur lui.

Gustave voit que George a été jeté à bas par son cheval effrayé, et que Arthur, ne pouvant maîtriser le sien, est emporté à travers la prairie.

Calculant la distance et le danger, notre jeune homme pique son cheval et s'élançe à la rencontre de

l'animal furieux. Le buffle dévore l'espace, il n'est plus qu'à quelques pas de George, qui n'a pas encore eu le temps de se relever.

Dans un instant, ce dernier va se faire broyer et tout sera fini pour lui. Gustave pique plus fort ; son cheval, hennissant de douleur, vole plutôt qu'il ne court, et il arrive en poussant un grand cri.

Le buffle, surpris, arrête... hésite et regarde son nouvel agresseur. Gustave en profite, il épaula sa carabine, ajuste et lâche la détente. Le buffle, foudroyé, vient tomber à deux pas de George pâle de frayeur.

—Vous l'avez paru belle, dit Gustave en sautant à terre.

—Oui, cher ami, c'en était fait de moi si vous n'étiez venu à mon secours. Je vous dois la vie, et...

—Ne parlez pas de cela, vous en auriez fait autant pour moi ; mais voici Arthur. Eh bien ! ajouta-t-il en s'adressant à ce dernier, il paraît que votre cheval n'aime pas la société des buffles.

—L'animal stupide, dit Arthur, tout l'effraie.

—Il faut à présent s'occuper de ce méchant buffle, reprit Gustave ; mais il nous faut de l'aide pour le dépecer. Arthur, courez donc à la caravane, et demandez à quelques hommes de venir nous aider.

On ne se fit pas prier ; les uns munis de couteaux, d'autres de sacs, arrivèrent à la hâte, et quelques minutes suffirent pour ne laisser que la carcasse du buffle.

George, rendu à la caravane, raconta ce qui s'était passé, mais Gustave, voulant échapper aux éloges, se tint éloigné.

Quelques jours après cet incident, nos trois amis, qui ne se quittaient plus d'un seul instant, remarquent en avant d'eux un immense rocher, ressemblant en tout point à un château.

—Ne dirait-on pas un château avec tours en

murailles ? dit George ; allons graver notre nom sur ce rocher.

—Allons, dit Arthur.

—Ne perdons pas notre temps, dit Gustave, ce rocher est trop éloigné.

—Il ne peut être éloigné de plus de cinq à six milles, dit George.

—Pas autant que cela, dit Arthur, et je désire monter sur cette éminence, d'où l'on doit jouir d'un spectacle magnifique.

—Vous vous faites illusion sur la distance, dit Gustave ; vous savez comme moi que la pureté de l'air rapproche les objets ; je crois ce rocher à plus de trente milles d'ici.

—Oh non ! dit Arthur, cela ne se peut pas.

—Et d'ailleurs, dit George, il se trouve dans la direction du chemin de la caravane : si dans une heure nous n'y sommes pas rendus, il nous sera facile de rebrousser chemin et de reprendre notre route.

—A cette condition, je vous suivrai, dit Gustave, et tous trois lancent leurs chevaux au galop.

Dans leur ardeur, ils ne s'aperçoivent pas que le temps s'écoule ; obligés de faire de grands détours pour éviter des ravins où leurs chevaux n'auraient pu passer, ils ne regardent pas en arrière pour remarquer où ils ont passé et par où ils devront revenir.

Gustave est le premier à s'apercevoir que le soleil commençait la dernière partie de sa course. Il arrête, tire sa montre et, voyant qu'il est deux heures, il dit à ses amis :

—Il vaut mieux retourner sur nos pas ; voilà près de cinq heures que nous chevauchons vers ce rocher, qui semble reculer devant nous ; il me paraît aussi éloigné que ce matin.

—Nous y arrivons, dit George, avançons encore ; il est tout près.

—Je le répète, dit Gustave, il est aussi près qu'il était ce matin ; nous ferons mieux de rebrousser chemin.

nous

—

—

—

—

somm

—

nous

nom

prair

Ge

l'opin

roche

—J

sur la

que n

carava

—C

cette

—F

toujou

de nou

Gus

qu'ils

chemi

dant,

de rem

Il p

mais u

ni cara

à s'em

heures

avaient

regard

qu'un

tant de

interro

—Il n'est pas tard, dit Arthur ; pourquoi ne pas nous y rendre ?

—Il est deux heures, dit Gustave.

—Deux heures, dis-tu ?

—Oui.

—Encore quelques minutes de marche, et nous y sommes rendus, dit George.

—Prenez mon avis, chers amis, dit Gustave, ne nous aventurons pas plus loin ; nous ne sommes pas nombreux, et si la nuit nous surprenait dans cette prairie, il pourrait nous arriver malheur.

George et Arthur, qui avaient appris à respecter l'opinion de Gustave, obéirent et on tourna le dos au rocher.

—Je vous disais bien que vous vous faisiez illusion sur la proximité de ce rocher, dit Gustave ; pourvu que nous retrouvions nos traces et le chemin de la caravane, ça ira bien.

—C'est bien simple, dit George, nous venons de cette direction ; retournons-y.

—Pas aussi simple que vous le pensez ; prenons toujours cette direction, nous viendrons bien à bout de nous retrouver.

Gustave ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'ils n'étaient pas dans la bonne direction. Quel chemin prendre ? il ne le savait pas lui-même. Cependant, ne voulant pas inquiéter ses amis, il ne fit pas de remarques.

Il pique plus fort, George et Arthur en font autant ; mais une heure, deux heures se passent, et ni route ni caravane ne paraît encore. L'inquiétude commence à s'emparer de nos jeunes amis. Trois heures, quatre heures se passent... rien, rien de la route qu'ils avaient quittée le matin ; pas ombre de caravane. Ils regardent de tous côtés, comme pour trouver quelqu'un qui puisse leur indiquer où est cette route tant désirée ; personne ne se présente ; ils semblent interroger les points saillants pour se guider, mais

rien... rien qu'une immense prairie qui paraît se moquer d'eux et augmenter ainsi leur perplexité.

Enfin, sur les six heures du soir, épuisés de fatigue et leurs chevaux ruisselant de sueur, ils arrivent au bord d'une petite rivière.

—Mais nous n'avons pas passé par ici, dirent George et Arthur.

—Il n'était pas nécessaire de passer par le même chemin, dit Gustave en souriant et voulant rassurer ses amis. Il est six heures, nos chevaux doivent avoir faim et l'herbe est en abondance ici ; je propose donc de les laisser manger et se reposer pendant une demi-heure. Nous reprendrons ensuite notre route avec plus de célérité ; le soleil est haut de deux heures encore, de sorte que nous n'avons rien à craindre.

—Oui, répondit George ; mais quelle direction allons-nous prendre ?

—Je ne vois rien de mieux à faire que de suivre cette rivière qui doit déboucher dans la Platte, dit Gustave ; comme le chemin de notre caravane passe près de cette dernière rivière, il nous sera facile de le retrouver.

—C'est bien cela, dirent George et Arthur en sautant à bas de leurs chevaux.

—N'avez-vous pas faim ? dit Gustave en souriant. Quelle bonne idée j'ai eue ce matin de remplir de biscuits et de fromage le sac que vous voyez suspendu à ma selle. Nous avons de l'eau à boire ; et si nous sommes seuls et écartés dans cette prairie, nous aurons au moins le plaisir de faire un assez bon repas.

Et, ouvrant le sac, il sort les biscuits et le fromage, et tous trois, assis sur l'herbe, mangent avec appétit.

—Vous devez avoir un ange qui vous protège, dit George ; vous êtes toujours prêt à toute éventualité.

—Notre Eglise nous enseigne que Dieu a donné à chacun de nous un ange pour nous guider et nous protéger, dit Gustave ; et cet ange, nous, catholiques,

l'appelo
saviez c
pour m
dans ce
retrouv
intérieu
regards
qui me
son élar
de lui e
corps q

Vous
nation,
matériel
élévatio
tout ho
dire, de
de ces
voute cé
digne d
bien, au
cette cro
son créa
décompo
donc des
moi, c'es
veut pas
absurdit
espérons
et nos bo

—Vou
paroles n
longtemp
emparés

—Et c
alarme,
Après
voulu, ils

l'appelons "Ange Gardien" Ah ! chers amis. si vous saviez combien cette croyance est douce et consolante pour moi, surtout en ce moment où, seuls et délaissés dans ces immenses prairies, nous ne savons comment retrouver nos pas. Que faire, me dis-je, et une voix intérieure me répond : "Regarde là-haut". Alors mes regards s'élèvent vers les régions célestes, une pensée qui me donne espérance me saisit ; mon âme prend son élan, et, d'une voix suppliante, demande à Dieu de lui envoyer son ange pour la guider et protéger le corps qu'elle habite.

Vous prendrez peut-être tout cela pour de l'imagination, chers amis ; c'est le mot que les hommes tout matériels donnent à ces pensées, à ces aspirations ou élévations de l'âme vers Dieu ; à ce *moi* qui fait que tout homme pense, réfléchit, se détache, pour ainsi dire, de la matière, pour planer au delà de ces millions, de ces milliards d'astres brillants qui sillonnent la voute céleste, comme pour y trouver une place plus digne de lui. Ces hommes se trompent, croyez-le bien, autrement pourquoi ces pensées, ces aspirations, cette croyance ? pourquoi ces élévations de l'âme vers son créateur, si tout n'est que matière qui, une fois décomposé doit rentrer dans le néant ; il y aurait donc des effets sans cause, et, vous le savez comme moi, c'est ce que tout savant, même matérialiste, ne veut pas admettre ; de plus la raison repousse cette absurdité. Ayons donc confiance, mes bons amis, et espérons que Dieu nous fera retrouver notre route et nos bons parents.

—Vous ne sauriez apprécier combien vos bonnes paroles nous ont remplis d'espoir, dit Arthur ; il y a longtemps que la crainte et l'inquiétude se sont emparés de nous.

—Et ce que vous venez de dire a apaisé notre alarme, ajoute George.

Après avoir laissé manger leurs chevaux le temps voulu, ils se remettent en marche suivant le cours

de cette rivière. Une heure... deux heures s'écou-
lent, et la rivière Platte ne paraît pas encore. Ils
montent sur des hauteurs, regardent de tous côtés,
mais point d'indices, des prairies à l'est comme à
l'ouest, des prairies au nord comme au sud, des
prairies partout.

La nuit commence à répandre ses ombres sur la
terre, l'obscurité s'empare de tous les environs, la
nuit devient très noire, nos amis peuvent à peine se
voir... mais rien n'indique qu'il y a une rivière de ce
nom sur la surface ondulante qu'ils parcourent en ce
moment.

Enfin George et Arthur, découragés, communiquent
leurs pensées à leur ami.

—Avançons toujours, mes bons amis, dit Gustave ;
il ne faut point se décourager. Si Dieu nous éprouve
ainsi, c'est pour nous faire comprendre que nous
dépendons de lui, et soyez assurés qu'il viendra à
notre secours ; remercions-le de ne pas être tombés
avant cette heure entre les mains des sauvages, qui
doivent être nombreux dans ces parages.

Ils pressent leurs chevaux et continuent leur
recherche pendant deux heures encore, et la rivière
Platte semble fuir devant eux.

Les chevaux, à bout d'haleine, ne veulent plus
trotter. Gustave prend une allumette et regarde à sa
montre.

—Dix heures et demie, dit-il, arrêtons-nous dans ce
bas fond, et laissons reposer nos chevaux, qui n'en
peuvent plus.

Nos amis se laissent tomber sur l'herbe, harassés
et tremblants de fatigue.

—Nous sommes perdus, dirent George et Arthur
avec désespoir.

—Non, ne craignez rien, dit Gustave. Encore un
peu de courage et nous allons trouver la caravane.
Voyez, la rivière commence à s'élargir et le courant
est moins fort ; c'est un bon signe. Laissons manger

nos
ens
met
G
et l
T
ave
—
son
hur
nom
trav
L
com
côté
au s
—
notre
A
rivière
la dis
—
Le
quelq
—
vos p
Ma
Un
de so
Ge
s'occu
le lou
Au
et s'en
—M
mon t
—C
que ne
—C

nos chevaux quelques minutes et nous repartirons ensuite. Puis, s'éloignant à une petite distance, il se met à genoux pour prier.

George et Arthur, le voyant s'éloigner, le suivent et l'imitent.

Tout à coup des hurlements terribles, approchant avec une grande rapidité, se font entendre.

—A cheval, vite, sauvons-nous, dit Gustave, ce sont des loups affamés qui sont sur nos traces ; leurs hurlements indiquent assez qu'ils sont en grand nombre et qu'ils veulent nous dévorer. Vite, mes amis, traversons la rivière, nous n'entendons rien de ce côté.

Les chevaux, effrayés, n'ont pas besoin d'être commandés pour se jeter à la nage ; rendus de l'autre côté, ils s'élancent pour gravir le coteau et arrivent au sommet.

—Ah ! dit Gustave, une lumière ; c'est là qu'est notre ceravane, prenons cette direction.

A ce moment les loups, qui avaient traversé la rivière, gravissent le coteau, et diminuent toujours la distance qui les sépare de nos trois amis.

—Courage, courage, crie Gustave.

Les loups ne sont plus qu'à quelques pas, dans quelques secondes nos jeunes amis vont être cernés.

—Piquez, piquez, crie plus fort Gustave, et tirez vos pistolets.

Mais au même instant, il pousse un cri de douleur.

Un loup énorme venait de se jeter sur la croupe de son cheval, et l'avait empoigné de ses griffes.

George, prompt comme l'éclair, se retourne sans s'occuper des loups qui le menacent lui-même, ajuste le loup agresseur et l'envoie rouler sur l'herbe.

Aussitôt d'autres loups se jettent sur son cadavre et s'en disputent les débris.

—Merci, ah ! merci, bien cher ami, dit Gustave, à mon tour, je vous dois la vie.

—Ces loups se dévorent entre eux, dit Arthur : ceux que nous aurons tués serviront de pâture aux autres.

—Oui, oui, dirent George et Gustave.

Tous trois lâchent leurs rênes, tirent leurs pistolets et font feu dans le groupe, et chaque fois des loups mordent la poussière ; les autres se jettent sur ces nouvelles proies, et une bataille générale s'engage entre ces carnassiers avides de sang. Nos amis en profitent et sont bientôt hors de leur atteinte.

Voyant qu'ils ne sont pas poursuivis, ils ralentissent leur course ; une ligne blanche se dessine à travers l'obscurité, c'est la rivière Platte ; quelques secondes plus tard, des points blancs en forme de cercles au milieu desquels est un grand feu apparaissent à leurs yeux ; ce sont des wagons et des tentes.

—Dieu soit loué, dit Arthur, voilà notre caravane.

—Je vous disais bien qu'il ne fallait pas désespérer, dit Gustave ; et dire que ce sont ces loups qui nous ont conduits ici, un peu vite, il est vrai ; mais il ne faut pas leur en vouloir pour cela.

Ils arrivent et entrent au camp, qu'ils trouvent tout en émoi.

—Voici nos jeunes gens, s'écrie-t-on avec joie.

M. Dumont entrant au même instant par le côté opposé, suivi de plusieurs hommes.

—Voici mon fils, s'écrie-t-il. Ah ! cher enfant, ajoute-t-il en serrant Gustave dans ses bras, je te croyais perdu. Depuis cinq heures que nous vous cherchons. Dix autres de nos hommes, partis en même temps que nous, ne sont pas encore revenus. Ne me cause plus autant d'inquiétude, je t'en prie.

—Ne blâmez pas votre fils, dit George ; c'est mon frère et moi qui sommes les coupables. Nous l'avons forcé de nous accompagner.

—Ne vous attribuez donc pas de blâme, dit Gustave, surtout après la noble action que vous venez de faire, il y a quelques minutes à peine. Vous m'avez sauvé la vie en tuant ce loup qui était pour me dévorer.

—Des loups ! s'écrie-t-on de toutes parts.

—Oui, mesdames et messieurs ; une demi-heure ne s'est pas encore écoulée depuis que, poursuivis par

une
avec
bles
mon
mon
se p
sur
—
hom
—
trop
mon
a fait
—
tave
—
ici ?
• —
—
dit le
centr
—
feu su
—
—
une g
lumiè
—
—
Quelq
roche
et fait
n'est p
vages
entrés
pas ai
Que
sous t

une troupe nomade de loups affamés ; nous fuyions avec toute la rapidité dont nos chevaux étaient capables, lorsqu'un loup énorme se jette sur la croupe de mon cheval, et m'étreint de ses griffes ; c'est alors que mon ami, oubliant le danger qui le menace lui-même, se précipite à mon secours, et envoie le loup rouler sur l'herbe.

—Que Dieu bénisse votre noble action, brave jeune homme, dit M. Dumont.

—Je n'ai fait que mon devoir, dit George ; je suis trop heureux d'avoir pu, non seulement lui témoigner mon amitié, mais encore faire pour Gustave ce qu'il a fait pour moi, il y a quelques jours.

—Encore une fois, merci, bien cher ami, dit Gustave d'une voix émue.

—Mais où est donc la lumière qui nous a conduits ici ? demande Arthur.

• —Quelle lumière ? dit-on de toutes parts.

—Nous n'avons pas allumé d'autre feu que celui-ci, dit le capitaine en désignant le feu qui brûlait au centre du camp.

—Comment ! dit George, n'avez-vous pas fait de feu sur une hauteur ?

—Non, non, répondirent plusieurs.

—Mais, dirent George et Arthur, nous avons vu une grande lumière sur une montagne ; et c'est cette lumière qui nous a conduits vers vous.

—C'est certainement une illusion, dit le capitaine.

—Non pas, dit Gustave, nous l'avons trop bien vue. Quelqu'un a peut-être établi son camp sur ce haut rocher que nous voyons de l'autre côté de la "Platte", et fait du feu pour son souper ; ou, qui sait si ce feu n'est pas un signe que se font ordinairement les sauvages pour avertir leurs voisins que nous sommes entrés sur leur territoire ? Espérons qu'il n'en est pas ainsi.

Quelques minutes plus tard, tout le monde était sous tente et Gustave, après avoir remercié Dieu, se

mit au lit, et bientôt il dormait d'un profond sommeil

Il n'en était pas ainsi pour plusieurs qui ne savaient à quoi attribuer cette lumière mystérieuse.

Le chapitre suivant va nous en faire connaître la cause.

Toutefois, il n'est pas rare que des phénomènes aussi étranges se produisent dans ces prairies. Voici ce qu'un savant explorateur raconte :

“ Il était quatre heures du matin, l'aurore commençait à poindre, je me plaisais à contempler les montagnes Rocheuses, situées à quelques milles de notre camp. Un pic très élevé surtout attirait le plus mon attention. Je lève la vue vers la voûte céleste ; quelle ne fut ma surprise en voyant comme suspendues dans les airs, ces montagnes que j'admirais il y a un instant sur la terre. Je distinguais les plus hauts pics, les vallées et les petites rivières qui les séparent ; la neige, les pierres et les arbres étaient parfaitement dessinés dans leurs couleurs respectives. Je ne pouvais détacher ma vue de ce magnifique spectacle, qui ne s'évanouit que quand l'astre royal fit son apparition.”

AT
CA

I
plus
joye
la p
bon
pou
fave
N
cara
leur
des
A
petit
à res
plus
de d
toute
de la
blanc
Ce
face
—
—
lem ?
—
—
la ve

CHAPITRE XVIII

ATTAQUE DES SAUVAGES. ORGIE. GUSTAVE EST NOMMÉ
CAPITAINE DE L'AVANT-GARDE. MOYEN ADOPTÉ POUR
REPOUSSER UNE SECONDE ATTAQUE

Le lendemain, notre caravane se mit en marche plus tard qu'à l'ordinaire. Gustave s'était levé gai et joyeux ; l'événement de la veille, dans lequel il voyait la puissante protection de Dieu, le remplissait de bonheur, et son cœur reconnaissant s'élevait souvent pour le remercier et le prier de lui continuer ses faveurs.

Nos trois amis, comme d'habitude, avaient laissé la caravane derrière eux et tout en laissant trotter leurs chevaux, ils s'égayaient les uns les autres par des réparties joyeuses et spirituelles.

Arrivés sur une hauteur, ils aperçoivent à une petite distance plusieurs rochers disposés de manière à ressembler à une ville en règle. Ces rochers, tous plus hauts les uns que les autres, prenaient les formes de dômes, de clochers, de châteaux et de maisons de toutes les grandeurs, et le tout, séparé par des espaces de la largeur ordinaire des rues, présentait une ressemblance complète,

Celui qui les voit pour la première fois, se croit en face d'une ville réelle.

— Ha ! une ville, dit Gustave.

— Ne serait-ce pas, par hasard, la nouvelle Jérusalem ? dit Arthur.

— Qui a été bâtie cette nuit, ajouta George.

— Et dire que les loups voulaient nous dévorer à la veille de s'y rendre, dit Gustave.

—Hâtons-nous d'y arriver avant les gens de notre caravane.

—J'ai hâte de boire du lait, dit Gustave.

Ils lancent leurs chevaux au galop et s'aperçoivent que le chemin passe directement dans une de ces rues apparentes.

—Il ne paraît pas y avoir de sentinelles, dit Gustave en souriant, nous allons avoir une chance.

—Mais oui, en voilà une, dit Arthur en montrant à ses amis un énorme serpent à sonnettes étendu en travers de la route.

—Ah ! le gourmand, dit George, il a sucé tout le lait avant notre arrivée et dort pour avoir trop bu. Vilain, je vais t'apprendre à voler ainsi, et, l'ajustant avec son pistolet, il lui coupe la tête qui va tomber à plusieurs pieds plus loin.

Au même instant, une centaine de flèches, parties de derrière les rochers, sifflent au-dessus de leurs têtes.

—Ah ! dit Gustave toujours souriant, les gens sont bien mauvais dans cette nouvelle Jérusalem.

Une nouvelle nuée de flèches, passant cette fois plus près d'eux, l'arrête court dans ses observations.

—Volte-face, crie Gustave en tournant bride, et tous trois prennent à toute vitesse la direction de la caravane, et racontent leur aventure au capitaine.

Ce dernier fait tout de suite arrêter les wagons et commande de préparer les armes. Il appelle les hommes qui ont des chevaux à leur disposition et les place en avant pour servir d'avant-garde ; les femmes et les enfants entrent dans les wagons, et la caravane avance avec précaution jusqu'au dernier coteau qui la sépare des rochers.

A mesure que les wagons arrivent, le capitaine les fait placer en forme de muraille, commande aux hommes de se coucher à plat ventre sous cette fortification improvisée et de se tenir prêts à faire feu au premier signal.

J
cap
qu
C
est
I
éta
—
une
nou
nou
—
rem
vert
—
leur
—
ses s
bien
—
lorsq
—
Or
au-d
—
servo
Au
centa
plu
Le
l'ordr
vaux,
délibé
délog
Les
l'attaq
tour
ainsi r
Le

Puis, laissant la caravane sous les ordres du second capitaine, il ordonne à l'avant-garde de le suivre jusqu'aux rochers.

On avance avec la plus grande précaution, ordre est donné de garder le silence et de ne pas se séparer.

Le capitaine, qui chevauchait avec M. Dumont, était fort intrigué de la situation.

— Savez-vous, dit-il, que votre fils vient, encore une fois, de nous rendre un grand service. Nous ne nous serions douté de rien, et ces sauvages embusqués nous auraient surpris et massacrés.

— Oui, dit M. Dumont ému ; j'admire ses qualités remarquables. Que je serais heureux de le voir converti à l'église des saints !

— Ne vous découragez pas, il n'en sera que meilleur lorsqu'il se convertira.

— C'est pourquoi je ne l'arrête pas dans ses folies et ses superstitions ; j'ai l'espérance qu'il s'en dépouillera bientôt.

— Je n'ai pas de doute que votre désir s'accomplira lorsque nous serons rendus à la ville sainte, et . . .

— Baissez-vous, vite, crie Gustave, voici des flèches.

On se hâte d'obéir et une quantité de flèches passent au-dessus d'eux.

— Pied à terre, commande le capitaine, nous leur servons trop de point de mire sur nos chevaux.

Aussitôt dit, aussitôt fait, et à l'instant même des centaines de flèches passent en sifflant et blessent plusieurs chevaux.

Le capitaine donna alors à trois de ses hommes l'ordre de retourner à la caravane avec tous les chevaux, et de les abriter derrière les wagons ; puis on délibéra sur ce qu'il y avait de mieux à faire pour déloger ces sauvages.

Les uns voulaient retourner au camp et attendre l'attaque ; d'autres, plus hardis, voulaient faire le tour des rochers pour les déloger tout de suite et ainsi ne pas perdre de temps.

Le capitaine était de cet avis.

— Ne croyez-vous pas, capitaine, dit M. Dumont, que nous ferions bien de monter sur ce rocher à notre gauche ? Son sommet me semble hérissé de grosses pierres derrière lesquelles nous pouvons nous embusquer. Là, nous pourrions commander la vue, et protéger le passage de la caravane avec nos carabines et nos pistolets.

— Vous avez raison, dit le capitaine ; allons ; surtout de la vigilance et de la précaution.

L'avant-garde se rend au pas de course à l'endroit indiqué et commence à gravir le rocher.

Comme la montée était très difficile, les sauvages crurent en profiter pour courir sur eux et leur lancer des flèches. Sortant de leurs cachettes, ils avancent en poussant des hurlements terribles.

Nos hommes redoublent d'activité en les voyant venir.

— Ne vous pressez pas, crie le capitaine ; laissez-les approcher, nous aurons plus de chance de faire valoir nos pistolets.

— Et de leur faire manger du plomb, ajoute Gustave, ce qui leur sera moins agréable que le miel qu'ils nous refusent.

Malgré le danger menaçant, on ne peut s'empêcher de sourire.

Une centaine de sauvages arrivent au pied du rocher et lancent leurs flèches ; Gustave voit son chapeau emporté par l'une d'elles, et le capitaine est blessé au bras.

— Volte-face, s'écrie ce dernier, et faites feu.

Une détonation se fait entendre ; trois sauvages mordent la poussière et plusieurs sont blessés.

Les autres, effrayés, se sauvent en poussant de nouveaux hurlements et s'abritent derrière leurs rochers.

— Vous faites mieux, leur crie Gustave ; cachez-vous, c'est plus prudent.

Un éclat de rire suivit cette remarque ; puis, continuant de monter, on arrive au sommet ; là, couchés

a ter

Gus

lent

L

heur

bout

vane

El

blott

les h

sans

fixés

qui, à

sur la

même

écout

et on

Ent

alors

pistol

arrivé

par de

et on

—A

toujou

sauvag

pour m

Pen

la plu

lente e

et chaq

de ce l

Le d

second

camp r

sont su

Soit

montrè

a terre, notre avant-garde attend une nouvelle attaque.

—Au moins, situés comme nous le sommes, dit Gustave, ces sauvages devront tirer juste, s'ils veulent nous ôter nos chapeaux.

Les sauvages ne se montrant pas après une demi-heure d'attente, le capitaine attache un mouchoir au bout de sa carabine et la lève pour donner à la caravane le signal d'avancer.

Elle se remet en marche ; les femmes et les enfants, blottis au fond des wagons, osent à peine respirer ; les hommes, anxieux, marchent à côté des animaux, sans proférer une parole. Les yeux sont constamment fixés sur ces rochers qui cachent de cruels ennemis qui, à chaque instant, peuvent en sortir et se ruër sur la caravane ; les animaux semblent éprouver la même crainte, ils dressent les oreilles comme pour écouter, le moindre bruit leur fait peur, ils hésitent, et on doit se servir du fouet pour les faire avancer.

Enfin, le premier wagon s'engage dans le passage ; alors les hommes saisissent leurs carabines et leurs pistolets d'une main nerveuse ; le moment critique est arrivé, la caravane peut, à chaque minute, être attaquée par des ennemis dont on ne connaît pas le nombre, et on n'a aucun moyen de retraite.

—Attention, dit le capitaine à ses hommes ; ayez toujours l'œil fixé sur ces rochers. Si un seul de ces sauvages ose se montrer, visez-le bien et pas de grâce, pour montrer aux autres ce qu'ils ont de mieux à faire.

Pendant une demi-heure, longue d'un siècle pour la plupart, notre caravane continue sa marche lente et solennelle ; les wagons passent tour à tour, et chacun pousse un soupir de satisfaction en sortant de ce labyrinthe.

Le dernier wagon a franchi le passage ; alors, le second capitaine les fait tous arrêter et les range en camp réglé pour protéger la descente de ceux qui sont sur le rocher.

Soit par crainte, soit à dessein, les sauvages ne se montrèrent pas.

La descente opérée, la caravane se remet en marche et forme son camp sur un coteau d'où on pouvait commander la vue de ces rochers, le capitaine n'osant pas s'aventurer plus loin pour cette journée.

—Je comprends maintenant la cause de cette lumière que nous avons vue hier soir, dit Gustave à ses amis : ce sont ces sauvages qui ont allumé un feu pour leur servir de point de ralliement.

—Ils ne pensaient pas, en agissant ainsi, dit George, que ce feu nous serait aussi utile.

Après le souper, l'apôtre fait rassembler tout le monde, et leur dit :

—Chers frères et sœurs, à partir de ce jour, nous devons faire bonne garde. Nous venons d'entrer sur le territoire de tribus sauvages, toutes très hostiles. Les "Crows" (les Corbeaux), les "Blackfeet" (les Pieds-noirs), les "Snakes" (les Serpents) et autres dont j'ignore les noms habitent le pays que nous devons traverser. Quoique ces diverses tribus soient continuellement en guerre entre elles, elles s'unissent toujours pour attaquer les visages-pâles, c'est ainsi qu'ils nomment l'homme blanc.

"La garde va être doublée tous les soirs, et le jour, une avant-garde et une arrière-garde, que je vais former, marcheront, l'une à deux cents pas en avant de la caravane, l'autre à une même distance en arrière. M. Dumont se tiendra avec moi entre l'avant-garde et les voitures, pour vous donner les signaux nécessaires.

"Le chemin d'ici à la ville sainte est bordé en plusieurs endroits de précipices et de rochers sans nombre, qu'il nous faudra contourner et où les sauvages se mettent en embuscade pour attaquer les caravanes sur leur passage, ainsi que nous en avons eu l'expérience aujourd'hui."

"Vos carabines et vos pistolets devront toujours être placés de manière à pouvoir être saisis au premier signal, et, dans ce cas, les femmes et les enfants devront, sans autre avis, monter au plus vite dans les wagons.

" S
wago
tout d
aux c
éloign
"En
dre, e
attaqu
" P
reste c
resque
vos re
ney R
rière d
le "Sal
Spring
ses, et
" Le
lesquel
fonds q
gravir,
ressero
" Un
du Seig
avoir d
grâce à
Le ca
beau, e
quatre c
s'éleva c
rochers,
ce mom
en avait
Une f
naissanc
un "Am
distance
—Ava
voir Gus

“ Si vous me voyez lever ma carabine, arrêtez les wagons ; si M. Dumont revient sur ses pas, formez tout de suite le camp réglé en cas d'attaque, et obéissez aux ordres qu'il vous donnera, et surtout ne vous éloignez pas de vos voitures.

“ En suivant bien ces avis, nous n'avons rien à craindre, et, étant nombreux, nous pourrions défier les attaques de ces enfants du désert.

“ Prenons maintenant un sujet plus consolant. Le reste de la route d'ici à la ville sainte est très pittoresque ; des curiosités sans nombre se présenteront à vos regards et exciteront votre admiration, le “Chimney Rock” (la cheminée), la “Devil's Gate” (la Barrière du diable), le “Hell's Cove” (la Caverne de l'enfer), le “Saleratus Lake” (le Lac au Soda), les “Sulphur Springs” (Sources de soufre), les montagnes Rocheuses, etc.

“ Les précipices que nous allons longer et dans lesquels il nous faudra descendre ; les ravins profonds qu'il faudra traverser, les hautes montagnes à gravir, nous causeront bien des émotions et nous intéresseront au plus haut degré.

“ Un cantique maintenant, pour chanter les louanges du Seigneur. Nous le remercierons ensuite de nous avoir délivrés des dangers que nous venons d'écarter, grâce à sa protection.”

Le cantique choisi pour la circonstance était très beau, et fut chanté avec entrain par au delà de quatre cents voix ; un concert des plus harmonieux s'éleva dans les airs, et l'écho alla frapper ces mêmes rochers, témoins des périls courus par ceux qui, en ce moment, chantaient les louanges de celui qui les en avait délivrés.

Une fervente prière, pleine d'émotion et de reconnaissance, suivit ce beau concert, et fut terminée par un “Amen” qui dut résonner à plusieurs milles de distance.

— Avant de nous séparer, dit l'apôtre, je voudrais voir Gustave.

George et Arthur s'empresment de l'aller chercher dans sa tente, où il s'était retiré pour s'entretenir seul avec son Dieu.

—Jeune homme, reprit l'apôtre, je dois vous féliciter, vous et vos deux amis, et vous remercier du zèle et du courage dont vous avez fait preuve pendant cette journée. Si vous n'aviez pris le devant ce matin, nous aurions été surpris par ces sauvages embusqués, et peut-être aurions-nous été assassinés. Je vous remercie au nom de tous, et plus tard nous essaierons de vous prouver notre reconnaissance.

Comme première preuve de la confiance que j'ai en vous, je vous nomme capitaine de l'avant-garde ; à vous de choisir les douze hommes qui ont des chevaux à leur disposition, et qui seront sous vos ordres. J'aime à vous confier ce poste, vous êtes brave et prudent ; je n'ai nul doute que vous accepterez et remplirez cette charge à la satisfaction de tous.

—Oui, oui, hurra pour Gustave ! s'écrièrent hommes, femmes et enfants.

—Vive notre bon ami ! ajoutèrent George et Arthur.

Gustave, qui ne s'attendait pas à de pareilles félicitations, baissa la vue et ne savait trop que répondre.

—Vous acceptez, n'est-ce pas ? dit l'apôtre en lui tendant la main.

—Oui, monsieur, répond Gustave, et, Dieu aidant, je m'acquitterai de la charge honorable que vous voulez bien me confier d'une manière aussi digne que possible.

—Bien, dit l'apôtre, je savais que vous ne reculerez pas devant le devoir ; allez et choisissez vos hommes.

—Je demanderai à ceux qui veulent me suivre, d'avancer, s'il vous plaît, dit Gustave.

George et Arthur s'empresment de se mettre à côté de leur ami.

—Merci, dit Gustave, je n'aurais pu me passer de votre compagnie. Neuf autres suivent leur exemple.

Le second capitaine, chargé de former l'arrière-

garde
tout
L
deux
sont
ment
On
hors-
se pr
Au
hurle
leurs
et ban
leurs
démor
tacle p
de ce
rocher
monstr
Les
tous le
est con
des rég
—L
A la
une per
ces étr
homme
et que
mieux.
—Ce
pour no
nous av
les veill
Les s
de la nu
Alors
Gusta

garde, en fit autant, et quelques minutes plus tard, tout le monde était couché.

Le repos cependant ne fut pas de longue durée ; deux heures ne s'étaient pas écoulées, que tous sont réveillés en sursaut par des cris et des hurlements venant de la direction des rochers.

On court aux armes, et les hommes se précipitent hors des tentes ; alors un spectacle des plus terrifiants se présente à leurs regards.

Autour d'un grand feu allumé, sautent, dansent, hurlent et menacent avec leurs bras, des êtres qui, par leurs chevelures longues et hérissées, leurs corps nus et bariolés de mille couleurs, leurs figures hideuses, leurs hurlements féroces, ressemblent plutôt à des démons qu'à des hommes ; et pour ajouter à ce spectacle propre à glacer le cœur du plus brave, la clarté de ce feu répand une lueur sinistre sur les hauts rochers, et les font paraître comme autant de spectres monstres surgis du sein de la terre.

Les femmes et les enfants sortent à leur tour, et tous les yeux restent fixés sur ce spectacle ; chacun est comme pétrifié par la frayeur, on se croit en face des régions infernales.

—L'enfer et ses démons, s'écrie-t-on de toutes parts.

A la frayeur succède un désir de vengeance ; mais une pensée éloigne ce désir, et fait comprendre que ces êtres avides de sang et de carnage sont des hommes créés à l'image de Dieu, qu'ils ont une âme, et que, dans leur ignorance, ils ne connaissent pas mieux.

—Ces cris et ces menaces, dit le capitaine, sont pour nous avertir qu'ils veulent se venger, parce que nous avons tué trois des leurs. Nous avons besoin de les veiller de près.

Les sauvages continuèrent leur orgie tout le reste de la nuit, et ne s'éloignèrent qu'à l'aurore.

Alors la caravane se prépare à continuer sa route.

Gustave, après s'être entendu avec le second capi-

taine, disposa ses hommes en quatre groupes ; deux devaient se tenir à une centaine de pieds en avant du second groupe, et occuper le chemin ; les deux autres devaient se tenir de chaque côté du chemin, à une certaine distance en avant du second groupe.

— Nous pourrons nous voir ainsi, dit Gustave, et nous ne risquerons pas tous de perdre nos chapeaux. Celui des groupes qui s'apercevra de quelque chose de nature à l'alarmer, devra donner le signal en levant les carabines, et se replier tout de suite sur les autres, et, une fois réunis, nous pourrons délibérer sur ce qu'il y aura de mieux à faire.

Le capitaine donna le signal du départ.

— En avant, messieurs, dit Gustave.

Malgré les derniers événements, notre héros conservait toujours son humeur gaie et tenait toujours George et Arthur dans l'hilarité, afin de chasser de leur esprit les pensées amères et la peine qui s'emparait d'eux de temps à autre.

Ils ne pouvaient oublier la perte de leur sœur chérie.

— Qui aurait pensé que nous nous serions ainsi trompés hier, dit Gustave qui, avec ses deux amis, tenait le devant ; au lieu d'avoir trouvé la nouvelle Jérusalem, nous avons vu l'enfer avec ses habitants ; j'aurais dû penser . . .

Mais il n'a pas le temps de finir ; des obstacles placés en travers du chemin attirent leur attention.

Ils arrêtent leurs chevaux, lèvent leurs carabines en l'air, et se replient sur le groupe en arrière ; les deux autres groupes en font autant.

— C'est peut-être une ruse pour nous retarder, dit Gustave, aussitôt que les quatre groupes furent réunis.

— On ne doit pas avoir placé ces obstacles pour le simple plaisir de nous retarder, dit l'un des hommes.

— George, qui ne cessait de tenir la vue fixée sur les obstacles, croit remarquer un certain mouvement dans les hautes herbes de chaque côté du chemin.

quel

mom
est d
t il.

Au
font

La
les fe
les ho

Les
voula

coûte
le ca

sur la
—J

les de
aucun

mettre
de pie

favora
sauvag

vront
—B

Une
et de p

indiqu
grossis

du côté

De g
de sau

rivière,
temps,

—V
une tel
se rafa

Quel

—Regardez donc, dit-il, ne dirait-on pas qu'il y a quelque chose dans ces herbes ?

—Oui, en effet, dit Gustave ; elles cachent en ce moment, je n'ai nul doute, des sauvages dont le but est de nous attaquer. Levez tous vos carabines, ajoutez il.

Au même instant, le capitaine et M. Dumont en font autant.

La caravane arrête, et chacun prépare ses armes ; les femmes et les enfants entrent dans les wagons, et les hommes s'assemblent pour tenir conseil.

Les uns, conservant encore la rage de la veille, voulaient se ruer sur ces sauvages et les exterminer, coûte que coûte ; d'autres, plus sages, voulaient former le camp réglé et attendre l'attaque, en se tenant sur la défensive.

—Je crois avoir trouvé un moyen bien simple de les déloger, dit George, et la caravane ne courra aucun danger, si vous voulez l'adopter. Ce serait de mettre le feu dans ces hautes herbes, à une centaine de pieds chaque côté du chemin ; le vent nous est favorable, et poussera ce feu en avant de nous. Si ces sauvages ne veulent pas tourner en jambons, ils devront déguerpir au plus vite.

—Bravo ! bravo ! s'écrie l'assemblée.

Une douzaine d'hommes, se munissant d'allumettes et de poignées d'herbes sèches, se rendent à la distance indiquée. En une seconde, douze feux s'élèvent, puis grossissant tout à coup, se réunissent et se dirigent du côté des obstacles, avec la rapidité de l'éclair.

De grands cris se font entendre ; et des centaines de sauvages se lèvent et se sauvent du côté de la rivière, dans laquelle ils se jettent épouvantés. Il était temps, plusieurs avaient les cheveux brûlés.

—Vous faites bien, dit Gustave en souriant ; après une telle chaleur, il est bon de prendre un bain pour se rafraîchir.

Quelques minutes plus tard, sauvages, herbes et

obstacles étaient disparus ; et le feu alla s'éteindre sur des rochers à deux milles plus loin.

Gustave et ses hommes reprennent leur place, et la caravane se remet en marche.

—Je pense que ces sauvages vont nous laisser un peu de repos, au moins pour quelques jours, dit Gustave, toujours souriant, à ses deux amis ; l'eau a pour effet de calmer les nerfs, et ce bain forcé a dû amortir leur ardeur. Qu'en pensez-vous ?

George et Arthur, étonnés de le voir aussi jovial, lui dirent :

—Vous nous surprenez, vraiment. Comment se fait-il que vous puissiez conserver une humeur aussi gaie en face des dangers auxquels nous venons d'échapper, et qui nous menacent encore ? Pendant que tout notre monde craint et tremble, vous souriez toujours comme si de rien n'était.

—Avoir peur ou trembler ne me servirait de rien, répond Gustave en changeant de ton. Je vous ai enseigné le bon remède l'autre soir, chers amis, lorsque, seuls et écartés dans cette prairie, nous ne savions que faire. Je vous ai dit qu'il fallait toujours mettre notre confiance en Dieu, le prier chaque matin de nous accorder sa sainte protection. Faites cela, et ne vous inquiétez pas du reste : pas un cheveu de votre tête ne tombera sans sa permission.

—Vous nous donnez là un bon conseil, dit Arthur, et j'essaierai de le mettre en pratique.

—Soyez assurés que ce remède ne manque jamais de produire un bon effet.

STR.

L
 "Ch
 C
 une
 pied
 prop
 de c
 Des
 les r
 cons
 U
 pic d
 dans
 perp
 Pl
 incid
 attaq
 conv
 tave,
 prem
 qu'un
 garde
 On
 C'e
 haute
 toute
 notre

CHAPITRE XIV

STRATAGÈME DE GUSTAVE POUR REPOUSSER UNE ATTAQUE
DES SAUVAGES. INCENDIE D'UNE CARAVANE.

Le lendemain, notre caravane campait tout près du "Chimney Rock".

Ce rocher a toute la forme d'une haute cheminée ; une base carrée d'abord, haute de trente à quarante pieds, puis une pierre ronde et droite, gardant une proportion égale jusqu'au sommet, s'élève au-dessus de cette base à une hauteur de près de cent pieds. Des pierres amoncelées autour de sa base, démontrent les ravages du temps, et que sa hauteur a dû être plus considérable.

Un peu plus loin sont les "Scott's Cliffs" (les caps à pic de Scott), qui s'élèvent à trois ou quatre cents pieds dans les airs ; ils ressemblent à de hautes murailles perpendiculaires.

Plusieurs jours se passèrent sans nouveaux incidents. Les sauvages ne renouveleront plus leurs attaques, disait-on de toutes parts. Les chants et les conversations habituels recommencèrent ; mais Gustave, averti par le capitaine, qui n'en était pas à sa première traversée de ces prairies, et qui n'y voyait qu'une trêve, n'en continua pas moins de faire bonne garde.

On arrivait à " Devils Gate " (barrière du Diable).

C'est une ouverture large de vingt pieds environ et haute de plus de deux cents, qui sépare une montagne toute de roche vive ; elle est tellement droite, que notre première impression est qu'elle a été faite par

la main de l'homme. En bas, coule un torrent rapide dont l'eau se brise sur les rochers qui en forment le lit.

Le chemin longe cette montagne escarpée, tourne brusquement au bout et s'engage dans une passe étroite, bordée d'un côté par cette montagne, et de l'autre par un immense rocher long de trois à quatre cents pieds.

—Une belle place pour une surprise, dit Gustave ; mais, qu'y a-t-il ? L'arrière-garde fait des signes d'alarme.

—Voilà qu'elle prend le galop pour rejoindre la caravane, dit George.

—Regardez donc cette poussière, là-bas, dit Arthur.

—En effet, dit l'un des hommes de l'avant-garde ; on dirait une armée nombreuse de cavaliers accourant avec une grande rapidité.

—Ne ser-ient-ce pas des sauvages qui nous poursuivent ? demande Arthur.

—C'est très probable, dit Gustave, ils veulent peut-être profiter du moment où la caravane sera engagée dans cette passe tortueuse et difficile, pour l'attaquer.

Le second capitaine, qui venait de rejoindre la caravane, donne l'ordre de fouetter les animaux afin d'atteindre la passe au plus vite. Les sauvages nous poursuivent, dit-il.

Les guides des voitures ne se le font pas répéter deux fois ; ils appliquent le fouet avec ardeur, et les animaux se lancent en courant.

Une idée subite s'empare de Gustave, et il retourne à bride abattue vers la caravane.

—Qu'y a-t-il ? lui demande le capitaine.

Mais il ne répond pas, et se rend aux premières voitures.

—Du câble, vite, du câble, crie Gustave.

On lui en donne, ou plutôt on lui en jette plusieurs brassées tout en continuant de courir.

Il les met en travers de sa monture, et retourne à son poste avec la même rapidité.

l'au
R
san
en
d'u
la p
I
le d
gar
A
pier
poit
vers
en
rele
P
derr
dem
les s
—
dit-i
pou
d'eff
sur c
O
d'ap
notr
G
son p
—
sauv
temp
—
To
faut
parle
l'ang

—Attachez ces câbles solidement l'un au bout de l'autre, dit-il.

Le capitaine et M. Dumont se mettent de la partie, sans trop savoir ce que notre héros voulait faire, et en quelques secondes, un câble fort, solide et long d'une soixantaine de pieds était étendu en travers de la passe.

Les wagons arrivent et s'engagent dans le passage... le dernier a tourné l'angle, et les hommes de l'arrière-garde viennent rejoindre ceux de Gustave.

Alors ce dernier fait attacher le câble à de grosses pierres de chaque côté du chemin, à la hauteur de la poitrine d'un cheval, formant ainsi une barrière à travers la passe, ayant cependant le soin de l'arranger en nœud coulant, afin de pouvoir le baisser ou le relever au besoin.

Puis, il commande à ses hommes de se cacher derrière les rochers sur le flanc de la montagne, et demande au second capitaine d'en faire autant avec les siens.

—Tenez vos carabines pointées sur le chemin, leur dit-il ; au premier signal, vous ferez feu assez haut pour ne tuer personne, car mon but est seulement d'effrayer ces sauvages. Vous vous jetterez ensuite sur ceux qui seront tombés et les ferez prisonniers.

On s'empresse d'obéir, tout en poussant un murmure d'approbation ; on venait de comprendre la tactique de notre jeune homme.

Gustave se place vis-à-vis le câble avec le capitaine, son père et ses deux amis.

—Baissons le câble, dit-il en souriant, afin que ces sauvages ne le voient pas ; nous le redresserons au temps voulu.

—Attention, les voilà qui arrivent, dit M. Dumont.

Tout cela s'était fait en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, et Gustave avait à peine fini de parler, qu'une troupe nombreuse de sauvages tourne l'angle de la montagne en poussant des hurlements.

Les premiers aperçoivent les wagons à l'autre bout de la passe, et, ne se doutant de rien, piquent plus fort ; dans leur joie féroce, ils ne perdent pas de vue ces wagons qui, cette fois, pensent-ils, ne pourront pas leur échapper. Ils ne sont plus qu'à quelques pas du câble qu'ils n'ont pas encore remarqué. Ils piquent plus fort, leurs chevaux semblent redoubler de vitesse.

Tout à coup le câble se redresse, les premiers chevaux se heurtent dessus, tombent et lancent leurs cavaliers avec force sur les pierres qui jonchent le chemin ; ceux-ci font culbuter les autres, qui tombent à leur tour, à mesure qu'ils arrivent. En moins d'une minute, au delà de cent cavaliers et autant de chevaux sont tombés pêle-mêle sur le pavé ; tous poussent des cris de douleur.

— Feu ! crie Gustave, foncez sur les hommes qui sont à terre et faites-les prisonniers.

Une forte détonation se fait entendre ; ceux des sauvages qui avaient pu arrêter leurs chevaux à temps, effrayés par ces coups de feu tirés par des ennemis invisibles, font volte-face et se sauvent avec la plus grande célérité.

— Cher enfant, dit M. Dumont en pressant Gustave sur son cœur, que ne te doit-on pas encore cette fois !

— Remerciez Dieu, maître et créateur des idées, mon père, de m'avoir inspiré ce moyen de nous débarasser de nos ennemis.

L'ordre donné plus haut par notre héros, est promptement exécuté ; les sauvages, stupéfaits et étourdis par la violence du coup qui les avait fait tomber, ne font ou ne peuvent faire aucune résistance, et se laissent lier par les gens de la caravane qui venaient d'accourir pour prêter main-forte.

Quelques minutes plus tard, les prisonniers et les chevaux sont amenés au camp, formé par ceux qui gardaient les wagons.

Gustave était en tête ; à côté de lui marchaient son père et le capitaine. Ce dernier, en entrant dans

le c
pou
A
form
les
Gus
L
leur
G
la r
que
enco
nent
rien
A
leur
—
devo
—
"hou
—
ce q
—
attac
finir
—
débo
juger
—
venir
Le
—
droit
habil
mom
—
—
tout

le camp. lève son chapeau et demande un "hourra" pour notre héros.

Aussitôt tous les chapeaux se lèvent, et un "hourra" formidable, dont l'écho fait résonner la montagne et les rochers aux alentours, est poussé en l'honneur de Gustave.

Les prisonniers sont placés au centre du camp ; leur mine piteuse fait peine à voir.

Gustave et ses compagnons retournent à l'angle de la montagne pour prévenir toute surprise. Voyant que les sauvages, qui avaient tourné bride, s'enfuyaient encore avec toute la vitesse possible, ils s'en reviennent au camp, et disent au capitaine qu'il n'y a rien à craindre de ce côté.

Alors le capitaine fait rassembler tout le monde et leur dit :

— Chers frères et sœurs, encore cette fois, nous devons notre victoire à Gustave Dumont.

— Oui, oui, répond tout le monde, et un nouvel "hourra" fait retentir les airs.

— Maintenant, reprend le capitaine, il faut voir ce que nous allons faire de nos prisonniers.

— A mort ! à mort ! s'écrient quelques-uns ; ils nous attaqueront encore, si nous leur laissons la vie, et finiront par nous massacrer.

— Mais, dit le capitaine, qui était d'un caractère débonnaire, je voulais proposer Gustave pour les juger ; je sais d'avance que ce qu'il fera sera bien fait.

— Très bien, répond-on de toutes parts, faites-le venir.

Le capitaine se tourne du côté de Gustave et lui dit :

— C'est à vous, brave jeune homme, que revient le droit de juger ces prisonniers ; c'est grâce à votre habile stratagème s'ils sont en notre pouvoir en ce moment.

— Mais, monsieur, dit Gustave en hésitant. . .

— C'est vous, c'est vous qui allez les juger, s'écrie tout le monde.

—Mais je ne les condamnerai pas à la mort, dit Gustave ; l'effusion de leur sang serait une barbarie de notre part. D'ailleurs, Dieu permettra que nous repoussions toutes leurs attaques.

—Faites ce que vous voudrez, s'écrie la majorité ; ce que vous ferez sera bien fait.

Gustave fait signe aux prisonniers d'approcher.

On s'empresse d'obéir.

—Quelqu'un parmi vous parle-t-il l'anglais ? leur demande Gustave. Si oui, venez en avant.

Trois d'entre eux se présentent.

—Pourquoi, dit Gustave en prenant un ton grave, couriez-vous après nous avec des flèches et des fusils et en poussant des cris féroces ? N'était-ce pas pour nous tuer et nous piller ?

—Notre frère se trompe ; nos intentions étaient pacifiques, nous nous rendions à nos wigwams (tentes).

—Vous mentez, dit Gustave d'un ton sévère ; ne savez-vous pas que le mensonge ne servira qu'à aggraver votre position ? J'étais décidé de vous accorder la vie et la liberté, mais si vous ne dites pas la vérité, vos compagnons et vous allez mourir immédiatement. Je sais que vos wigwams ne sont pas dans cette direction ; je sais aussi que vous les avez laissés pour venir nous tuer, et nous piller ensuite.

Les sauvages se tiennent la vue basse et semblent délibérer entre eux ; un murmure sourd parcourt la masse des autres prisonniers.

Le plus grand silence règne partout, et les gens de la caravane se pressent pour mieux entendre.

Voyant que les chefs ne répondent pas, Gustave fait approcher l'avant-garde et l'arrière-garde, et les place en avant des prisonniers.

—Epaulez vos carabines, leur dit-il, et tenez-vous prêts à faire feu.

Puis, se tournant du côté des prisonniers, il ajoute :

—Voyons, répondez tout de suite, ou c'en est fait de vous.

L
répo
—
l'au
l'avi
—
—
—
seig
forêt
des
n'est
pass
car n
Gran
Si v
avert
n'éco
telles
votre
—
sur v
—
—
répon
—
Les
prison
lèvent
leur l
—M
naître
et peu
écoute
sur so
Si jam
faire,
rougie

Les trois prisonniers, voyant les carabines pointées, répondent :

—Les visages-pâles ont tué trois de nos frères l'autre jour, et nous voulions venger leur mort ; nous l'avions juré devant le Grand-Esprit.

—Ah ! vous croyez donc au Grand-Esprit ?

—Oui, oui, sans le Grand-Esprit rien n'existerait.

—Très bien ; mais ce Grand-Esprit vous a-t-il enseigné de faire comme le chacal et le tigre dans la forêt ? Vous a-t-il dit de piller et de massacrer ? Trois des vôtres ont trouvé la mort, il est vrai, mais n'est-ce pas votre faute ? Nous eussiez-vous laissés passer sans nous molester, vos frères vivraient encore, car nous ne voulons pas faire le mal comme vous. Le Grand-Esprit le défend à tous, à vous comme à nous. Si vous n'avez pas réussi, c'est parce qu'il nous a avertis de vos desseins cruels et perfides. Pourquoi n'écoutez-vous pas le Grand-Esprit qui défend de telles choses ? Eh bien ! que feriez-vous pour avoir votre liberté ?

—Ho ! ho ! nous jurons de ne jamais reparaître sur votre chemin.

—Le jurez-vous devant le Grand-Esprit ?

—Oui, nous le jurons devant le Grand-Esprit, répondent-ils en levant les deux mains.

—Bien ; à présent dites à vos frères d'en faire autant.

Les trois sauvages se tournent du côté des autres prisonniers, et une seconde plus tard, ces derniers lèvent les deux mains en prononçant le serment dans leur langue.

—Maintenant, reprend Gustave, je vais faire connaître à notre chef le serment que vous venez de faire, et peut-être sera-t-il disposé à vous faire grâce. Mais, écoutez bien, prenez garde de jamais vous retrouver sur son chemin, car il est terrible dans sa vengeance. Si jamais vous violez le serment que vous venez de faire, il vous fera rôtir à petit feu, des broches de fer rougies perceront vos chairs, et vos corps seront cou-

verts de charbons ardents ; puis il vous arrachera la langue pour vous punir de vos mensonges et de votre perfidie, et pendra vos corps noirs et calcinés le long de la route pour servir d'exemple à ceux de vos frères qui voudraient faire comme vous.

Pendant qu'il parlait ainsi, on voyait frémir les prisonniers.

—Qui nous empêcherait de vous torturer ainsi ? ajouta-t-il ; mais nous aimons le Grand-Esprit, et nous essayons de l'écouter.

Tirant alors son crucifix d'argent, qui ne l'avait pas quitté depuis son départ de Montréal, il fait signe aux prisonniers d'avancer plus près, et leur dit :

—Avant de vous remettre entre les mains de notre chef, vous allez tous renouveler le serment que vous venez de faire, en mettant votre main droite sur ce crucifix ; vous l'embrasserez ensuite avec respect ; prenez bien garde que le mensonge soit sur vos lèvres, et de jurer une chose en pensant à une autre. Ce crucifix représente le Fils de Dieu, le Grand-Esprit ; si vous l'embrassez avec de mauvaises intentions dans vos cœurs, il le saura et vous punira sur-le-champ. Approchez un à un et chacun à votre tour.

Les sauvages, remplis de frayeur en voyant ce crucifix, n'osent approcher. Les objets de notre culte ont toujours été regardés par les sauvages comme mystérieux et sacrés.

—Approchez, répète Gustave, ce crucifix ne vous fera pas de mal, si vous dites la vérité.

Les sauvages s'approchent en témoignant beaucoup de respect. Les trois chefs d'abord, puis les autres prisonniers viennent tour à tour poser la main droite sur le crucifix, le baiser et jurer de ne jamais repaître sur le chemin de la caravane.

Les hommes, femmes et enfants, témoins de cette cérémonie si solennelle, vu le lieu et la circonstance, gardent le plus profond silence ; plusieurs même portent les mains à leurs paupières humides.

A
fait
—
brav
leur
leur
exer
livre
Le
ce ch
qu'il
—
dit le
les g
jama
ferai
Le
comm
vienn
lui en
Qu
après
En
—S
besoin
le sau
Con
il fut
fût dé
nuit.
Un
contou
avant.
—Q
—U
sourian
—U
pour ce
voisine

Après avoir fini de les assermenter, Gustave les fait tous avancer devant le capitaine.

—Grand chef, dit-il en s'adressant à ce dernier, ces braves viennent de jurer que ni eux, ni personne de leurs tribus ne repaîtront jamais sur votre chemin ; je leur ai fait connaître la vengeance terrible que vous exerceriez sur eux dans le cas contraire. Je vous les livre, à vous de prononcer leur sentence.

Les sauvages, tremblants, n'osent lever la vue sur ce chef terrible, et attendent avec anxiété le jugement qu'il va prononcer.

—Qu'on les délie tous, à part de trois de leurs chefs, dit le capitaine d'une voix farouche ; ces derniers, je les garderai comme otages jusqu'au fort Bridger. Si jamais un seul d'entre vous viole son serment, je lui ferai aussitôt arracher la langue.

Les hommes de l'avant-garde et de l'arrière-garde commencent à délier les prisonniers qui, une fois libres, viennent témoigner leur reconnaissance à Gustave en lui embrassant les mains, puis se retirent tout joyeux.

Quant aux trois chefs, ils furent libérés deux jours après, sur la demande de notre héros.

En partant, ces chefs lui dirent :

—Si notre frère repasse dans ce pays et qu'il ait besoin de nous, qu'il vienne nous trouver, il verra que le sauvage sait reconnaître ce qu'on lui fait.

Comme cet événement avait causé un grand retard, il fut résolu de partir tout de suite, quoique le soleil fût déjà bas, et de marcher une bonne partie de la nuit.

Un peu avant minuit, l'avant-garde qui venait de contourner un gros rocher, aperçoit une lueur en avant.

—Que peut signifier cette lueur ? demande George.

—Un feu tout simplement, répond Gustave en souriant. Mais qui l'a allumé ? c'est une autre question.

—Une tribu sauvage, probablement, dit Arthur, pour célébrer une victoire remportée sur une tribu voisine.

—Dans une heure tout au plus, nous y serons rendus, dit George.

—Ne ferions-nous pas mieux d'arrêter, et d'attendre la caravane ? dit Arthur.

—Sois certain, cher ami, dit Gustave, que nous n'irons pas sans être invités ; ce serait impoli de notre part.

—Je ne sais si j'accepterais l'invitation, même si elle m'était faite, dit George.

—Que pensez-vous faire ? dirent plusieurs.

—Je ne sais réellement pas, répondit Gustave ; voici mon père et le capitaine qui approchent, ils vont nous donner leurs ordres.

—Qu'allons-nous faire ? demande ce dernier en arrivant.

—C'est précisément ce que nous voulions savoir de vous, dirent plusieurs.

—Et vous, Gustave, quel est votre avis ? reprend le capitaine.

—C'est à vous de commander et à nous d'obéir, répond Gustave.

—Donnez-nous votre avis ; vous avez toujours bien pensé.

—Puisque vous voulez connaître mon opinion, je crois que la caravane peut continuer sa route jusqu'à ce grand coteau en avant de nous. Là, vous pourrez former le camp en règle en cas d'attaque. Pendant que ces préparatifs se feront, l'avant-garde approchera plus près de ce feu ; s'il y a du danger, nous reviendrons le plus promptement possible pour vous le faire connaître. Si, au contraire, il n'y a rien à appréhender, trois coups de carabine vous avertiront que la caravane peut avancer.

—Très bien, dit le capitaine.

L'avant-garde continue sa marche jusqu'au coteau et arrête pour attendre la caravane.

Lorsque tout fut prêt, Gustave rassembla ses hommes et leur dit :

est
la p
silen
ne p
nos
serr
—
mon
t'arr
—
mon
est d
pour
de m
qui c
Vous
possi
Quan
et q
beau
celle
—
mont
perda
—
de so
mour
Pu
—
me su
Tou
—
homm
—
capita
—
rait la
vent a

—Messieurs, la mission que nous avons à remplir est difficile et dangereuse. Nous devons avancer avec la plus grande précaution, observer le plus grand silence, tenir la vue partout où il y a du danger, afin de ne pas nous laisser surprendre. S'il faut revenir sur nos pas, gardez votre sang-froid et tenez les rangs serrés pour paraître plus forts et plus nombreux.

—Je vais t'accompagner dans cette expédition, mon fils, dit M. Dumont ; je crains trop qu'il ne t'arrive malheur.

—Permettez-moi de ne pas céder à votre demande, mon père, dit Gustave avec émotion. Votre devoir est de rester avec la caravane et de placer des gardes pour la protéger. De plus, si péril il y a, c'est assez de moi à l'affronter. Pensez à maman et à ma sœur qui doivent en ce moment soupirer après votre retour. Vous leur devez d'éviter tous les dangers autant que possible, pour pouvoir retourner vers elles au plus tôt. Quant à moi, cher père, je ne crains pas de mourir, et quoique je sache que ma mort leur causerait beaucoup de peine, je ne serais pas une perte comme celle d'un époux et d'un père.

—Ah ! cher enfant, ne parle pas ainsi, dit M. Dumont ému jusqu'aux larmes. Que ferais-je si je te perdais ?

—Ne craignez pas, cher père, dit Gustave essayant de sourire pour cacher l'émotion qu'il éprouve ; je ne mourrai pas cette nuit et de sitôt, j'espère.

Puis se retournant tout à coup, il ajoute :

—En avant, messieurs, que ma petite troupe seule me suive.

Tout le personnel de la caravane les suit des yeux.

—Quel courage et quel dévouement dans ce jeune homme ! se dit-on de toutes parts.

—Pourvu qu'il ne leur arrive pas malheur, dit le capitaine ; je crains beaucoup pour eux.

—Non, non, lui répondent plusieurs ; Dieu ne saurait laisser périr ce jeune homme et ceux qui le suivent avec tant de confiance.

Toujours la vue fixée sur l'avant-garde, ils la voient gravir le dernier coteau qui la sépare du feu ; ils distinguent Gustave, divisant ses hommes en trois corps à une distance d'une vingtaine de pieds l'un de l'autre.

On s'attend qu'elle va retourner sur ses pas ; on le désire même. Mais elle commence à descendre de l'autre côté et a bientôt disparu.

Alors un sentiment de crainte s'empare de tous les cœurs. Personne ne bouge, on a hâte de les voir revenir, ou d'entendre trois coups de fusil qui doivent les avertir que tout est bien.

Les minutes paraissent aussi longues que des heures... une demi-heure se passe, et aucun d'eux ne reparait. Une heure se passe et rien encore.

M. Dumont se reproche d'avoir laissé partir son fils et de grosses larmes coulent le long de sa figure ; les autres veulent se rendre au feu à tout prix.

—Patience, dit le capitaine, ce retard est un bon signe ; si un malheur était arrivé, quelques-uns d'entre eux auraient pu se sauver et venir nous en avertir.

Cette remarque fait renaître la confiance ; on attend avec moins d'anxiété, tout en comptant les minutes qui s'écoulent.

Gustave et ses compagnons avaient gardé le galop jusqu'au coteau. Là, il avait séparé ses hommes, comme nous l'avons dit plus haut, et, prenant le pas, ils avancent avec la plus grande précaution ; le plus grand silence règne parmi eux et le moindre bruit attire leur attention.

Chaque rocher est examiné et le plus petit ravin fouillé dans toute sa longueur.

Une brise légère cause, de temps à autre, un certain froissement dans les hautes herbes ; alors on s'arrête pour s'assurer qu'elles ne cachent pas des ennemis.

Enfin le feu apparaît ; il leur faut faire de grands détours, cependant, pour s'y rendre ; de gros rochers bordent la route qui, en conséquence, devient très

étr
tro
Gu
bas
not
d'eu
qui
sion
mor
ont
et n
enle
enco
de r
bonn
tard
To
voit
Gu
dema
pas v
suis
par le
qui a
en an
—C
wago
—I
Dieu
craign

étroite en certains endroits, et oblige notre petite troupe à redoubler d'attention.

—Tenez toujours la vue fixée sur ces rochers, dit Gustave ; ils peuvent cacher des ennemis.

On avance encore plus lentement et on arrive à un bas-fond dans lequel il faut descendre.

—Des wagons et des provisions qui brûlent, dit notre petite troupe en regardant le feu au-dessous d'eux.

—Voilà qui est curieux, dit Gustave à voix basse ; qui a pu mettre le feu à des wagons et à des provisions ? Ce qui m'étonne le plus, c'est l'absence de morts ou de blessés aux alentours.

—Ce ne sont certainement pas des sauvages qui ont fait cela, dit l'un des hommes, car ils auraient tué et massacré avant de mettre le feu, et ils auraient enlevé les provisions.

—Je crois comme vous, dit Gustave ; avançons encore, il faut bien nous assurer de ce qui en est avant de retourner ou d'avertir la caravane ; mais faites bonne garde, les sauvages sont rusés.

—Ah ! que vois-je ! dit Arthur une minute plus tard ; il y a quelque chose derrière ce rocher.

Tous les regards se portent vers le rocher, et on voit un homme qui se relève et qui vient à eux.

Gustave tire son pistolet, et s'adressant à lui, lui demande d'une voix brève :

—Que faites vous ici ? Répondez sans bruit, car...

—Ne tirez pas, monsieur, dit cet homme, je ne suis pas votre ennemi. Il y a plus d'une heure que je me suis caché derrière ce rocher, pour ne pas être pris par les mormons, qui ont attaqué notre caravane et qui, après avoir mis le feu à nos wagons, sont partis en amenant tous nos hommes prisonniers.

—Ce sont des mormons qui ont mis le feu à ces wagons, dites-vous ? Ne mentez-vous pas ?

—Non, monsieur, je ne mens pas, je le jure devant Dieu ; il n'y a ici d'autre personne que moi. Ainsi, ne craignez pas d'embûche.

Gustave tire son crucifix et le lui présente en disant ;

—Jurez-vous sur ce crucifix que vous dites la vérité ?

—Ah ! un crucifix ! s'écrie cet homme en français et s'empressant de l'embrasser. Oui, je jure sur cette croix, ô mon Dieu, que je dis la vérité.

—Vous êtes donc Canadien ? dit Gustave dans la même langue.

—Oui, monsieur, mon nom est Pepin.

—Alors, je vous crois, dit Gustave en lui tendant la main ; un Canadien ne saurait mentir sur la croix.

Puis, se tournant du côté de ses hommes, il ajoute en souriant :

—Veuillez tirer les trois coups de carabine, messieurs, la caravane doit être impatiente d'avoir des nouvelles.

A peine eurent-ils tiré, que des cris joyeux et des "hourra" se font entendre du côté de la caravane.

—On est content de ce signal, dit Gustave.

—Oui, répond George, je vous assure que l'on craignait beaucoup pour nous ; l'on s'attendait à autre chose qu'un simple incendie de wagons et d'effets.

—C'est déjà beaucoup trop, dit Arthur ; c'est un crime de faire brûler des provisions, don de Dieu, pendant que tant de pauvres en sont privés.

—Et dire que ces actes sont commis par ces saints du dernier jour, dit M. Pepin, tout joyeux de se retrouver avec des amis.

—Hâtons-nous de nous rendre à ce feu, dit Gustave, et essayons de sauver quelque chose si c'est possible.

Tous se rendent au galop sur le lieu du sinistre, et parviennent à arracher aux flammes plusieurs poches de farine, quelques boîtes de biscuits et des couvertures de laine.

M. Dumont vient au galop, suivi du capitaine ; les wagons, emportés rapidement par les bœufs, les suivent de près, en faisant un bruit semblable au roulement du tonnerre.

riant
Il
l'em
—
sais
—
ajout
pas a
—
—
Gust
petits
désig
détai
M.
—
frais
arrivé
appax
aucun
dans
Ils
dema
que l
Etats
dises
bient
Alo
nous
Que
double
temps
il fall
Or
placés
vaux
visions

—Dépêchons-nous de piller, dit Gustave en souriant ; voici les pompiers qui viennent.

Il n'avait pas fini de parler que son père arrive et l'embrasse en pleurant.

—Cher enfant, dit-il, je te croyais perdu ; tu ne sais pas combien j'ai souffert.

—Je n'ai couru aucun danger, cher père, et il ajoute en souriant : je vous assure que je ne me suis pas aussi bien chauffé depuis notre départ.

—Qui a allumé ce feu ? demande le capitaine.

—Les saints du dernier jour, se hâte de répondre Gustave ; et, comme vous le voyez, ils n'y vont pas à petits frais. Mais voici un monsieur, ajoute-t-il en désignant le Canadien, qui peut vous donner tous les détails.

M. Pepin répond à son appel et dit au capitaine :

—Il y a quelques heures, notre caravane était en frais de former son camp ici. A peine étions-nous arrivés, qu'une troupe d'une centaine d'hommes apparut et vint à nous ; notre capitaine, ne prévoyant aucun danger, les laisse approcher et entrer même dans le camp.

Ils entrent, et l'un d'eux qui paraissait être leur chef, demande qui nous sommes. Notre capitaine répond que la caravane appartient au gouvernement des Etats-Unis, que les wagons sont remplis de marchandises et de provisions pour l'armée américaine, qui bientôt doit arriver et stationner au fort Bridger.

Alors ce chef nous commande de nous rendre et nous déclare ses prisonniers.

Que faire ? nous étions cernés par une troupe double en nombre de la nôtre ; nous n'avions pas le temps de saisir nos armes cachées dans les wagons, et il fallut céder contre la force.

On nous demande nos armes, des gardes sont placés autour de nous, et on s'empare de nos chevaux ; puis, ils entassent les marchandises et les provisions et y mettent le feu.

Cette besogne finie, on nous commande de les suivre. J'ai saisi un moment favorable pour m'échapper et je me suis caché derrière ce rocher où je fus trouvé par ce jeune homme à qui je dois tant de reconnaissance.

Les wagons arrivent au même moment, et le capitaine indique l'endroit choisi pour le campement. Aussitôt que tout est en place, tout le monde s'empresse de ramasser les chaînes et autres ferrements, seuls restes des wagons incendiés.

La farine, les biscuits et les couvertures de laine sauvés du feu par l'avant-garde, sont divisés et chacun songe à prendre un peu de repos, si nécessaire à tous, après une journée si pleine d'émotion et de fatigue.

LE LA

De
le lac—
pour
être l—
tout f

On

cheva

Un

couve

laquel

se pré

—
dit G

étang

—A

Arr

et fait

—
pouce

—R

dit Ge

Artl

la prof

Il n

vase s

CHAPITRE XX

LE LAC AU SODA. ARRIVÉE AU FORT BRIDGER. UN CAMP
DE SOLDATS MORMONS.

Deux jours plus tard, nos trois amis aperçoivent le lac au Soda.

—Voici le Soda, à bientôt le lait et le miel.

—Oui, dit Arthur, si l'on n'a pas oublié le soda pour faire le gâteau, le lait et le miel ne doivent pas être loin.

—Qui sait si nous ne trouverons pas les gâteaux tout faits, dit George.

On arrive au Lac, et nos trois amis descendent de cheval et approchent de la rive.

Un étang long de cinq à six acres et large de deux, couvert d'une substance semblable à de la glace sur laquelle il serait tombé une légère couche de neige, se présente à leur vue.

—Cette glace doit être assez forte pour nous porter, dit Gustave, avançons donc jusqu'au milieu de cet étang ; le soda doit y être plus propre.

—Allons, dirent George et Arthur.

Arrivés vers le milieu, Gustave prend son couteau et fait un trou.

—Cette glace me paraît épaisse de cinq à six pouces, dit-il à ses amis.

—Regardez donc comme l'eau est noire au-dessous, dit George ; on dirait de l'encre.

Arthur tire la baguette de sa carabine pour sonder la profondeur.

Il n'y a presque pas d'eau, dit ce dernier, mais une vase sans fond forme le lit de ce lac.

—C'est vraiment remarquable, dit George ; je ne peux comprendre comment une eau et une vase aussi noires puissent former ce qu'on pourrait appeler une crème si blanche et si belle.

Aussitôt que les wagons arrivent, les hommes, les femmes et les enfants s'empressent de se procurer une bonne quantité de ce soda ; ils le coupent en petits morceaux, et le mettent dans des sacs pour le conserver.

Ce soda produit sur les pâtisseries le même effet que la poudre allemande de nos jours.

A quelques milles plus loin, sont les sources à goudron (Tar Springs). On y voit plusieurs trous carrés remplis d'une eau blanche sur laquelle flotte une graisse noire et épaisse, ressemblant en tout point au goudron chaud.

—Voici le miel, s'écrie Gustave, mais comme il est noir ! C'est à n'y rien comprendre ; là-bas, l'eau est noire et la crème blanche, ici c'est tout le contraire, l'eau est blanche et la crème noire.

—Ne savez-vous pas que tout est nouveau dans la nouvelle Jérusalem ? dit George.

—Et nous verrons bien d'autres choses, ajoute Arthur.

—Pourvu que ce soit pour le mieux, dit Gustave.

Ici encore, comme au lac au Soda, les gens de notre caravane, munis de petites chaudières, vont les remplir pour graisser les essieux de leurs wagons.

Enfin, on arrive au fort Bridger, à cent cinquante milles en deçà de la ville du Lac-Salé, et notre caravane campe au pied de ses murs.

Ce fort était en ce moment occupé par un détachement de la milice mormonne, désignée sous le nom de "Destroying Angels" (anges destructeurs) ; ce détachement était le plus brave de toute leur armée, et avait été organisé par Joseph Smith lui-même pour lui servir de garde personnelle.

Tout le monde de notre caravane était joyeux ; les

sauva
ville s
entend
à leur

La
sortent

Tou
étaient
tés de
larges
de lon
qu'au

—Q
anxiété

—N
sont ne

teurs c
de notr

—Il
mormon

Ces l
s'empres

main.

feutres,

Le ca
caravan

Gust
qu'il h

extérieu
amis en

—El
la main

Et to
Ils ve

prononc
Forcé

pas ferm
Ce de

disant :

sauvages ne seront plus à craindre, se disait-on, et la ville sainte n'est pas éloignée. Les jeunes gens font entendre des chants joyeux, et les enfants se livrent à leurs jeux innocents.

La caravane était à peine arrivée, que ces "Anges" sortent du fort pour lui rendre visite.

Tous portaient de longues barbes, et leurs figures étaient à demi-cachées par de larges feutres surmontés de plumes. Leurs costumes étaient retenus par de larges ceintures d'où pendaient de gros revolvers et de longs poignards. De larges bottes montant jusqu'au genou complétaient ce costume farouche.

—Quels sont ces hommes ? se demande-t-on avec anxiété.

—Ne craignez pas, dit le capitaine ; ces hommes sont nos meilleurs amis. Ce sont les anges destructeurs commandés par un des plus hauts dignitaires de notre Eglise.

—Il paraît, dit Gustave à ses amis, que chez les mormons, il n'y a que des anges et des saints.

Ces hommes entrent dans le camp ; le capitaine s'empresse d'aller au-devant d'eux en leur tendant la main. Ceux-ci, en l'apercevant, ôtent leurs larges feutres, et lui témoignent le plus grand respect.

Le capitaine les présente ensuite aux gens de la caravane, qui se prêtent aux compliments d'usage.

Gustave ne perd pas de vue son père, et s'aperçoit qu'il hésite à donner la main à ces hommes d'un extérieur aussi farouche ; il s'en réjouit et dit à ses amis en riant :

—Eloignons-nous, je n'ai nullement envie de donner la main aux anges, ce soir.

Et tous trois se glissent sous une tente.

Ils venaient à peine d'y entrer, que Gustave entend prononcer son nom par des gens qui le cherchent.

Force lui fut donc de sortir, et il avança d'un pas ferme vers le capitaine.

Ce dernier le présente au chef des "anges" en disant :

— Permettez-moi de vous présenter à Gustave Dumont ; c'est ce jeune homme dont je vous parlais il y a un instant ; la caravane lui a dû son salut en plusieurs circonstances.

Le chef ôta son chapeau en tendant la main à Gustave.

— Je suis heureux de faire votre connaissance, dit-il, et je vous félicite, jeune homme, de votre noble conduite et de la bravoure dont vous avez fait preuve pendant le long voyage que vous venez de faire ; j'espère que bientôt vous emploierez vos talents pour défendre l'Eglise des saints.

Gustave, frappé de la mâle beauté de cet homme et de ses manières distinguées, ne put s'empêcher de lui rendre son salut avec beaucoup de grâce.

— Je dois vous dire que ce jeune homme n'est pas encore un des nôtres, dit le capitaine.

— Il le sera bientôt, j'espère, dit le chef, en frappant légèrement sur l'épaule de Gustave. Vous suivrez l'Eglise de Jésus-Christ, n'est-ce pas ?

— De tout mon cœur, répond Gustave ; et pour suivre l'Eglise de Jésus-Christ, je ferai tout ce que je pourrai.

— Bien, bien, dit le chef, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

Et il s'éloigne pour rejoindre ses hommes.

En le voyant partir, Gustave dit assez haut pour être entendu du capitaine et de son père :

— Oui, je suivrai toujours l'Eglise de Jésus-Christ, mais non celle de Joseph Smith.

Ces derniers ne font pas voir qu'ils ont entendu, et reconduisent le chef au "fort Bridger."

Le lendemain, les montagnes Rocheuses apparaissent dans toute leur splendeur. Gustave et ses deux amis, frappés du magnifique spectacle qui s'offre à leurs regards, arrêtent leurs chevaux pour mieux voir.

Du nord au sud, aussi loin que leur vue peut s'é-

ten
qu
so
éla
les
pré
im
et
pla
arb
par
tou
exc
cré
I
sud
heu
le d
A
à la
dan
van
bor
I
on v
—
chac
pou
laiss
les
wag
desc
G
sent
effra
de la
D
large

tendre, ces montagnes, toutes plus hautes les unes que les autres, se succèdent sans interruption ; ces sommets couverts d'une neige perpétuelle ; ces pics élancés, tous de formes différentes et se perdant dans les nues, ces ravins profonds qui les séparent ; ces précipices dont la vue seule effraie ; ces rochers immenses comme suspendus sur le bord des abîmes, et menaçant à chaque instant de s'y précipiter ; ces plateaux couverts d'une verdure qui réjouit ; ces arbres gigantesques qui semblent se cramponner aux parois presque perpendiculaires de ces montagnes ; tout forme un ensemble qui enchaîne les regards, excite l'admiration et porte à élever l'âme vers le créateur de tant de merveilles.

Le soir, on forme le camp au pied de la passe du sud, et le lendemain, après avoir monté près de cinq heures, la caravane arrête sur le sommet pour prendre le dîner.

Au départ, Gustave et ses deux amis sont effrayés à la vue de l'abîme qui se présente devant eux, et dans lequel il faut que la caravane descende, en suivant un chemin pavé de cailloux ronds et longeant le bord d'un précipice sans fond.

Les wagons arrivent, et tous se demandent comment on va s'y prendre pour descendre dans cet abîme.

— Il n'y a rien à craindre, dit le capitaine. Que chacun enchaîne les dernières roues de son wagon pour l'empêcher de rouler sur les cailloux ; vous ne laisserez qu'une paire de bœufs en avant, et attacherez les autres en arrière, afin de leur faire retenir le wagon pendant la descente. Et qu'un seul wagon descende à la fois.

Gustave et ses hommes prennent le devant et se sentent comme frappés de vertige ; leurs chevaux, effrayés, ne cherchent qu'à se crier contre la paroi de la montagne, et refusent d'avancer.

D'un côté du chemin, qui a à peine huit pieds de largeur en certains endroits, sont des abîmes sans

fond ; de l'autre, une montagne s'élevant perpendiculairement à plusieurs centaines de pieds de hauteur, sur laquelle on voit de grosses pierres qui, par leur position, menacent à chaque instant de se détacher et de rouler sur le chemin.

Tous éprouvent un sentiment de satisfaction et de reconnaissance lorsque la descente est opérée.

Après la prière, le capitaine donne avis que, le lendemain, la caravane devra traverser la grande montagne.

—Vous ferez bien, dit-il, de voir que les roues de vos wagons soient en bon ordre, car la montée est longue et pénible. J'aime à vous faire remarquer que nous avons passé aujourd'hui le point le plus élevé entre l'Atlantique et le Pacifique ; la petite rivière près du camp coule vers l'ouest, tandis que celles que nous avons vues et traversées depuis notre départ coulent vers l'est. Depuis que nous avons quitté Omaha, nous n'avons cessé de monter ; à présent nous allons descendre.

—Il faut espérer que nous ne descendrons pas toujours aussi rapidement que cette après-midi, dit Gustave.

—Non, pas aussi rapidement que nous venons de le faire, dit le capitaine prenant de bonne grâce l'humeur de Gustave. D'ici à la ville sainte, nous aurons à gravir plusieurs montagnes qui se trouvent sur notre route. Préparez-vous, chers frères et sœurs, à partir dès l'aurore.

Le lendemain, dès la pointe du jour, la caravane se met en route et, une heure plus tard, elle arrive au pied de la haute montagne qu'il lui faut gravir.

On monte pendant une heure, pendant deux heures ; l'air, de chaud qu'il était en bas, est plus frais et se refroidit à mesure qu'on avance. Tous les quarts d'heure ou vingt minutes, il faut arrêter les bœufs pour les laisser reprendre haleine.

Partie du bas de la montagne vers les six heures

du
deux
A
ori d
se de
Au
l'on
quell
et re
vallée
petite
riches
resser
eaux
L'o
trant
de l'i
grand
tout e
a si b
Cha
mais i
regret
—V
tave.
en bas
Les
les rou
tions c
d'un r
lenden
Ce n
que c
plusiet
au mil
de chu
l'écho
qu'à l'

du matin, la caravane atteignit le sommet sur les deux heures de l'après-midi.

Alors tout le monde oublie sa fatigue, et pousse un cri d'admiration à la vue du magnifique panorama qui se déroule devant les yeux.

Aussi loin que l'on peut voir, de quelque côté que l'on regarde, sont de hautes montagnes au pied desquelles s'étendent de belles vallées luxuriantes et resplendissantes de verdure. Au milieu de ces vallées, coulent des ruisseaux limpides ou de jolies petites rivières, tous bordés d'herbes aux couleurs riches et variées. Plus loin, une foule de petits lacs ressemblent à autant de nappes d'argent, tant leurs eaux sont claires et tranquilles.

L'œil ne se lasse point de regarder ; l'air plus pénétrant et plus pur dilate les sens, dispose aux émotions de l'intelligence, et l'âme, s'élevant avec la pensée, grandit et plane librement ; elle voit tout, embrasse tout en admirant les grandes œuvres du Créateur qui a si bien orné la nature dans cette contrée.

Chacun voudrait fixer sa demeure sur ce sommet, mais il faut continuer la route, et nous le quittons à regret.

—Voici qu'il va falloir descendre encore, dit Gustave. Ainsi va le monde, aujourd'hui en haut, demain en bas ; pourvu que l'on finisse par monter, ça ira bien.

Les wagons arrivent à la descente ; il faut enchaîner les roues de nouveau et prendre les mêmes précautions que la veille ; le soir, on forme le camp à l'entrée d'un ravin qu'il faut suivre dans toute sa longueur le lendemain.

Ce ravin, long de quatorze milles, est bordé de chaque côté par de hautes montagnes qui s'élèvent, à plusieurs endroits, à plus de mille pieds de hauteur ; au milieu coule un gros torrent dont l'eau se précipite de chute en chute, en faisant un si grand bruit que l'écho frappe les parois des montagnes et ne se perd qu'à l'une ou l'autre des extrémités.

En entrant dans ce ravin, ce bruit résonne si fort que nous ressentons comme un sourd bourdonnement ; l'on est saisi d'un sentiment qu'on ne peut défluir ; il nous semble que le pouls bat plus vite et que le sang bouillonne dans nos veines.

Le chemin longe ce torrent à une assez grande hauteur ; à quelques endroits, il est à peine assez large pour laisser passer les voitures ; alors les animaux, effrayés, n'osent avancer. Le moindre cri se répète pendant plusieurs minutes. Un coup de pistolet, tiré par un des hommes de l'arrière-garde, pour en connaître l'effet, parut comme un coup de canon aux gens de notre caravane, qui crurent que la montagne s'écroulait.

Gustave et ses amis, en avant comme d'habitude, chevauchaient depuis près de trois heures, lorsqu'ils aperçurent une écluse qui leur barrait le passage.

Cette écluse était faite avec de gros arbres couchés et superposés à une dizaine de pieds de hauteur ; de grosses pierres entouraient ces arbres, et le tort était rempli de branches et de terre. Une porte, laissant passer l'eau du torrent, avait été placée au milieu, de manière à pouvoir être baissée ou levée au besoin.

—Que veut-on faire d'une écluse dans ce ravin ? dit Gustave.

—Voudrait-on nous noyer, par hasard ? dit George.

—Il ne suffirait en effet que de baisser cette porte, pour couvrir ce chemin d'une épaisseur de dix pieds d'eau en cinq . . . Mais il est interrompu par une voix forte qui leur dit :

—Halte ! ou donnez le mot d'ordre.

Gustave et ses compagnons, surpris, arrêtent leurs chevaux et tirent leurs pistolets. Ils regardent dans la direction d'où venait cette voix, et voient une sentinelle, la carabine en joue, qui répète :

—Halte ! ou donnez le mot d'ordre.

Gustave répond avec les plus grand sang-froid et en souriant :

—Veux
connaître
un d'entre
le donner

La par
il avait pr
ses amis e

Gustave

—Me se
pourquoi
n'est pas p

—Cetle
dans le ca
ger pour le
êtes-vous ?
connaître.

—Nous
saints du d

—Alors,
ôtant son c

Gustave
montent su
aperçoivent

Des hutt
entrelacées
ou de glais
occupés en
ments, des
sur le somn
tinées à être
passer dans

—En voi
dit Gustave
pour . . .

Un nouve
l'arrête cour

—Vous p
ôtant son cl

—Veuillez, mon ami, être assez bon de nous faire connaître ce mot d'ordre, et je vous assure que pas un d'entre nous n'aura la moindre objection de vous le donner.

La parfaite tranquillité et le sourire avec lesquels il avait prononcé ces paroles, eurent pour effet que ses amis et la sentinelle éclatèrent de rire.

Gustave profite de ce moment pour ajouter :

—Me serait-il permis, monsieur, de vous demander pourquoi l'on a fait cette écluse dans ce ravin ? Ce n'est pas pour nous noyer, j'espère ?

—Cette écluse a été faite pour inonder ce ravin, dans le cas où l'armée américaine voudrait s'y engager pour le traverser, répond la sentinelle. Mais qui êtes-vous ? je ne puis vous laisser passer sans vous connaître.

—Nous sommes l'avant garde d'une caravane de saints du dernier jour, répond Gustave.

—Alors, vous pouvez passer, dit la sentinelle en ôtant son chapeau.

Gustave et ses compagnons reprennent leur route, montent sur un pont jeté au-dessus de l'écluse, et aperçoivent un camp fait à la mode des sauvages.

Des huttes construites avec des branches d'arbres entrelacées de rameaux, et le tout recouvert de paille ou de glaise, servaient d'abri aux soldats mormons, occupés en ce moment, les uns à faire des retranchements, des batteries et des fossés, les autres à placer sur le sommet des montagnes de grosses pierres destinées à être jetées sur ceux des ennemis qui voudraient passer dans le ravin.

—En voilà une curieuse besogne pour des saints, dit Gustave toujours souriant ; en ont-ils des projets pour . . .

Un nouvel ordre : Halte ! ou donnez le mot d'ordre, l'arrête court dans sa remarque.

—Vous pouvez passer, se hâte de dire Gustave en ôtant son chapeau, imitant en cela ce qu'avait dit et

fait la première sentinelle, et il n'arrête pas son cheval.

—Vous ne passerez pas, crie la sentinelle. Halte ! ou je vous tue.

—Comment cela ? reprend Gustave sans se déconcerter. Par quel droit nous arrêtez-vous ? Je vous donne le mot d'ordre que la première sentinelle nous a donné ; je répète les mêmes paroles, et je fais comme elle en ôtant mon chapeau.

Les amis de Gustave sont fous de rire ; la sentinelle, surprise de la gaieté et de la naïveté de notre héros, ne peut empêcher le sourire d'effleurer ses lèvres.

—Monsieur, continue Gustave, je connais votre devoir et le mien, je n'insisterai pas à passer avant de vous dire qui nous sommes, et il répète ce qu'il avait dit à la première sentinelle, et ajoute : allons-nous rencontrer d'autres sentinelles sur notre chemin avant d'arriver à ce camp que je vois plus bas ? Si oui, vous voudrez bien nous donner le mot d'ordre.

—Ce n'est pas nécessaire, répond l'homme d'armes en souriant.

—Merci, monsieur, dit Gustave en le saluant, et il s'éloigne avec ses compagnons.

—Qu'avez-vous donc, cher ami ? dit George.

—Rien que je sache, répond Gustave. Voyez-vous, il faut bien être gai et joyeux.

Puis, prenant le galop, nos amis se rendent au camp sans ralentir leur course.

Le commandant et les quelques soldats restés au camp s'approchent ; le premier leur demande :

—Qui êtes-vous ?

—Nous sommes l'avant-garde d'une caravane de saints du dernier jour, répond Gustave ; elle doit arriver tout à l'heure.

—Soyez les bienvenus, chers frères en Jésus-Christ, dit le commandant en leur tendant la main.

Quelques minutes plus tard, le capitaine et M. Dumont, qui avaient bien ri en apprenant comment Gustave s'y était pris pour donner le fameux mot

d'ordre, a causant a

Ils se frappant a

—Jeun ingénieux

—Entre jours moy

Les vo entrer dan

Notre au comma

faisaient p

ne laisser

noms et le avant dans

Alors le notre cara

leur donne de l'incen

s'approche

—Regar leur viendr

ville qu'on Jérusalem

que dire de l'autorité le

—N'ont- M. Dumon

veulent les

—Injust qu'ils ne d

l'autorité d

tolérés et p

raison, refu ce gouvern

dans un d

parce que

d'ordre, arrivent au camp et aperçoivent ce dernier causant avec le commandant.

Ils se hâtent de le rejoindre, et le capitaine, le frappant amicalement sur l'épaule, lui dit :

—Jeune homme, vous avez trouvé un moyen bien ingénieux pour passer et pénétrer dans un camp.

—Entre saints, monsieur, dit Gustave, il y a toujours moyen de s'arranger.

Les voitures de notre caravane commencent à entrer dans le camp.

Notre capitaine les fait arrêter, pour permettre au commandant de prendre les noms de ceux qui faisaient partie de la caravane, son devoir étant de ne laisser passer qui que ce soit sans connaître les noms et le but de ceux qui voulaient pénétrer plus avant dans le territoire.

Alors les soldats mormons se mêlent aux gens de notre caravane ; ces derniers, touchés de leur misère, leur donnent de la farine et quelques jambons tirés de l'incendie dont nous avons déjà parlé. Gustave s'approche de son père et lui dit :

—Regardez ces hommes qui croyaient que tout leur viendrait en abondance en se rendant à cette ville qu'on a qualifiée du titre pompeux de "Nouvelle-Jérusalem". Ils manquaient même de nourriture ; et que dire des moyens qu'ils prennent pour repousser l'autorité légitime ?

—N'ont-ils pas le droit de se défendre ? réplique M. Dumont, et surtout celui de repousser ceux qui veulent les attaquer injustement ?

—Injustement, dites-vous ? vous prétendez donc qu'ils ne doivent pas obéir aux lois et reconnaître l'autorité du gouvernement des Etats-Unis, qui les a tolérés et protégés jusqu'à ce jour ? Peuvent-ils, avec raison, refuser de recevoir un gouverneur envoyé par ce gouvernement pour faire respecter ses lois, et cela dans un de ses territoires ? Non, ils se rebellent, parce que Brigham Young, tout en se proclamant

prophète de Dieu, veut aussi jouir des honneurs civils. Il ne veut pas céder son poste de gouverneur d'un territoire qui ne lui appartient pas, et sur lequel il n'a aucun droit.

— Pourquoi Brigham Young ne jouirait-il pas des honneurs civils, comme prophète de Dieu, autant que le Pape, comme chef de l'Eglise romaine ? Il est bien roi, lui.

— Vous ne pouvez mettre le Pape et Brigham Young, tout gentilhomme qu'il peut être, sur un pied d'égalité. L'un est le vicaire de Jésus-Christ, l'autre n'est que le chef des mormons.

— L'un et l'autre sont chefs d'église ; si l'un a droit à des honneurs, l'autre doit le posséder également.

— Vous me surprenez, cher père, pardonnez-moi cette expression. Cependant vous savez bien que si le Pape jouit d'un pouvoir temporel, c'est parce que les rois et les empereurs des siècles passés l'ont voulu ainsi. Ils lui ont donné un territoire sur lequel il aurait juridiction complète, afin qu'il fût libre dans ses décisions, libre dans ses décrets, libre dans ses actions, et indépendant de tout autre pouvoir. En agissant ainsi, ces rois et ces empereurs, régnant alors sur des nations en grande majorité catholiques, c'est-à-dire membres d'une Eglise dont le Pape était le chef suprême, ont voulu le mettre à l'abri de toute influence que l'un ou l'autre d'entre eux aurait pu exercer sur lui. La sagesse de cette démarche a été et est encore reconnue par tout homme bien pensant. De plus, le Pape n'est que le dépositaire de son royaume, il doit le remettre intact à son successeur. Ce royaume est la propriété du chef suprême de tous les catholiques de l'univers, et comme tel, il doit le conserver. Dites-moi, cher père, en est-il ainsi de Brigham Young, bien que j'admetsse qu'il soit chef d'une secte religieuse ? Le territoire de l'Utah lui appartient-il ? Lui a-t-il été donné en dépôt pour le

conserve
tout autre

— Ass

La car
sur les b
doit trav

conserver ? A-t-il aucun droit à le réclamer plus que tout autre citoyen américain ?

—Assez, dit M. Dumont, voici le signal du départ.

La caravane se remet en marche, et vient camper sur les bords d'un torrent large et impétueux, qu'elle doit traverser le lendemain.

CHAPITRE XXI

TRAVERSÉE ÉMOUVANTE. ARRIVÉE AU LAC SALÉ. LA DIME

Le lendemain, Gustave et ses amis se mettent à l'eau les premiers pour traverser le torrent. Le courant est si fort qu'il menace d'entraîner leurs chevaux.

Arrivé vers le milieu, le cheval d'Arthur trébuche, et ce dernier est lancé dans le courant, qui s'en empare et l'entraîne avec rapidité.

Tout le monde pousse un cri d'effroi en le voyant tomber.

Prompt comme l'éclair, Gustave lance son cheval dans la direction de son ami qu'il voit disparaître ; il pique plus fort et le voit reparaitre un peu plus loin ; son cheval redouble de vitesse sous la force de ses coups, mais son ami disparaît pour la deuxième fois.

Les gens de notre caravane tremblent d'émotion et craignent que Gustave ne soit la victime de son dévouement : plusieurs courent le long du rivage pour porter secours.

M. Dumont, à son tour, s'élançe sur les pas de son fils et le suit de près.

Gustave semble ignorer le péril qui le menace, ses lèvres murmurent une prière ; il voit son ami reparaitre tout près de lui. Saisissant alors les rênes d'une main nerveuse, il s'élançe à bas de son cheval ; de sa main restée libre, il saisit Arthur ; mais au même instant, le cheval de Gustave fait un bond de côté et échappe à notre héros, et le torrent les entraîne tous deux.

Un cri d'angoisse s'échappe de toutes les poitrines. Mon fils, mon fils, s'écrie M. Dumont qui, en un ins-

tant se t
gnent la

—Che

vous n'ét

M. Du

répond q

—J'en

bras, il P

George

torrent. I

de Gusta

bientôt a

—Ah !

être victi

fois merci

sant à M.

—N'en

l'interrom

Les ho

ner Arth

d'efforts,

qu'il a

on lui fri

plus tard,

Sa pre

témoigne

—Assez

faire conn

Mais, com

remonter i

—Oui, j

On se re

ce torrent

Le soir

dernière m

Dès cin

commence

Nos tro

Au bas de

tant se trouve près de lui, le saisit et tous trois atteignent la terre ferme sur la rive opposée.

— Cher père, dit Gustave, c'en était fait de nous, si vous n'étiez venu à notre secours.

M. Dumont, dont les larmes inondent la figure, ne répond que par ces mots :

— J'en remercie Dieu, et, entourant Gustave de ses bras, il l'embrasse à plusieurs reprises.

George, comme stupéfait, était resté au milieu du torrent. En voyant M. Dumont se jeter au secours de Gustave et de son frère, il pique son cheval et est bientôt auprès de ces derniers.

— Ah ! cher ami, dit-il à Gustave ; vous avez failli être victime de votre amitié pour nous. Merci, mille fois merci. Et vous, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à M. Dumont, je...

— N'en parlez pas, jeune homme, dit ce dernier en l'interrompant.

Les hommes de l'avant-garde s'occupent à ramener Arthur à la connaissance ; après beaucoup d'efforts, ils parviennent à lui faire rejeter l'eau qu'il avait avalée ; on lui apporte des vêtements secs, on lui frictionne les membres, et quelques minutes plus tard, Arthur se relève.

Sa première pensée est pour Gustave, et il lui témoigne toute la reconnaissance dont il est capable.

— Assez, cher ami, dit Gustave ne voulant pas lui faire connaître le péril qu'il avait couru lui-même. Mais, comment êtes-vous ? êtes-vous assez fort pour remonter à cheval ?

— Oui, je suis assez bien.

On se remet en route et on s'éloigne sans regret de ce torrent dangereux.

Le soir la caravane forme son camp au pied de la dernière montagne qui la sépare de la ville sainte.

Dès cinq heures, le lendemain matin, les wagons commencent à monter.

Nos trois amis arrivent au sommet les premiers. Au bas de la montagne, ils aperçoivent une belle et

large vallée au milieu de laquelle coule une petite rivière, baptisée du nom de "Jourdain" par les mormons. Au nord-ouest, le lac Salé s'étend au delà des montagnes ; au sud sont d'autres montagnes aux cimes couvertes de neiges éternelles ; sur le versant nord-est de cette vallée, s'élève comme en amphithéâtre la ville sainte qui, vue de loin avec ses jolies maisons grises et jaunes, toutes entourées de beaux jardins, ses rues droites et assez larges, offre un coup d'œil charmant.

— Enfin, voilà la nouvelle Jérusalem, dit Gustave en souriant ; et vous voyez bien que ses habitants sont tous des saints : on ne voit pas un seul clocher.

— C'est vrai, dit George ; cependant ce bâtiment rond que l'on voit près de cette montagne doit être un temple.

— Pour envoyer au ciel plus rondement, dit Arthur.

— Voici les wagons qui arrivent, dit Gustave ; le capitaine m'a donné ordre de les faire arrêter sur ce sommet.

Sa tâche terminée, le capitaine qui, cette fois, était en arrière avec M. Dumont, arrive et se dressant sur ses étriers, s'écrie d'une voix forte :

— Chers frères et sœurs, vous voyez devant vous la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, pour laquelle nous avons bravé tant de dangers ; faisons éclater notre joie par des cris d'allégresse, et ôtant son chapeau il pousse un "hourra" qui est répété par tous les gens de notre caravane.

— A présent, continue le capitaine, saluons-la d'une manière digne d'elle en déchargeant nos carabines.

Trois cents coups de feu partent ensemble.

— Bien, reprend le capitaine, cette fusillade a averti le saint prophète de notre arrivée ; il va daigner nous recevoir, et je n'ai pas besoin de vous dire de lui témoigner tout le respect possible. Avant de partir d'ici, je vous prierai de refaire vos toilettes.

Tout le monde se met à l'œuvre, et les beaux habits.

les ch
éclata
le dépe
son mi

Les
M. Du
fait son
(t très
Brigha
tement

Gust
ils sont
régner
luxuria
maison
briques
d'enfan
et les
saluts q
de cha
des ruis
remarq

Ils an
entouré
plus jol
approch

— Br
dit Gus

--Sa

— Sin

femme.

— N'a
passer l

Ils a
signe de
si leur

Les v
capitain

les chapeaux coquets, les faux chignons, les robes éclatantes, les rubans, les plumes, etc., emballés depuis le départ, font leur apparition, et chacun se pare de son mieux.

Les wagons s'ébranlent de nouveau, le capitaine et M. Dumont en tête, et une heure plus tard la caravane fait son entrée dans la ville par une belle rue large et très propre, qui la conduit devant le château de Brigham Young, grand et élégant édifice, bâti directement au pied d'une montagne très escarpée.

Gustave et ses deux amis regardent de tous côtés ; ils sont frappés de l'ordre et de la tranquillité qui règnent partout ; ils admirent les beaux jardins, luxuriants de végétation, qui entourent de bonnes maisons faites de briques grises et blanches (ces briques sont cuites par le soleil) ; des régiments d'enfants, jouant dans les cours, attirent leur attention et les font sourire ; ils répondent avec grâce aux saluts qui leur sont faits par ceux qu'ils rencontrent ; de chaque côté des rues qu'ils traversent, coulent des ruisseaux à l'eau claire et froide ; ils en font la remarque et se demandent pourquoi ils sont là.

Ils arrivent devant le château, et voient un homme entouré de plusieurs femmes, toutes plus jeunes et plus jolies les unes que les autres ; cet homme paraît approcher la cinquantaine et possède une belle figure.

—Brigham Young est vraiment un beau prophète, dit Gustave en souriant.

—Sa beauté ne le rend pas plus saint, dit George.

—Sinon plus saint, au moins plus agréable à sa femme . . . au pluriel, dit Arthur.

—N'avançons pas plus loin, dit Gustave, laissons passer les voitures.

Ils arrêtent leurs chevaux, le capitaine leur fait signe de les suivre ; mais ils détournent la tête comme si leur attention était attirée ailleurs.

Les voitures passent tour à tour et, sur un signe du capitaine, s'arrêtent devant le prophète.

Alors ce dernier s'approche et tend les bras vers le capitaine, qui s'empresse de se rendre à lui.

Nos trois amis avancent pour mieux voir et écouter.

Le prophète embrasse le capitaine et lui dit :

—Je vous salue, frère bien-aimé, et je vous souhaite la bienvenue.

Chacun s'avance ensuite à son tour et donne la main au prophète qui, le sourire sur les lèvres, les félicite sur leur conversion et le résultat de leur voyage.

—Notre sœur Emily n'aurait certainement pas touché tes mains, dit George en lançant un regard de mépris sur le prophète.

Et une larme vient mouiller ses paupières.

—Passons tout de suite de l'autre côté, dit Arthur ; je ne veux pas être présenté à cet homme.

—Oui, allons, dit Gustave ; et tous trois, se glissant dans la foule des cavaliers, passent inaperçus.

La caravane se remet en marche et, quelques minutes plus tard, elle forme son camp dans une grande enceinte, faite pour l'usage des arrivants.

Les habitants de la ville viennent aussitôt, les uns pour louer leurs maisons, les autres pour vendre leurs marchandises, ou annoncer leur commerce.

—Il paraît, dit Gustave, qu'ici comme partout ailleurs, il nous faudra payer pour tout, même le lait et le miel.

—Taisez-vous, dit George, nous sommes ici dans leur ville, et ils ne permettront pas que nous nous amusions à leurs dépens.

—Quoi ! faudra-t-il payer pour s'amuser aussi ? dit Gustave.

—Certainement, répond Arthur, on ne saurait trop payer ; le prophète a tant de femmes à faire vivre.

—Et d'enfants à habiller, ajoute George.

Trois jours après, les gens de notre caravane commencèrent à se disperser. Les uns restaient à la ville ; d'autres se rendaient à "Provost City," à cinquante milles au sud, ou à Ogden, au nord.

M.
une g
près
son fi

M.
placé
peut

Les
mond
nuit d
de chi
ses af
à celu
famill
femme

En
serait
et tem
de pro
bien p

On e
nité en

Que
reposé
les cur

Mon
les diff
d'elles,
ruissea
vis-à-v

arrang

—V
deman
de ces

—El
elle des
avons
répand

M. Williams, père de George et Arthur, acheta une grande maison avec plusieurs acres de terre tout près des limites de la ville, et pria M. Dumont et son fils de venir rester avec lui.

M. Dumont consentit; trois chambres furent placées à sa disposition, et bientôt tout alla on ne peut mieux.

Les mormons étaient les gens les plus tranquilles du monde; l'ordre le plus parfait régnait le jour et la nuit dans la ville et au dehors. Point de vols, point de chicanes, point de jalousies; chacun se mêlait de ses affaires, sans s'occuper de celles des autres. Gare à celui qui aurait voulu s'initier dans les secrets de famille, ou se serait permis des familiarités avec la femme d'un autre.

En un mot, pour rendre justice aux mormons, il serait à désirer que toutes les affaires commerciales et temporelles, en ce qui regarde la famille, le droit de propriété et les échanges, fussent conduites aussi bien partout ailleurs.

On dirait qu'ils sont tous frères: politesse et urbanité entre eux, telle semble être leur devise.

Quelques jours plus tard, nos trois amis, étant bien reposés, décidèrent d'aller visiter le pays pour voir les curiosités de tout genre qui y abondent.

Montant à cheval un beau matin, ils parcoururent les différentes rues de la ville; au côté de chacune d'elles, comme nous l'avons déjà dit, il y avait un ruisseau dans lequel coulait une eau claire et froide; vis-à-vis chaque maison, ils remarquent une trappe arrangée de manière à être baissée ou levée au besoin.

— Veuillez donc nous dire d'où vient cette eau, demande George à un homme en train de lever une de ces trappes.

— Elle vient directement de la montagne, messieurs; elle descend d'abord dans un grand canal que nous avons construit jusqu'aux limites de la ville, et se répand ensuite dans les ruisseaux au côté de chaque

rue. Cette eau est très bonne à boire, et sert à arroser nos jardins pendant la saison d'été, qui ne nous donne pas de pluie. Attendez un instant, je vais baisser cette trappe, vous allez voir comment j'arrose mon jardin.

La trappe se baisse, et l'eau, arrêtée dans son cours, entre dans un petit canal conduisant au jardin, et se répand ensuite dans de petites rigoles se ramifiant sur tous les carrés couverts de végétation et de fleurs : cinq minutes plus tard, tout le jardin est enseveli sous une épaisseur de plus d'un pouce d'eau.

Alors, cet homme relève la trappe, l'eau reprend son cours, et son voisin, qui attendait le signal, en fait autant.

—Vous voyez, dit-il, c'est à chacun son tour.

Après l'avoir remercié, nos trois amis sortent de la ville et se dirigent vers les sources d'eau bouillante (Hot Springs) situées à six milles au nord.

Un bassin long d'une trentaine de pieds et large de vingt, d'où s'échappe une vapeur qui s'élève à une assez grande hauteur, et dans lequel bout une eau claire, se présente à leur vue.

—D'où peut venir cette eau ? dit Arthur.

—Je ne le sais pas, répond Gustave, mais ce soufre, ce mercure et ces autres substances vertes et rouges que l'on voit au fond de ce bassin, dénotent l'existence de quelque volcan souterrain assez près d'ici, et qui, tôt ou tard, se fera connaître en se débarrassant des montagnes qui le couvrent. Je vous assure que je n'aimerais pas être trop près pour le simple plaisir de les voir sauter.

—Et tomber sur les saints de la nouvelle Jérusalem, dit George ; mais, changement de propos, je vais voir si cette eau est bien chaude.

En parlant ainsi, il se met le doigt dans le bassin, mais le retire aussitôt. "Peste ! ajoute-t-il, elle m'a brûlé le doigt."

—C'est bien votre faute, dit Gustave, vous devez

savoir
celle da
jour.

—En
celle de

Gusta
des mil
lac à qu

Après
tion de
dizaines
s'efforce
sible, en
dant à l

—C'e
qui, par
toutes g
entre ell

—Il fa
un hom
ge mieu
Chez no
peut avo
souvent
deux de

—C'es
cas sont
prendre
moutrent

—Cet
qu'en ap
paraît pa

—Vou
ces femn
n'a pas v
état du m
sacré qui
que Dieu

savoir que l'eau qui bout n'est pas froide comme celle dans laquelle nous avons pris un bain l'autre jour.

—En ce cas, vive l'eau tiède, dit Arthur, comme celle de ce petit lac qui est à côté de nous.

Gustave et George se tournent de ce côté, et voient des milliers de canards prenant leurs ébats sur ce lac à quelque distance d'eux.

Après avoir tout examiné, ils reprennent la direction de la ville. Chemin faisant, ils rencontrent des dizaines de femmes entourant un seul homme qui s'efforce de plaire à chacune d'elles, autant que possible, en souriant à celle-ci ou à celle-là et en répondant à leurs questions.

—C'est vraiment surprenant, dit George ; c'est à qui, parmi elles, lui donnera le bras ; elles sont toutes gaies, et l'accord le plus parfait semble régner entre elles.

—Il faut croire, dit Gustave en souriant, que quand un homme a plusieurs femmes, il s'accorde et s'arrange mieux avec elles que lorsqu'il n'en a qu'une. Chez nous, en Canada ou ailleurs, où l'homme ne peut avoir qu'une femme à la fois, l'on entend parler souvent de chicanes et de batailles après un an ou deux de ménage, et quelquefois même avant.

—C'est vrai, dit George, et malheureusement ces cas sont trop fréquents ; cependant, je ne puis comprendre comment il se fait que les femmes ici ne montrent point de méfiance et de jalousie entre elles.

—Cet accord et cette amitié ne doivent exister qu'en apparence, dit Arthur ; leur religion ne me paraît pas sainte, et Dieu ne peut les approuver.

—Vous avez raison, dit Gustave d'un ton sérieux ; ces femmes sont aveugles dans leur croyance ; Dieu n'a pas voulu la pluralité des femmes dans le saint état du mariage. Elles ne peuvent connaître le lien sacré qui lie l'époux et l'épouse qui se sont unis parce que Dieu le voulait, et qui ont vu dans leur mariage

un sacrement que ce Dieu a sanctifié dès le commencement du monde, lorsqu'il a créé Eve pour être *l'unique compagne* d'Adam. Il ne faut pas cependant les juger trop sévèrement, la plupart d'entre elles agissent d'après leurs convictions religieuses et ne font qu'obéir aux doctrines de leur Eglise.

— Je l'admets, dit Arthur, mais cela n'empêche pas que leurs familles sont divisées en autant de branches que l'on en compte dans un arbre, c'est-à-dire, en autant de femmes que possède le père.

— Oui, dit George, rien qu'à y penser... mais Dieu les jugera.

— Nous voici rendus à la maison, dit Gustave, allons prendre le dîner.

— Entrons, dit Arthur ; après le dîner, nous irons voir les sources d'eau chaude, à quelques milles au sud de la ville.

— D'eau tiède, vous voulez dire, dit Gustave ; dans celle-là, George ne risquera pas de se brûler les doigts.

— Une heure après, nos trois amis se dirigent vers les sources d'eau chaude, où ils arrivent bientôt.

Ces sources ressemblent à des puits ; une eau tiède les remplit jusqu'au bord et s'écoule dans un petit lac, un peu plus bas.

— Rien d'extraordinaire ici, dit Gustave ; avançons plus loin.

— Allons, dirent George et Arthur, il faut voir le pays.

Ils lancent leurs chevaux au galop, et ils entrent dans un petit village possédant deux moulins et quelques jolies maisons.

— Seriez-vous assez bon de nous dire à qui appartiennent ces moulins ? demande Gustave à un homme qui passait près d'eux.

— Au prophète, répond cet homme, et ces jolies maisons que vous voyez en avant servent de demeures à quelques-unes de ses femmes.

—C'est très commode pour lui, n'est-ce pas ? dit George.

—Oui, messieurs ; il vient ici de temps à autre pour se reposer des fatigues de la ville.

—En a-t-il plusieurs de ces lieux de repos ? demande Gustave.

—Je lui en connais cinq ; il en a d'autres peut-être, mais je puis vous l'assurer.

—Merci pour vos informations, monsieur, dit Gustave en s'éloignant.

—C'est très commode que d'être prophète, dit George en riant.

—Ce qu'il y a de plus beau, dit Gustave, c'est qu'il peut voyager, s'éloigner, et n'importe où il se trouve, il est chez lui, sa femme y est toujours. Qu'il la quitte dans une place, il la retrouve dans une autre.

—Voici une voiture qui approche, dit George : qui sait ? c'est peut-être le prophète qui vient se reposer.

Gustave regarde du côté indiqué par ses amis, et aperçoit un coupé traîné rapidement par deux superbes coursiers.

Au même instant, six ou sept femmes bien mises, dont l'une entourée de jeunes enfants propres et soignés, sortent des maisons et s'élancent à la rencontre de la voiture ; c'est à qui arrivera la première.

Le prophète sort de la voiture et est assailli par ces femmes, qui s'empressent de lui témoigner leur amitié.

Les enfants, joyeux, crient de toutes leurs forces : papa, papa.

—Tous ses enfants le connaissent, dit George en souriant.

—Vous ne pourriez en dire autant du prophète, dit Gustave ; il serait difficile pour lui, en effet, de les appeler tous par leurs noms.

—Il y en a peut-être parmi ceux-ci qu'il n'a pas encore vus, dit Arthur.

— En ce cas, la foi seule suffit, dit Gustave ; cependant je ne comprends pas qu'un homme puisse se décider à épouser plusieurs femmes, tandis qu'il faudrait plusieurs hommes pour faire vivre une femme de la manière qu'elle l'entend, c'est-à-dire pour lui fournir toute la toilette qu'elle désire. Mais pour un prophète, il faut croire que cela peut se faire.

— Arrêtez-vous donc, dirent George et Arthur en riant ; vous n'êtes jamais en peine de prendre les choses par le côté le plus gai.

— Et de dire la vérité lorsque je la connais, dit Gustave.

Nos trois amis tournent leurs chevaux dans la direction de la ville, et arrivent bientôt à leur demeure, après avoir passé une journée agréable et instructive.

Gustave, en entrant chez son père, aperçoit un homme occupé à fouiller les coffres et les valises : chemises, pantalons, pardessus, collets, etc., gisaient pêle-mêle sur le parquet.

Surpris, il le regarde faire, et voit que cet homme fait un inventaire de tout ce que possède son père.

— C'est un évêque qui vient collecter la dime, se dit-il.

L'inventaire terminé, l'évêque demande à M. Dumont :

— Est-ce bien tout ce que vous avez ?

— C'est tout ce que je possède, répond ce dernier, de mauvaise humeur.

— N'avez-vous pas d'argent ? reprend l'évêque d'un ton sévère.

— Pourquoi cette question ? dit M. Dumont en rougissant. Faut-il payer dime sur l'argent aussi ?

— Certainement ; les autorités de notre sainte Église tiennent à avoir un dixième de tout.

— Je crois avoir un millier de piastres, dit M. Dumont indigné, et, tirant son portefeuille, il compte son argent devant l'évêque, qui jette un regard avide sur les billets de banque.

tave

M

dit l

j'en

tres

vanc

auto

tien

bille

donn

écuta

Dum

il le p

en po

L'é

jetant

— J

si vou

encor

— T

moqu

ton to

— J

dédain

— I

au rev

— E

tave.

vant d

— P

— P

— C'est un évêque qui aime les piastres, dit Gustave.

M. Dumont compte quinze cents dollars.

— Alors le dixième fait cent cinquante piastres, dit l'évêque ; quant à vos vêtements, lits et meubles, j'en ai mis la valeur à mille piastres, donc cent piastres à ajouter.

— Mais, je ne fais qu'arriver, réplique M. Dumont.

— Cela n'y fait rien, vous devez payer la dîme d'avance ; les ordres sont très sévères sur ce point. Les autorités de notre Église ont tout à payer pour le soutien des missionnaires, la construction des temples, etc.

— Et tant de femmes et d'enfants à nourrir et habiller, dit Gustave plus fort.

— Vous avez deux cent cinquante piastres à me donner, dit l'évêque, voyant que M. Dumont ne s'écoutait pas.

— Je vais vous les donner puisqu'il le faut, dit M. Dumont d'un ton vexé, et, comptant l'argent voulu, il le présente à l'évêque, qui s'empresse de le mettre en poche.

L'évêque se retourne, se dirige vers la porte en jetant un regard sévère sur notre héros :

— Regardez-moi comme vous voudrez, dit Gustave : si vous eussiez eu affaire à moi, vos poches seraient encore vides.

— Tu es jeune encore, dit l'évêque avec un sourire moqueur ; mais tu vieilliras et tu paieras la dîme à ton tour.

— Jamais, dit Gustave en lui jetant un regard de dédain.

— Il le faudra bien ; ainsi je ne te dis pas adieu, mais au revoir.

— Eh bien ! qu'en pensez-vous, mon père ? dit Gustave. Il paraît qu'il vaut mieux être pauvre en arrivant dans la nouvelle Jérusalem.

— Pourquoi donc ?

— Parce que celui qui a quelque chose est obligé

de payer pour garder ce qu'il possède ; bien plus, il ne pourra le garder longtemps, car avant peu, la dime lui aura tout ôté.

—Je vois où tu veux en venir ; tu veux condamner cette dime.

—Quel est l'homme juste qui ne la condamnerait pas ? Ne venez-vous pas de la payer vous-même avec répugnance ?

—Il est vrai que j'ai éprouvé de la répugnance en la payant ; cependant, à bien y penser, cette répugnance disparaît. On payait la dime au temps des apôtres : et vous, catholiques, ne la payez-vous pas à vos curés ?

—Les catholiques paient une dime, il est vrai, mais est-elle aussi onéreuse que celle-ci ? Au Canada, le fermier donne son vingt-sixième minot de grains et de légumes, mais après l'avoir récolté seulement : s'il récolte peu, il donne peu ; s'il récolte beaucoup, il peut donner plus, et cette dime ne l'appauvrit pas. Il paie sa dime avec plaisir, parce que le prêtre a besoin de vivre comme tout autre, et que cette dime est raisonnable.

—Cela dépend des circonstances. Au Canada, l'Église est riche ; ici, tout est à créer pour le maintien de l'Église des Saints, qui ne fait que commencer.

—Et elle commence bien, d'après moi.

—Les catholiques ont été obligés de payer des dîmes plus élevées dans les siècles passés ; et même, en certain pays du vieux continent, la dime est de beaucoup plus élevée qu'au Canada.

—Qu'est-ce à dire, cher père ? Si la dime est plus élevée, c'est qu'elle est en rapport avec les besoins du culte et les revenus de ceux qui la paient. Mais vous n'avez jamais entendu dire que les évêques de notre Église entraient dans les maisons pour fouiller les coffres et les valises de leurs paroissiens, et leur faire payer la dime sur chaque chemise, pantalon, etc., qu'ils possèdent, voire même le contenu de leur portemonnaie.

très
dim

—
dira
surp
qu'é
paie
l'ais
qui
pau
le p
dime
d'éco
enfa
chos

—
treta
dans
Évan

—
cher
vous
aux c
ajou
de ce
mouli
où il
temps
œuvre
bien,

M.
ramas
éparp

—Tu ne nieras pas, j'espère, qu'il y a des curés très riches, qui ont amassé leurs biens à même cette dime payée par leurs paroissiens.

—J'en conviens ; cependant il y en a beaucoup, je dirai même la grande majorité, qui emploient le surplus que leur procure cette dime, non pas parce qu'elle est exorbitante, ou qu'elle obère ceux qui la paient, mais provenant de la fertilité des terres et l'aisance qui en résulte pour ceux qui les possèdent, qui emploient ce surplus, dis-je, à secourir les pauvres de leur paroisse, ou bien à orner l'église et le presbytère, propriétés de ceux qui paient cette dime ; ou bien encore à doter leur village ou quartier d'écoles et de couvents destinés à l'éducation des enfants de leurs paroissiens. Ici, fait-on la même chose ? A quoi applique-t-on cette dime si élevée ?

—On l'applique dans un bon but, c'est celui d'entretenir et d'envoyer des apôtres et des missionnaires dans toutes les parties du monde pour prêcher le saint Évangile.

—Prêcher le saint Évangile, répète Gustave ; mais, cher père, le capitaine qui a conduit notre caravane vous a dit lui-même qu'il avait fait son voyage, grâce aux contributions des nouveaux convertis. J'ai vu aujourd'hui même comment on employait une partie de cette dime. Écoutez bien : c'est pour bâtir des moulins au prophète, et lui faire des lieux de repos où il installe ses nombreuses femmes qu'il va voir de temps à autre ; et vous venez de contribuer à cette œuvre par l'argent que vous avez donné. Pensez-y bien, et vous verrez plus tard que je dis la vérité.

M. Dumont, pensif, ne répondit pas, et se mit à ramasser et mettre en place les vêtements et le linge éparpillés sur le parquet.

CHAPITRE XXII

GUSTAVE FAIT SORTIR UNE FEMME DE LA MAISON
DE SON PÈRE. DISCUSSION.

Quelques jours après, nos trois amis se rendent au lac Salé pour faire une promenade en chaloupe ; ils montent dans un petit chaland, seule embarcation qu'ils trouvent, et se dirigent vers une île située à une distance de deux ou trois milles.

Ils peuvent à peine manier leurs environs tant l'eau est épaisse, encoie moins faire avancer ce bateau à fond plat.

—Je suis fatigué de travailler aussi fort, dit Gustave ; cette eau est tellement imprégnée de sel, que nos avirons en sont déjà tout couverts.

—Nous ferions mieux de retourner, dit George ; le vent est trop fort, et il vaut mieux ne pas s'aventurer plus loin.

—Vous craignez de prendre un bain de sel, dit Gustave en souriant ; pourtant il ne vous brûlera pas, celui-là.

—Qu'importe, je ne voudrais pas tourner en statue de sel.

—Ne regarde pas en arrière de toi, dit Arthur, il n'y aura pas de danger.

—Ce lac Salé, long de soixante-dix milles et large de trente, est une des curiosités les plus remarquables de cette contrée ; son eau est tellement imprégnée de sel, que pas un poisson ou autre être vivant quelconque ne s'y trouve ; ses grèves sont couvertes d'une épaisseur de quatre à cinq pieds de ce sel, que

la
que
pie
tou
sav
le d
N
dire
ape
pag
I
—
man
—
peut
en p
—
Arth
—
papa
phas
deve
recev
saint
toute
—
sanct
dit G
—
ensui
autou
—
ajout
Ils
cham
ses pe
Il s

la chaleur du soleil a cristallisé. Comment se fait-il que l'eau de ce lac, situé à quatre cent cinquante pieds au-dessus de la mer, et dont les tributaires sont tous d'eau douce, soit aussi salée ? C'est ce que les savants n'ont jamais pu bien expliquer, et plusieurs le comparent à la mer Morte de la Palestine.

Nos trois amis, revenus à la grève, reprennent la direction de la ville. Comme ils y entraient, Gustave aperçut son père qui se dirigeait vers le temple, accompagné d'une femme.

Il croit la reconnaître et pousse un soupir.

—Où va donc votre père avec cette femme ? demande George.

—Je ne sais réellement, répond Gustave, il va peut-être faire sa passée au temple aujourd'hui ; et, tout en parlant, Gustave essuyait une larme.

—Que veut dire "passée au temple" ? demande Arthur.

—Les mormons l'appellent confirmation, je crois ; papa me disait hier qu'il devait passer par toutes les phases de la création, afin d'être né de nouveau pour devenir réellement un des saints du dernier jour. Je recevrai ensuite, ajouta-t-il, la confirmation, l'huile sainte et les habits que je devrai porter sur mon corps toute ma vie.

—J'aimerais à savoir comment on s'y prend pour sanctifier et renouveler le monde dans ce temple, dit George.

—Tu n'as qu'à te mettre mormon, répond Arthur ; ensuite ils feront un saint de toi en te faisant tourner autour de ce bâtiment rond. . .

—Et où le tout se fait rondement, je suppose, ajoute George.

Ils arrivent à la maison, et Gustave entre dans sa chambre, où il s'enferme pour donner libre cours à ses pensées.

Il se jette sur une chaise et se met à pleurer ; la

vue de son père se dirigeant vers le temple avec une femme l'avait effrayé.

Cette pensée lui déchire le cœur, et, pour ajouter à sa douleur, il voit sa mère et sa sœur qui lui apparaissent tristes et abattues ; il lui semble que l'une lui dit : " Mon fils, ramène mon époux ", et que l'autre ajoute : " Cher frère, ramène notre père."

De nouvelles larmes inondent sa figure, et une sueur froide couvre tout son corps.

— Mon Dieu, dit-il, éloignez donc de moi ces pensées amères. — Mais une autre pensée plus cruelle encore vient assiéger son esprit déjà trop surchargé. Il lui semble voir son père faisant sa passée au temple avec cette femme qui l'attire par ses sourires et les mille attentions qu'elle lui prodigue. Cette vue le fait frémir. " Malheureuse ! " dit-il. Son cœur bat avec force et les larmes l'étouffent.

N'en pouvant plus, il se jette à genoux et, levant ses bras vers le ciel, il y fait monter une prière fervente.

Après avoir épanché son cœur vers Dieu, il se lève et sort de la maison pour respirer plus à l'aise.

M. Dumont arrive au même instant. Gustave voit qu'il est pâle et agité.

Il s'empresse d'aller au-devant de lui, et lui demande :

— Qu'avez-vous donc, père, êtes-vous malade ?

— Non, mon fils, j'éprouve au contraire une grande joie ; mais laisse-moi seul ; demain, je te ferai connaître mes projets.

En entendant parler de projets, Gustave pâlit et s'éloigna rapidement, sans trop savoir où il allait. Mais à peine a-t-il fait quelques pas, qu'il voit cette femme se diriger vers la maison de son père.

Son premier mouvement est un mouvement de colère, et il avance vers elle pour lui dire de retourner sur ses pas ; une autre pensée l'arrête.

— Il ne faut rien brusquer, se dit-il ; avant d'agir, voyons ce qu'elle veut.

Il l
ques r
tion, p
il ent
habitu

— J
retard
fils qu

— P
l'inter

Ma
voix f

— S
voyée

Comb
épous

vous
sinon.

— A

— A

son c

tation
trouve

légitim
d'une

avant
n'ont p

secte.
voulez

je vou
et votr

Cett
chaise.

à son t

Vcy
repren

— R
en prie

Il la voit entrer dans la maison. "Attendons quelques minutes, se dit-il, laissons-la entamer la conversation, puis nous verrons". Quelques minutes plus tard il entre sans s'annoncer, ce qui était contraire à ses habitudes, et il entend son père dire à cette femme :

—Je voudrais bien répondre à votre désir, madame ; retardons notre mariage de quelques jours, j'ai mon fils qui . . .

—Pourquoi retarder ? demande cette femme en l'interrompant.

Mais elle ne peut continuer, Gustave s'écrie d'une voix forte :

—Sortez d'ici, malheureuse ; Satan vous a-t-il envoyée ici pour entraîner mon père dans un abîme ? Combien d'hommes avez-vous ainsi arrachés à leurs épouses légitimes ? Mon père n'est pas le premier que vous avez attiré par votre beauté. Hors d'ici, sinon . . . et il s'élançe sur elle.

—Arrête, arrête, lui crie son père pâle et défait.

—Ah ! cher père, dit Gustave en se tournant de son côté, où en êtes-vous rendu avec votre interprétation de l'Évangile ? Comment avez-vous pu y trouver que vous pouviez abandonner votre épouse légitime et vos enfants pour vous jeter dans les bras d'une autre femme ? J'ai entendu parler de celle-ci avant aujourd'hui, et les autorités de votre église n'ont point voulu l'admettre comme membre de leur secte. Ne voyez-vous pas la faute grave que vous voulez commettre et le piège qu'elle vous tend ? Ah ! je vous en prie, un peu de respect pour vous-même et votre famille.

Cette femme, effrayée, restait comme clouée sur sa chaise. M. Dumont, la vue basse, n'osait répondre à son fils, qui tenait les yeux fixés sur lui.

Voyant que son père garde le silence, Gustave reprend d'une voix pleine de douceur :

—Répondez-moi donc, cher père ; dites-moi, je vous en prie, que vous ne voulez pas nous abandonner ;

dites-moi que la figure si douce et si aimable de ma mère, votre épouse, est encore devant vos yeux, et que ma sœur, votre fille, cet ange de beauté et de douceur, vous est encore chère ; et moi, ne suis-je pas venu ici, ne vous ai-je pas suivi parce que je vous aimais ? Ah ! dites-le, je vous prie ; j'attends votre réponse ; ma mère et ma sœur pleurent votre absence et soupirent après l'heureux moment de votre retour.

— Assez . . . assez, cher enfant, dit M. Dumont en embrassant son fils ; non, je ne vous abandonnerai pas ; non, jamais, que Dieu m'en garde.

Et il entre précipitamment dans la chambre de Gustave et en ferme la porte.

— Merci, mon Dieu, dit ce dernier ; puis, se tournant du côté de la femme qui n'avait pas encore bougé, il ajoute avec force :

— N'avez-vous entendu ? Allez-vous-en, vous dis-je, et faites en sorte que mon père ne vous voie plus.

Mais elle ne bougeait pas.

— Allez-vous sortir ? reprend Gustave en avançant vers elle ; voulez-vous que j'use de violence ?

Craignant que Gustave ne mette sa menace à exécution, elle se lève en lançant un regard de haine sur lui, et se dirige vers la porte, en disant avec colère :

— Tu te souviendras de moi, jeune homme ; je vais en avertir le prophète, qui saura bien te punir.

— Le prophète se respecte trop pour se mêler de toi, dit Gustave avec moquerie ; quant à toi, fais ce que tu voudras, je ne te crains pas. Dieu saura me protéger et te confondre ; et il ferme la porte en lui donnant à peine le temps de sortir.

Un dimanche soir, M. Williams et plusieurs autres mormons étaient venus passer la soirée avec M. Dumont.

La conversation roula pendant quelque temps sur la politique, et finalement sur la religion. Comme il arrive toujours en pareil cas, surtout avec les protestants, chacun voulait faire prévaloir son opinion ; le

catholique se al s'en tient aux doctrines de son Église.

On discutait sur le bonheur du juste après la mort.

—Oui, dit M. Dumont, Dieu a promis un bonheur parfait aux saints du dernier jour ; ainsi le père de famille jouira du bonheur céleste avec toute sa famille.

—C'est ce qu'il y a de beau dans le "Mormonisme," dit M. Williams, le père de famille est certain que ses femmes et ses enfants le suivront en paradis.

—A condition qu'il y soit admis lui-même, n'est-ce pas ? dit George, occupé à prendre une partie d'échecs avec Gustave.

—Et pour celui dont la femme et les enfants ne sont pas mormons, dit Arthur, qu'arrivera-t-il ?

—Notre sainte religion nous donne un moyen d'y remédier, dit M. Dumont : c'est le baptême pour les morts. Ainsi un père de famille peut se faire baptiser pour son épouse ou aucun de ses enfants qui seraient morts avant d'avoir été reçus membres de notre église ; et ce baptême est aussi efficace que si ce sacrement avait été administré à la personne même.

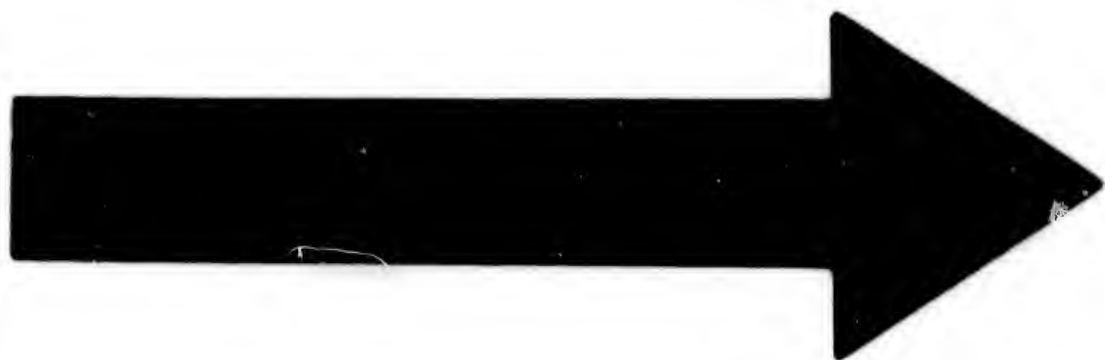
—Mais si le père meurt le premier ? demande un de ceux qui écoutaient.

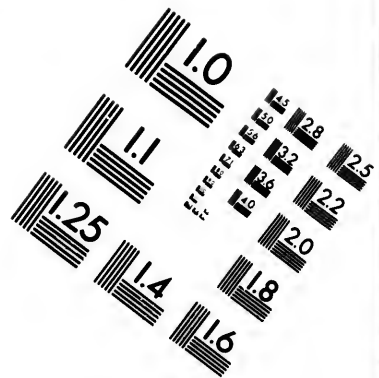
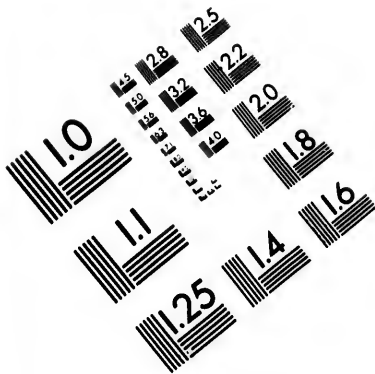
—Dans ce cas, tout autre pourrait communiquer cette faveur. Non seulement le père de famille, mais un époux pour son épouse, et ce vice versa, un frère pour un frère ou une sœur, un ami pour un ami ; il n'y a pas de distinction ou de parenté.

—Nous pouvons donc nous faire baptiser pour nos parents décédés ou autres pour lesquels nous le désirons ? demande un autre.

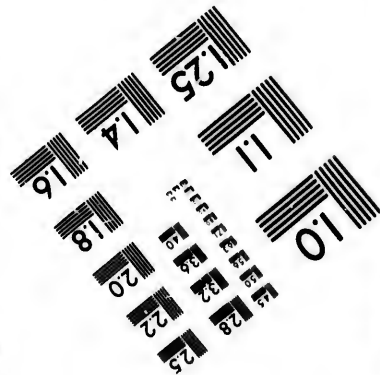
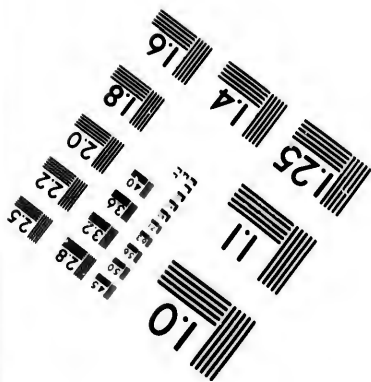
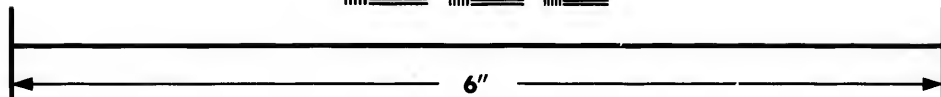
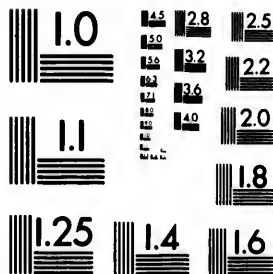
—Certainement, et c'est ce que je me propose de faire à l'égard de mon père et de ma mère, aussitôt que je saurai qu'ils sont morts, et ainsi je pourrai les sauver.

—Très commode cela, dit un monsieur qui venait d'entrer ; j'espère que vous en ferez autant pour moi.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0

1

1.0
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0

—Ah ! c'est vous, M. Pepin, dit M. Dumont ; je suis content de vous voir.

— Et moi aussi, dit M. Pepin ; j'espère que vous jouissez tous d'une bonne santé, ajoute-t-il en saluant la compagnie.

Ce monsieur, âgé d'une trentaine d'années, résidait aux États-Unis depuis sa sortie du collège de Montréal, où il avait presque terminé ses études. Ses parents l'en avaient retiré pour émigrer dans la grande république, où ils espéraient faire fortune. Ils moururent avant d'avoir réussi. Laisse à lui-même, M. Pepin se mit à voyager, plutôt pour s'instruire et voir du pays, que par amour du lucre ; et, malgré les aventures périlleuses dont il avait été témoin et les dangers qu'il avait courus, il devait partir sous peu pour la Californie, où il voulait passer quelque temps avant de retourner au Canada.

—Je ne suis pas venu ici pour interrompre votre discussion, dit-il : veuillez continuer.

—Nous étions à discuter sur le baptême pour les morts, dit M. Williams ; chacun émettait son opinion ; à vous d'en faire autant si vous le désirez.

—Où avez-vous trouvé cette doctrine ? dit Gustave ; ce n'est pas dans l'Évangile, assurément.

—Et vous dites que le père de famille qui va en paradis, emmène avec lui toute sa famille, ajoute George. Qui a enseigné cela ?

—Saint Paul d'abord, puis saint Jean dans son Apocalypse, répond M. Dumont ; ces deux Apôtres nous disent clairement que les saints jouissent d'un bonheur parfait.

—Et comment voulez-vous qu'ils puissent jouir d'un bonheur parfait s'ils n'ont pas avec eux leurs familles qu'ils ont aimées sur la terre ? dit M. Williams.

—D'ailleurs, dit un autre, Dieu n'a-t-il pas dit : *Je bénirai les familles de ceux qui me craignent et m'obéissent, jusqu'à la quatrième génération.*

—Belle interprétation que celle-là, dit M. Pepin,

et avec de tels arguments, il est très difficile de discuter ; cependant veuillez me permettre deux observations qui vous feront voir la fausseté de votre interprétation et l'absurdité des opinions que vous venez d'avancer.

“Vous dites d'abord que le bonheur du juste ne sera parfait qu'en autant qu'il aura sa famille avec lui. Ne savez-vous donc pas que le juste, rendu parfait et en possession du bonheur céleste, jouira de Dieu lui-même, c'est-à-dire de sa beauté, de sa bonté comme de sa justice ; il est vrai que ce juste pourra intercéder en faveur d'un parent, d'un ami ou autres, tant que ceux-ci vivront ; mais dès que Dieu aura prononcé le jugement qui décidera de leur récompense ou de leur châtement, ce juste, se complaisant dans la justice de Dieu, louera et bénira cette justice qui aura justifié ou condamné ceux pour qui il avait intercédé, et il se joindra aux autres saints pour chanter “Hosanna” au Dieu tout-puissant et infini-ment juste qui punit les méchants et récompense les bons.

“Venons-en à votre seconde observation. Vous dites que les femmes et les enfants suivront le père de famille, parce que Dieu a dit : “Je bénirai ceux qui m'aiment dans leurs générations”. Belle théorie, j'en conviens ; cependant êtes-vous logique ? Non. Êtes-vous en accord avec la raison ? Non. Mettez-vous votre théorie en pratique ? Non encore. Et voici ma preuve. Dieu a certainement promis de bénir les générations de ceux qui l'aiment et lui obéissent, et il se plaît à leur donner un surcroît de grâces, et à leur accorder ce qu'elles lui demandent. Mais, comprenez-le bien, gare à ces générations si elles n'en profitent pas, si elles abusent des grâces dont elles sont favorisées, et si elles cessent de l'aimer et de lui obéir ; elles n'en seront que plus coupables et mériteront un châtement plus sévère. Voilà pour votre théorie, qui est contraire à ce que la saine raison nous révèle.

— “ J’ai dit de plus que vous ne mettiez pas votre théorie en pratique ; en effet, ne faites-vous pas le plus possible, l’impossible même, pour attirer les femmes et les enfants dans votre secte ? Laissez-les donc, ceux-là, leur place est assurée d’après votre théorie ; attaquez-vous donc seulement aux pères de famille, faites-les tous embrasser le mormonisme et il n’y aura plus de damnés.

— Et à quoi sert de vous fatiguer pour me faire embrasser le mormonisme, dit Gustave en s’adressant à M. Dumont ; que je sois anglican ou mahométan, il faudra bien, bon gré mal gré, que je vous suive en paradis.

— Et le baptême pour les morts, dit George, en voilà une curieuse doctrine.

— Une doctrine que nous mettons en pratique, dit M. Dumont ; il ne se passe pas une seule journée sans que l’on administre ce sacrement pour des parents ou des amis défunts.

— Et vous dites que ce baptême est efficace pour les défunts ? dit M. Pepin.

— Oui, certainement ; ce sacrement est très efficace, beaucoup plus que les prières que vous, catholiques, adressez au ciel pour les morts. — Etre baptisé et prier pour les morts est différent ; nous avons vu les apôtres prier pour les défunts, mais non être baptisés pour eux ; un sacrement ne s’administre qu’à la personne même, et ne peut avoir d’efficacité autrement.

— Et pourquoi l’un des dignitaires de votre église ne se fait-il pas baptiser pour Adam tout de suite ? dit George en souriant ; vous savez que notre premier père n’était pas mormon. Si ce baptême a l’efficacité que vous prétendez, d’après votre théorie, Adam serait sauvé, et avec lui tous ses enfants, puisque ces derniers doivent le suivre en paradis.

— Quelle belle action ce dignitaire ferait, ajoute Arthur ; il remplirait le ciel et viderait l’enfer du coup.

—Voyons, dit M. Pepin, réfléchissez un peu, et vous ne tarderez pas à vous apercevoir de l'absurdité de ces doctrines contraires à l'Évangile et à l'enseignement de notre divin Sauveur, mort sur la croix pour nous racheter.

—Ces choses ne se voient point dans l'Église catholique, dit Gustave.

—Laisse moi donc avec ton Église catholique, dit M. Dumont, irrité de ne pouvoir réfuter les arguments de M. Pepin ; cette Église est la Babylone de l'Apocalypse, et est remplie d'erreurs.

—Et le chef, dont le nom est le Pape, ajoute M. Williams, n'est autre que la bête de l'Apocalypse ; il n'y a que lui qui se place sur le trône de Dieu, et se fasse rendre un culte divin.

—Oui, les ignorants catholiques, répond M. Dumont, chaque fois que ce pape est assis sur son trône, ils viennent lui baiser les pieds en se prosternant devant lui. Et, comme la bête de l'Apocalypse, il leur dit : " Qui pourra me combattre ? C'est à moi que vous devez obéir, c'est moi qui possède toute autorité."

—Vous voyez notre Église d'un bon œil, dit M. Pepin ; mais il ne faut pas vous en vouloir pour cela, vous ne la connaissez pas.

—Je la connais bien, moi, dit M. Dumont.

—Avez-vous été catholique, pour la connaître ?

—Oui, répond M. Dumont, et trop longtemps, à ma honte.

—Dites donc plutôt qu'à votre honte vous l'avez quittée. Mais veuillez me dire ce que signifie le mot Babylone.

—Ce mot veut dire confusion ; il vient du mot Babel.

—Alors, comment pouvez-vous appeler l'Église catholique Babylone ?

—A cause du grand nombre et de la confusion de ses doctrines.

—Si elles étaient aussi absurdes que celles que vous défendiez tout à l'heure, je vous donnerais gain de cause ; mais des preuves, s'il vous plaît.

—Les preuves sont très faciles à donner ; d'abord vous croyez que Jésus-Christ est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, et cependant vous invoquez la Vierge Marie et des milliers de saints, sans savoir même s'ils le sont. Première confusion. Ensuite, vous croyez que ce même Jésus-Christ a satisfait sur la croix pour nos péchés, et vous le sacrifiez tous les jours dans votre messe. Seconde confusion. Puis vous....

—N'allez pas si vite, dit M. Pepin en l'interrompant ; laissez-moi répondre à ces deux objections avant d'aller plus loin.

Et il s'engagea une discussion à laquelle prirent part M. Dumont, Williams et deux ou trois autres d'un côté, M. Pepin et Gustave de l'autre, et qui se termina par une défaite complète des premiers.

Nous ne la répétons pas ici, vu que ces deux points ont déjà été discutés dans ce livre.

—Donc point de confusion dans ces deux doctrines, dit M. Pepin, et il en est ainsi de toutes les autres.

—Oui, dit Gustave, l'Église catholique est partout la même. Un corps parfaitement organisé ; une tête et un gouvernement parfaitement constitué auquel tous obéissent ; partout les mêmes cérémonies, partout les mêmes doctrines, partout les mêmes prières et les mêmes chants. Voilà ce qu'est notre Église, et vous appelez cela de la confusion !

—Rien de plus clair, de mieux ordonné, reprend M. Pepin ; unité dans la foi, unité dans la doctrine, unité en tout. A présent, voulez-vous savoir où est cette grande Babylone, cette grande confusion ? je vais vous le dire : elles existent et on les trouve dans le protestantisme.

—Non, non, dirent plusieurs, vous ne prouvez jamais cela.

—Ma preuve ne sera pas aussi difficile à faire que la vôtre. Je dis qu'il y a confusion dans le protestantisme, et elle y est tellement grande que Dieu seul peut la découvrir dans son entier.

—Je suppose que vous voulez parler des sectes nombreuses qui forment le protestantisme, dit M. Dumont ; les petits différends qui existent entre elles ne sont pas assez grands pour appeler cela de la confusion.

—De petits différends, dites-vous ? Vous n'êtes pas sérieux. Et moi, je vous dirai que le protestantisme n'a pas même de doctrine arrêtée, pas de croyance déterminée, comme l'a dit si bien un illustre évêque. Il proteste, voilà tout. En effet, qu'est-ce qu'une secte protestante ? Chacun de ses membres ne peut-il pas, en vertu du libre examen, se regarder comme absolument indépendant, et briser l'unité factice du groupe auquel il est censé appartenir ? Voilà pourquoi nous voyons autant de religions que de sectes, autant de sectes que de têtes, autant de caprices et de croyances que d'interprètes. N'en êtes-vous pas la preuve vous-mêmes ? Ne vous permettez-vous pas des discussions sur telle ou telle doctrine ? Êtes-vous toujours d'accord ? Non : j'ai vu moi-même de vos frères sortir de votre temple en jurant de n'y plus mettre les pieds.

—J'en conviens, dit M. Williams, mais cela ne prouve pas la grande différence qui, selon vous, existe entre les sectes protestantes.

—Je vais vous satisfaire ; j'aimerais cependant pouvoir vous nommer toutes les sectes qui composent la grande Église protestante ; mais je ne le puis, vu que la statistique d'aujourd'hui ne serait pas bonne demain. J'en nommerai cependant quelques-unes, et vous serez forcés de convenir qu'il existe une grande différence entre elles. D'abord, l'Unitarien nie la

divinité de Jésus, toutes les autres sectes voient un Dieu en lui. Petite différence, n'est-ce pas ? L'Universaliste affirme que la foi suffit pour être sauvé ; à côté de lui vient le Presbytérien avec la prédestination ; encore une petite différence. Le Méthodiste rejette presque tout article de foi, pendant que l'Épiscopalien en admet trente-cinq : ici encore une petite différence qui se trouve dans le chiffre seulement. Les Baptistes rigoureux n'admettent aucune autre secte à leur communion, se croyant seuls dignes de participer à la table sainte, pendant que les Baptistes libres les admettent toutes : les Puritains, les Quakers, les Trembleurs, les Congrégationalistes, les Anabaptistes, les Chrétiens Bibliques, les Frères de l'Unité, les Calvinistes, les Swedenborgiens, les Luthériens ; mais je m'arrête, je pourrais en énumérer d'ici à demain. Toutes ces sectes diffèrent dans leurs croyances : les unes rejettent le baptême des enfants, d'autres le croient indispensable ; les unes admettent l'efficacité de quelques sacrements, d'autres les rejettent en se moquant de ceux qui les reçoivent. En un mot, elles diffèrent sur les points les plus essentiels, et ne s'accordent que sur une seule chose, et sur quoi, me demanderez-vous : sur leur haine et leur antipathie pour le catholicisme.

— Il y a une secte que vous avez oubliée, dit Gustave ; elle mérite pourtant considération, je veux parler des saints du dernier jour.

— Je vous en demande bien pardon, dit M. Pepin ; j'aurais dû la nommer la première, quoique la dernière apparue. Vous appartenez à cette secte, messieurs : ne trouvez-vous pas une grande différence entre vos doctrines et celles des autres sectes protestantes ? Ces sectes lisent la Bible comme vous, y puisent leur moyen de salut, *unique moyen*, déclarent-ils, et pourtant, dites-le moi, croient-ils en la pluralité des femmes comme vous ? Non ; et allez-vous me dire qu'il n'y a pas une différence, et une grande celle-là,

ent
fois
—
M
—
que
la c
tant
et n
croy
—
sain
chef
et se
tel d
l'Eg
—
est l'
—
de D
tave.
—
à la f
ques
—
M. P
—
trône
même
—
Pape
prête
—
qu'à
—
s'agen
pieds

entre avoir plusieurs femmes et n'en avoir qu'une à la fois ?

Personne ne répond.

—Répondez donc, reprend M. Pepin.

Même silence.

—Si vous ne voulez pas répondre à ma dernière question, vous all'ez me dire au moins où se trouve la confusion. J'affirme qu'elle existe dans le protestantisme, que là est cette Babylone de l'Apocalypse et non dans l'Eglise catholique, dont la doctrine, la croyance et les cérémonies sont partout les mêmes.

—Vous vous trompez, monsieur, dit M. Dumont ; saint Jean dit clairement dans son Apocalypse que le chef de cette Babylone s'assoira sur le trône de Dieu et se proclamera comme tel. Nous ne voyons rien de tel dans le protestantisme, il n'y a que le chef de l'Eglise romaine, c'est-à-dire le Pape, qui agit ainsi.

—C'est bien clair, dit M. Williams, cette Babylone est l'Eglise romaine.

—Quand avez-vous vu le Pape monter sur le trône de Dieu et se proclamer comme tel ? demande Gustave.

—Plusieurs fois dans l'année, répond M. Dumont ; à la fête de saint Pierre, par exemple, tous les catholiques s'agenouillent devant lui et lui baisent les pieds.

—Monte-t-il sur le trône de Dieu pour cela ? dit M. Pepin.

—Non, pas directement, il est vrai ; cependant le trône qu'il occupe est placé au niveau de l'autel, à la même hauteur que le tabernacle.

—Et je suppose qu'une fois sur ce trône élevé, le Pape se fait passer pour un Dieu. C'est ce que vous prétendez, n'est-ce pas ?

—Les hommages qu'il se fait rendre ne sont dus qu'à Dieu, dit M. Williams.

—C'est cela, ajoute M. Dumont ; on ne doit pas s'agenouiller devant un homme pour lui baiser les pieds ; c'est un acte d'adoration.

—Vous condamnerez alors notre divin Sauveur qui a lavé et baisé les pieds de ses apôtres pendant qu'il était à genoux devant eux, dit Gustave.

—Et les Anglais adorent-ils la reine lorsqu'ils s'agenouillent devant elle pour lui présenter leurs hommages ? ajoute M. Pepin.

—Les Anglais sont pourtant des protestants, dit Gustave en souriant.

—Et le fait de s'asseoir sur un trône pour recevoir les hommages de ses sujets, reprend M. Pepin, rend cette reine coupable d'un grand crime, puisque, d'après vos dires, cet acte seul suffit pour s'arroger le titre de Dieu.

—Non... vous ne comprenez pas, dit M. Dumont avec embarras ; je... je veux... C'est par orgueil que le Pape agit ainsi, et les catholiques sont coupables en s'agenouillant devant lui pour lui rendre ce culte de vénération, je dirai presque d'adoration...

—Je nie ce fait, dit M. Pepin ; si le catholique s'agenouille devant le Pape et lui baise les pieds quelquefois, c'est pour lui rendre les honneurs et le respect dus au vicaire de Jésus-Christ, au successeur de saint Pierre, et non à l'homme, comme vous le prétendez, encore moins pour l'adorer. De plus, si le Pape reçoit ces honneurs, c'est qu'il est obligé de se conformer à la discipline et aux cérémonies prescrites par l'Eglise dont il est le chef, tout comme la reine d'Angleterre lorsqu'elle agit officiellement.

—Et j'ajouterai, dit Gustave, que le Pape est presque toujours le plus humble des sujets de l'Eglise. Il aime à s'appeler le "serviteur des serviteurs de Dieu ;" ce n'est pas s'arroger le titre de Dieu que d'agir ainsi. Allez dans la chambre de Pie IX, vous n'y trouverez pas le moindre tapis sur le parquet, à peine y verrez-vous un lit ou une chaise commode ; le plus pauvre l'approche aussi bien que le riche. Il se fait un devoir de remplir les mêmes obligations que tout autre catholique, il se confesse à un prêtre comme

nou
la s
naï
la m
péc
agit
pou

véri
ne p
de t
s'ass
semb
vous

indig

qu'il

car i

Will

J'ai

testa

s'ass

la Bi

guide

trouv

gnem

préta

volon

—

—

—

millie

bien

vrai

nous, se lève de grand matin tous les jours pour dire la sainte Messe, et là, au pied des autels il se reconnaît comme le plus grand des pécheurs, il implore la miséricorde de Dieu ainsi que le pardon de ses péchés. Or, dites-moi, est-ce ainsi qu'un homme agit lorsqu'il veut se faire passer pour un Dieu ou pour son égal ?

—Ce que ce jeune homme vient de dire est toute vérité, dit M. Pepin, et si vous êtes logiques, vous ne pouvez qu'admettre que le Pape ne s'arroge pas de titre aussi glorieux. Mais voulez-vous savoir qui s'assied sur le trône de Dieu, en disant : *Qui est semblable à moi ? Qui pourra me combattre ?* Je vais vous le dire : cet homme, c'est le protestant.

—Vous allez trop loin, dirent plusieurs d'un ton indigné.

—Un homme qui va trop loin, ne peut prouver ce qu'il dit, répond M. Pepin.

—C'est ce que ces messieurs ont fait, dit Gustave, car ils n'ont pu prouver leurs avancés.

—Ne soyez pas si sévère, jeune homme, dit M. Williams ; nous avons émis notre opinion, voilà tout, J'ai dit que vous alliez trop loin, parce que le protestant, loin de se faire passer pour un Dieu ou de s'asseoir sur son trône, prend toute sa doctrine dans la Bible, laissée par ce Dieu pour l'instruire et le guider, et il base sa foi sur les enseignements qu'il y trouve.

—Dites donc qu'il base sa foi, non sur les enseignements renfermés dans la Bible, *mais sur l'interprétation qu'il en donne*, c'est-à-dire sur sa propre volonté, à laquelle il obéit en tout, dit M. Pepin.

—C'est trop fort, dit M. Williams.

—Vous ne prouverez jamais cela, dirent plusieurs.

—Certes oui, et ma preuve se trouve dans les milliers de sectes protestantes qui existent. Ecoutez bien et vous verrez que j'ai raison. L'un dit : Il est vrai que la Bible prouve que Jésus-Christ a établi une

Eglise, à laquelle il a donné un chef et des pasteurs pour la maintenir et la guider ; mais moi, je ne reconnais pas cette Eglise, ou ce chef ou ces pasteurs, et pourquoi ? parce que ma volonté me dit que cela n'est pas nécessaire. Un autre dit : Il est vrai que presque tous ceux qui lisent la Bible reconnaissent la divinité de Jésus-Christ ; mais ma raison refuse de reconnaître un Dieu dans le Messie, et c'est à ma raison que j'obéis. Un troisième dit : Il est vrai que Jésus-Christ et ses apôtres ont pratiqué et enseigné la nécessité des bonnes œuvres pour obtenir le salut, mais ma volonté se révolte à cette pensée, et c'est à ma volonté, qui me dit que le divin Sauveur a tout expié pour moi, que j'obéirai. Un autre dit : Il est vrai que Jésus Christ a jeûné, pratiqué la mortification, que les apôtres l'ont imité ; mais ma volonté repousse de pareilles pénitences, et c'est à elle que j'obéis. En un mot, il ne reconnaît d'autre autorité que la sienne pour le diriger. Au lieu de soumettre ma volonté à celle de Dieu, qu'il m'impose comme une loi écrite dans la Bible, dit-il, je soumettrai la volonté de Dieu et la Bible qui la renferme à ma raison et à ma libre interprétation, c'est-à-dire à ma volonté. C'est donc le protestant, messieurs, qui place sa volonté sur le trône de Dieu, puisqu'il n'accepte qu'elle seule.

—S'il fallait croire ce que vous venez de dire, dit M. Dumont, le protestant ne ferait aucune bonne action, soit dans sa manière de vivre, soit dans son commerce, dans sa famille ou ailleurs. Pourtant sa conduite en général peut être comparée favorablement à celle du catholique.

—N'essayez pas de détourner le sens de mes paroles ; au contraire je reconnais dans le protestant de très grandes qualités sous tout rapport ; mais d'où viennent-elles ? où les a-t-il puisées ? Ecoutez bien. Elles viennent des enseignements de l'Eglise catholique qui, la première, a enseigné à aimer Dieu et le prochain ; a enseigné à pratiquer la charité, a exigé la

just
tion
c'es
au t
tant
Egl
qui

—
et,
l'Ég
des
autr
docu
n'eu
moit
déter
moi

—
des p
Chris

—
Jésu
n'ign

—
prote
c'est
ne ni
vous

bien n

—
M. D
discu
plaisi

—
merci

—
Georg

—
l'histo

justice et l'honnêteté dans les transactions, la protection de la vie et de la propriété, la foi conjugale, etc. ; c'est la seule Église qui existait et enseignait ces choses au temps de Luther, le père de la réforme. Le protestant, en suivant ces règles, appartient à l'âme de cette Église, à laquelle il doit toutes les bonnes qualités qui le distinguent.

—Et qui a instruit les nations du temps des Pepin et des Charlemagne ? dit Gustave. N'est-ce pas l'Église catholique ? En effet, que serait-il arrivé lors des invasions de ces barbares conduits par Attila et autres, au cinquième siècle et plus tard, si les précieux documents de l'histoire, des sciences et de la religion n'eussent été conservés dans les monastères par les moines et les prêtres de cette même Église que vous détestez et rejetez ? C'est pourtant à elle que vous et moi devons tout, la foi, l'histoire, les sciences.

—Il ne faut pas s'étonner, dit M. Pepin ; ce sont des protestants qui ont crucifié et mis à mort Jésus-Christ, à qui ils devaient tout, même la vie.

—Ce ne sont pas des protestants qui ont mis Jésus-Christ sur la croix, dit M. Williams ; vous n'ignorez pas que ce sont les Juifs qui l'ont crucifié.

—Je le sais, mais ce sont des Juifs *protestants* ; ils *protestaient* contre sa divinité, contre sa doctrine, et c'est pour cela qu'ils l'ont crucifié et mis à mort. Vous ne nierez pas cela. Mais il se fait tard, et, tout en vous remerciant de votre hospitalité, vous voudrez bien me permettre de me retirer.

—Oui, allons nous reposer, dirent M. Williams et M. Dumont ; nous serons heureux de reprendre ces discussions avec vous, ajoutèrent-ils ; faites-nous le plaisir de revenir souvent.

—Ce sera un bonheur pour moi, dit M. Pepin ; merci et bonsoir.

—Que pensez-vous du catholique ? demande George à son père, comme ils entraient chez eux.

—Je ne le pensais pas aussi instruit sur la Bible et l'histoire, répond M. Williams.

CHAPITRE XXIII

LE MARIAGE SPIRITUEL. VIE JOURNALIÈRE DU PRÊTRE.

Le dimanche suivant, on se réunissait de nouveau pour discuter. Il en fut ainsi durant l'hiver.

M. Pepin et Gustave avaient réussi à dégoûter leurs adversaires de leur secte. M. Williams et M. Dumont surtout étaient de ceux qui la condamnaient le plus.

Vers le mois de mars, la rumeur d'un massacre à Salt Creek, avait augmenté le nombre des mécontents qui se préparaient à quitter leur secte et le territoire.

L'armée américaine qui avait suivi le nouveau gouverneur, nommé par le gouvernement des Etats-Unis pour remplacer Brigham Young, avait passé l'hiver à Fort Bridger, n'ayant pu traverser les montagnes avant le retour du printemps.

Des émissaires, envoyés par son général, venaient justement d'arriver pour sommer le prophète de céder sa place de gouverneur à l'élu du gouvernement, et menaçaient des peines les plus sévères ceux qui se rebelleraient contre l'autorité légitime.

Après des pourparlers de part et d'autre, Brigham Young remit son mandat à M. Cummings, le nouveau gouverneur, qui devait faire son entrée dans la ville et prendre possession de son bureau sous peu de jours.

La veille de cette entrée, M. M. Dumont, Williams, Pepin et autres mécontents parlaient de la situation et de la tournure des affaires en général, et la con-

versa
monis

— I
dit M

— J

cela ?

— U

— C

dit G

— C

veut d

qu'il v

sa mo

femme

l'autre

cas co

l'avanc

— L

mande

— N

épris d

si elle

deux c

bonhe

dans c

à un h

— E

leur cr

tuelles

— C'

mariag

metten

— Co

de ce m

assez d

ils sero

— Et

sent bi

versation finit par tomber sur les doctrines du mormonisme.

—La plus ridicule de toutes, à mon point de vue, dit M. Dumont, est celle du mariage spirituel.

—Le mariage spirituel, dit George, qu'est-ce que cela ?

—Un mariage au figuré, répond Arthur en souriant.

—Oui, un mariage au figuré, contracté en réalité, dit Gustave.

—C'est cela, dit M. Dumont ; le mariage spirituel veut dire qu'un homme peut épouser autant de femmes qu'il voudra pour les avoir avec lui dans le ciel après sa mort. Ainsi un homme ayant une ou plusieurs femmes ici-bas, doit, s'il veut les avoir avec lui dans l'autre monde, les épouser spirituellement ; dans le cas contraire, elles iront avec celui qui aura pris l'avance.

—Le mariage temporel ne suffit donc pas ? demande M. Pepin.

—Non ; il arrive même souvent qu'un homme épris d'une femme se marie spirituellement avec elle, si elle ne l'est déjà avec son époux temporel, et tous deux ont la consolation de savoir qu'ils jouiront du bonheur conjugal dans le ciel. Aussi, nous voyons dans cette ville des femmes mariées temporellement à un homme et spirituellement à un autre.

—Et je dois ajouter, dit M. Williams, que, d'après leur croyance, plus un homme aura de femmes spirituelles, plus il sera glorieux dans le ciel.

—C'est ce qui explique le grand nombre de ces mariages, dit George, et l'empressement que plusieurs mettent à les contracter.

—Cela n'empêche pas que d'autres ne veulent pas de ce mariage, dit Arthur ; ils trouvent qu'ils en ont assez d'être mariés temporellement, et que le plus tôt ils seront débarrassés, le mieux ce sera pour eux.

—Et ceux qui contractent ces mariages, me paraissent bien gourmands, dit Gustave ; il est vrai, cepen-

dant, que les femmes spirituelles ne coûtent pas bien cher.

—Je ne sais comment qualifier une telle doctrine, dit M. Dumont ; je ne puis lui donner d'autre nom que celui de folie.

—Oui, dit M. Pepin ; mais cette folie est contagieuse, monsieur ; tout homme qui s'arroge le droit d'interpréter l'Évangile à sa manière peut en être atteint tôt ou tard.

M. Dumont, piqué de cette remarque, se tourne du côté de M. Williams et lui dit :

—J'ai beaucoup étudié la Bible ; je connais les doctrines des Presbytériens, des Méthodistes, des Baptistes, et autres ; après les avoir adoptées, je les ai trouvées entachées d'erreurs et je les ai rejetées pour embrasser le mormonisme. A présent que j'ai rejeté cette dernière secte, je ne sais de quel côté me tourner pour trouver la vérité. De toutes les sectes qui existent, je n'en vois pas une *seule* qui puisse être appelée l'Église de Jésus-Christ ; pas une seule qui pratique ce que Dieu a enseigné.

—Je crois comme vous, dit M. Williams ; Jésus-Christ devra intervenir encore une fois pour relever l'Église qu'il avait bâtie ; car de tous côtés nous ne voyons que des ruines.

—Dites donc tout de suite, dit M. Pepin, que notre divin Sauveur ne savait pas ce qu'il faisait quand il a établi son Église, à laquelle il a dit : *Je serai avec toi jusqu'à la consommation des siècles.*

—Il faut croire qu'il l'a promis seulement, dit Gustave, mais qu'il n'a pas tenu sa promesse.

—Il ne faut pas parler ainsi, dit M. Williams ; Jésus-Christ a toujours tenu sa promesse. Étant Dieu, il n'a pu tromper.

—Ce n'est pas moi qui ai dit que Jésus-Christ n'a pas tenu sa promesse, dit Gustave, mais bien vous.

—Je le nie, dit M. Dumont.

—Et moi je l'affirme, dit M. Pepin. N'avez-vous

pas voulu nous faire croire que l'Eglise du Christ n'existait plus. Or, je vous le demande, qu'est-ce que cela veut dire ?

—Vous voulez prétendre, je suppose, qu'elle existe encore ?

—Oui, certainement, tout ce que Jésus-Christ a fait ne saurait périr et durera jusqu'à la fin des siècles.

—Alors, montrez-moi où est cette Eglise.

—Elle est partout, même dans cette ville ; et celui qui vous parle a le bonheur d'être un de ses membres.

—Ah ! l'Eglise Romaine, je m'attendais à une réponse semblable ; elle a été une fois l'Eglise de Jésus-Christ, mais il y a longtemps que les prêtres l'ont changée à un tel point, qu'elle a cessé de l'être.

—Depuis quand a-t-elle cessé d'être l'Eglise de Jésus-Christ ?

—Dès le septième siècle.

—Une autre Eglise doit avoir pris sa place, n'est-ce pas ?

—Elle a reparu avec la grande réformation du XVI^e siècle.

—Vous disiez pourtant, il y a un instant, que les sectes réformées n'étaient pas l'Eglise de Jésus-Christ.

—Je....je.... C'est vrai, dit M. Dumont avec embarras ; mais, je le répète, l'Eglise Romaine n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ.

—Alors, à mon tour, dit M. Pepin, je vous demanderai où elle est.

—Je vous avoue que je ne le vois pas.

—Elle est donc disparue ? Vous répétez donc encore que le divin Sauveur ne savait pas ce qu'il faisait ?

—Non, non, je ne veux pas dire cela ; mais l'Eglise romaine, en s'arrogeant cette autorité qu'elle déclare divine et infaillible, a perdu les titres et les droits qu'elle possédait dans les premiers siècles de l'Eglise. Une autre a paru, mais à son tour, elle a fini par s'égarer.

—En voulant s'arroger le droit de lire la Bible, et de l'interpréter à sa guise, n'est-ce pas ?

—C'est toujours un moindre mal que celui dont les prêtres se rendent coupables, dit M. Williams.

—Quel est ce mal, s'il vous plaît ?

—Celui de s'arroger le droit de conduire les âmes, en vertu de cette autorité que les prêtres de l'Eglise romaine réclament, répond M. Dumont.

—Et sans accorder à leurs fidèles le droit de juger par eux-mêmes, ajoute M. Williams.

—Soyez sans inquiétude pour le catholique, dit M. Pepin. Il agit raisonnablement et avec sûreté en se laissant guider par ceux qui en ont reçu l'autorité de Dieu. S'il écoute l'Eglise et obéit à ses pasteurs, c'est parce que Jésus-Christ le lui a commandé. Ainsi il n'a pas besoin de craindre de ne pouvoir rendre un bon compte de lui-même au dernier jour.

—Alors, pourquoi Dieu nous a-t-il donné une intelligence, dit M. Williams, si nous ne devons l'employer à connaître par nous-mêmes sa sainte volonté qui, pour nous, est l'affaire la plus importante ?

—Le catholique est plus logique que vous ; non seulement il emploie sa raison et son intelligence à connaître la volonté de Dieu, mais encore à connaître sa révélation qui nous manifeste toute cette volonté. En conséquence il suit un autre chemin que vous, et prend le droit sentier qui lui a été indiqué par Jésus-Christ et prôné par le prophète Isaïe au chapitre 35e, verset 8e :

Et là sera une voie, la voie sainte ; l'impur n'y passera pas, et elle vous sera ouverte, les insensés n'y marcheront pas.

—Et ce droit sentier est la Bible, dit M. Dumont, avec elle il n'y a point de détours, point de difficultés. Oui, dans la Bible seule est toute la vérité, toute la religion ; elle est l'étendard de notre liberté et notre unique moyen de salut.

—Et cet unique moyen de salut est bien aisé, je suppose ?

—Rien de plus aisé, tous peuvent lire la Bible ou la faire lire.

—Est-il aussi aisé de la comprendre ?

—Oh ! oui, presque toujours.

—Je le nie ; il arrive même qu'on ne la comprend pas du tout. Donc la Bible n'est pas, pour la plupart des hommes, un moyen sûr de connaître la vérité.

—Que peut-il y avoir de plus sûr que la parole de Dieu ?

—Rien de plus sûr pour celui qui la comprend ; mais ils sont rares ceux qui la comprennent. Dites-moi, quelle sûreté peut avoir un homme, quand il voit son voisin qui, lisant la Bible comme lui, diffère et soutient une opinion contraire à la sienne ?

—Tous ceux qui lisent la Bible avec sincérité s'accordent sur tout ce qu'il y a d'essentiel au salut.

—Je vais tout de suite vous prouver le contraire. Toutes les autorités de l'Eglise catholique n'en laissent pas l'interprétation aux fidèles ; cependant, comme je sais d'avance que vous n'accepterez pas leur témoignage, je vais vous citer des autorités protestantes.

Voici ce que dit le célèbre protestant Grotius :

Les apôtres n'ont pas eu l'intention d'exposer tout au long dans leurs épîtres les doctrines nécessaires au salut : ils les écrivaient occasionnellement au sujet de questions qui se présentaient à eux.

Lessing dit :

Le christianisme était déjà répandu avant qu'aucun des évangélistes se mit à écrire la vie de Jésus.

Ecoutez Luther maintenant. Voici ce qu'il dit :

Approfondir le sens des Ecritures est chose impossible ; nous ne pouvons qu'en effleurer la superficie ; en comprendre le sens serait merveille. Que les théologiens disent et fassent tout ce qu'ils voudront, pénétrer le sens, le mystère de la parole divine sera toujours une entreprise au-dessus de notre intelligence. Ses sentences sont

le souffle de l'esprit de Dieu ; elles défient l'intelligence de l'homme.

Le magistrat de Berlin, dans une adresse au roi de Prusse, disait au nom du protestantisme berlinois :

L'Écriture et les livres symboliques sont des témoignages sur le travail de formation du christianisme, des œuvres purement humaines ; là ne réside point la vérité absolue.

Enfin le professeur Schoeier, de Genève, appelle les saintes Écritures *une ventriloquie cabalistique.*

Voilà l'œuvre de la libre interprétation, messieurs. Pourtant, ceux que je viens de citer sont des hommes intelligents. S'ils diffèrent, que doit-on attendre de ceux qui ne le sont pas à un assez haut degré, ou des ignorants qui ne peuvent même pas lire la Bible ?

—Et les prêtres de l'Église romaine s'arrogent cette autorité pour se permettre de vivre dans le luxe et la paresse, dit M. Dumont, irrité des solides arguments de son adversaire.

—Vous dites, mon père, que le prêtre vit dans le luxe et la paresse ? dit Gustave. Vous connaissez mieux que cela. Trouvez-moi un homme qui travaille mieux que le prêtre. Écoutez ce que dit Lamartine :

Il y a un homme dans chaque paroisse qui n'a pas de famille, mais qui est de la famille de tout le monde ; qu'on appelle comme témoin, comme conseil, ou comme agent dans tous les actes solennels de la vie ; sans lequel on ne peut ni naître, ni mourir ; qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le quitte qu'à la tombe ; qui consacre et bénit le berceau, la couche conjugale, le lit de mort et le cercueil ; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre ; aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes ; un homme qui est le consolateur par état de toutes les misères de l'âme et du corps ; l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence ; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte ; le riche pour y verser l'aumône

secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir ; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes, aux classes inférieures par la vie pauvre et souvent par l'humilité de la naissance ; aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation des sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande ; un homme enfin qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les âmes, avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite.

— Et ce grand homme a dit la vérité, dit M. Pepin. En effet, quelle est la vie journalière du prêtre ? Debout dès cinq heures du matin ; sa première pensée est pour Dieu, il dit sa messe et se jette dans un confessionnal pour pardonner, au nom de Dieu, les péchés de ses paroissiens.

Prenant ensuite son déjeuner à la hâte, il s'occupe des affaires de sa paroisse, ou des malades qui attendent ses soins. Il est à peine de retour, que d'autres viennent le demander pour secourir de nouveaux malades à l'agonie. Vite il y court, adresse des paroles de consolation, administre les derniers sacrements et prépare à paraître devant le souverain juge, et le soir arrive bien souvent avant qu'il ait pu prendre son dîner ; avant qu'il ait pu réciter son bréviaire ; il ne peut se coucher cependant sans avoir rempli ce devoir.

Enfin, fatigué, il se couche ; tout à coup la cloche sonne, et on vient lui dire qu'un de ses paroissiens se meurt. Que faire ? il ne s'est pas encore reposé un seul instant, la demeure de ce malade est éloignée, il est pauvre et n'a pas de voiture, les chemins sont impraticables par la pluie qui tombe par torrents, ou il fait un froid rigoureux, ou bien encore il a besoin de repos s'il ne veut être malade lui-même. Mais non, il ne pense pas à cela, le prêtre ne voit que son devoir, et ce devoir lui dit : marche vite auprès de ce malade, il y va de son âme.

Il part aussitôt et entre dans la maison de ce ma-

lade, le sourire sur les lèvres; ses paroles sont toutes de consolation et d'espérance, et, après avoir préparé cette âme pour le grand voyage de l'éternité, il sort en disant qu'il reviendra le lendemain. Quatre heures sonnent à son arrivée au presbytère, et, malgré son extrême fatigue, il ne peut se coucher; l'heure est arrivée où il faudra recommencer la même besogne que la veille.

Et ce qu'un prêtre fait, tous le font. Si vous appelez cela de la paresse, je vous demanderai ce que vous entendez par travailler.

—Si les prêtres font autant que vous le prétendez, dit M. Williams, ils méritent certainement tout notre respect.

—Oui, dit M. Pepin, si le prêtre travaille ainsi, c'est par amour pour Dieu dont il est le ministre et, voulant imiter son divin Maître, il n'a que des paroles de consolation pour ceux qui souffrent, que des caresses pour les enfants qui aiment à le voir, que des appels chaleureux pour les pauvres, que des secours pour les mourants. Là se portent ses pensées, là se bornent ses désirs, là se trouve son bonheur. Si les prêtres étaient aussi riches que vous le prétendez, ou si l'amour du lucre était leur unique but, ils seraient des fous de se donner tant de fatigue.

—Les prétendus ministres de l'Évangile en font-ils autant? ajoute Gustave. A quelle heure se lèvent-ils le matin? Quelles sont les grandes occupations qui les fatiguent? Quels soins donnent-ils aux malades, surtout à ceux qui sont atteints d'une maladie contagieuse? Les avez-vous vus, pendant les épidémies, aller porter des secours à ceux qui étaient atteints? Les avez-vous vus sur les quais de Montréal, lors du typhus, administrer et ensevelir ces pauvres émigrés irlandais? Non, et vous attendrez longtemps pour les voir, si vous les cherchez là. Mais le prêtre catholique y est toujours.

—Pourquoi cherchez-vous toujours à abaisser le

pré
rep
et l
est,
de
que
c'es
tem
M
d'ét
sur
C
à G
—
vous
notr
tien
il y
et j
et d
dans
nadi
cepti
qui l
ancie
ce q
peut
ami,
que
prair
tais.
Et
—
assur
—
Dieu
—

prêtre aux yeux de ceux qui ne le connaissent pas ? reprend M. Pepin. Pourquoi lui jetez-vous l'insulte et la calomnie à la face ? Serait-ce parce que le prêtre est, de tous les hommes, celui qui se rapproche le plus de notre divin Sauveur ? Si je me suis permis ces questions, ajoute-t-il en s'adressant à M. Dumont, c'est parce que vous avez été catholique assez longtemps pour connaître le prêtre.

Mais M. Dumont, s'était déjà éloigné, craignant d'être humilié davantage, et la conversation roula sur d'autres sujets.

Comme on allait se séparer, M. Pepin, s'adressant à Gustave, lui dit :

—Avant de vous quitter, jeune homme, laissez-moi vous féliciter pour la défense que vous prenez de notre sainte Église et de ses pasteurs. Dieu vous en tiendra compte. Depuis que j'ai quitté le Canada, il y a une douzaine d'années, j'ai beaucoup voyagé et j'ai manqué souvent à mes devoirs de chrétien et de bon catholique ; mais j'aime la sainte religion dans laquelle j'ai été élevé. Oui, sachez-le bien, le Canadien errant dans ce pays, à part quelques rares exceptions, pense toujours à son clocher et au prêtre qui l'a baptisé. Avec vous et en votre compagnie mes anciens souvenirs se sont présentés et renouvelés, et ce qui me fait le plus de peine, c'est de vous quitter, peut-être pour ne plus vous revoir. Adieu, mon jeune ami, n'oubliez pas de prier pour ce pauvre voyageur que vous avez rencontré seul et délaissé dans cette prairie, où je me croyais perdu à jamais. Mais je me tais.

Et des larmes vinrent mouiller ses paupières.

—Au revoir, monsieur, dit Gustave ému ; soyez assuré que je serai très heureux de vous revoir.

—Nous aussi, dirent M. Dumont et M. Williams. Dieu vous protège, et bon voyage.

—Bon voyage, répètent Gustave et ses deux amis.

—Merci, dit M. Pepin en sortant de la maison.

—Ce bon catholique, dit M. Williams, est le meilleur chrétien que j'aie encore rencontré.

—Il est certainement meilleur que nous ne le pensions, dirent plusieurs en se retirant.

na
po
ren
mo
céd
ava
pou
qu'
leu
clo
—
bea
I
ma
rito
don
men
M
ren
gran
vall
tent
de p
van
L

CHAPITRE XXIII

DÉPART DU LAC SALÉ. ARRÊT AU FORT LARAMÉE.
MALADIE DE GUSTAVE.

Le gouverneur, accompagné d'une forte garde, venait de faire son entrée dans la ville, et avait pris possession de son bureau. Son premier soin fut de remettre en liberté tous les prisonniers faits par les mormons, lors de leurs excursions de l'automne précédent.

Une fois libres, ces prisonniers, parmi lesquels il y avait des Canadiens, se dispersèrent dans la ville pour acheter des provisions. Grande fut leur joie lorsqu'ils rencontrèrent M. Dumont et Gustave ; ils leur adressaient mille questions sur le Canada, le clocher du village, le père, la mère, le frère, la sœur.

—Oui, disaient-ils, nous allons retourner dans notre beau pays : là, nous les reverrons tous.

Deux jours après, le gouverneur lança une proclamation, avertissant ceux qui voulaient quitter le territoire de venir inscrire leurs noms à son bureau, leur donnant l'assurance de la protection du gouvernement pendant leur voyage de retour.

M. Dumont et son fils furent des premiers à s'y rendre ; les prisonniers en firent autant ainsi qu'un grand nombre de mécontents, et bientôt toute la vallée à l'est de la ville se couvrait de wagons, de tentes, de chevaux et de bœufs, et au delà d'un millier de personnes s'organisaient et se formaient en caravanes pour le long voyage.

Les prisonniers, ayant reçu des chevaux et des pro-

visions du gouverneur, décidèrent de partir immédiatement et choisirent M. Dumont pour leur capitaine.

Gustave était au comble de la joie.

—Bientôt, se disait-il, je vais revoir ma mère, ma sœur, et mes bons vieux parents de Montréal. Quel bonheur pour moi ! Merci, mon Dieu, de cette faveur.

Mais s'il était heureux, il n'en était pas ainsi de George et Arthur, qui auraient voulu suivre leur ami dans sa nouvelle pérégrination.

—Cher ami, dit George avec émotion, vous allez donc nous quitter ; une grande distance va bientôt nous séparer. Et, qui sait ? nous ne nous reverrons peut-être jamais.

—Ne parlez pas ainsi, dit Gustave ; votre père ne me paraît pas décidé à rester ici, et nous pourrions nous revoir. Que je serais heureux si vous veniez avec nous !

—Mais, où nous retrouverons-nous ? Où serez-vous ? Notre père n'attend qu'une occasion favorable pour vendre sa propriété, et alors nous quitterons cette ville pour suivre le même chemin.

—Oui, ajoute Arthur, nous la quitterons au plus vite cette sainte ville. La seule chose que nous craignons, c'est de ne pouvoir vous retrouver, vous que nous aimons comme un frère.

—Je le sais, chers amis, dit Gustave ému, et la pensée de me séparer de vous me cause beaucoup de peine. Promettez-moi de m'écrire, je vous tiendrai au courant de tout, et vous pourrez me revoir à Saint-Louis ou à Montréal ; je serai dans l'une ou l'autre de ces villes.

M. Dumont avait donné le signal du départ, et notre caravane, composée de trois cents hommes à cheval, s'était mise en route.

Elle était déjà à perte de vue, et Gustave serrait encore la main de ses amis.

—Adieu donc, cher ami, dirent George et Arthur avec émotion.

leu
po
ch
po
mo
et,
L'é
pèr
—
—
der
gen
vai
moi
d'er
—
niti
N
soir
—
thur
U
drai
père
rega
pass
il en
qui l
pris
A
où n
sauv
To
ce fu
suivr

—Non, pas adieu, mais au revoir, dit Gustave en leur faisant un signe de la main ; et il piqua son cheval pour rejoindre la caravane.

Tristes et pensifs, George et Arthur reprirent le chemin de la ville, bien décidés à faire tout en leur pouvoir pour suivre bientôt le même chemin.

Gustave rejoint la caravane au pied de la première montagne. En arrivant au sommet, une pensée le saisit et, tirant son pistolet, il en décharge tous les coups. L'écho de ces coups répétés attire l'attention de son père, qui lui demande en souriant :

—Pourquoi as-tu tiré ainsi ?

—Vous vous souvenez, mon père, que l'automne dernier, le capitaine fit tirer toutes les carabines des gens de la caravane en signe de la joie qu'ils éprouvaient d'entrer dans la nouvelle Jérusalem. Eh bien ! moi, j'en fais autant en signe de la joie que j'éprouve d'en sortir.

—Une bonne idée, dit M. Dumont, et si nos munitions n'étaient pas aussi rares, nous ferions de même.

Notre caravane faisait de rapides progrès ; le soir elle campait à la rivière de l'Ours (Bear River).

—C'est ici, se dit Gustave, que, voulant sauver Arthur, j'ai failli périr moi-même.

Un nuage de tristesse passe sur sa figure ; il voudrait avoir ses deux amis avec lui. Il entendait son père raconter cet événement et, voulant fuir les regards, il entra dans sa tente. Le lendemain, en passant au ravin où il avait si bien donné la consigne, il entendait les éclats de rire de son père et de ceux qui l'écoutaient raconter comment son fils s'y était pris pour pénétrer dans le camp des mormons.

A Devil's Gate, il voit son père montrer l'endroit où notre héros avait accroché le câble, et comment les sauvages avaient fait la pirouette.

Toujours humble, il aurait voulu être invisible, et ce fut avec joie qu'il apprit la décision de son père de suivre la route de la rive sud de la rivière Platte.

— Là, du moins, se dit-il, les souvenirs du dernier voyage s'effaceront, et tout sera nouveau pour moi.

Quoique notre caravane avançât rapidement, faisant en moyenne cinquante milles par jour, Gustave trouvait qu'elle n'allait pas assez vite. Dans l'élan de son ardeur, il comptait les jours, les heures et les minutes qui le séparaient encore de Saint-Louis.

— Dans trois semaines, se disait-il, je vais revoir ma mère et ma sœur. Oh ! quel bonheur ! et il ajoutait : Faites, mon Dieu, que ce voyage s'accomplisse sans accident pour aucun de nous.

Dix jours après le départ, ils entraient dans le fort Laramée, à mi-chemin entre la ville du Lac-Salé et Omaha.

Rien de fâcheux ne s'était passé durant le trajet ; d'ailleurs, les sauvages n'auraient pas osé attaquer une caravane de trois cents hommes à cheval et bien armés.

Un arrêt de deux jours dans ce fort fut jugé nécessaire pour renouveler les provisions et laisser reposer les chevaux.

M. Dumont, ayant été prié par le colonel, commandant de ce fort, de surveiller la construction de plusieurs casernes et entrepôts déjà commencés, moyennant un fort salaire, s'empressa d'accepter. Cette décision fut comme un coup de foudre pour Gustave.

Il va trouver son père, et lui dit, les larmes aux yeux :

— Continuons donc notre route, je vous en prie.

— Non, répond M. Dumont d'un ton impératif ; j'ai une bonne occasion de faire de l'argent ici pendant quelques mois, et je vais en profiter.

— Mais, cher père, maman et ma sœur nous...

— Ne me parle pas de ta mère, dit M. Dumont en l'interrompant ; je ne lui pardonnerai jamais de m'avoir laissé partir sans m'accompagner.

— Ah ! je vous en prie...

M
l'ent
C
tom
sema
M
ses h
senc
pens
ler.
—
vingt
paren
me v
sait c
serai
d'ici.
Un
—
conse
depuis
Qu'il
autres
père l
d'abor
nous i
lards
Quelle
pense
Ces
à un te
et il fu
M. I
ment,
Ils e
faible :
—A
bon d'a

Mais M. Dumont s'éloigna rapidement pour ne pas l'entendre.

Cet arrêt fit une telle impression sur Gustave, qu'il tomba malade et dut garder le lit pendant plusieurs semaines.

M. Dumont, inquiet, ne le quittait pas, sauf lorsque ses hommes réclamaient ses ordres. Durant ces absences, notre jeune homme donnait libre cours à ses pensées et les larmes venaient alors inonder son oreiller.

— Dans trois mois, se répétait-il souvent, j'aurai vingt ans, et j'ai promis d'aller voir mes bons vieux parents à Montréal. Comment remplir ma promesse? me voici cloué sur mon lit par la maladie; Dieu seul sait quand je serai en état de me lever, et lorsque je serai mieux, mon père ne voudra peut-être pas partir d'ici.

Une autre fois, il se disait :

— Je veux cependant tenir ma promesse, si Dieu me conserve la vie. Je n'ai pas vu ma mère et ma sœur depuis un an. Comment sont-elles en ce moment? Qu'il est donc triste de vivre ainsi éloignés les uns des autres! Comme tout serait facile à arranger si mon père le voulait; nous irions tous deux à Saint-Louis d'abord voir maman et ma sœur, puis tous ensemble nous irions à Montréal. Quelle joie pour ces bons vieillards! Quel bonheur pour ma mère et ma sœur! Quelle grande faveur pour moi! Mais, non, je n'ose y penser, Dieu me rendrait trop heureux.

Ces pensées, trop fortes pour son état, l'affaiblirent à un tel point, qu'une fièvre violente s'empara de lui et il fut comme frappé de délire.

M. Dumont, effrayé, court chez le médecin du régiment, et revient en toute hâte avec lui.

Ils entrent et entendent Gustave dire d'une voix faible :

— Ah! mon Dieu, permettez donc que mon père, si bon d'ailleurs, revienne à vous et à la sainte Eglise qu'il

a abandonnée. Veuillez qu'il retourne à son épouse, ma mère, laissée sans appui. Hâtez, je vous prie, le jour de notre réunion.

Et il se tut, comme épuisé ; un silence profond suivit cette prière. M. Dumont pleurait ; le médecin même était ému.

—Que pensez-vous de la maladie ? demande M. Dumont avec anxiété.

—Votre fils est bien faible ; j'espère cependant pouvoir le sauver. Voici des remèdes que vous lui donnerez d'heure en heure, sans y manquer.

—Oui, monsieur ; faites tout ce que vous pourrez pour le rétablir.

Le médecin revint le lendemain.

—Comment le trouvez-vous ce matin ? se hâte de demander M. Dumont.

—Il me paraît un peu mieux, cependant je crains une rechûte. Ne le quittez pas un seul instant, car s'il se réveillait sans vous voir, il pourrait arriver un malheur.

—Ne craignez rien sous ce rapport, dit M. Dumont, pâle comme la mort. Cet enfant est pour moi ce qu'il y a de plus cher au monde ; et je ne puis penser qu'il peut m'être enlevé.

—Évitez de le contrarier ou de lui faire de la peine, dit le médecin en regardant fixement M. Dumont ; avec du soin, j'espère qu'il sera rétabli dans quelques jours.

M. Dumont avait compris le regard du médecin, et il baissa la vue.

La fièvre ne quitta pas Gustave pendant plusieurs jours. Son père se tenait constamment à côté de son lit, sans prendre de repos ni jour ni nuit.

Cette maladie de son fils faisait une vive impression sur lui et, malgré les assurances du médecin, il craignait de perdre cet enfant qu'il aimait plus que lui-même ; il tremblait à la pensée qu'il pourrait lui être enlevé.

—
ferai
Un
toute
Sa
de se
hisse
—
yeux
—
ment
—
il est
nimer
—
en en
voir a
De
ses ch
l'égay
Gu
prena
moyer
Un
—J
sais c
mère
Gu
rouge
—J
colone
votre
de la
—M
tave e
—J
dues.
aller v
—C

—Oui, se disait-il, si Dieu le ramène à la santé, je ferai tout ce que je pourrai pour lui faire plaisir.

Un matin, Gustave, ayant dormi profondément toute la nuit précédente, se réveille beaucoup mieux.

Sa première pensée est pour son père; il se tourne de son côté, et voit qu'il est pâle, que ses yeux trahissent la fatigue et les pleurs.

—Comme vous êtes pâle ! lui dit-il, et je vois vos yeux remplis de larmes.

—Non, cher enfant, dit M. Dumont ; mais comment es-tu ce matin ?

—Beaucoup mieux, cher père; je suis encore faible, il est vrai ; mais j'espère qu'un bon déjeuner va ranimer mes forces.

—Dieu soit loué ! s'écrie M. Dumont tout joyeux en embrassant son fils ; que je suis heureux de te voir ainsi !

Deux jours plus tard, Gustave suivait son père à ses chantiers. Ce dernier ne savait que faire pour l'égayer et le distraire.

Gustave lui en témoigna sa reconnaissance en reprenant sa gaieté habituelle et en cherchant tous les moyens pour aller au-devant de ses désirs.

Un jour, le colonel le fait venir et lui dit :

—J'ai entendu parler de vous, jeune homme, et je sais que vous avez un grand désir d'aller voir votre mère à Saint-Louis.

Gustave, surpris, n'ose lever la vue, et une vive rougeur lui couvre la figure.

—Je ne veux point vous faire de peine, reprend le colonel ; vous êtes un brave jeune homme ; j'ai connu votre histoire par les gens qui sont revenus avec vous de la ville du Lac-Salé.

—Nous n'en n'avons parlé à personne, dit Gustave en hésitant.

—Je le sais, mais vos conversations ont été entendues. Laissons cela pour le moment ; aimeriez-vous aller voir votre mère ?

—Ce serait mon plus grand bonheur.

—Alors, vous pouvez compter sur moi, l'occasion ne tardera pas à venir.

Deux heures plus tard, le colonel se rendit aux chantiers de M. Dumont et eut une longue conversation avec lui. Ce dernier consentit enfin à laisser partir Gustave.

—Bien, dit le colonel, j'ai des documents à faire parvenir au commandant du fort Leavenworth, et comme je ne pourrais laisser partir aucun de mes officiers, je vais confier cette mission à votre fils.

Le lendemain, il fait venir Gustave à son bureau et lui dit :

—Je vais vous confier une mission ; il s'agit de documents importants que je vais vous donner pour remettre au commandant du fort Leavenworth. Ce fort va vous rapprocher de Saint-Louis d'au delà de cinq cents milles, et, comme ce fort se trouve sur la rivière Missouri, vous pourrez, après avoir rempli votre mission et reçu votre honoraire, prendre passage à bord d'un vapeur pour vous rendre à cette ville. D'ici au fort Leavenworth, une compagnie de cavalerie va vous escorter. Acceptez-vous ?

—Je serais trop heureux d'accepter votre offre, monsieur, mais il faut que j'obtienne le consentement de mon père.

—Votre père a déjà donné son consentement ; il craint cependant qu'en vous laissant partir, vous ne reveniez pas.

—Quand voulez-vous que je parte ?

—Dès demain, mon ami ; mais voici votre père qui vient, il va vous parler lui-même. Monsieur, ajoute-t-il en s'adressant à M. Dumont, votre fils a accepté ma proposition et doit partir demain ; vous voudrez bien faire préparer son linge ; le reste me regarde.

—Et reviendras-tu ? dit M. Dumont en s'adressant à Gustave.

—Pensez-vous que je pourrais vous abandonner,

mon père ? répond Gustave avec émotion. Mais vous voudrez bien, j'espère, me permettre d'aller à Saint-Louis pour voir maman et ma sœur.

—Je te le permettrai, mais à une condition.

—Quelle est votre condition ? demande Gustave en pâissant.

—Que tu ne leur dises pas où je suis.

—Pourquoi donc, cher père ?

—Je... je... Mais quand seras-tu de retour ?

—Je reviendrai à la fin de septembre, répond Gustave, en essuyant une larme.

—Et tu me promets de ne pas faire savoir où je suis ?

—Je vous obéirai, mon père, coûte que coûte. Mais quelle peine vous aïlez causer à maman et à ma sœur ! Je vous en prie, revenez donc sur votre résolution ; donnez-leur donc un peu d'espoir.

—Encore une fois, ne... mais assez, et il ajoute en s'adressant au colonel d'une voix qu'il essayait de rendre ferme : Vous avez entendu la promesse que mon fils vient de faire ; je peux compter sur lui, il ne m'a jamais trompé.

—Ainsi, c'est conclu, dit le colonel.

—Oui, monsieur, répond M. Dumont en s'éloignant rapidement.

Gustave le vit essuyer une larme pendant qu'il s'éloignait ; cette vue le remplit des meilleures espérances. Oui, se dit-il, papa reviendra bientôt sur sa décision.

CHAPITRE XXV

ARRIVÉE DE GUSTAVE A SAINT-LOUIS. ENTREVUE
AVEC M. LEWIS. DÉPART POUR MONTRÉAL.

Le lendemain, Gustave, monté sur un beau cheval, quittait le fort Laramée en compagnie de cinquante cavaliers bien équipés. Son père, qui se repentait déjà d'avoir donné son consentement, l'avait embrassé à plusieurs reprises et lui avait fait renouveler sa promesse.

—Comptez sur moi, lui avait dit Gustave, priez Dieu qu'il ne m'arrive aucun malheur, et que je trouve ma mère et ma sœur jouissant d'une bonne santé. Au revoir, cher père, ne nous oubliez pas.

Chaque journée le rapprochait de Saint-Louis de plus de soixante milles ; mais Gustave trouvait encore le temps trop long au gré de ses désirs.

Dans sa joie, il ne cessait d'égayer ses compagnons par les bons mots et les reparties qu'il savait toujours trouver à propos, se faisant ainsi autant d'amis que de compagnons de voyage.

Huit jours après le départ, il entra dans le fort Leavenworth.

Il se rend aussitôt au bureau du commandant, qui le reçoit avec bonté.

—Ai-je l'honneur de m'adresser au commandant de ce fort ? demande-t-il en le saluant.

—Oui, jeune homme, répond le commandant ; que puis-je faire pour vous ?

—Voici des documents, monsieur, répond Gustave, qui m'ont été confiés par le colonel du fort Laramée

pou
pre
dra

par
heu

G
prin

C
J

a pe
C

qua

men

mon

à bo

Il

conr

tain

faire

affai

vos

vous

Je s

vous

suite

de re

Il

essou

dit c

la so

pour vous les remettre directement. Veuillez en prendre connaissance, et dans une heure, je reviendrai en chercher le reçu.

—Très bien, dit le commandant en souriant ; vous paraissez connaître les affaires ; revenez dans une heure et tout sera prêt.

Gustave salue et se retire.

—Puis, sortant du fort, il dirige ses pas vers la principale rue du village qui l'avoisine.

Cette rue conduisait à la rivière Missouri.

Je vais descendre cette rue, se dit-il ; qui sait, il y a peut être un bateau en partance en ce moment.

Cette pensée lui fait hâter le pas. En arrivant au quai, il aperçoit un vapeur en frais d'accoster.

—Quelle heureuse coïncidence, se dit-il joyeusement, c'est le vapeur " Lucy," sur lequel nous sommes montés de Saint-Louis à Saint-Joseph ; je vais aller à bord.

Il était à peine sur le pont, que le capitaine le reconnaît et vient lui serrer la main.

—Allez-vous à Saint-Louis ? lui demande le capitaine.

—C'est mon plus grand désir, et j'aurais aimé à faire le voyage avec vous ; mais j'ai encore des affaires à régler ici. Quand partez-vous ?

—Pas avant deux heures, et si vous pouvez régler vos affaires durant ce temps, je serai bien aise de vous avoir pour remplacer le commis qui est malade. Je suis surchargé de travail ; si vous acceptez, je vous paierai un bon salaire.

—J'en suis très heureux, monsieur ; je vais tout de suite terminer mes affaires ; dans une heure je serai de retour.

Il retourne rapidement au fort et arrive tout essoufflé au bureau du commandant.

—Vous venez chercher votre reçu, je suppose, lui dit ce dernier en souriant. Tenez, le voici, ainsi que la somme de cent dollars que le colonel me charge de

vous remettre comme honoraires. Avec ce montant vous pourrez passer gaiement votre séjour à Saint-Louis. Le colonel me dit aussi que vous devez retourner au fort Laramée à la fin de septembre. Soyez ici pour le 25, date du départ de la prochaine caravane pour ce fort. Puis, lui présentant plusieurs billets de banque, il ajoute : Voici vos cent piastres ; comptez-les.

—Merci, monsieur, dit Gustave, je ne puis accepter cet argent ; je ne suis pas en âge, et il appartient à mon père. Soyez assez bon de le lui faire parvenir.

—Mais comment allez-vous faire pour vous rendre à Saint-Louis ?

—Mon voyage est déjà assuré ; le capitaine du "Lucy" m'a demandé pour remplacer le commis qui est malade, et, tout en me rendant à Saint-Louis, je vais gagner de l'argent.

—Vous êtes un brave jeune homme, et vous faites bien de respecter ainsi votre père. Tirant alors de sa poche un billet de dix piastres, il ajoute : Prenez ce petit montant, il pourrait vous être utile.

—Pardon, monsieur, dit Gustave en rougissant ; je ne puis accepter.

—Voulez-vous me faire de la peine en refusant ? dit le commandant avec bonté ; ce n'est pas une charité que je vous offre, mais un petit cadeau ; allez-vous me refuser ce plaisir ?

—Alors ce serait de la mauvaise grâce que de ne pas accepter.

—Bon voyage, jeune homme, dit le commandant en lui serrant la main, et que Dieu vous bénisse.

—Merci, monsieur, dit Gustave avec émotion.

Il sort et, le cœur joyeux, se rend au vapeur qui partit une demi-heure plus tard.

Le trajet du fort Leavenworth à Saint-Louis se fait très rapidement, et notre héros, tout en accomplissant les commissions qui lui avaient été confiées, se disait sans cesse : Oui, dans quelques heures, je

vais revoir ma mère et ma sœur. Quelle surprise pour elles !

Enfin le vapeur s'engage dans le Mississipi. Une demi-heure plus tard, il aperçoit la ville tant désirée.

Lorsque Gustave eut terminé son travail, le capitaine lui donna douze piastres en lui disant de venir le trouver s'il avait besoin de quelque chose.

Gustave le remercie et se dirige vers la demeure de M. Lewis.

Il n'avait fait que quelques pas lorsqu'une pensée subite l'attriste.

—Ah ! se dit-il, dans ma joie, je n'ai pas eu l'idée que maman et ma sœur sont dans l'Etat du Vermont où demeure mon grand-père maternel. Qui sait ? Elles y sont depuis longtemps peut-être, puisque ma mère devait s'y rendre avec Alice... Je peux toujours aller voir mon bienfaiteur.

Une autre pensée vient ajouter à son trouble et il s'arrête.

—J'ai presque honte de me présenter devant cet homme si généreux, ce monsieur qui m'a témoigné tant d'intérêt, qui a été si bon pour moi. Que va-t-il dire de mon père et de sa conduite déloyale ? et que pourrai-je répondre ? Mieux vaudrait ne pas le voir.... Mais.... enfin je n'ai pas à rougir de mes démarches.... ma mère doit lui avoir tout expliqué. Oui, je vais me rendre à son bureau ; il ne peut, après tout, penser mal de moi, et si ma mère et ma sœur ne sont pas en cette ville, il ne me refusera pas les renseignements nécessaires pour les trouver.

Il se dirige vers le bureau de M. Lewis qui, en l'apercevant, s'empresse de venir au-devant de lui et de lui serrer la main :

—Je suis heureux de vous voir, mon cher Gustave, lui dit-il. Comment est votre père ? Je suppose qu'il est avec vous ?

—Non, monsieur, dit Gustave en rougissant, je

l'ai laissé au... Mais il se tait tout à coup en se rappelant la promesse faite à son père.

—Vous l'avez laissé où, dites-vous ?

— Ne me le demandez pas, je vous prie ; je lui ai promis de ne pas le laisser savoir.

—Pourquoi donc ? Pour quelle raison veut-il cacher sa résidence... ?

—Je ne puis le dire, dit Gustave en hésitant.

—Je comprends, et je respecte votre décision à remplir votre promesse, mon cher Gustave, dit M. Lewis avec bonté. Je regrette cependant cette détermination de votre père, qui doit vous causer beaucoup de peine, et il vaudrait mieux ne pas le faire connaître pour le moment à votre bonne mère et à votre sœur.

—Sont-elles en cette ville, monsieur ?

—Sans doute. Votre mère demeure avec nous, et Alice est avec ma fille au couvent.

—Et comment sont-elles ? Comment est madame Lewis, et votre charmante fille, mademoiselle Clara ? Pardonnez-moi, monsieur, si je ne vous l'ai pas demandé plus vite... J'oubliais...

—Ne parlez pas de votre oubli ; vous n'avez pas manqué ; c'est moi qui, en vous posant ces questions au sujet de votre père, ne vous ai pas donné le temps de penser à elles. Madame Lewis jouit d'une assez bonne santé, ainsi que votre mère ; cependant le chagrin de cette séparation se lit sur sa figure pâle et amaigrie depuis votre départ. Votre sœur Alice pleure souvent lorsque, durant ses heures de congé, elle vient nous voir. Ce qui les ranime quelque peu, c'est la pensée de vous voir revenir avec votre père. Elles me disaient, hier encore, qu'elles espéraient vous voir tous les deux au commencement de septembre.

—Que vont-elles dire ou penser de me voir sans mon père ? dit Gustave avec angoisse.

—La première question qu'elles vont vous poser

en vous voyant, sera de savoir où est votre père. Qu'allez-vous répondre ?

—Que je ne puis le dire.

—Alors il vaut mieux que vous n'alliez pas les voir pour le moment. Croyez-moi, cette détermination de votre père de ne pas leur laisser savoir où il est, leur causerait une peine trop cruelle. Mieux vaut pour elles que vous retourniez tout de suite auprès de votre père pour le prier de revenir sur cette décision qui ne peut être de longue durée. Je suis certain même qu'il pleure votre absence, qu'il a grande hâte de vous revoir. Ainsi, il ne sera pas difficile pour vous de le ramener à votre mère et à votre sœur.

—Je vais suivre votre avis, monsieur, dit Gustave d'une voix tremblante ; mais vous ne savez quelle peine cruelle j'éprouve de laisser cette ville sans voir ma mère et ma sœur.

—Je comprends votre peine, brave jeune homme, dit M. Lewis avec émotion ; mais il faut être fort, et votre joie de les revoir n'en sera que plus grande lorsque vous aurez votre père avec vous.

—En effet, monsieur, j'ai promis à ma mère de lui ramener mon père, et elle en se douterait qu'il ne veut plus revenir, si je ne puis lui dire où il est. Je vais retourner au fort Leavenworth et de là je prendrai la première caravane en route pour. . . Et pour la deuxième fois, il fut sur le point de laisser échapper son secret.

—Ce sera beaucoup mieux, dit M. Lewis. En partant dès aujourd'hui, nous aurons tous plus tôt le plaisir de vous voir au milieu de nous ; et vous aurez rempli votre promesse. Mais, venez avec moi à l'hôtel ; après le dîner, j'irai vous conduire à bord.

Quelques minutes plus tard, Gustave, assis à côté de M. Lewis, auprès d'une table couverte des mets les plus succulents, répondait aux mille questions que lui adressait son bienfaiteur.

On se levait de table, lorsque le premier commis

de M. Lewis vint le chercher pour une affaire très importante.

—Je suis forcé de vous quitter à l'instant, dit M. Lewis en s'adressant à Gustave ; j'aurais aimé vous voir bien installé à bord du vapeur, mais je vais vous donner de l'argent pour le voyage, et il tira son porte-monnaie.

—Excusez-moi, monsieur, dit Gustave, les paupières humides ; j'ai l'argent qu'il me faut pour faire mon voyage.

—En êtes-vous bien certain ?

—Oui, monsieur.

—Alors je vous souhaite un bon voyage et surtout un prompt retour avec votre père. Lorsque vous serez arrivé, comptez sur moi : je n'ai pas oublié ma promesse à votre égard.

—Et moi votre bonté, noble bienfaiteur. Je...

—Assez, mon cher Gustave, dit M. Lewis, en lui serrant les deux mains, et il ajoute avec émotion : Au revoir, à bientôt.

—Comptez sur moi ; ne dites pas à ma mère et à...

—Ne craignez rien ; elles sauront tout lorsque vous serez de retour.

Puis, M. Lewis serra de nouveau la main de notre héros, et ils se séparèrent.

Gustave prend aussitôt la direction de la levée. Chemin faisant, il passe près du bureau de poste. Il y entre et demande s'il y a des lettres à son adresse.

Le commis lui en remet une qu'il s'empresse d'ouvrir.

—Une lettre de Montréal, dit-il joyeusement, et datée de la semaine dernière. Mais à peine a-t-il lu quelques lignes qu'une pâleur mortelle lui couvre la figure.

—Ma bonne grand'mère très malade, dit-il, et elle craint de mourir avant de me voir ; elle me supplie de ne pas oublier ma promesse ; et, en effet, n'ai-je pas promis d'aller voir mes bons vieux parents le 6

août prochain, c'est-à-dire dans quinze jours ? Que faire ?... Ne dois-je pas plutôt me rendre au fort Leavenworth pour aller joindre mon père ?

Une pensée subite le fait pâlir de nouveau.

— Et si ma bonne grand'mère mourait. Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ?

Aussitôt il entend comme une voix qui lui dit :

“Va à Montréal, c'est là que tu dois aller : tes vieux parents t'attendent.”

Gustave, troublé, reprend sa marche vers la rivière, sans trop savoir ce qu'il allait faire. Ne sachant que décider, il a recours à la prière et demande à Dieu de l'éclairer.

Et cette même voix lui répond :

“Tu dois aller voir tes parents à Montréal.”

Qu'est-ce que cela veut dire ? pense-t-il, cependant...

Ah ! j'oubliais : le commandant du fort Leavenworth m'a dit que la première caravane pour le fort Laramée ne partait que le 25 septembre, que vais-je faire d'ici à cette date ?... Encore deux mois à attendre... deux mois que je pensais passer auprès de ma mère et de ma sœur, et me voilà seul... seul dans cette ville. Je pourrais bien retourner auprès de M. Lewis... mais non... Mon Dieu, mon Dieu, que faire ?

Et toujours cette même voix lui dit :

“Va à Montréal voir tes vieux parents.”

Absorbé par ces pensées pénibles, il s'était arrêté en face d'un vapeur en train de partir pour Cincinnati.

Instinctivement il monte à bord.

A peine a-t-il mis le pied dans l'escalier conduisant à la cabine des passagers, qu'une pensée le saisit et le fait reculer.

— Que vais-je faire ? se dit-il, je n'y pense pas. Je n'ai pas l'argent nécessaire pour le voyage jusqu'à Montréal, et une fois rendu à Cincinnati il ne me restera pas un sou. Non, je vais suivre ma première résolution, je vais retourner au vapeur “Lucy” pour me rendre au fort Leavenworth, et puis, là... s'il

me faut attendre... eh bien ! à la grâce de Dieu.

Il s'apprête à débarquer, mais aussitôt cette voix mystérieuse l'arrête :

— "C'est sur ce vapeur que tu dois rester. Ta grand' mère t'attend."

Il hésite... les câbles se détachent, le vapeur tourne sur lui-même ; alors il se rend au bureau et demande le coût du passage.

— Douze piastres, répond le commis.

Il tire cette somme, et la donne ; mais le commis lui demande s'il ne pouvait lui aider à faire l'entrée de la quantité et la qualité des marchandises à bord.

— Avec grand plaisir, répond Gustave ; veuillez me montrer tout de suite ce que j'ai à faire.

— Attendez après le souper, dit le commis en souriant ; reprenez votre argent, et venez avec moi, je vais vous donner une cabine pour y déposer vos effets.

Il entre dans sa cabine et se jette à genoux.

— Oui, mon Dieu, dit-il dans sa prière, vous voulez que j'aie voir mes vieux parents, ces bons vieillards qui m'ont élevé en m'apprenant à vous aimer et à vous servir. Veuillez me protéger pendant ce voyage.

L'homme ne sait jamais ce qui l'attend le lendemain, se disait-il un peu plus tard. Ce matin, j'entrais dans cette ville, le cœur léger et joyeux, pensant bien embrasser ma mère et ma sœur, et voilà que je vais m'en éloigner plus que j'en étais au fort Laramée.

L'homme propose, la fortune semble lui sourire, ses rêves d'ambition sont sur le point de se réaliser ; ses affaires prospèrent, mais voilà des événements imprévus qui déconcertent ses projets, ou les revers viennent tout briser.

Rendu à Cincinnati, le commis lui remet la somme de huit dollars. Après l'avoir remercié, Gustave débarque et se rend à la gare.

Un train devait partir sous peu pour Cleveland, ville située sur les bords du lac Erié. Il achète son billet et bientôt la locomotive fuit à travers l'Etat de

l'Ohio et le dépose à Cleveland le lendemain matin de très bonne heure.

Il débarque et, après avoir demandé la direction des quais, il s'y dirige.

Tout en marchant, il compte l'argent qui lui reste.

—J'ai encore vingt dollars, se dit-il, je crois en avoir assez pour me rendre à Montréal ; cependant j'ai encore près de neuf cents milles à faire.

Le son d'une cloche se fait entendre. Ah ! ajoutet-il, cette cloche doit appeler les fidèles à la messe, je vais m'y rendre. Il hâte le pas et arrive à une charmante petite église et entre au moment où le prêtre commençait la messe.

Il s'agenouille et prie avec ferveur.

Mais laissons-le dans sa prière et revenons à M. Dumont, que nous avons quitté au fort Laramée.

CHAPITRE XXVI

M. DUMONT QUITTE LE FORT LARAMÉE. ARRIVÉE
DE GUSTAVE A MONTRÉAL.

Gustave était à peine parti, que M. Dumont s'aperçut d'un grand vide autour de lui ; il ne voyait plus son fils et cherchait de tous côtés, croyant pouvoir rencontrer quelque part sa figure douce et souriante.

Continuellement distrait, il ne prêtait aucune attention aux ouvriers confiés à ses soins ; ces derniers l'entendaient souvent répéter : Gustave.... mon fils... où es-tu?... Qui me rendra mon Gustave ?...

Plusieurs jours se passent ainsi sans apporter de changement à son état ; au contraire, il pâlissait à vue d'œil, et ses paupières étaient souvent mouillées de larmes.

Un soir qu'il était plus triste qu'à l'ordinaire, il ouvre la valise de Gustave avec la pensée que la vue de ses effets lui apportera un peu de consolation.

La première chose qu'il aperçoit est son catéchisme de controverse. Il l'ouvre et sur la première page il reconnaît l'écriture de son fils.

—Je vais lire ce qu'il a écrit, se dit-il, et, s'approchant de la lumière, il lut ce qui suit :

“Ce livre m'a été donné par le vénérable directeur du collège de Montréal pour me permettre d'apprendre et bien connaître les maximes et les belles doctrines de notre sainte Eglise catholique, fondée par Jésus-Christ même. En me le donnant, il m'a dit : Tu vas bientôt te trouver avec ton père, qui essaiera de te

fain
éle
Po
les
ridi
des
cisi
l'int
“
san
obj
con
pec
de p
“
sav
fens
Sau
espé
“
pas
lont
Dieu
ma p
U
“
ouve
ma r
gier
merc
vous
père
cette
erreu
De
Dum
—

faire abandonner la religion dans laquelle tu as été élevé et qui t'a appris à aimer Dieu et à le servir. Pour parvenir à son but, il voudra te faire abandonner les saintes pratiques de notre culte qu'il tournera en ridicule. Il te donnera pour lecture des livres écrits par des hommes hostiles à tout ce qui tient au catholicisme, et il détournera le sens des saintes Ecritures par l'interprétation erronée qu'il en donnera.

“ Etudie bien ce livre, tu y puiseras les connaissances nécessaires pour réfuter les accusations et les objections que font ordinairement les protestants contre notre sainte Eglise. Il m'a dit encore : Respecte bien ton père et ta mère, ne leur cause jamais de peine par tes désobéissances ou ton humeur.

“ Je promets donc de bien étudier ce livre pour le savoir couramment, afin de pouvoir prendre la défense de la seule Eglise instituée par notre divin Sauveur, et hors de laquelle il n'y a pas de salut à espérer pour celui qui, la connaissant, ne lui obéit pas.

“ Ah ! quelle triste pensée ! Papa ne la connaît-il pas ? Ne l'a-t-il pas abandonnée, pour obéir à sa volonté orgueilleuse et rebelle ? Permettez, ô mon Dieu, qu'il revienne à vous, et faites que je remplisse ma promesse. 18 septembre 1854.”

Un peu plus bas était écrit :

“ 20 mai 1858. Aujourd'hui, mon Dieu, vous avez ouvert mon cœur à l'espérance, en permettant que ma mère reconnût son erreur et se décidât à se réfugier dans le sein de notre sainte Eglise. Je vous remercie de cette grande faveur et du bonheur que vous venez de me procurer. Ah ! permettez que mon père, qui s'éloigne de vous davantage en adoptant cette nouvelle secte du mormonisme, reconnaisse son erreur, et suive l'exemple de ma bien-aimée mère.”

Des larmes abondantes inondaient la figure de M. Dumont pendant qu'il lisait ces lignes.

—Oui, se dit-il, ce cher enfant a bien rempli sa

promesse malgré les mauvais traitements et les railleries que je lui ai fait subir.

Il jette de nouveau la vue sur sa lecture, et son attention redouble en lisant ce qui suit :

“ Déclarations solennelles des pasteurs de l’Eglise catholique.”

“ Anathème soit celui qui se livre à l’idolâtrie, et prie les images et les reliques ou les adore comme Dieu.

“ Anathème soit celui qui croit que la Vierge Marie est plus qu’une simple créature, qui l’adore ou met sa confiance en elle, en l’égalant à Dieu, qui l’élève au-dessus de son fils, et croit sa puissance égale ou au-dessus de la sienne.

“ Anathème soit celui qui croit que les prêtres catholiques peuvent pardonner les péchés, que le pécheur se repente ou non, et qu’il y ait un pouvoir sur la terre qui puisse pardonner les péchés sans un sincère repentir et un ferme propos d’y renoncer.

“ Anathème soit celui qui croit que les saints au ciel sont des rédempteurs, qui les prie comme tels, ou qui leur rend, et à quelque créature que ce soit, l’honneur ou le culte qui n’est dû qu’à Dieu.

“ Anathème soit celui qui adore le pain comme Dieu, et qui, croyant que le pain et le vin ne sont pas changés, les adore.

“ Anathème soit celui qui croit que sans les mérites de Jésus-Christ, il pourrait obtenir son salut par ses bonnes œuvres, ou qu’il pourrait satisfaire pour ses péchés ou éviter la peine éternelle qui leur est due.

“ Anathème soit celui qui méprise la parole de Dieu, ou la cache au peuple pour l’empêcher de connaître ses devoirs, et le maintenir dans l’erreur et l’ignorance, qui omet un des dix commandements ou empêche le peuple de les connaître tous, de crainte qu’il connaisse la vérité.

“ Anathème soit celui qui prêche au peuple dans une langue inconnue qu’il ne comprend pas, ou emploie quelque autre moyen pour le tenir dans l’ignorance.

“
pern
men
tenir
est c

“
diffé
rant

“
la p
peup

“
toris

reno
Chr

“
de f
fair

“
ces
ou r
asse

Am
G

form
cont
décl

avan
sible
calo

ai-je
qui
Ne
Dien

que
cert
S

chan

"Anathème soit celui qui croit que le pape peut permettre, dans quelque circonstance que ce soit, de mentir ou de se parjurer, ou qu'il est permis de soutenir, jusqu'au dernier moment, son innocence quand on est coupable.

"Anathème soit celui qui s'encourage à pécher, ou a différer sa conversion jusqu'à la fin de sa vie, en espérant un sincère repentir sur son lit de mort.

"Anathème soit celui qui place toute sa religion dans la pompe et les cérémonies, et qui n'enseigne pas au peuple à servir Dieu en esprit et en vérité.

"Anathème soit celui qui se livre à la cruauté et l'autorise, qui enseigne au peuple à être sanguinaire et à renoncer à la douceur enseignée et pratiquée par Jésus-Christ.

"Anathème soit celui qui enseigne qu'il est permis de faire le mal dans l'intérêt de l'Eglise, ou qu'on puisse faire un mal dont il peut résulter un bien.

"Anathèmes soyons-nous, si répondant Amen à toutes ces imprécations, nous employons quelques équivoques ou restrictions mentales et si nous ne donnons pas notre assentiment dans le sens simple et naturel des mots. Amen.

Grand Dieu, se dit-il ; ne viens-je pas de lire une formule complète des accusations que j'ai portées contre l'Eglise catholique et ses pasteurs ? . . . Ces déclarations ne sont-elles pas une réfutation de mes avancés ? J'étais donc dans l'erreur et serait-il possible que je me suis laissé aller au mensonge et à la calomnie pour obtenir gain de cause ? De fait, ne les ai-je pas employés durant les différentes discussions qui ont eu lieu depuis que Gustave est avec moi ? . . . Ne suis-je pas un malheureux d'avoir agi de la sorte ? Dieu n'exigera-t-il pas un compte sévère de tout ce que j'ai fait, et pourrai-je plaider ignorance ? . . . Non, certes, non, tout sera divulgué.

Se levant subitement, il se met à arpenter sa chambre de long en large, et cherche à dissiper les

pensées qui l'attristent, mais ces pensées, loin de s'éloigner, l'accablent de plus en plus.

Enfin, il se couche et cherche dans le sommeil le repos si nécessaire à son esprit épuisé d'émotion et de fatigue. Mais le sommeil fuit ses paupières ; son épouse, sa fille et Gustave apparaissent tour à tour devant son imagination troublée ; il lui semble qu'elles pleurent son absence, et le supplient de hâter son retour ; il voit Gustave se jeter tout joyeux dans les bras de sa mère et de sa sœur ; mais quelques instants après, son épouse et sa fille pleurent de nouveau parce que Gustave ne peut leur dire où est son père ; plus tard, il les voit tous trois se diriger vers une église où ils entrent pour demander à Dieu le retour de l'époux et du père.

—Ah! mon Dieu, se dit-il, que je suis malheureux! Pourquoi leur causerais-je de la peine plus longtemps?... Il n'en tient qu'à moi d'en finir? Oui, je vais aller les rejoindre tout de suite.

Le jour paraît et il n'a pas encore fermé l'œil ; toute la nuit, il n'a cessé de prier et de s'affermir dans la résolution de partir au plus vite pour Saint-Louis.

Il se lève, prend son déjeuner et se rend au bureau du colonel.

—Qu'avez-vous donc, monsieur? dit ce dernier ; vous me paraissez malade.

—Et je le suis, colonel, malade de corps et d'esprit. Je n'aurais pas dû laisser partir mon fils.

—Le quartier-maître a cent dollars à vous donner. Cette somme vient de Gustave, qui n'a pas voulu prendre ses honoraires parce qu'il n'était pas en âge, tout en priant le commandant du fort Leavenworth de vous la faire parvenir.

—Le cher enfant, dit M. Dumont ému ; quel respect il m'a toujours témoigné!

—Vous avez un bon fils, et vous devez en être fier.

—Qui ne serait pas heureux d'avoir un tel enfant?

et je profiterai de l'occasion présente pour vous dire que je ne puis rester ici plus longtemps. Vos travaux sont assez avancés pour ne pas souffrir de mon absence ; vos ouvriers peuvent les terminer sans moi. Vous devez vous être aperçu que je m'ennuie beaucoup depuis le départ de mon fils... et j'ai hâte de rejoindre ma famille.

—J'en ferais autant à votre place, monsieur, et ce n'est pas moi qui m'opposerai à votre départ pour rejoindre votre famille. Une caravane doit partir dans deux jours ; vous pourrez la suivre si vous le désirez.

M. Dumont, le cœur plus léger, se rend chez le quartier-maître et règle de compte avec lui. Le soir, il commence les préparatifs du départ.

Avant de se mettre au lit, il se jette à genoux et, les mains levées vers le ciel, il s'écrie d'une voix suppliante :

—Pardonnez-moi, mon Dieu, de vous avoir méconnu et offensé pendant de si longues années. Vous avez puni ma volonté rebelle lorsque, quittant votre Eglise, j'ai voulu m'exempter des devoirs et des bonnes œuvres qu'elle impose à ses enfants. Oui, je vous promets d'en finir avec cette conduite coupable ; je vais rejoindre mon épouse et ma fille que j'ai si lâchement abandonnées. Ne me traitez pas, je vous en conjure, avec toute la rigueur que mérite ma conduite ; pardonnez-moi comme fut autrefois pardonné l'enfant prodigue à son retour à la maison paternelle. Oui, mon cœur me dit d'avoir cette douce espérance, car si vous avez permis que mon fils m'ait suivi, c'est parce que vous vouliez vous servir de lui comme de l'instrument de votre miséricorde, pour me ramener à vous, et me faire sortir de l'abîme dans lequel je m'étais plongé par mon orgueil, mes égarements, et ma volonté rebelle, qui ne voulait plus vous obéir. Bénissez-moi dans la résolution que je viens de prendre ; ayez soin de mon fils et conduisez-le sain et

sauf dans les bras de mon épouse, et permettez que j'aie le même bonheur bientôt.

Et, pour la première fois depuis de longues années, il fait le signe de la croix.

Il se couche et dort bientôt d'un profond sommeil.

Deux jours plus tard, le cœur joyeux et éprouvant une consolation et une paix intérieures qui lui étaient inconnues depuis longtemps, il quittait le fort Laramée, et suivait la route prise par Gustave trois semaines auparavant.

Laissons-le se diriger vers Saint-Louis, que Gustave venait justement de quitter pour se rendre à Montréal.

Nous avons quitté Gustave dans l'église catholique de Cleveland ; la messe finie, il se dirige vers le port pour trouver le vapeur qui doit le conduire à Buffalo.

Il monte à bord et demande le prix du passage.

—Quatre piastres, répond le commis.

—A quelle heure partez-vous ?

—A six heures, ce soir.

Il revient sur le quai et se dirige vers l'hôtel pour déjeuner ; puis il retourne au port pour chasser l'ennui qui commençait à s'emparer de lui.

En arrivant, il est accosté par le capitaine du même vapeur, qui lui demande :

—Cherchez-vous de l'ouvrage, jeune homme ?

—Je suis prêt à me rendre utile, monsieur.

—Alors allez déposer votre bagage dans une cabine que le commis va vous donner ; et revenez ici, je vous dirai ce qu'il y aura à faire.

Gustave s'empresse d'aller mettre sa petite valise en sûreté et revient aussitôt.

—Prenez ce livre, dit le capitaine, et vous y entrez toutes les marchandises qu'on doit mettre à bord. Allez-vous à Buffalo ?

—Oui, monsieur.

—Très bien, dit le capitaine en s'éloignant.

—Gustave se met à l'œuvre avec activité.

—Qui aurait pensé à cela ? se dit-il, je vais faire mon voyage sans qu'il m'en coûte un sou.

Enfin, tout est embarqué, la cloche sonne, et le vapeur se tourne du côté de Buffalo, où il arrive le lendemain matin.

Avant de quitter le vapeur, Gustave se rend auprès du capitaine pour le remercier.

—Ce n'est pas à vous de me remercier, dit le capitaine, mais à moi de vous payer ; et, prenant trois piastres, il les lui présente en disant : Voici pour votre travail, qui doit être payé.

—Mais, monsieur.

—Cet argent est à vous. N'aimeriez-vous pas accepter la place de commis sur ce vapeur ?

—Il m'est impossible d'accepter, monsieur.

—Pourquoi ? Je vous donnerai un bon salaire.

—Je ne saurais refuser si des circonstances impérieuses ne m'en empêchaient. Permettez-moi seulement de vous remercier pour la confiance que vous me témoignez.

—Cette place sera toujours ouverte pour vous, jeune homme, si vous décidez de venir la prendre.

—Merci, monsieur.

Il débarque et se rend à la gare du chemin de fer qui devait le conduire à Lewiston, à la tête du lac Ontario.

—A quelle heure part le premier train pour Lewiston ? demande-t-il.

—A sept heures ce soir.

—Pas de train ce matin ?

—Il vient de partir.

—N'y a-t-il pas d'autre chemin de fer pour me rendre à Montréal ?

—Vous pouvez y aller par le New York Central. Le premier train part à cinq heures ce soir.

Gustave remercie et sort de la gare.

—Que vais-je faire ? se dit-il ; quelle route prendrai-je ?.... Je vais suivre ma première idée.... la route de

Lewiston me paraît la meilleure; là, je pourrai prendre un des vapeurs, soit pour Toronto, soit pour Ogdensburgh. Le prix du passage par cette route doit être le moins élevé. Je ne veux pas pourtant passer la journée ici. Je vais marcher jusqu'aux chutes de Niagara; il n'y a que vingt à vingt-cinq milles, je crois. Oui, allons.

Et, joignant l'action à la volonté, il prend le chemin qu'on lui indique. Il a à peine quitté la ville, que son attention est attirée par une voiture traînée par deux beaux chevaux, qui passe près de lui.

Cette voiture est occupée par un monsieur paraissant appartenir à la haute société, qui arrête ses chevaux et lui demande où il va.

—A Montréal, répond Gustave en souriant.

—Et voulez-vous vous rendre là à pied ?

—Non, monsieur, j'ai été trop en retard pour prendre le train ce matin, et j'ai décidé de marcher jusqu'aux chutes de Niagara, pour ne pas rester à Buffalo toute la journée.

—Alors, montez dans ma voiture ; c'est là que je vais.

Gustave s'empresse d'accepter, et la voiture emportée rapidement arrive deux heures après à la ville qui porte le nom de ces chutes célèbres.

Ce monsieur avait questionné Gustave pendant le trajet ; il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il possédait une bonne instruction et qu'il faisait preuve de grandes qualités. Aussi fait-il entrer la voiture dans une belle allée bordée d'arbres et conduisant à un magnifique parterre au centre duquel s'élevait une villa élégante.

Gustave, en voyant la voiture quitter le chemin pour s'engager dans cette allée, veut descendre et remercier.

—Venez prendre le dîner avec moi, jeune homme.

—Merci de votre bonté, monsieur ; mais je crains d'a....

—Non, dit le monsieur en l'interrompant ; j'insiste pour que vous veniez prendre le dîner avec moi. Je vous donnerai votre liberté ensuite.

Quelques minutes plus tard, on était à table.

—Vous me dites que vous allez à Montréal, mon ami, dit le monsieur pendant le dîner ; il va falloir que vous restiez en cette ville jusqu'à demain matin. Le train de huit heures va vous mettre en communication avec le vapeur "New York" en destination de Ogdensburgh ; de là vous vous rendrez à Montréal par le vapeur "Welland." Avez-vous les fonds nécessaires pour le voyage ?

—Oui, monsieur, dit Gustave en rougissant.

—Je n'ai pas voulu vous faire de peine en faisant cette question ; à votre âge on a besoin de protection, et vous me paraissez digne d'intérêt.

—Croyez-moi, monsieur, je n'ai vu en votre question que votre générosité.

—C'est bien, jeune homme, dit le monsieur en souriant, je vais vous donner votre liberté pour cette après-midi, afin que vous puissiez visiter les chutes ; mais ne manquez pas de venir prendre le souper ici et de prendre ma maison pour abri cette nuit ; demain matin, je vous conduirai au train pour continuer votre voyage.

—Votre bonté me fait honneur, monsieur.

—Ainsi, c'est entendu, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, ce serait de l'ingratitude de ma part que de vous refuser.

Gustave se rend un peu plus tard aux chutes Niagara pour voir et contempler cette grande merveille de la nature.

—Que ces Américains sont généreux et hospitaliers, se disait-il en revenant à la demeure de ce monsieur. Moi, étranger, depuis que je suis parti du fort Laramée, j'ai parcouru au delà de deux mille milles, et partout on m'a témoigné la même générosité, la même hospitalité. Quels modèles !

Le lendemain, après avoir remercié son généreux hôte, il prend place à bord du train pour Lewiston, où il arrive bientôt.

Le vapeur "New York" était au quai et devait partir dans une heure.

—Je vais m'y rendre tout de suite, se dit Gustave.

Il va pour traverser la foule, mais il se sent frappé sur l'épaule et entend prononcer son nom.

Il se retourne vivement et reconnaît un de ses compagnons de classe du collège de Montréal.

—Ah ! c'est vous, mon cher Edmond, s'écrie-t-il tout joyeux ; comment allez-vous ?

—Assez bien, Gustave ; quel plaisir pour moi de vous voir ! D'où venez-vous ? Qu'avez-vous donc fait ? Nous ne vous avons pas vu depuis des années.

Gustave lui raconte en peu de mots les voyages qu'il a faits depuis son départ de Montréal et ajoute : Je vais à Montréal voir mes bons parents et les amis que je n'ai pas vus depuis si longtemps ; je me rendais justement à bord de ce vapeur pour acheter mon billet de passage.

—J'en ai un qui va vous servir jusqu'à Ogdensburgh. Je suis bien aise de vous le donner, cher ami, je ne savais qu'en faire.

—Mais vous en aurez besoin pour votre retour.

—Non, mon père, qui voyage pour sa santé, a décidé de retourner par un autre chemin, et il ajoute en souriant : si je vous le donne, c'est parce que je n'en ai plus besoin ; c'est bien généreux de ma part, n'est-ce pas ?

—Je ne vous en remercie pas moins ; mais, dites-moi, avez-vous entendu parler de mes bons vieux parents dernièrement ?

—Je les ai vus la semaine dernière encore. Votre grand'mère a été très malade, mais elle est mieux. Vous ne sauriez vous douter de la peine que leur a causée votre départ ; chaque fois que je suis allé les voir, ils ont parlé de vous en exprimant le désir de

vous revoir ; je vous assure que votre visite va leur causer un grand plaisir.

—Oui, et quel bonheur pour moi de les revoir, dit Gustave ému ; vous ne savez combien j'ai hâte d'être rendu auprès d'eux pour leur dire que je ne les ai pas oubliés un seul instant. Comment sont les amis, nos compagnons de collège ?

—Tous assez bien, et Édmond lui raconte tous les incidents qui se sont passés : Adolphe a embrassé l'état ecclésiastique, Édouard étudie la médecine, Charles étudie le droit, et ainsi de suite.

La cloche du vapeur sonne, et nos amis se séparent après s'être dit adieu et s'être souhaité réciproquement un heureux voyage.

Le vapeur part et est bientôt hors de vue.

Gustave lève les yeux vers le ciel en disant :

—Mon Dieu, vous avez bien tout prévu ; vous avez même permis qu'un bon ami se trouvât sur mon passage pour me donner des nouvelles de mes bons vieux parents, tout en contribuant à une partie de mon passage. Merci, mon Dieu, de votre paternelle protection.

Le lendemain, sur les huit heures, il débarque à Ogdensburgh et monte à bord du "Welland," en destination de Montréal. Il se rend au bureau du commis, paie le coût du passage et se dit : il me reste encore vingt-deux piastres, le même montant que j'avais en partant de Saint-Louis. Pas si mal après tout.

Pendant le trajet, il ne cesse de marcher, tout en se livrant à des pensées qui le remplissent de joie.

Dans quelques heures, se dit-il, je vais revoir ces bons parents qui m'ont si bien élevé et qui verront avec plaisir que j'ai rempli ma promesse. Demain est le 6 août, demain j'aurai vingt ans et demain j'aurai rempli ma promesse. Mais, ajoute-t-il en soupirant, j'en ai encore une à remplir et c'est la plus importante. Ah ! que je serais heureux si mon père, ma mère et ma sœur étaient avec moi en ce moment !

J'espère cependant avoir ce bonheur bientôt. Dieu qui m'a guidé jusqu'ici, saura bien me donner le moyen de retourner vers mon père pour le ramener à sa famille.

Le lendemain matin, sur les cinq heures, Gustave aperçoit la ville tant désirée.

—Montréal ! se dit-il joyeusement ; que tu parais belle et gracieuse ainsi assise au pied de cette montagne qui semble vouloir te protéger contre les intempéries des saisons. Que ton port est magnifique et animé, et que tu es bien parée avec tes tours de Notre-Dame, tes édifices splendides, ton pont qui, une fois terminé, sera une des merveilles du monde, tes nombreuses maisons d'éducation, tes hospices et surtout tes innombrables clochers tous plus élégants les uns que les autres. Que de touchants souvenirs tu me rappelles en ce moment ; tu as été témoin des années et des jeux de mon enfance ; tu seras témoin du bonheur que je vais éprouver en voyant mes bons parents que tu as abrités depuis leur naissance. Espérons que bientôt tu seras aussi témoin de la réunion de notre famille entière.

Enfin, le vapeur accoste et Gustave est un des premiers à débarquer. Son premier soin est d'entrer dans l'église de Bonsecours pour remercier Dieu de l'avoir si bien conduit.

Il sort et prend la direction de la maison paternelle, où il arrive quelques minutes plus tard. En l'apercevant, il arrête, son cœur bat avec force et il n'ose plus avancer.

—Voici, se dit-il, la demeure où j'ai passé mon heureuse enfance ; au dedans sont ces bons vieillards qui m'ont élevé.

Il jette la vue sur les fenêtres, et il aperçoit sa grand'mère qui est occupée à lire. Ses yeux se remplissent de larmes.

Tout près de lui, et un peu en arrière, est son grand'père qui le regarde en souriant.

Le vénérable vieillard, qui revenait de la messe, l'avait remarqué de loin et s'était dit : Voilà un jeune homme qui ressemble beaucoup à notre Gustave.

Il hâte le pas, et s'approche de Gustave qui, la vue toujours fixée sur la fenêtre, ne le voit pas arriver.

—Mais regarde donc de ce côté, cher enfant, dit le vieillard avec émotion.

Gustave se retourne vivement et aperçoit la figure vénérable de celui qu'il aimait tant.

—Ah ! cher grand-père, s'écrie-t-il en se jetant dans ses bras.

Le noble vieillard le tient longtemps serré contre son cœur ; sur sa figure se lit la joie qu'il éprouve. Enfin il dit à Gustave :

—Comme tu as grandi ! Et que ta grand'mère va être heureuse de te voir ! Viens à la maison, j'ai hâte qu'elle sache que tu es de retour. Mais, je n'y pensais pas, ta présence trop subite pourrait causer un malheur. Attends un peu ici, je vais l'avertir avec prudence de ton arrivée.

Et, d'un pas plus léger qu'à l'ordinaire, l'heureux vieillard se rend à la maison.

Gustave, anxieux, attend le signal qui va lui permettre d'entrer.

Une minute s'est à peine écoulée que sa grand'mère sort précipitamment en s'écriant :

—Mon cher Gustave ! mon cher enfant !

Gustave s'empresse d'aller à sa rencontre ; elle l'entraîne dans la maison et le couvre de ses baisers maternels.

La première chose qui frappe Gustave en entrant est son livre placé sur une table au milieu de beaux bouquets.

—Tiens, regarde, dit la bonne dame ; c'est le livre que nous t'avons donné lors de ton départ. Chaque année, le jour de ta naissance, nous l'avons déposé sur cette table en mémoire de toi ; il est là pour te

recevoir. Tu as été fidèle à ta promesse, cher enfant, que Dieu t'en bénisse.

—Merci, chère bonne mère, dit Gustave avec émotion.

Il s'avance vers la table, ouvre le livre et sur la première page il voit la promesse écrite par lui cinq ans auparavant.

Il prend alors une plume et écrit au-dessous :

“ Je remercie Dieu d'avoir pu remplir ma promesse le 6 août 1859.”

On se met à table ; sa grand'mère court partout et ouvre toutes les armoires pour fêter le retour de son petit-fils.

Pendant le repas, Gustave, placé entre ses vieux parents, raconte tout ce qui s'était passé depuis son départ de Burlington ; il leur dit comment son père, après avoir laissé sa mère et sa sœur, s'était rendu avec lui à la ville du Lac-Salé où il n'avait séjourné que quelques mois ; son arrêt au fort Laramée ; il leur fait connaître toutes les bontés qu'il avait reçues de M. Lewis, etc.

Deux heures s'étaient écoulées et on l'écoutait encore.

—Et tu espères que ton père va revenir ? demande la noble dame avec anxiété.

—Oui, chère grand'mère, répond Gustave, j'ai l'espérance de voir mon père suivre l'exemple de ma mère et de ma sœur qui sont catholiques aujourd'hui. J'aurais bien voulu qu'ils fissent le voyage avec moi, mais Dieu n'en a pas encore décidé ainsi.

Une semaine se passa dans la plus grande joie.

Gustave alla voir ses anciens compagnons de classe, puis le directeur du collège, qui le reçut avec bonté.

Ce dernier, après l'avoir entendu raconter ses voyages, lui dit :

—Vous voyez, mon ami, que Dieu n'a abandonné jamais celui qui le sert avec fidélité. C'est lui qui vous a guidé et protégé jusqu'ici.

rem
et je
anno
reto
dois
plus
à pe
—
au f
—
—
puis
pare
heur
heur
Le
direc
après
faite
Ce
petit
—
vieill
—
Gust
la fa
—
m'est
plus
voir
—
dera
votre
prièr
ne p
me p

—Oui, monsieur ; mais j'ai une autre promesse à remplir, c'est celle de ramener mon père à sa famille, et je ne sais réellement comment m'y prendre pour annoncer à mes bons vieux parents que je dois retourner au fort Laramée à la fin de septembre. Je dois être rendu au fort Leavenworth pour le 15 au plus tard : comme vous voyez, je n'ai pas de temps à perdre.

—Vous avez donc promis à votre père de retourner au fort Laramée ?

—Oui, monsieur, mon père m'attend.

—Une promesse faite est un devoir à remplir, et puisqu'il vous coûte de l'annoncer à vos grands parents, je le ferai moi-même. Demain, sur les dix heures, j'irai les voir ; ne vous absentez pas à cette heure, et vous verrez que tout ira bien.

Le lendemain, à l'heure indiquée, le vénérable directeur entra dans la demeure de M. Dumont, et, après les saluts d'usage, il leur fit part de la promesse faite par Gustave.

Ces bons vieillards pâlirent à la pensée que leur petit-fils devait les quitter si tôt.

—Il faut donc que tu nous quittes encore ? dit le vieillard.

—Ce ne sera que pour quelques semaines, répond Gustave avec émotion, et j'espère vous ramener toute la famille, cette fois, si vous me le permettez.

—Si on te le permet ! dit Mme. Dumont ; ton père m'est bien cher, et rien au monde ne me procurerait plus de bonheur que de le revoir, et surtout de le voir revenir à l'Eglise qu'il a abandonnée.

—Il faut espérer, madame, que Dieu vous accordera ce bonheur, dit le directeur ; la présence de votre petit-fils ici me porte à croire que vos bonnes prières seront exaucées. La conversion de votre fils ne peut tarder ; je dirai même plus, votre Gustave me paraît être l'avant-coureur de plus grandes joies

qui vous attendent. Dieu a ses desseins, madame, et il ne projette jamais en vain.

— Vos bonnes paroles me donnent un grand espoir, dit madame Dumont ; elles me font même désirer le départ de notre Gustave ; je ne sais ce que je ressens, mais il me semble que ce cher enfant fera notre bonheur à tous.

— Et ne crains-tu pas de faire ce grand voyage ? demande le vieillard.

— Comment feras-tu, cher enfant ? ajoute madame Dumont ; ton père est beaucoup plus éloigné que ta mère ; tu devras traverser encore ces prairies dangereuses. Si ton grand-père était plus jeune, il t'accompagnerait.

— Ne craignez rien pour votre petit-fils, madame, dit le directeur, Dieu l'a guidé jusqu'à vous, il ne l'abandonnera pas dans ce voyage qu'il fait dans un aussi bon but.

— Quand veux-tu partir ? demande le vieillard.

— Après-demain, si vous le voulez, répond Gustave ; et j'ai la ferme conviction que rien de fâcheux ne m'arrivera pendant ce nouveau voyage.

— Fh bien ! je vais te faire un chèque pour deux cents dollars. Auras-tu assez de cette somme ?

— C'est plus de la moitié trop.

— Non, non, on ne sait pas ce qui peut arriver en voyage.

— Aussi bien après-demain que plus tard, dit madame Dumont en embrassant son petit-fils ; tu reviendras plus tôt.

— Oui, c'est cela, ajoute le vieillard en souriant.

— Soyez certains que je ne retarderai pas, dit Gustave avec émotion.

— Que Dieu vous bénisse, brave jeune homme, et que son saint ange vous accompagne, dit le vénérable prêtre en se retirant.

bill
le c
I
fatig
de r
ren
bon
bien
quel
est v
ou c
la d
main
Q
réal
face
A
actu
Miss
A
trist
qui
peut
—
gnie
que

CHAPITRE XXVII

GUSTAVE REVIENT A SAINT-LOUIS. RENCONTRE
IMPRÉVUE. HEUREUSE RÉUNION

Le surlendemain, Gustave, qui avait acheté son billet pour Saint-Louis, prenait le train qui devait le conduire à Chicago.

Il comprenait parfaitement la difficulté et les fatigues du grand voyage qu'il lui fallait faire avant de rejoindre son père, mais, se disait-il, quelle différence dans ma situation ; je pars accompagné des bons souhaits de mes grands parents, ma bourse est bien garnie, et les chars volent sur le chemin. Dans quelques jours, je serai au fort Leavenworth ; de là, il est vrai, le voyage ne sera pas aussi rapide, mais dix ou douze jours tout au plus suffiront pour franchir la distance entre les deux forts. Donc dans trois semaines je reverrai mon père.

Quarante-huit heures après son départ de Montréal, il était à Chicago, puis le lendemain il était en face de Saint-Louis.

Aussitôt il prend le bateau traversier (le pont actuel n'était pas encore construit) pour traverser le Mississippi.

A mesure qu'il approche, des pensées amères l'attristent ; il peut presque voir la demeure de M. Lewis qui abrite sa mère et sa sœur, mais il sait qu'il ne peut les voir encore ; son cœur saigne à cette pensée.

—J'ai promis, se dit-il, de ne les voir qu'en compagnie de mon père, et je tiendrai ma promesse, coûte que coûte.

Il s'appuie sur le parapet du bateau traversier, pour cacher aux autres passagers les larmes qui inondent ses paupières. Ses yeux errent çà et là et, malgré ses efforts, ils se tournent sans cesse vers la demeure de M. Lewis.

Tout à coup il aperçoit un vapeur qui descend la rivière, et il croit le reconnaître.

Ce vapeur approche et se retourne pour accoster ; alors plus de doute : c'est le vapeur " Lucy " arrivant du haut de la rivière Missouri.

—Quelle bonne aubaine, se dit-il, je vais prendre passage à son bord pour me rendre au fort Leavenworth.

Les deux vapeurs accostent en même temps.

Gustave débarque en toute hâte et se rend au vapeur " Lucy " ; le commis vient lui donner la main et s'informe de sa santé.

—Assez bien, merci, répond Gustave. Quand pensez-vous partir pour Saint-Joseph ?

—Demain.

—Alors j'aurai encore le plaisir de faire route avec vous.

Le commis lui répond par un sourire :

—Regardez, dit-il, en lui désignant le grand escalier.

Gustave se retourne et s'écrie :

—O ciel ! mon père ici !

M. Dumont, qui l'avait aperçu en même temps, s'élançe à sa rencontre en disant : Mon fils ! mon Gustave !

Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre et se tiennent ainsi embrassés sans proférer une parole.

Enfin M. Dumont dit en jetant un regard de tendresse sur son fils :

—Que je suis heureux de te voir, cher enfant ; tu ne sauras jamais ce que j'ai souffert depuis ton départ du fort Laramée. Mais comment sont ta mère et ta sœur ?

Tu
leu
—
ave
yeu
reu
à e
—
né
ta
bon
ver
I
M.
—
s'ar
me
j'ai
—
très
—
suit
pré
—
mon
tre
—
"I
dem
ce r
M
Ali
cou
der
—
bon
—
—

Tu les as vues sans doute et tu as eu le bonheur de leur parler ?

—Non, mon père, et il lui raconte son entrevue avec M. Lewis, son voyage à Montréal, et ajoute les yeux pleins de larmes : J'attendais, cher père, cet heureux jour où tous deux nous pourrions nous présenter à elles.

—Que Dieu est bon et que ses desseins sont impénétrables. Oui, cher enfant, allons voir ta mère et ta sœur ; puis, tous ensemble, nous irons voir nos bons parents de Montréal. Viens, ne tardons pas. Je verrai à mes bagages cette après-midi.

Ils débarquent et se dirigent vers la demeure de M. Lewis.

—Que va penser M. Lewis ? dit M. Dumont en s'arrêtant tout à coup ; mieux vaut pour moi ne pas me présenter chez lui après la conduite coupable que j'ai tenue à son égard.

—Au contraire, dit Gustave ; ce monsieur va être très heureux de vous revoir.

—Je ne me sens pas la force de m'y rendre tout de suite. Allons à l'hôtel, cher enfant. Après le dîner, tu prépareras les voies.

—Non, venez, cher père ; M. Lewis vous attend d'un moment à l'autre ; je vous ai fait connaître mon entrevue avec lui.

—Eh bien ! allons, dit M. Dumont plus rassuré.

Laissons-les sur leur chemin et entrons dans la demeure de M. Lewis pour voir ce qui se passe en ce moment.

M. Lewis, son épouse, Clara, madame Dumont et Alice sont au salon. Les dames sont occupées à la couture. M. Lewis examine deux magnifiques broderies que ces deux demoiselles viennent de terminer.

—Ces broderies sont très belles, dit M. Lewis ; vos bonnes maîtresses sont bien capables.

—Elles sont l'ouvrage de nos mains, dit Clara.

—J'en conviens, et j'en suis très heureux ; mais

vous les avez faites sous l'œil exercé de ces bonnes religieuses. Je suis curieux de savoir à qui vous les destinez.

—Nous voulons les présenter à Gustave lors de son retour, répond Clara en rougissant.

—Bien pensé, et je vous félicite ; ce brave jeune homme en est digne et mérite un souvenir de son retour.

—Quand reverrai-je ce cher enfant et mon époux ? dit madame Dumont en essuyant une larme.

—Voyons, maman, ne pleurez pas, dit Alice en embrassant sa mère. Gustave et papa vont revenir bientôt.

—Oui, dit M. Lewis ; ne vous affligez pas ainsi. J'ai je connais trop votre Gustave, je sais qu'il tiendra sa promesse.

—Vous les verrez bientôt, je n'en doute pas, ajoute madame Lewis.

—Leur retour me donnerait trop de bonheur, dit madame Dumont, si je pouvais les voir encore une fois ; mais je n'ose y penser, et je crains qu'il ne leur soit arrivé malheur.

—Tranquillisez-vous, madame, dit M. Lewis : si un malheur était arrivé, nous en aurions eu connaissance.

Clara, qui n'aimait pas à voir son amie attristée, lui propose d'aller cueillir des fleurs au parterre.

—Oui, dit Alice, nous choisirons les plus belles fleurs pour en faire un bouquet que nous présenterons à votre père. Vous savez combien il aime les fleurs.

Ces deux demoiselles, étroitement liées l'une à l'autre, ne se quittaient jamais : baptisées toutes deux à leur couvent le même jour, elles se regardaient comme deux sœurs.

Alice, espérant toujours le retour de son frère, conçut le dessein de lui présenter un souvenir lors de son retour. Elle communiqua son désir à sa maîtresse, qui l'approuva dans son projet et lui fit

exécuter une broderie appropriée à la circonstance.

Clara voulut en faire autant, et ce sont ces deux broderies que nous venons de voir.

Clara et Alice commençaient à choisir des fleurs lorsque M. Dumont et Gustave arrivèrent à l'entrée du parterre.

—Alice et mademoiselle Clara, dit Gustave avec émotion.

M. Dumont ne profère aucune parole et n'ose avancer.

—Entrons tout doucement, dit Gustave ; veuillez me suivre, je vais, le premier, avertir ma sœur de notre arrivée. Ah ! quel bonheur !

Ils avancent tranquillement, M. Dumont est à une vingtaine de pieds en arrière de son fils. Ce dernier n'est plus qu'à quelques pas de sa sœur.

—Allons donc à l'autre plate-bande, dit Alice ; les fleurs me paraissent plus belles.

Elle se retourne et fait quelques pas, mais elle s'arrête tout à coup, les fleurs qu'elle avait cueillies tombent par terre, et elle pousse un cri de joie.

Elle s'élançe dans les bras de Gustave en s'écriant :

—Ah ! quel bonheur, mon frère !!!

Gustave pleure de bonheur.

—Chère Alice, dit Gustave en indiquant où était son père, regarde donc de ce côté.

Alice regarde et aperçoit son père les bras tendus pour la recevoir.

—Ah ! papa, papa, s'écrie-t-elle, et elle court le couvrir de ses baisers.

Gustave les regarde en souriant. Dans sa joie, il ne s'aperçoit pas que Clara, toute joyeuse aussi, est près de lui.

—Comment êtes-vous, monsieur ? dit-elle ; soyez certain que votre arrivée me cause autant de plaisir que si j'étais, moi aussi, votre... mais elle se tait, une vive rougeur lui couvre la figure.

Gustave, confus, rougit à son tour.

—Je vous prie bien de me pardonner, mademoiselle, si je me suis oublié jusqu'à manquer de politesse à votre égard ; dans l'excès de ma joie, je. . .

—N'en parlez pas, dit Clara en l'interrompant ; je comprends. Venez avec moi, je voudrais saluer votre père.

Alice, au comble de la joie, entraîne son père vers la maison. Gustave et Clara les suivent.

Le cri échappé à Alice avait attiré l'attention de M. Lewis et des deux dames restées au salon avec lui. Ils se hâtent de sortir pour en connaître la cause.

Madame Dumont sort la première et aperçoit son époux entraîné par Alice. Leurs regards se rencontrent et elle s'élançe en laissant échapper un cri :

—Mon Dieu, quel bonheur ! mon époux et mon fils !

Il me serait impossible de dépeindre le bonheur éprouvé par cette famille réunie de nouveau après une aussi cruelle séparation.

—Cher enfant, disait Mme Dumont, qui ne cessait d'embrasser son fils, Dieu te bénira pour avoir si bien rempli ta promesse.

—Et moi, dit M. Dumont, je dois tout à ce cher enfant, même mon retour à Dieu. Pardonne-moi, chère épouse, je ne te quitterai plus.

M. et Mme Lewis les contemplaient tour à tour et n'osaient les troubler dans leur bonheur. Enfin ils s'avancent en tendant la main à M. Dumont et à Gustave, et les félicitent de leur retour.

On entre dans la maison pour causer plus à l'aise. M. Dumont et Gustave ne cessent de répondre aux questions qui leur sont adressées. M. Dumont raconte comment Gustave les avait sauvés, lui et le personnel de la caravane, le courage et le sang-froid qu'il avait déployés en toutes circonstances. C'est lui qui m'a dégoûté des doctrines du mormonisme et qui m'a fait comprendre mes torts à l'égard de mon épouse et de ma fille, et malgré toutes les contrariétés et les rail-

leries que je lui ai fait subir, il a toujours été d'une patience héroïque. Lorsque je le vis partir, il y a un mois, du fort Laramée pour venir ici, j'ai éprouvé tellement de peine et d'ennui que j'ai cru mourir.

--Il est donc parti avant toi du fort Laramée ? dit Mme Dumont.

—Oui, chère épouse.

—C'est à mon tour d'intervenir, dit M. Lewis, et il raconte son entrevue avec Gustave quelques semaines auparavant.

—Oui, chère mère, dit Gustave ; j'aurais bien voulu vous voir ; puis il raconte son voyage à Montréal, la joie de ses grands parents en le voyant et leur impatience de revoir toute la famille au plus tôt.

—Dieu avait certainement ses desseins, dit M. Lewis. Je serais très heureux d'avoir un fils comme vous. Et, en disant ces mots, il jette un regard sur sa fille Clara.

Celle-ci devient rouge comme une cerise.

Je serais très heureux, ajoute M. Lewis en lui-même, que ma fille eût ce jeune homme pour époux.

Madame Lewis fait dresser la table comme pour un jour de fête. Alice, assise au côté de Gustave, ne cessait de lui faire mille questions auxquelles il s'empressait de répondre.

Vers la fin du repas, Clara et Alice, sur un signe de madame Lewis, se lèvent et se rendent au salon, puis reviennent portant, chacune, un cadre magnifique.

Alice s'avance la première vers Gustave et lui présente le sien en disant :

—Accepte ce petit souvenir, cher frère, en témoignage de la joie que me cause ton retour avec papa.

Gustave, surpris, aperçoit une magnifique broderie au centre de laquelle est un jeune homme dans une immense prairie ; tout près de lui, un peu au-dessus, est un ange qui, de la main, lui montre un homme en avant d'eux en lui disant : Suis-le, c'est ton père.

Plus bas, une femme et une jeune fille semblent demander en pleurant le retour de l'un et de l'autre ; et le tout est entouré de fleurs aux couleurs les plus vives.

—Chère bonne sœur, dit Gustave en refoulant ses larmes.

Clara vient ensuite et lui présente son souvenir.

—Monsieur, dit-elle, j'ai voulu, moi aussi, vous présenter un souvenir de votre retour. Veuillez accepter ce petit travail que j'ai fait pour vous prouver mon estime ; prenez-le en souvenir d'une amie qui a su vous connaître et admirer vos vertus.

Gustave, muet de surprise, jette la vue sur le tableau ; au centre est une fleur de lis sur laquelle se reposent deux colombes d'une éclatante blancheur, tenant chacune dans leur bec un ruban où on lit : "Amour et pureté." Plus bas, est écrit : "Piété filiale et dévouement."

Gustave, confus de tant d'honneur, ne sait que répondre ; l'émotion qu'il éprouve l'empêche d'exprimer sa reconnaissance comme il aurait voulu.

—Mademoiselle, dit-il, je vous remercie ; vous me faites trop d'honneur.

—Non, non, dit M. Lewis avec émotion ; j'approuve ma fille et votre sœur. C'est très peu en comparaison de ce que vous avez fait vous-même.

—Votre bonté et l'intérêt que vous m'avez portés depuis que j'ai eu le bonheur de vous connaître, monsieur et madame, méritent plus de remerciements que je puis vous en offrir en ce moment, dit Gustave d'une voix tremblante d'émotion. Que n'ai-je des paroles assez éloqu Coastes pour vous exprimer ma reconnaissance, mais le langage du cœur se comprend toujours ; c'est le seul que je peux vous offrir en ce moment.

—Et moi, je ne saurais trouver d'expressions assez chaleureuses, dit M. Dumont, pour vous remercier des bienfaits rendus à mon épouse et à ma fille, qui,

quoique étrangères pour vous, ont été traitées comme des membres de votre famille. Non content de les avoir gardées sous votre toit hospitalier, vous avez voulu, de concert avec votre charmante demoiselle, ajouter encore par la belle démonstration dont mon fils vient d'être l'objet. Comment pourrai-je reconnaître tant de bonté, tant de générosité ? Dieu seul peut récompenser votre noble action ; seul il peut vous remettre ce que vous avez si généreusement donné. Il me fait peine de voir que je ne suis pas en état de toujours rester en cette ville ; soyez assurés que jamais nous ne cesserons de penser à vous ; votre nom sera toujours sur nos lèvres pour vous bénir et vous remercier.

—Ne parlez pas de reconnaissance, dit M. Lewis ; votre digne épouse et votre aimable demoiselle ont charmé nos longs loisirs. Il nous fait peine de voir que vous allez quitter cette ville.

—Mes parents désirent nous avoir auprès d'eux, dit M. Dumont ; autrement j'essaierais de me placer ici.

—Fort bien, mais cela ne vous empêchera pas de revenir ; j'ai promis de veiller à l'avenir de votre fils, et je tiens à remplir ma promesse. Non que vous n'y veilliez pas vous-même, mais mes moyens me permettent de vous donner une preuve de l'estime et de l'intérêt que je lui porte.

—Penser autrement serait de l'ingratitude de ma part ; les preuves de votre générosité n'ont été déjà que trop nombreuses. Mon fils sera libre de revenir.

—Et moi, je ne pourrai pas me séparer de votre Alice, dit Clara.

—Je reviendrai moi-même souvent avec ma fille, dit Mme Dumont.

Deux jours plus tard, M. et Mme Lewis accompagnèrent M. Dumont et sa famille à la gare.

Gustave marchait à côté de Clara.

—Quand reviendrez-vous ? dit cette dernière.

—Aussitôt qu'il me sera possible, répond Gustave.

Jamais je n'oublierai ce que vos dignes parents ont fait pour moi.

—Le départ de votre sœur m'afflige beaucoup, et nous avons eu à peine le temps de nous revoir, que déjà vous nous quittez; je crains... mais elle se tait.

—Que craignez-vous, mademoiselle? demande vivement Gustave.

Une vive rougeur fut la seule réponse de Clara.

—Dois-je comprendre?... mais excusez-moi; je me suis trop hâté de croire que notre absence pût vous causer quelque peine.

On arrivait à la gare au même instant, et le dernier sifflet de la locomotive venait d'avertir les passagers d'entrer dans les wagons.

On se donne une rapide poignée de mains en disant : Au revoir.

—Au revoir, dit Clara à Alice, et elle ajoute d'une voix tremblante : Ne nous oubliez pas, monsieur Gustave.

—Jamais, dit Gustave.

Un instant après, la famille Dumont s'éloignait rapidement de Saint-Louis et arrivait à Montréal trois jours plus tard.

Gustave avait eu le soin d'écrire à ses grands parents pour les avertir d'attendre son retour avec toute la famille.

Aussi, ces bons vieillards étaient à la gare à leur arrivée, et on ne saurait dire avec quelle joie ils les reçurent dans leurs bras.

—Que je suis heureuse de vous revoir tous, disait la vieille dame. Dieu a exaucé mes prières et je l'en remercie.

Mais si grande que fût alors leur joie, elle n'égalait pas celle qu'éprouvèrent ces bons vieillards le jour où M. et Mme Dumont, au milieu d'un grand nombre d'amis et de fidèles, abjurèrent solennellement leurs erreurs et furent reçus de nouveau dans le sein de l'Eglise catholique.

pla
ren
ses
Sai
I
bor
pou
—
lan
—
nièr
con
—
nou
—
en
tan
—
M.
mer
va
mai
I
fils,
égo
Vot

CHAPITRE XXVIII

HEUREUX DÉNOUEMENT. ÉPISODE D'EMILY

Deux mois plus tard, M. Dumont, n'ayant pu se placer avantageusement à Montréal, crut devoir se rendre aux demandes réitérées de M. Lewis qui, dans ses lettres, ne cessait de le solliciter de revenir à Saint-Louis.

Dans l'une d'elles, il avait ajouté : " Il y va du bonheur de ma fille, et votre méchant Gustave y est pour quelque chose."

—Serait-il possible d'espérer une union aussi brillante pour notre fils? dit M. Dumont à son épouse.

—Le cher enfant le mérite bien, dit cette dernière ; cette demoiselle, que j'ai eu le temps de bien connaître, est un modèle de vertu.

—N'en parlons pas à Gustave pour le moment ; nous le laisserons libre dans son choix.

—Qui est tout fait, d'après moi, dit Mme Dumont en souriant, mais qu'il n'ose espérer, vu les circonstances.

—Je vais en parler à mon père et à ma mère, dit M. Dumont ; il m'en coûte de quitter cette ville, j'aimerais vivre toujours auprès d'eux ; mais il y va non seulement du bonheur de notre cher fils, mais encore du nôtre.

Les bons vieillards furent du même avis. Va, mon fils, lui avaient-ils dit : nous ne sommes pas assez égoïstes pour vous avoir toujours auprès de nous. Votre bonheur nous est aussi cher qu'à vous. Ce

que nous vous demandons, c'est de venir nous voir de temps à autre.

La veille de leur départ, Gustave reçoit une lettre datée de Saint-Louis. Il l'ouvre et pousse un cri de joie en voyant la signature.

—Une lettre de George et Arthur Williams, dit-il. Elle était ainsi conçue :

“ Bien-aimé frère,

“ Nous t'appelons frère, nous ne pouvons trouver d'autre nom pour te parler et te dire tout l'ennui que nous avons éprouvé depuis que tu nous as quittés. Nous arrivions à Saint-Louis dans l'espérance de t'y trouver. Aussi, en mettant le pied dans cette ville, nous nous sommes dirigés vers la demeure de M. Lewis, dont tu nous as parlé, pour savoir si tu étais encore chez lui. Quel ne fut pas notre désappointement en apprenant que tu étais rendu à Montréal avec toute ta famille. Nous comprenons que les intérêts les plus chers te retiennent avec tes bons parents ; nous avons cru cependant que tu pouvais venir te fixer à Saint-Louis, où notre père vient d'acheter de bonnes propriétés et a ouvert pour nous une maison de gros où nous commençons à faire un assez bon commerce. Eh bien, le croiras-tu ? nous t'avons mis pour un tiers dans les profits ; ainsi tu es notre associé et si tu veux que les affaires marchent bien et ne pas être froissé dans tes droits, tu ferais bien de venir y veiller toi-même, tout en te donnant le plaisir d'aller plusieurs fois l'année voir tes bons parents, ce qui te permettrait de te donner un peu à ceux qui t'aiment comme leur frère, et qui n'oublieront jamais qu'ils te doivent la vie et une éternelle reconnaissance. Nous espérons donc recevoir au plus tôt une réponse favorable. Avec nos saluts à toute la famille, crois-nous tes amis, non, tes frères,

“George et Arthur Williams.”

—Chers bons amis, se dit Gustave ; quelle générosité de leur part !

— Veuillez donc lire cette lettre, dit Gustave un peu plus tard, en la présentant à son père.

Un sourire de satisfaction éclaira la figure de M. Dumont pendant qu'il en faisait la lecture.

— Eh bien ! mon père, qu'en pensez-vous ?

— Ce sont des amis sincères et généreux qui t'offrent un brillant avenir. Comme nous devons retourner à Saint-Louis dans quelques jours, tu ferais bien de ne pas refuser une telle marque de reconnaissance de leur part.

— Je vais leur écrire immédiatement que nous serons à Saint-Louis sous peu, tout en les remerciant de leur bonne volonté à mon égard.

— Oui, ce sera mieux ; il ne faut pas oublier M. Lewis qui, je n'en doute pas, sera heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

La réponse de Gustave, toute pleine de reconnaissance et d'amitié, fut expédiée une heure plus tard.

Notre famille se prépare pour le retour à Saint-Louis, et après des adieux touchants et des promesses de revenir souvent, elle se rend à cette dernière ville.

Aussitôt après son arrivée, M. Lewis confia à M. Dumont la charge de surintendant de sa grande manufacture.

— Nous verrons pour Gustave dans quelques jours, dit-il en souriant.

— Veuillez lire cette lettre, monsieur, dit ce dernier ; je n'ai rien voulu décider sans avoir votre approbation.

— Ah ! voilà qui est bien, dit M. Lewis après l'avoir lue. Je connais ces jeunes négociants qui possèdent une des maisons les plus considérables de cette ville. Ils réussissent très bien dans leurs affaires et remplissent leurs obligations avec honneur. Mon dessein était de vous garder avec moi, mais en acceptant de devenir associé des frères Williams, vous deviendrez une de mes meilleures pratiques, ce qui sera mieux.

Clara et Alice (cette dernière avait pris le devant

pour entrer au couvent dès l'ouverture des classes), entraient au même instant.

L'éclair de joie qui illumina la figure de Clara en apercevant Gustave, n'échappa point à celui-ci, ni à M. Lewis.

—Allons, dit M. Lewis en souriant, il paraît que ma fille est contente de vous revoir.

—Pas plus que moi, dit Gustave en tendant la main à Clara ; j'espère, mademoiselle, que vous ne me garderez pas rancune de n'être pas revenu aussi vite que je l'aurais désiré.

—Je suis très heureuse de vous revoir, dit cette dernière en lui remettant son salut.

La journée suivante, Gustave se rendit chez ses amis. En entrant, il est frappé de l'étendue de cet entrepôt, de la quantité des marchandises et du nombreux personnel, ainsi que de l'ordre qui règne partout dans cette maison où il doit entrer comme associé.

—Ce n'est pas possible, se dit-il ; c'est pourtant bien ici.

George et Arthur, en l'apercevant, s'empresment de venir au-devant de lui.

Ils lui racontent tout ce qui s'était passé depuis le départ de Gustave ; leur voyage de retour ; la décision de leur père de se fixer à Saint-Louis.

—Et j'espère que tu as reçu notre lettre ? dit George.

—Et que tu es venu pour accepter notre proposition, n'est-ce pas ? ajoute Arthur.

—Avez-vous bien réfléchi, chers amis ? Votre générosité à mon égard n'est-elle pas trop grande ?

—Non, non, répondent-ils ensemble, ce n'est rien en comparaison de ce que tu as fait pour nous. Dis-nous que tu acceptes.

—J'aurais grand tort de vous refuser, bien chers amis ; j'essaierai de me rendre digne de la confiance et de l'amitié que vous me témoignez.

Dès le lendemain, Gustave entrait dans ses nouvelles fonctions.

Combien nos trois amis aimaient à se rappeler les souvenirs de leur voyage, lorsque, le soir, ils se réunissaient à l'une ou l'autre de leurs demeures, ou qu'ils sortaient de la ville, à cheval, pour aller respirer l'air pur et frais de la campagne.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans amener de nouveaux incidents pour ces familles qui n'en formaient qu'une par l'étroite liaison de la plus tendre amitié.

Nos amis réussissaient dans leurs affaires au delà de leurs espérances.

Gustave écrivait toutes les semaines à ses grands parents, qui lui répondaient régulièrement. Deux ou trois fois déjà, en compagnie de George et Arthur, il était allé passé quelques jours avec eux.

Gustave ne se dissimulait pas le sentiment qu'il éprouvait pour Clara, douée de toutes les qualités physiques et morales. Il l'aimait autant qu'on peut aimer, et quoique cette demoiselle semblât le préférer à plusieurs autres prétendants, il n'osait pas lui déclarer ses sentiments.

—Ce serait une ingratitude de ma part de prétendre à une union avec la fille de mon bienfaiteur, se disait-il. Sa condition est trop au-dessus de la mienne.

Un jour George lui remet une lettre de la part de M. Lewis.

Celui-ci lui demandait de passer chez lui à l'instant même pour une affaire importante.

Gustave s'empresse de se rendre à cette invitation. En entrant, il voit que son père et sa mère l'ont déjà devancé, ainsi que M. Williams.

George entre une minute plus tard.

Notre héros ne sait que penser.

—Entrez, Gustave, dit M. Lewis en souriant ; nous avons besoin de vous. Prenez ce siège à côté de moi.

—Et vous, George, ici, dit madame Dumont.

—Je vous ai fait venir, mon cher Gustave, reprend M. Lewis d'un ton sérieux, pour traiter avec vous d'une affaire importante. Je connais votre sentiment

à l'égard de Clara, et je sais encore que c'est par délicatesse de votre part que vous n'avez pas voulu prétendre à une union avec elle. Vous savez de plus que plusieurs aspirent à sa main, et tous, quoique de familles riches et influentes de cette ville, ont été refusés. Il m'est inutile de vous dire pourquoi. Eh bien ! venons-en à la question tout de suite. Madame Lewis et moi, connaissant vos qualités, voulons vous l'offrir comme épouse.

Gustave, surpris de cette proposition à laquelle il s'attendait si peu, se lève et regarde fixement M. Lewis sans pouvoir proférer une parole.

Voyant qu'il gardait le silence, M. Lewis reprend d'un ton amical :

— Avez-vous des objections à la proposition que je viens de vous faire ? C'est vrai, j'aurais dû sonder votre opinion avant de faire une pareille demande.

— Je serais trop heureux d'avoir votre demoiselle pour épouse, dit Gustave. Mais y pensez-vous, monsieur ? sa position... et la mienne.

— Ne parlez pas de position ou de condition, dit M. Lewis joyeux ; je serai trop heureux de pouvoir vous appeler mon fils.

— Mais, monsieur, mademoiselle Clara vous...

— Ma fille sera heureuse de vous confier son bonheur, dit M. Lewis en l'interrompant. Si c'est là votre seule crainte, tout va s'arranger. Se tournant alors du côté de madame Lewis, il ajoute : Faites donc venir notre fille.

Celle-ci entre au salon un instant après.

— Viens ici, chère fille, dit M. Lewis en l'embrassant. Ce méchant Gustave veut savoir si tu l'acceptes pour époux.

La rougeur qui couvre la figure de Clara et la joie qui brille dans ses yeux disent combien cette demande lui est agréable, et, pour toute réponse, elle se jette dans les bras de sa mère.

—Allons, dit M. Lewis, je vois ce qui en est : donnez-vous la main, chers enfants.

Et pour la première fois leurs regards se fixent l'un sur l'autre pour se communiquer leur amour réciproque.

Puis Clara se dirige vers M. et Mme Dumont et les embrasse.

Gustave dit en embrassant madame Lewis :

—Je suis heureux de pouvoir vous appeler ma mère, vous qui l'avez été de cœur depuis longtemps.

George se lève et, après avoir félicité les nouveaux fiancés, se dirige vers Alice, et tous deux s'avancent auprès de M. Dumont.

—A mon tour, dit George, j'ai l'honneur de vous demander la main d'Alice, votre fille ; je vous promets de faire tout en mon pouvoir pour la rendre la plus heureuse des épouses.

—Je vous confie son bonheur, dit M. Dumont avec émotion. Mon Dieu, ajoute-t-il d'une voix tremblante, vous n'abandonnez jamais ceux qui vous servent avec fidélité et amour. Mes chers enfants en donnent une preuve éclatante en ce jour.

—Voilà votre ouvrage, Gustave, dit M. Lewis ; non content d'avoir mon estime, vous avez encore mon unique enfant.

—Dites donc plutôt que nous en avons deux à présent, dit madame Lewis.

Quelques jours plus tard, une longue file de voitures somptueuses se rendait à la cathédrale pour y célébrer à la fois la double union de Gustave et Clara, et de George avec Alice.

Les bons vieillards de Montréal étaient du nombre des convives, ainsi que le vénérable directeur du collège, qui avait bien voulu bénir le mariage de son ancien élève.

Le lendemain des noces, toute la famille, y compris M. et Mme Lewis, descendait à Montréal pour recon-

duire ces bons vieillards. Les jeunes époux passèrent quelques semaines auprès d'eux.

Il ne manquait plus rien à leur bonheur..... Je me trompe, le souvenir d'Emily était toujours présent avec ses amertumes et ses déchirements, et rien ne pouvait en effacer la mémoire.

— Ah ! qui nous dira, répétaient les trois amis que désormais nous appellerons les trois frères, qui nous dira où est Emily ? ce qu'est devenue notre chère Emily ?

— Eh bien ! cherchons-la et puissions-nous la retrouver et mettre ainsi le comble au bonheur de tous.

Retournons, aimable lecteur, dans une des gorges des montagnes Rocheuses, déjà témoins de tant de souvenirs.

La nuit est très sombre, une nuit sans lune et sans étoiles, obscurcie encore par de gros nuages noirs et menaçants.

Autour d'un grand feu, une centaine de sauvages sont à délibérer sur le sort d'un prisonnier, un blanc, qu'ils ont garrotté et lié au pied d'un arbre.

A la clarté de ce feu, on peut lire le calme et la résolution sur sa figure. Les regards qu'il lance sur ses accusateurs sont ceux du mépris ; ses bras qu'il remue, malgré les liens qui les retiennent, leur portent le défi.

Les gestes et les figures sinistres de ces sauvages, lui font prévoir le sort qui l'attend ; cependant, soit répugnance, soit mépris, il garde le silence, son attitude est ferme ; ses lèvres pourtant semblent murmurer une prière.

Les chefs et les vieillards ont parlé et demandé sa mort. Alors ils se tournent vers un jeune chef, remarquable par sa haute stature, son regard fier et intelligent, et lui disent :

— Et toi, Aigle-Bleu, parle selon ta sagesse ; donne-nous ton conseil.

Le jeune chef se lève, et fait quelques pas vers le

pri
ver
con
nar
—
son
son
jam
ton
il t
en
“
enn
ma
ceu
boi
tier
pie
“
est
à t
“
que
cett
sier
“
lom
sitô
les
ses
drai
“
as é
éb c
men
don
me
que

prisonnier, en lui lançant des regards de haine et de vengeance. Ses bras musculeux se rejettent en arrière, comme mus par un ressort électrique ; puis, se tournant du côté du plus âgé des chefs, il lui dit :

— Père, ta langue n'a jamais prononcé le mensonge et tu n'as jamais parlé en vain ; tes bras se sont toujours levés pour écraser le visage-pâle ; tu n'as jamais demandé ou accordé de grâce. Voilà pourquoi ton nom est respecté par tes ennemis, qui te craignent : il te suffit de parler ou de te montrer pour les mettre en fuite.

“ Tu vois là, devant toi, un de tes plus grands ennemis. Pourquoi vient-il te troubler dans tes domaines ? Je le sais, il n'est que l'avant-coureur de ceux de sa race qui veulent t'enlever tes terres, tes bois et ta liberté, qui veulent te refouler toi et les tiens jusqu'à la grande mer ou te mettre sous leurs pieds comme l'esclave.

“ Celui-ci va-t-il réussir dans ses desseins ? non, il est en ton pouvoir ; c'est à toi de le fouler à tes pieds, à toi de lui appliquer la torture.

“ Ordonne donc que son corps soit percé de flèches, que des fourches de feu labourent ses chairs, et que cette torture soit lente et cruelle, afin de mieux rassasier ta vengeance.

“ Père, tu m'as dit : Aussitôt que la Blanche-Colombe pourra cueillir des fleurs dans la prairie ; aussitôt qu'elle pourra courir comme le chevreuil dans les bois, que la médecine aura fait couler le sang dans ses veines, je te la donnerai pour femme, je la prendrai pour ma fille.

“ Tu sais que ce temps est arrivé, tu l'as vue et tu as été émerveillé de la couleur de ses joues, tu as été ébahi de la blancheur de son teint, de l'agilité de ses membres et de la grâce de ses mouvements. Ordonne donc qu'elle devienne ma femme ; que demain elle me suive à mon wigwam (tente) ; ordonne encore que la première flèche soit lancée par elle sur ce

visage-pâle, afin qu'elle hérite de ta haine contre ceux de sa race, et qu'avec moi elle devienne digne de ta renommée et de ton nom."

Le vieux chef se lève, sur sa figure se lisent la joie et l'orgueil causés par la harangue de son fils.

En le voyant se lever, les sauvages témoignent beaucoup de respect par leur attitude.

Après avoir promené ses regards sur l'assemblée, le vieux chef dit à son fils :

—Fils, tes paroles sont belles comme les fleurs et tes conseils doux comme le miel. Oui, il sera fait comme tu le demandes. Le prisonnier subira la torture dès le lever du grand astre et la Blanche-Colombe sera ta femme, elle sera ma fille." Puis, se tournant du côté de son voisin, il ajoute :

—Va, Ours-Blanc, apporte-nous de l'eau de feu (whiskey), nous boirons pour faire circuler la joie dans nos veines et nous enivrer d'avance des plaisirs de demain.

Ours-Blanc se lève et se dirige vers le camp pour exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir. Une ombre se glissait au même instant dans les hautes herbes en évitant tous les points découverts et entrait dans une tente plus grande et plus belle que les autres.

C'était une jeune Indienne aux traits doux et réguliers

Une autre jeune fille vient à sa rencontre en lui disant :

—Qu'avez-vous à m'apprendre, Indianola ?

—De bien tristes nouvelles. Le grand chef et son conseil viennent de décider que demain, à l'aube du jour, vous serez la femme de votre ravisseur, "Aigle-Bleu," et que vous devrez le suivre à son "wigwam." Ils veulent encore que vous soyez la première à torturer un visage-pâle qu'ils viennent de faire prisonnier.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ? dit la jeune fille avec désespoir.

—La Blanche-Colombe ne veut donc pas me rendre malheureuse, reprend Indianola ; elle....

Mais elle ne peut continuer, Blanche-Colombe était tombée évanouie dans ses bras.

Indianola s'empresse de la déposer sur une robe de buffle et lui donne les soins les plus tendres.

Au bout de quelques minutes, Blanche-Colombe ouvre les yeux et s'écrie :

—Mon Dieu, sauvez-moi du triste sort qui m'attend.

Puis, tournant ses regards vers sa compagne, elle ajoute :

—Comment fuir d'ici, chère Indianola ? ne voyez-vous pas un moyen de réussir ?

—Oui, répond la jeune Indienne ; je vais sortir et prendre le meilleur coursier de la tribu. Vous le trouverez au pied du grand chêne sous lequel nous nous sommes abritées si souvent. Comptez sur moi ; si je ne suis pas revenue dans une demi-heure, courez au rendez-vous ; faites en sorte de ne pas être vue.

—Prenez deux coursiers, dit Blanche-Colombe saisie d'une idée subite. Allez, chère amie, et que Dieu bénisse votre action.

Indianola sort à pas précipités et est bientôt hors du camp. Blanche-Colombe ou plutôt Emily, car c'était elle, se lève, ajuste ses vêtements, et s'empare d'un long poignard qu'elle cache dans un des plis de sa robe ; puis, se jetant à genoux, elle s'écrie d'une voix suppliante :

—Mon Dieu, vous voyez le danger qui me menace ; ne permettez pas, je vous en conjure, que je sois victime des desseins perfides de ces sauvages qui m'ont enlevée à la tendresse de mes bons parents. Et vous, Vierge Marie, que j'ai eu le bonheur de connaître pendant ma captivité, veuillez m'aider de votre favorable secours. Soyez mon refuge et mon asile dans les dangers que je vais rencontrer. Ah ! conservez en moi cette vertu que vous aimez tant. Oui, je vous le promets, si vous permettez que je puisse me rendre

dans une de ces maisons qui vous sont consacrées, j'y passerai le reste de mes jours pour y chanter vos louanges et essayer d'imiter vos vertus. Ah! je vous en supplie, ne rejetez pas mon humble prière, et prenez pitié de mon abandon. Mon Dieu, je pars d'ici en me confiant en votre bonté, je m'abandonne à votre protection. Soyez mon guide et mon appui.

Fortifiée par cette prière, Emily se lève et se dirige vers l'ouverture de la tente. En sortant, elle éprouve un moment de frayeur, mais ce n'est que pour un instant.

Craignant d'être vue, elle se baisse et se traîne plutôt qu'elle ne marche vers le feu que nous avons déjà vu. Le spectacle qui se présente à ses regards est propre à la glacer d'épouvante.

Tous ces sauvages, qui tantôt décidaient du sort de leur prisonnier, sont étendus ivres-morts, leurs figures sont horribles à voir, pas un d'entre eux ne donne le moindre signe de vie.

—Dieu me favorise, se dit-elle.

Quoiqu'elle puisse compter les battements de son cœur, et qu'elle tremble de tous ses membres, son courage ne la quitte point, elle avance toujours vers le prisonnier qui, les yeux fermés, ne prête aucune attention à ce qui se passe autour de lui.

Emily voit que le temps le plus critique est arrivé, le moindre bruit peut la trahir. . . . elle s'arrête pour prendre haleine et tirer son poignard.

Au même instant, le prisonnier ouvre les yeux et regarde ses ennemis. Emily est en arrière de l'arbre auquel il est attaché et elle entend murmurer la prière suivante :

—Si vous le voulez, ô mon Dieu, votre ange viendra à mon secours.

De peur que la clarté du feu ne la trahisse, elle reste en arrière de l'arbre, avance le bras et cherche avec son poignard les mains du prisonnier pour couper les liens qui les retiennent. Ce dernier a refermé les yeux,

mais il les ouvre aussitôt, quelque chose de froid lui a causé un frissonnement dans toute sa chair ; il aperçoit une lame d'acier, fine, brillante qui s'avance. . . . s'avance lentement vers sa poitrine ; son sang se glace dans ses veines et il fait un effort pour se dégager, mais il le réprime aussitôt et se dit :

— Une âme compatissante veut m'épargner la torture et en finir tout de suite avec moi.

Il ferme les yeux de nouveau avec la certitude que dans un instant tout sera fini.

Mais. . . . ô bonheur. . . . le poignard a coupé les liens et ses mains sont libres, le poignard tombe tout près de lui.

Il le ramasse promptement, et une seconde suffit pour dégager ses pieds de leurs entraves.

— Suivez-moi et gardez ce poignard, souffle une voix mélodieuse.

Le prisonnier, qui n'était autre que M. Pepin que nous avons connu à la ville du Lac-Salé, s'empresse d'obéir et se retourne pour suivre son sauveur.

Alors une ombre aux formes gracieuses, couronnée d'une chevelure d'un blond doré, tombant en larges tresses et flottant autour d'une taille svelte et élégante, se présente à sa vue. La grâce et la légèreté de ses mouvements excitent sa surprise et son admiration.

M. Pepin ne peut en croire ses yeux. Il voudrait parler, mais son guide lui fait signe de garder le silence. Malgré l'agilité et la force dont il est doué, c'est avec peine qu'il peut la suivre : il lui semble qu'elle vole, tant sa course est rapide.

— C'est vraiment extraordinaire, se dit-il, et je ne sais que penser ; mais il est arrêté court dans ses réflexions. Son guide vient de monter sur un cheval équipé pour la course.

Un autre cheval est à côté, elle lui dit de s'en emparer.

Il se hâte d'obéir.

—A présent, monsieur, dit Emily, c'est à vous de me protéger ; je me confie à votre honneur et à votre loyauté. Vous devez connaître ce pays mieux que moi, à vous de prendre la direction du fort le plus rapproché. Vite, partons, il y va de votre vie et de la mienne ; le moindre retard peut nous être fatal.

M. Pepin réfléchit et regarde autour de lui pour reconnaître quelques points saillants.

—Suivons cette direction, dit-il.

Alors tous deux lancent leurs chevaux au galop ; mais M. Pepin, craignant pour Emily, commence à ralentir sa course.

—Piquons, piquons plus fort, dit Emily ; ne craignez pas pour moi, je suis habituée à la course. Les sauvages ne tarderont pas à être sur nos pistes.

Ils piquent plus fort et les chevaux dévorent l'espace ; les heures succèdent aux heures. . . . les vallées aux montagnes, les unes et les autres sont passées ; cependant, leurs montures, habituées à ce genre de course, semblent redoubler d'ardeur.

Enfin l'aurore paraît. M. Pepin, ayant pu s'orienter, s'écrie avec joie :

—Encore quelques minutes, et nous aurons atteint un fort situé au delà de cette montagne.

—Dieu soit loué, dit Emily.

—Pourrais-je vous demander, mademoiselle, reprend M. Pepin, comment il se fait que vous soyez dans ce pays, et surtout parmi une tribu de sauvages ? Serait-ce trop me hasarder que de vous demander votre nom ?

—Mon nom est Emily Williams.

—Emily Williams, dites-vous ?

—Oui, monsieur.

—Ciel ! quel bonheur ! s'écrie M. Pepin ; mais nous voici au fort ; entrons : voyez, on s'est aperçu de notre arrivée, la porte s'ouvre pour nous recevoir.

Ils entrent dans le fort, où ils sont reçus à bras ouverts par le commandant, qui les fait asseoir à sa

table, et leur demande comme une faveur de lui faire le récit de leurs aventures.

—Je laisse la parole à mademoiselle, dit M. Pepin.

Emily commence son récit par le départ de sa famille d'Angleterre, sa tendresse pour ses frères George et Arthur, les jours heureux qu'ils avaient passés ensemble ; elle parle aussi de Gustave en termes chaleureux, et elle ajoute :

—Un dimanche matin, je venais de monter à cheval et j'attendais le signal du départ de notre caravane, lorsque tout à coup je me sentis soulevée en l'air et comme emportée par le vent : je gardai cependant ma connaissance et j'essayai de maîtriser mon cheval ; mais tout fut inutile. Quelques secondes après, mon ravisseur se lançait dans la rivière Platte et je m'évanouissais

“ Combien de temps je fus en cet état, je ne pourrais le dire : cependant un temps assez long a dû s'écouler, car lorsque je repris mes sens, j'étais couchée dans une tente ; une jeune Indienne était à côté de moi et me prodiguait les soins les plus tendres.

“ J'essayai de parler, mais ma faiblesse était trop grande, une maladie grave s'ensuivit, je fus plusieurs fois sur le point de mourir, et quoique je fusse au lit et incapable de me lever pendant longtemps, cette jeune Indienne me donnait toujours les mêmes soins : on aurait dit une mère veillant sur le berceau de son enfant.

“ Mon ravisseur, un jeune chef, du nom de Aigle-Bleu, venait souvent me voir et s'enquérir de mon état. Je pus alors juger de son dessein ; je remerciais Dieu de ma maladie et je lui demandais de me laisser mourir plutôt que de me faire subir un joug aussi odieux.

“ Trois mois se sont à peine écoulés depuis que j'entraî en convalescence ; je la vis venir avec frayeur et regret. Durant les promenades que je faisais avec Indianola, nom de cette jeune Indienne, j'appris quo

mon ravisseur était le fils du grand chef de la tribu ; que cette jeune Indienne était sa fiancée avant mon arrivée. Surprise, je lui demandai pourquoi elle m'avait prodigué des soins aussi tendres, ajoutant que ma mort aurait fait disparaître sa rivale.

—Ma sœur ne comprend pas, me répondit-elle, je sais qu'elle n'aime pas Aigle-Bleu ; aussitôt qu'elle sera bien, elle pourra s'évader et rejoindre ceux de sa race.

“ Elle n'avait pas fini de parler que je l'embrassai à plusieurs reprises, et je lui demandai de m'aider à recouvrer la liberté pour rejoindre mes parents.

“ Elle me le promit et, dès lors, nos courses à travers les bois et dans les prairies commencèrent, tantôt à cheval, quelquefois à pied, afin de recouvrer mes forces ; l'appétit revint et, avec elle, le courage et l'espérance de réussir.

“ Nous avions beau épier une occasion favorable, il ne s'en présentait point. Dieu avait ses desseins, il me fallait un guide pour me conduire ici, où je n'aurais plus à craindre de la part de ces sauvages. Seule, qu'aurais-je fait ? Une fois hors de leur atteinte, où aurais-je dirigé mes pas ? Dieu permit que ce monsieur fût fait prisonnier par celui-là même qui voulait me rendre son esclave, et . . .

—Pardonnez-moi, si je me permets de vous interrompre, mademoiselle, dit M. Pepin, la figure rayonnante de joie. C'est à moi que vous avez sauvé la vie, en coupant ces liens qui me retenaient à cet arbre ; c'est vous qui m'avez sauvé de la mort la plus horrible, de la torture la plus cruelle ; vous avez même songé à ma liberté en mettant un coursier à ma disposition. Et qu'ai-je fait pour vous ? Je suis trop heureux de pouvoir vous être utile : ne m'épargnez pas, tout ce que je possède en biens de ce monde sera employé, s'il le faut, pour vous faire retrouver votre père, et vos bons frères que j'ai eu . . .

—Vous les connaissez? demande Emily d'une voix anxieuse.

—Oui, mademoiselle, j'ai eu le plaisir de les rencontrer plusieurs fois à la ville du Lac-Salé, ainsi que ce jeune Gustave auquel je dois tant de reconnaissance. Quelle joie ils vont éprouver en vous voyant, vous qu'ils pleurent comme morte, eux qui ne pouvaient penser à vous ou parler de vous sans verser des larmes amères! Quel bonheur pour eux tous! Je remercie Dieu d'être tombé entre les mains de ces sauvages qui vous retenaient prisonnière. Au moment même où, en voyant ce poignard dirigé par vous vers ma poitrine, je pensais tout fini pour moi, je suis sauvé par vous, et, à mon tour, je puis vous servir à retrouver vos bons parents.

—Les pensez-vous encore en cette ville?

—Je ne le crois pas; je sais seulement que M. Dumont et son fils devaient partir sous peu pour Saint-Louis. Quant à votre père, il attendait une occasion favorable pour vendre sa propriété, pour quitter cette ville et abandonner cette secte dont il était dégoûté.

—En ce cas, ils sont peut-être retournés en Angleterre, dit Emily, et comment ferai-je?...

—Comment vous ferez? dit vivement M. Pepin; vous puiserez dans ma bourse qui, Dieu merci, est assez bien garnie. Ainsi, je vous prie de ne pas avoir d'inquiétude à ce sujet.

—Je vous remercie, monsieur, Dieu seul pourra vous le rendre.

—N'est-ce pas à moi plutôt de vous remercier? A l'heure actuelle, où serais-je? je frémis à cette seule pensée. On serait à me torturer, à inventer les plus cruels supplices pour me faire souffrir, et vous parlez de remerciements, à moi qui vous dois plus que la vie?

Ce commandant était chrétien; des larmes étaient tombées de ses yeux pendant le récit d'Emily.

—Oui, dit-il, je vois dans votre délivrance la sainte protection de Dieu. Comptez sur moi, je vais hâter

le départ d'une de mes compagnies pour le fort Laramée, afin de vous servir d'escorte. Là, mon confrère colonel en fera autant pour vous conduire au fort Leavenworth où vous n'aurez plus rien à craindre. Ainsi, dans trois semaines tout au plus, vous serez à Saint-Louis. Je dois ajouter, mademoiselle, que mon épouse sera heureuse de vous servir et d'être votre compagne pendant votre séjour ici. Mais qu'entends-je ? La sentinelle vient de donner le signal d'alarme ! Excusez-moi, je cours voir ce que c'est.

Emily et M. Pepin avaient tressailli en entendant le coup de carabine tiré par la sentinelle. Ils savaient trop bien ce que ce signal voulait dire.

—Aigle-Bleu et ses sauvages ! crie-t-on de toutes parts.

Ils sortent tous deux et se dirigent vers une des meurtrières du fort ; les soldats sont déjà à leurs postes ; les dix canons sont prêts à lancer la mitraille.

Tous, officiers et soldats, n'attendent plus que l'ordre du commandant pour jeter le fer et le plomb sur au delà d'un millier de sauvages montés sur des chevaux et armés de fusils, de haches de guerre et de flèches, et tous poussant des cris et des hurlements féroces.

Emily a remarqué Aigle-Bleu par sa haute stature et ses regards farouches ; elle tremble de tous ses membres et craint l'issue du combat qui va s'engager. Le grand nombre des ennemis lui fait prévoir la destruction du fort et de ses défenseurs.

—Ne craignez point, lui dit M. Pepin, ces canons vont vite les disperser ; mais voici Aigle-Bleu qui s'avance, voyez, il a attaché un linge blanc au bout de sa carabine ; il veut parlementer, je suppose, Allez auprès de l'épouse du commandant ; il ne faut pas qu'Aigle-Bleu vous aperçoive.

—Halte, crie la sentinelle, auprès de laquelle se trouvait le commandant.

Aigle-Bleu avance toujours sans tenir compte de cet ordre.

La sentinelle le met en joue et lâche la détente ; mais le commandant, par un mouvement vif, relève le canon de la carabine, et la balle se perd dans le vide.

Le jeune chef n'arrête pas et se dirige vers le fort. Alors le commandant ordonne de le laisser entrer.

Aigle-Bleu entre en jetant un regard rapide au tour du fort ; le désappointement se lit sur sa figure, parce qu'il ne voit pas celle qu'il cherche ; mais il fait un geste de menace en apercevant M. Pepin.

Ce dernier lui lance un regard de défi.

Aigle-Bleu se tourne vers le commandant et lui dit :

—Blanche-Colombe doit être entrée ici avec cet homme, en désignant M. Pepin.

—Oui, elle est ici.

—Alors mon frère va me les rendre : Blanche-Colombe est ma femme, et ce Français est mon prisonnier.

—Tu mens, dit le commandant avec colère ; si c'est ce que tu veux, va-t'en au plus vite ; j'ai le droit de te retenir prisonnier, pour avoir arrêté et voulu torturer un de ma race. De plus, je t'avertis qu'à la moindre attaque de votre part, je vous ferai tous pendre comme rebelles.

—Ho ! ho ! dit Aigle-Bleu avec dérision, mon frère ne sait donc pas que ma tribu est nombreuse, et que je puis lui infliger le châtiment dont il me menace. Ainsi que mon frère réfléchisse bien.

—Va, et dis à ta tribu que je ne la crains pas ; avertis-la qu'elle fera mieux de retourner paisiblement d'où elle vient.

Aigle-Bleu sort en se mordant les lèvres de dépit.

Pendant que cela se passait, les sauvages faisaient leurs préparatifs pour l'attaque. Une grande quantité de branches sèches était amoncelée au centre de leur camp.

Au retour de leur chef, ils se mettent à lier ces branches par fascines, que plusieurs chargent

sur leurs épaules en attendant le signal d'avancer.

— Ils veulent mettre le feu au fort, dit le commandant, et il ajoute d'une voix forte: Attention, chacun à son poste, les voilà qui viennent.

Les sauvages lancent leurs chevaux au galop ; chaque cavalier a une fascine en travers de sa selle. Arrivés à portée de fusil du fort, ils se disposent à former un cercle autour. Aigle-Bleu vole partout pour donner ses ordres. A un signal donné, ils descendent de cheval, jettent leurs fascines devant eux, puis se glissent ventre à terre en les poussant dans la direction du fort.

Le jeune chef en saisit une plus grosse que les autres, et la dirige vers la porte. Ceux des sauvages qui n'ont pas de fascines lancent des milliers de flèches qui viennent tomber dans l'enceinte du fort : les soldats sont obligés de s'adosser aux murs pour les éviter, et attendent avec impatience l'ordre de faire feu.

— J'ai un compte à régler avec celui-là, dit M. Pepin en désignant Aigle-Bleu ; je vous prie de me laisser faire.

— Agissez à votre guise, dit le commandant.

M. Pepin s'empare d'une corde et fait un nœud coulant à chaque bout, puis, se dirigeant vers la porte, il demande au gardien de la lui ouvrir.

— Mais qu'allez-vous faire seul en dehors de ce fort ? demande le commandant ; ces sauvages vont certainement vous tuer.

— Ne craignez pas pour moi, je veux remettre le change à ce jeune chef en vous le livrant comme prisonnier.

La porte s'ouvre juste assez grande pour le laisser passer, et, imitant en cela les sauvages, M. Pepin se baissa dans les hautes herbes et se glisse vers le jeune chef.

Tous les regards le suivent avec anxiété ; la distance qui les sépare diminue toujours. La fascine

arrive sur lui, il se jette de côté pour la laisser passer.

Aigle-Bleu ignore sa présence et, abrité derrière sa fascine, son tomahawk serré entre ses dents, il n'arrête pas.

—Halte ! lui dit tout à coup M. Pepin en se levant.

Aigle-Bleu, surpris, se lève et saisit son tomahawk pour terrasser son adversaire qu'il a reconnu ; mais il est trop tard, le nœud coulant est déjà passé sur ses épaules, et ses bras sont fortement serrés contre son corps.

M. Pepin, debout, frémissant, le tire violemment et le jette par terre ; Aigle-Bleu tombe, et le second nœud coulant a lié ses pieds avec une force et une dextérité inouïes.

Alors M. Pepin saisit son pistolet, ajuste Aigle-Bleu en pleine poitrine et lui dit :

—A ton tour tu es mon prisonnier, pas de résistance et surtout pas de bruit, ou c'en est fait de toi.

Puis, passant la corde autour de ses épaules, il l'entraîne vers la porte du fort.

Au même instant, des clameurs épouvantables se font entendre ; plusieurs sauvages se précipitent pour porter secours à leur chef, c'est à qui d'entre eux arrivera le premier ; mais notre Canadien, qui n'est plus qu'à quelques pas de la porte du fort, semble ne pas voir le danger qui le menace ; les flèches sifflent autour de sa tête, mais il avance toujours en traînant son prisonnier.

Deux sauvages sont tout près de lui, le tomahawk levé pour lui fendre le crâne ; alors seulement il se retourne, ajuste son agresseur et l'envoie rouler sur l'herbe ; le second arrive et subit le même sort.

Les autres, en voyant tomber leurs frères, arrêtent et hésitent. M. Pepin en profite et entre dans le fort au milieu des "hourras" et des exclamations de joie des officiers et des soldats qui sortaient en ce moment pour lui porter secours.

—Voilà qui est bien fait, dit le commandant : ces

sauvages, voyant leur chef prisonnier, vont peut-être renoncer à leur attaque.

En effet, les fascines sont arrêtées dans leur mouvement, les cris et les hurlements cessent, les flèches sont remises dans leurs carquois, et tous les sauvages se dirigent vers quelques chefs assemblés en conseil.

Aigle-Bleu, la honte et la rage dans le cœur, lance des regards de bête fauve sur ses ennemis ; il menace de sa vengeance le commandant et ses soldats ; M. Pepin, surtout, est l'objet de ses injures. Il se tourne et se retourne pour se débarrasser de ses liens.

Peines inutiles, efforts impuissants, la main qui les a attachés était trop habile.

Une heure se passe, et les sauvages sont encore à délibérer. . . . Enfin trois d'entre eux se détachent du groupe et se dirigent vers le fort.

Le commandant les laisse approcher assez près pour se faire entendre et leur demande ce qu'ils veulent.

— Nous voulons avoir notre jeune chef, répond l'un d'eux.

— Et je veux que vous me rendiez mon fils, ajoute le plus âgé.

— Aigle-Bleu est mon prisonnier, répond le commandant, et je le garderai comme otage tant que Blanche-Colombe et le Français ne seront pas rendus au fort Leavenworth. Sa tête répondra de leur vie et de leur sûreté pendant leur voyage. De plus, tenez-vous pour avertis que si quelque malheur leur arrive, non seulement le corps de Aigle-Bleu sera suspendu à une des tours de ce fort, mais encore je vous poursuivrai partout, et ces canons, que vous voyez sur ces murs, vous donneront la chasse et ne cesseront de tonner que lorsque le dernier de votre tribu aura cessé de vivre. Vous m'avez compris, allez et décidez ce que bon vous semblera.

Les délégués retournent et font connaître la décision du commandant. Les cris et les hurlements se

font entendre de nouveau, les sauvages reprennent leurs places, les uns sur des chevaux, les autres en arrière des fascines.

Les uns et les autres diminuent toujours la distance qui les sépare du fort. Au dedans, officiers et soldats, anxieux, regardent tour à tour leurs ennemis et le commandant.

—Feu sur cette canaille, crie ce dernier.

Les six canons tonnent en même temps, un bruit assourdissant fait trembler les murs, une fumée épaisse obscurcit le soleil et des cris perçants se font entendre ; mais bientôt un silence profond, lugubre succède à ce tumulte. Peu à peu, la fumée, montant toujours, vient à disparaître, et un sourire de satisfaction erre sur toutes les lèvres à la vue de ces sauvages se sauvant avec toute la rapidité possible.

Il ne restait plus que les fascines qui sont entrées dans le fort quelques minutes plus tard.

Je n'entrerai point dans plus de détails. Quelques jours après M. Pepin et Emily prenaient la route du fort Laramée sous la protection d'une forte escorte ; puis de là, se rendaient au fort Leavenworth avec une caravane du gouvernement.

On était au salon chez M. Williams. Gustave et George étaient venus passer la soirée avec leurs épouses.

Le souper était prêt, et chacun prenait sa place à table lorsque la cloche sonne.

La porte s'ouvre, et un homme bien mis entre, le sourire sur les lèvres.

—M. Pepin ! s'écrient tous les convives.

—Soyez le bienvenu, dit M. Williams en lui tendant la main.

—Je ne suis pas seul, dit M. Pepin d'une voix tremblante : préparez-vous à recevoir une bonne nouvelle ; j'ai une dame avec moi.

—Faites-la entrer, dit M. Williams, qui ne savait que penser ; attendez, je vais ouvrir moi-même.

—Pardon, dit M. Pepin ; permettez-moi de . . .

Mais au même instant la porte s'ouvre de nouveau, et Emily, toute tremblante, se jette dans les bras de son père.

—Ma fille ! ma fille ! notre chère Emily, s'écrie M. Williams en la serrant sur son cœur et en la couvrant de ses baisers paternels.

George, Arthur, Gustave, Alice et Clara s'empres- sent d'accourir en s'écriant :

—Emily ! Emily ! grand Dieu ! quel bonheur !

—Oui, c'est bien notre belle et bonne sœur, dirent George et Arthur en l'embrassant.

Emily ne peut proférer une parole ; des larmes de bonheur inondent son visage.

Gustave, Clara et Alice s'avancent à leur tour ; ces dernières embrassent Emily en l'appelant du doux nom de sœur.

M. Pepin est l'objet des plus chaleureuses félicita- tions ; c'est à qui lui témoignera le plus de recon- naissance.

—Reconnaissance à qui de droit, dit M. Pepin ; lorsque vous saurez ce qui s'est passé, vous verrez que ce n'est pas à moi qu'elle revient, mais bien à votre fille, monsieur, à qui je dois tout, même la vie.

—Vous allez nous raconter tout, dit M. Williams ; mais passons dans la salle à manger, le souper nous attend ; là, nous pourrons nous entendre, tout en apaisant notre appétit.

Emily et M. Pepin sont placés près de M. Williams ; ses frères prennent place vis-à-vis ; Gustave, Clara et Alice viennent ensuite.

—Votre sœur est bien belle, dit Clara à Arthur.

—Et tout en elle nous porte à l'aimer, ajoute Alice : grande, distinguée dans toutes ses manières, elle inspire à la fois l'estime et le respect. Je l'aime déjà comme une sœur.

—Ma chère Emily, dit M. Williams, raconte-nous donc tout ce qui t'est arrivé.

—M. Pepin voudra bien nous satisfaire, dit Emily.

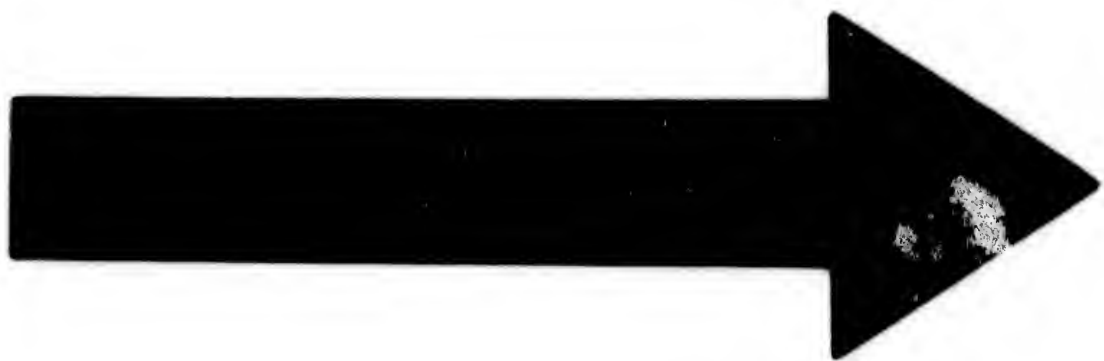
—Avec le plus grand plaisir, dit M. Pepin ; vous me permettrez cependant de commencer par ce qui m'est arrivé à moi-même. Vous savez qu'en quittant la ville du Lac-Salé, je devais me rendre à San-Francisco. Là, je fis de bonnes affaires et je parvins à amasser plusieurs milliers de piastres que je plaçai dans une spéculation d'où je réalisai de gros bénéfices. Me voyant assez riche, je résolus de retourner au Canada pour m'y établir.

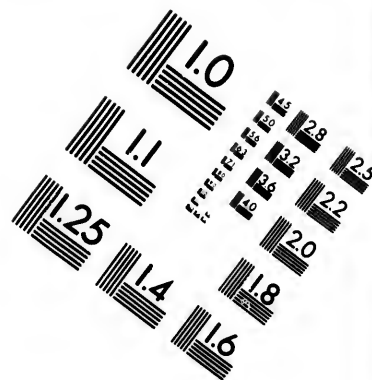
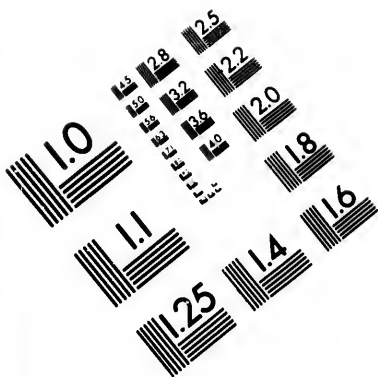
Une caravane était prête à partir, j'en fis partie. Un soir que nous étions campés dans une des gorges des montagnes Rocheuses, je m'éloignai du camp pour donner la chasse à un ours gris, lorsque tout à coup je me vis entouré par une douzaine de sauvages qui se ruèrent sur moi et me garrottèrent. Je n'eus pas même le temps de me défendre. Après m'avoir lié, ils me traînèrent plusieurs heures de suite. Enfin, ils arrivèrent à leur village et m'attachèrent au pied d'un arbre. . . .

Le reste de son récit, ainsi que celui d'Emily qui suivit, vous le connaissez déjà, cher lecteur.

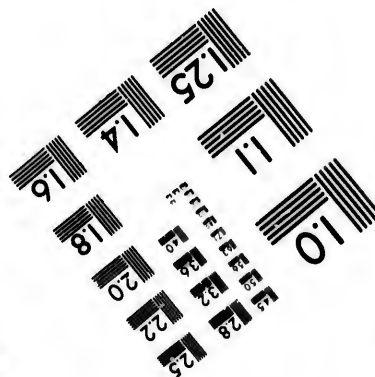
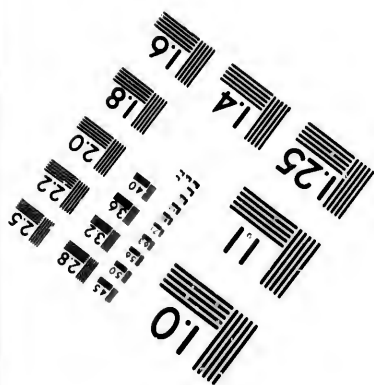
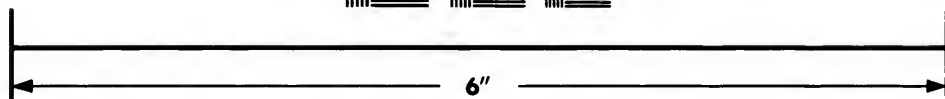
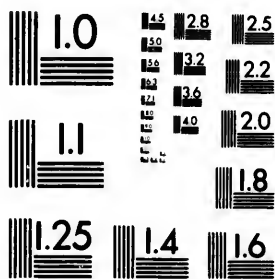
—Cela surpasse de beaucoup toutes les épreuves que nous avons subies pendant notre voyage, dit Gustave.

—Oui, dit M. Williams. Que Dieu est grand et miséricordieux ! et que je suis heureux, chère Emily ! Tu ne saurais comprendre la joie que je ressens de te revoir, toi que je croyais avoir été emportée et engloutie par le courant de cette rivière dans laquelle tu es tombée ; toi, la vivante image de mon épouse bien-aimée, trop tôt enlevée pour notre bonheur ; toi que je croyais perdue pour toujours. Ah ! je me sens renaître, un horizon plus brillant s'ouvre devant moi, la vie va être plus douce à l'avenir. Oui, chère enfant, je bénis Dieu que tu me sois rendue ; ta présence me rappellera celle que j'ai perdue ; tu consoleras ma vieillesse et me feras espérer de longues années encore.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0



—Si je vous suis rendue, cher père, dit Emily d'une voix angélique, c'est à Dieu et à la Mère de notre divin Sauveur que je le dois. J'ai eu, durant ma captivité, le bonheur de connaître un peu la sainte religion catholique, grâce à un livre de M. Gustave, non, je puis dire à présent de ce cher frère. Echappé par lui un jour dans la prairie, je le ramassai dans le dessein de le lui remettre, mais, hélas ! le lendemain je me trouvai séparée de vous. Ah ! cher père, si vous connaissiez les délices que j'ai éprouvées chaque fois que je lisais les belles et touchantes prières qui y sont contenues, que j'apprenais à connaître les sublimes doctrines de l'Eglise catholique qui y sont dévoilées. Si vous saviez combien fut douce ma consolation, lorsque je vis que, là-haut, j'avais une mère en qui je pouvais avoir toute confiance. Cher père, lorsque je me crus perdue sans ressource, qu'il ne me restait plus que quelques heures pour choisir entre un joug odieux et la mort, je me jetai à genoux en m'adressant à cette Mère des affligés, et je lui fis la promesse que si je recouvrais la liberté, je me consacrerai au service de son divin Fils pour le reste de ma vie ; que dans ces maisons où on aime à honorer et à imiter la Mère du Rédempteur, je passerais mes jours à aider et à soulager les infortunés. . . Ma prière a été exaucée. . . Que me reste-t-il à faire, mon père ? A vous de répondre pour moi mon : cœur me dit que vous approuvez d'avance ma promesse, et que vous-même m'appuierez dans ma résolution en me donnant votre consentement.

Tous les assistants avaient admiré la chaleur et la conviction avec lesquelles elle avait prononcé ces paroles ; son attitude respectueuse et suppliante envers son père les avait émus. Seul, M. Williams s'était levé subitement, un tremblement convulsif agitait tous ses membres ; un combat cruel, terrible se livrait en lui.

Emily, les mains serrées contre son cœur, comme pour en arrêter les palpitations, regardait fixement

son père. Un silence long et solennel s'ensuivit.

Plusieurs minutes s'écoulèrent ainsi. Enfin, M. Williams, comme pris d'une résolution subite, tend ses bras vers Emily et lui dit :

—Viens dans mes bras, ma bien-aimée. Oui, chère fille, je t'approuve dans ta résolution de te consacrer à Dieu, et dans ta promesse d'embrasser la religion catholique. Moi aussi, je veux faire partie de cette Eglise qui procure tant de bonheur. Toute autre religion n'est qu'illusion et vanité.

—Et moi, dit Arthur avec émotion, je veux imiter ma noble sœur. Je vais entrer dans un séminaire pour apprendre à connaître cette religion sainte : puis, si Dieu m'accorde cette faveur, je dévouerai ma vie pour le salut de ces pauvres enfants de la forêt, qui ne sont aussi cruels que parce qu'ils ne connaissent pas mieux.

Mais, je m'arrête, je craindrais, dans le cas contraire, avoir à enregistrer la perte de l'un ou de l'autre de ces êtres excellents, de ces âmes d'élite que l'on rencontre si rarement sur cette terre. Le bonheur parfait existe et se trouve seulement avec Dieu dans la patrie céleste.

Je vois le sceptique et quelques savants se rire de la pensée, ou plutôt de la vérité exprimée dans cette dernière ligne. A leur sourire, je répondrai avec cet illustre philosophe, plus savant que le plus savant d'entre eux. Voici ce qu'il dit :

Le principe de continuité, fondement de la science moderne, exige la continuation des choses, puisque rien n'est anéanti.

La continuation des choses, scientifiquement démontrée impossible dans l'univers actuel, qui doit nécessairement finir, exige un univers invisible qui lui succède.

Donc, le principe fondamental de la science moderne exige et prouve l'existence de l'univers invisible, d'une vie future qui continue la vie actuelle de l'homme.

Une lumière infaillible, la conscience morale, l'idée

de la justice éternelle, souveraine, nous montre la réalité, la nécessité de la vie future, de la vie de l'âme séparée du corps, aussi sûrement que la lumière du soleil nous révèle l'existence des mondes matériels.

Avec cette pensée, cher lecteur, je prends congé de vous.

FIN.

ilité,
arée
nous
ongé

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES	PAGES
I.—Départ de Montréal	5
II.—Burlington.—Gustave au collège.—La prière et les études	12
III.—La chapelle au jardin.—Le signe de la croix	18
IV.—Une visite.—Gustave aux prises avec des ministres protestants	25
V.—“ Le grand-père de Montréal.”—“ Le culte des saints ”	30
VI.—L'Extrême-Onction et le purgatoire	41
VII.—L'Immaculée Conception.—Départ de Burlington.	54
VIII.—Scène tragique.—Héroïsme de Gustave	59
IX.—La confession	67
X.—La Saint-Barthélemy.—L'Inquisition d'Espagne..	83
XI.—Les Sœurs de Charité.—Tableau d'une de leurs maisons	94
XII.—Départ de Saint-Louis.—Un naufrage	110
XIII.—Une mort édifiante.—La sainte Eucharistie	119
XIV.—La tradition.—Les reliques.—La justification	149
XV.—Rencontre de M. Dumont avec deux pasteurs mormons	170
XVI.—Une montagne de sable.—Entretien de Gustave avec son père	184
XVII.—Une tempête dans la prairie.—Terrible accident.—Une chasse au buffle.—Les loups	198
XVIII.—Attaque des sauvages.—Orgie.—Gustave est nommé capitaine de l'avant-garde.—Moyen adopté pour repousser une seconde attaque	217
XIX.—Stratagème de Gustave pour repousser une attaque des sauvages.—Incendie d'une caravane	229

CHAPITRES	PAGES
XX.—Le lac au Soda.—Arrivée au fort Bridger.—Un camp de soldats mormons.....	245
XXI.—Traversée émouvante.—Arrivée au lac Salé.— La dime	258
XXII.—Gustave fait sortir une femme de la maison de son père.—Discussion	272
XXIII.—Le mariage spirituel.—Vie journalière du prêtre .	290
XXIV.—Départ du lac Salé.—Arrêt au fort Laramée.— Maladie de Gustave.....	301
XXV.—Arrivée de Gustave à Saint-Louis.—Entrevue avec M. Lewis.—Départ pour Montréal	310
XXVI.—M. Dumont quitte le fort Laramée.—Arrivée de Gustave à Montréal.....	320
XXVII.—Gustave revient à Saint-Louis.—Une rencontre imprévue.—Heureuse réunion	337
XXVIII.—Heureux dévouement.—Épisode d'Emily.....	347

PAGES

In
.. 245
—
.. 258
on
.. 272
.. 290
—
.. 301
ec
.. 310
do
.. 320
re
.. 337
.. 347

